L'OBSERVATOIRE DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE
E N A P

Décentralisation et processus de décentralisation vers les paliers locaux ou municipaux

(Californie, Floride, Massachusetts, New York, Bavière, Finlande, Irlande)

DANS LE CADRE DES TRAVAUX EFFECTUÉS POUR LE MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET RÉGIONS

21 MARS 2005

2007-00942

AVANT-PROPOS

À la demande du ministère des Affaires municipales et Régions, L'Observatoire de l'administration publique de l'ENAP a reçu le mandat de dresser le portrait de l'état de la décentralisation dans certains territoires de l'Amérique du Nord, soit les États de la Californie, de la Floride, du Massachusetts et de New York, ainsi que de l'Europe, soit la Bavière, l'Irlande et la Finlande.

Le rapport est constitué de fiches, une par territoire, qui présentent l'information recueillie pour chacun d'eux. Il est complété par un second document intitulé : *Décentralisation et processus de décentralisation vers les paliers locaux ou municipaux (Californie, Floride, Irlande, Massachusetts et New York) Annexe 1 : Tableaux, 10 mars 2005* qui dresse un portrait détaillé des compétences assumées par les différents paliers locaux.

Le rapport a été réalisé sous la supervision de M. Jacques Auger, coordonnateur à la recherche commanditée à L'Observatoire de l'administration publique de l'ENAP, assisté de M[mes] Marie-Helen Brisebois et Dolorès Grossemy, agentes de recherche. Ont participé à la recherche M[mes] Martina Allaire, Sarah Keating, assistantes de recherche et M. Christian Lepage, urbaniste et assistant de recherche. M[me] Francine Sylvain a effectué la révision linguistique du rapport et M[me] Chantal Lafrenière en a fait la mise en page.

Jacques Auger, Ph. D.
Professeur associé
Coordonnateur à la recherche commanditée
L'Observatoire de l'administration publique – ENAP
jacques.auger@enap.ca

CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES

Deux sources d'information ont été utilisées dans le cadre de cette étude. La première comprend l'information contenue sur les sites Web des différents organismes gouvernementaux consultés. Cette information a permis de comprendre la réalité et les formes d'organisation que prennent les acteurs possédant les compétences dans la prestation de services au palier local. Elle complémente l'information tirée du cadre législatif et lui apporte des précisions pertinentes. L'ensemble des lois de chacune des juridictions analysées dans lesquelles sont décrits les rôles et fonctions des organismes constitue la seconde et la plus importante source d'information.

Une analyse fine et structurée de chacune des lois habilitantes qui concernent le monde municipal a été effectuée pour chacune des juridictions à l'étude, à l'exception de la Finlande et de la Bavière en raison de la barrière linguistique. Pour contrer cette lacune, des renseignements secondaires tirés d'autres études sur le sujet ont permis néanmoins de dresser un portrait du partage des compétences pour ces deux États.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS I

CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES III

TABLE DES TABLEAUX ET FIGURES VII

AMÉRIQUE DU NORD 1

VUE D'ENSEMBLE – ÉTATS-UNIS 3

1 DESCRIPTION GÉNÉRALE DES INSTITUTIONS EXISTANTES DANS LES DIVERS PALIERS POLITICO-ADMINISTRATIFS 5

1.1 TOUR D'HORIZON 5
1.2 PALIER LOCAL 6
1.3 PALIER RÉGIONAL 7
1.4 PALIER NATIONAL 8

2 DESCRIPTION DU CADRE DE FINANCEMENT DES INSTANCES LOCALES 8

CALIFORNIE 11

1 DESCRIPTION GÉNÉRALE DES INSTITUTIONS EXISTANTES DANS LES DIVERS PALIERS POLITICO-ADMINISTRATIFS 13

2 PORTRAIT DÉTAILLÉ DES COMPÉTENCES ASSUMÉES PAR CHACUN DES PALIERS 18

3 DESCRIPTION DU CADRE DE FINANCEMENT DES INSTANCES LOCALES 18

3.1 REVENUS DES GOUVERNEMENTS LOCAUX 18
3.2 DÉTAIL DES SOURCES DE REVENUS DE CHAQUE PALIER LOCAL 19
3.3 DÉPENSES DES GOUVERNEMENTS LOCAUX 21

FLORIDE 25

1 DESCRIPTION GÉNÉRALE DES INSTITUTIONS EXISTANTES DANS LES DIVERS PALIERS POLITICO-ADMINISTRATIFS 27

2 PORTRAIT DÉTAILLÉ DES COMPÉTENCES ASSUMÉES PAR CHACUN DES PALIERS 32

3 DESCRIPTION DU CADRE DE FINANCEMENT DES INSTANCES LOCALES 33

3.1 REVENUS DES GOUVERNEMENTS LOCAUX 33
3.2 DÉTAIL DES SOURCES DE REVENUS POUR CHAQUE PALIER LOCAL 34
3.3 DÉPENSES DES GOUVERNEMENTS LOCAUX 35

MASSACHUSETTS 39

1 DESCRIPTION GÉNÉRALE DES INSTITUTIONS EXISTANTES DANS LES DIVERS PALIERS POLITICO-ADMINISTRATIFS 41

2 PORTRAIT DÉTAILLÉ DES COMPÉTENCES ASSUMÉES PAR CHACUN DES PALIERS 44

3 DESCRIPTION DU CADRE DE FINANCEMENT DES INSTANCES LOCALES 45

3.1 REVENUS DES GOUVERNEMENTS LOCAUX 45
3.2 DÉTAIL DES SOURCES DE REVENUS POUR CHAQUE PALIER LOCAL 45
3.3 DÉPENSES DES GOUVERNEMENTS LOCAUX 48

NEW YORK 53

1 DESCRIPTION GÉNÉRALE DES INSTITUTIONS EXISTANTES DANS LES DIVERS PALIERS POLITICO-ADMINISTRATIFS 55

2 PORTRAIT DÉTAILLÉ DES COMPÉTENCES ASSUMÉES PAR CHACUN DES PALIERS 58

3 DESCRIPTION DU CADRE DE FINANCEMENT DES INSTANCES LOCALES 59

3.1 REVENUS DES GOUVERNEMENTS LOCAUX 59
3.2 DÉTAIL DES SOURCES DE REVENUS POUR CHAQUE PALIER LOCAL 59
3.3 DÉPENSES DES GOUVERNEMENTS LOCAUX 60

EUROPE 65

BAVIÈRE 67

1 DESCRIPTION GÉNÉRALE DES INSTITUTIONS EXISTANTES DANS LES DIVERS PALIERS POLITICO-ADMINISTRATIFS 69

1.1 TOUR D'HORIZON 69
1.2 PALIER LOCAL 70
1.3 PALIER RÉGIONAL 71
1.4 PALIER NATIONAL 73

2 PORTRAIT DÉTAILLÉ DES COMPÉTENCES ASSUMÉES PAR CHACUN DES PALIERS 74

3 DESCRIPTION DU CADRE DE FINANCEMENT DES INSTANCES LOCALES 78

3.1 REVENUS DES GOUVERNEMENTS LOCAUX 78
3.2 DÉTAILS DES SOURCES DE REVENU DE CHAQUE PALIER LOCAL 79
3.3 DÉPENSES DES GOUVERNEMENTS LOCAUX 80

FINLANDE 85

1 DESCRIPTION GÉNÉRALE DES INSTITUTIONS EXISTANTES DANS LES DIVERS PALIERS POLITICO-ADMINISTRATIFS 87

1.1 TOUR D'HORIZON 87
1.2 PALIER LOCAL 87
1.3 PALIER RÉGIONAL 88
1.4 PALIER NATIONAL 91

2 PORTRAIT DÉTAILLÉ DES COMPÉTENCES ASSUMÉES PAR CHACUN DES PALIERS 91

3 DESCRIPTION DU CADRE DE FINANCEMENT DES INSTANCES LOCALES 93

IRLANDE 95

1 DESCRIPTION GÉNÉRALE DES INSTITUTIONS EXISTANTES DANS LES DIVERS PALIERS POLITICO-ADMINISTRATIFS 97

1.1 TOUR D'HORIZON 97
1.2 PALIER LOCAL 97
1.3 PALIER RÉGIONAL 98
1.4 PALIER NATIONAL 98

2 PORTRAIT DÉTAILLÉ DES COMPÉTENCES ASSUMÉES PAR CHACUN DES PALIERS 98

3 DESCRIPTION DU CADRE DE FINANCEMENT DES INSTANCES LOCALES 99

ANNEXES 103

TABLE DES TABLEAUX ET FIGURES

TABLEAU 1 : RÉPARTITION DES GOUVERNEMENTS LOCAUX DANS LES ÉTATS AMÉRICAINS À L'ÉTUDE PAR CATÉGORIES 5
TABLEAU 2 : RÉPARTITION DES REVENUS DES GOUVERNEMENTS LOCAUX AUX ÉTATS-UNIS 8
TABLEAU 3 : RÉPARTITION DES DÉPENSES DES GOUVERNEMENTS LOCAUX MULTISECTORIELS AUX ÉTATS-UNIS 9
TABLEAU 4 : RÉPARTITION DES DÉPENSES DES GOUVERNEMENTS À VOCATION SPÉCIALISÉE AUX ÉTATS-UNIS 10
TABLEAU 5 : RÉPARTITION DE L'EMPLOI ENTRE LES PALIERS GOUVERNEMENTAUX AUX ÉTATS-UNIS 10
TABLEAU 6 : LES COUNTIES DE L'ÉTAT DE LA CALIFORNIE ET LE NOMBRE DE GOUVERNEMENTS LOCAUX 16
TABLEAU 7 : RÉPARTITION DES REVENUS DES GOUVERNEMENTS LOCAUX DE LA CALIFORNIE 19
TABLEAU 8 : RÉPARTITION DES REVENUS DES COUNTIES DE LA CALIFORNIE 20
TABLEAU 9 : RÉPARTITION DES REVENUS DES MUNICIPALITÉS DE LA CALIFORNIE 20
TABLEAU 10 : RÉPARTITION DES REVENUS DES GOUVERNEMENTS LOCAUX À VOCATION SPÉCIALISÉE DE LA CALIFORNIE 21
TABLEAU 11 : RÉPARTITION DES DÉPENSES DES GOUVERNEMENTS LOCAUX MULTISECTORIELS DE LA CALIFORNIE 22
TABLEAU 12 : RÉPARTITION DES DÉPENSES DES GOUVERNEMENTS LOCAUX À VOCATION SPÉCIALISÉE DE LA CALIFORNIE 22
TABLEAU 13 : RÉPARTITION DES DÉPENSES DES COUNTIES DE LA CALIFORNIE PAR ORDRE D'IMPORTANCE 23
TABLEAU 14 : RÉPARTITION DES DÉPENSES DES MUNICIPALITÉS DE LA CALIFORNIE PAR ORDRE D'IMPORTANCE (1996-1997) 23
TABLEAU 15 : LES COUNTIES DE L'ÉTAT DE LA FLORIDE ET LE NOMBRE DE GOUVERNEMENT LOCAUX 30
TABLEAU 16 : RÉPARTITION DES REVENUS DES GOUVERNEMENTS LOCAUX DE LA FLORIDE 34
TABLEAU 17 : RÉPARTITION DES DÉPENSES DES GOUVERNEMENTS LOCAUX MULTISECTORIELS DE LA FLORIDE 35
TABLEAU 18 : RÉPARTITION DES DÉPENSES DES GOUVERNEMENTS LOCAUX À VOCATION SPÉCIALISÉE DE LA FLORIDE 36
TABLEAU 19 : RÉPARTITION DES DÉPENSES DES COUNTIES DE LA FLORIDE PAR ORDRE D'IMPORTANCE 36
TABLEAU 20 : RÉPARTITION DES DÉPENSES DES MUNICIPALITÉS DE LA FLORIDE PAR ORDRE D'IMPORTANCE 37
TABLEAU 21 : LES COUNTIES DE L'ÉTAT DU MASSACHUSETTS ET LE NOMBRE DE GOUVERNEMENTS LOCAUX 44
TABLEAU 22 : RÉPARTITION DES REVENUS DES GOUVERNEMENTS LOCAUX DU MASSACHUSETTS (2000) 45
TABLEAU 23 : COMPARAISON DE LA RÉPARTITION DES REVENUS DE DEUX COUNTIES DU MASSACHUSETTS (1999-2000) 46
TABLEAU 24 : RÉPARTITION DES REVENUS DES MUNICIPALITÉS DU MASSACHUSETTS PAR ORDRE D'IMPORTANCE 47
TABLEAU 25 : COMPARAISON DE LA RÉPARTITION DES REVENUS ENTRE UNE MUNICIPALITÉ PAUVRE ET UNE MUNICIPALITÉ RICHE AU MASSACHUSETTS 47
TABLEAU 26 : DÉPENSES DES GOUVERNEMENTS LOCAUX MULTISECTORIELS DU MASSACHUSETTS 48
TABLEAU 27 : RÉPARTITION DES DÉPENSES DES GOUVERNEMENTS LOCAUX À VOCATION SPÉCIALISÉE DU MASSACHUSETTS 49
TABLEAU 28 : RÉPARTITION DES DÉPENSES DES COUNTIES DU MASSACHUSETTS PAR ORDRE D'IMPORTANCE 49
TABLEAU 29 : DÉPENSES DES MUNICIPALITÉS ET TOWNSHIPS DU MASSACHUSETTS PAR ORDRE D'IMPORTANCE 50
TABLEAU 30 : LES COUNTIES DE L'ÉTAT DE NEW YORK ET LE NOMBRE DE GOUVERNEMENT LOCAUX 56
TABLEAU 31 : RÉPARTITION DES REVENUS DES GOUVERNEMENTS LOCAUX DE L'ÉTAT DE NEW YORK 59
TABLEAU 32 : COMPARAISON DE LA RÉPARTITION DES REVENUS DE DIFFÉRENTS GOUVERNEMENTS LOCAUX DE L'ÉTAT DE NEW YORK (1995) 60
TABLEAU 33 : RÉPARTITION DES DÉPENSES DES GOUVERNEMENTS LOCAUX MULTISECTORIELS DE L'ÉTAT DE NEW YORK 61
TABLEAU 34 : RÉPARTITION DES DÉPENSES DES GOUVERNEMENTS LOCAUX À VOCATION SPÉCIALISÉE DE L'ÉTAT DE NEW YORK 61
TABLEAU 35 : RÉPARTITION DES DÉPENSES DES COUNTIES DE L'ÉTAT DE NEW YORK PAR ORDRE D'IMPORTANCE 62
TABLEAU 36 : RÉPARTITION DES DÉPENSES DES MUNICIPALITÉS ET TOWNSHIPS DE L'ÉTAT DE NEW YORK PAR ORDRE D'IMPORTANCE 62
TABLEAU 37 : CONSEILS RÉGIONAUX DE LA FINLANDE 90
TABLEAU 38 : PRINCIPAUX SERVICES RENDUS PAR LES AUTORITÉS LOCALES IRLANDAISES EN 2001 98

TABLEAU 39 : RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DES AUTORITÉS LOCALES DE L'IRLANDE EN 2001 100

FIGURE 1 : LES COUNTIES DE LA CALIFORNIE 15
FIGURE 2 : LES COUNTIES DE LA FLORIDE 29
FIGURE 3 : LES COUNTIES DE L'ÉTAT DE NEW YORK 56
FIGURE 4 : ADMINISTRATION CENTRALE ET ADMINISTRATION COMMUNALE AUTONOME 72
FIGURE 5 : RÉGIONS DE LA FINLANDE 90

AMÉRIQUE DU NORD

VUE D'ENSEMBLE – ÉTATS-UNIS

VUE D'ENSEMBLE – ÉTATS-UNIS

1 Description générale des institutions existantes dans les divers paliers politico-administratifs

1.1 Tour d'horizon

Les États-Unis d'Amérique sont une fédération établie en 1789 qui compte 50 États, un district fédéral, celui de Columbia, et plusieurs territoires dépendants. Depuis 1950, le gouvernement procède à une décentralisation de son pouvoir vers les gouvernements des États et les paliers locaux. Aux États-Unis, il existe cinq paliers de compétences, soit le niveau fédéral (le gouvernement des États-Unis), infranational (les États fédérés), régional (les *counties*), supramunicipal (les *school districts* et les *special districts*) et municipal (les villes - *cities* et *towns* et les villages - *townships*). Les gouvernements compris dans les niveaux régional, supramunicipal et municipal forment le palier local. Le Tableau 1 présente le nombre de gouvernements par catégories pour l'ensemble des États-Unis et pour chacun des États qui ont fait l'objet de la présente étude. Il est intéressant de constater le très faible niveau de fragmentation territoriale du Massachusetts comparativement aux autres États analysés.

Tableau 1 : Répartition des gouvernements locaux dans les États américains à l'étude par catégories[1] [2]

		Gouvernements locaux multisectoriels				Gouvernements locaux à vocation spécialisée			
État	Total	Nombre	Counties	Municipalités	Townships	Nombre	Special districts	School districts	Systèmes scolaires publics dépendants
États-Unis	87 525	38 967	3 034	19 429	16 504	48 558	35 052	13 506	1 508
Floride	1 191	470	66	404	-	721	626	95	-
New York	3 420	1 602	58	616	929	1 818	1 135	683	32
Californie	4 409	532	57	475	-	3 877	2 830	1 047	60
Massachusetts	841	356	5	45	306	485	403	82	248

L'organisation du partage des compétences entre les niveaux régional, supramunicipal et municipal relève directement des États. Chaque État peut, en principe, développer son propre modèle de partage des compétences. Par conséquent, chaque État possède une organisation particulière des paliers locaux avec des règles, un partage des responsabilités et un système fiscal qui peuvent varier de l'un à l'autre.

[1] US CENSUS BUREAU (Page consultée le 24 février 2004). *2002 Census of Governements*, [en ligne]. http://www.census.gov/prod/2003pubs/gc021x1.pdf

[2] L'Annexe 7 présente un tableau de l'évolution du nombre d'unités gouvernementales entre 1952 et 2002.

1.2 Palier local

Counties

Les *counties* sont des structures occupant un palier intermédiaire entre l'État et les municipalités. Ils peuvent être de nature urbaine ou rurale. En effet, l'analyse du cadre législatif a permis de constater que les champs de compétence entre *counties* d'un même État peuvent varier en fonction du contexte territorial dans lequel elles se trouvent. Ainsi, certains *counties* en milieu rural ont, par exemple, des pouvoirs plus étendus en matière de protection contre les incendies (incendies de forêt) ou d'approvisionnement en eau.

Le nombre de *counties* varie grandement d'un État à l'autre. Gouvernements locaux à part entière, ils jouent aussi le rôle de liens administratifs entre l'État et les municipalités en ce qui a trait aux services gouvernementaux en région. En général, ce palier de gouvernement assume des responsabilités dans plusieurs domaines dont :

- l'administration judiciaire et les services de police;
- les licences et les permis de tous ordres;
- l'éducation;
- la santé;
- les travaux publics;
- les services de protection et de prévention contre les incendies;
- les bibliothèques;
- la protection environnementale.

L'analyse des structures régionales a permis de constater que les *counties* ont des champs de compétences et des responsabilités plus étendues que les municipalités en ce qui concerne notamment l'administration des services sociaux, des hôpitaux, de la santé et des prisons. Ces champs de compétences ne sont pas exclusifs aux *counties*. Plusieurs d'entre eux gèrent aussi des services qui, dans certains États, se trouvent sous la compétence des municipalités, tels les aéroports, la voirie locale, les parcs, les bibliothèques et la protection de l'environnement.

Niveau municipal

Une municipalité est une subdivision politique à l'intérieur de laquelle une corporation municipale a été établie pour doter d'un gouvernement local une concentration spécifique de population occupant un territoire défini. Le champ des compétences varie d'un État à l'autre, les *cities* ayant plus de pouvoirs dans le nord-est (12 États) et les *counties*, dans le sud (17 États).

On distingue deux principales catégories de municipalités : les municipalités incorporées et les municipalités non incorporées. Ces deux catégories réfèrent à des régimes législatifs différents. Les municipalités sont désignées par les termes *city*, *town*, *village* et *township*.

Les municipalités incorporées *(cities, towns*[3] *et villages)* : Leur nombre varie grandement d'un État à l'autre. Ces gouvernements municipaux offrent des services publics pour une population spécifique et un territoire donné.

Les municipalités non incorporées *(townships et towns)* : Ce type de gouvernement a des pouvoirs et des fonctions de même nature que ceux des *cities ou des towns*, quoique l'étendue de leurs compétences soit plus limitée. C'est une collectivité locale généralement rurale qui sert les habitants d'un territoire à faible concentration de la population. Dans certains États, cette forme de gouvernement est inexistante. Pour deux États de notre étude, Californie et Floride, il n'existe pas de *township* (village). Dans ce cas, ce sont les *counties* ou les *special districts* qui assurent habituellement la couverture de services locaux sur les territoires non municipalisés.

➢ **Niveau supramunicipal**

Les Regional Councils of Governments (CRG) sont apparus dans les années soixante. Leurs compétences ne découlent pas d'un pouvoir constitutionnel; ils sont généralement créés ou reconnus par une loi de l'État. Ils participent à la planification et aux interventions de développement socio-économique et sont composés d'élus municipaux. Leur mandat consiste en l'administration des programmes publics fédéraux ou d'État.

On trouve 13 506 districts scolaires (*school districts*), soit des entités locales ayant compétence en matière d'éducation élémentaire, secondaire et universitaire. Ils ont une autonomie fiscale et administrative.

Les divers districts à vocation spécialisée (*special districts*), au nombre de 35 052, sont des gouvernements qui assurent en général la fourniture des services dans certains domaines spécifiques, tels que la protection contre les incendies, la protection de l'environnement, le logement social, le développement communautaire, la gestion des égouts ou des aqueducs, la conservation des sols, l'intervention en cas d'inondations, les hôpitaux, les autoroutes, les cimetières, les bibliothèques, les parcs, les aéroports, le logement, etc. C'est la catégorie de gouvernement local la plus nombreuse. Ils sont créés soit par l'État ou par une volonté locale et ils sont autonomes au niveau fiscal et administratif. Plus de 90 % des *special districts* ont la charge d'une seule fonction.

1.3 Palier régional

Chaque État possède sa propre législature. Les relations des États et les paliers locaux ne suivent pas un modèle unique (conception traditionaliste, individualiste ou moraliste). En général, ce sont les constitutions de chaque État qui traitent la question du pouvoir et des compétences des instances locales, municipales ou de *county*. Lorsque la Constitution de l'État ne mentionne pas clairement ces compétences, les chartes municipales, élaborées par la législature des États ou rédigées par les paliers locaux, doivent les définir. L'État s'occupe principalement des questions qui touchent les affaires étatiques tels le commerce, les communications internes, la réglementation en ce qui concerne la propriété privée, les industries, les services d'utilité publique, le Code criminel de l'État, les conditions de travail, les hôpitaux psychiatriques, la vente d'alcool, le système correctionnel, l'aide sociale, etc.

[3] Selon les États, la désignation de *town* réfère à l'un ou à l'autre des types de municipalités ci-haut mentionnés. Dans les États du Massachusetts et de New-York, un *town* constitue une municipalité non incorporée, alors que dans les États de la Floride et de la Californie, il s'agit plutôt de municipalités incorporées. US CENSUS BUREAU (Page consultée le 24 février 2004), *2002 Census of Governements*, [en ligne], http://www.census.gov/prod/2003pubs/gc021x1.pdf

1.4 Palier national

Les pouvoirs de l'État fédéral sont ceux que les États se sont réservés à l'origine. Il veille principalement à la défense de la nation, à la régulation de la devise, au maintien des bonnes relations internationales, à la recherche et à la technologie spatiales, au service postal, à l'assurance sociale, à l'assistance médicale aux personnes âgées (*medicare*), aux ressources naturelles et à la régulation de la circulation aérienne. De plus, le gouvernement fédéral coopère avec les États en matière de santé, d'éducation, de bien-être, de transport et de développement économique et les aide financièrement.

2 Description du cadre de financement des instances locales

Revenus

En général, aux États-Unis, les *counties* tirent leur revenu principal d'abord des transferts d'État, ensuite de l'impôt foncier. Les municipalités se financent par l'impôt foncier et les transferts d'État. Les *special districts* se financent par des mandats du gouvernement fédéral, de l'État et des gouvernements locaux. La grande majorité de ces mandats résulte d'ententes avec le gouvernement fédéral. Le Tableau 2 présente la répartition des sources de revenus par types de gouvernements locaux (voir l'Annexe 6 pour les détails).

Tableau 2 : Répartition des revenus des gouvernements locaux aux États-Unis[4]

	County	Municipalité	Township	Special District	School District
Transferts gouvernementaux	38 %	25 %	22 %	25 %	57 %
Transferts fédéraux	3 %	5 %	1 %	13 %	1 %
Transferts de l'État	33 %	18 %	19 %	7 %	54 %
Transferts locaux	2 %	2 %	2 %	5 %	1 %
Revenus généraux	61 %	59 %	73 %	50 %	43 %
Taxes	35 %	36 %	58 %	12 %	36 %
Propriété	24 %	17 %	53 %	8 %	34 %
Vente	8 %	11 %	0 %	3 %	1 %
Autres taxes	3 %	8 %	4 %	1 %	1 %
Frais de services et autres	26 %	24 %	15 %	38 %	8 %
Autres revenus	1 %	15 %	5 %	25 %	0 %
Total des revenus	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

Dépenses

Le Tableau 3 montre la répartition des dépenses de l'appareil gouvernemental des États-Unis entre les différents paliers de gouvernements supérieurs et locaux et le Tableau 4, la répartition des dépenses des gouvernements à vocation spécialisée. Le Tableau 5, qui présente la répartition des emplois entre les paliers de gouvernements, permet de cerner sous un autre point de vue l'implication des gouvernements locaux dans la prestation de services. Dans les dépenses, au palier local, on remarque que les gouvernements à voca-

[4] US CENSUS BUREAU (Page consultée le 24 février 2004). *2002 Census of Governements*, [en ligne], http://www.census.gov/prod/2003pubs/gc023x1.pdf

tion spécialisée occupent les niveaux de dépenses les moins élevés (*special districts*) et les plus élevés (*school districts*). Il est intéressant de constater par ailleurs que ce sont ces gouvernements qui emploient le plus de personnel parmi ceux du palier local.

Tableau 3 : Répartition des dépenses des gouvernements locaux multisectoriels aux États-Unis[5]

Description	County		Municipalité		Township	
	Répartition	Montant (M$ US)	Répartition	Montant (M$ US)	Répartition	Montant (M$ US)
Transferts gouvernementaux	5 %	12 650 821	2 %	8 325 204	5 %	1 881 657
Éducation	14 %	38 242 259	11 %	38 621 489	27 %	9 788 106
Santé et services sociaux	27 %	72 765 601	7 %	25 470 704	2 %	628 400
Transport	7 %	19 345 862	9 %	31 508 962	11 %	4 101 333
Sécurité publique	13 %	35 749 777	16 %	59 366 613	13 %	4 869 227
Environnement et Habitation	7 %	18 953 940	15 %	56 464 951	12 %	4 254 445
Administration	11 %	28 511 381	6 %	21 362 221	8 %	3 003 904
Service de la dette	4 %	11 287 141	4 %	15 784 343	3 %	954 621
Utilités publiques	2 %	5 914 010	17 %	62 488 346	5 %	1 789 517
Vente d'alcool	0 %	331 449	0 %	353 348	-	-
Assurance en fiducie	2 %	4 419 045	4 %	16 044 051	1 %	323 022
Autres dépenses	7 %	18 433 587	8 %	31 173 898	13 %	4 628 846
Total	**100 %**	**266 604 873**	**100 %**	**366 964 130**	**100 %**	**36 223 078**

[5] US CENSUS BUREAU (Page consultée le 24 février 2004). *2002 Census of Governements*, [en ligne]. http://www.census.gov/prod/2003pubs/gc021x1.pdf

Tableau 4 : Répartition des dépenses des gouvernements à vocation spécialisée aux États-Unis[6]

Description	Special District		School District	
	Répartition	Montant (M US)	Répartition	Montant (M US)
Transferts gouvernementaux	1 %	1 655 252	0 %	1 676 609
Éducation	2 %	2 283 864	97 %	351 439 000
Santé et services sociaux	17 %	20 416 639	0 %	0
Transport	7 %	8 302 412	0 %	0
Sécurité publique	2 %	3 047 672	0 %	0
Environnement et Habitation	21 %	25 208 831	0 %	0
Administration	0 %	0	0 %	0
Service de la dette	6 %	6 814 962	2 %	9 035 289
Utilités publiques	40 %	49 196 965	-	-
Vente d'alcool	-	-	-	-
Assurance en fiducie	0 %	595 594	0 %	1 004 202
Autres dépenses	4 %	4 550 639	0 %	
Total	**100 %**	**122 072 830**	**100 %**	**363 155 100**

Tableau 5 : Répartition de l'emploi entre les paliers gouvernementaux aux États-Unis[7]

Palier	Répartition
Palier supérieur	
Fédéral	20 %
États	22 %
Palier local	
Counties	12 %
Cities et townships	19 %
School districts et special districts	25 %
Total	**100 %**

Les tableaux présentés à l'Annexe 3 détaillent la répartition des employés par fonctions pour les États de la Californie, de la Floride, du Massachusetts, de New York et des gouvernements locaux de chacun de ces États.

[6] *Ibid.*

[7] RAMSAY, Meredith (2001). « California », dans Dale Krane, Platon N. Rigos et Melvin B. Hill Jr (dir.), *Home Rule in America – A Fifty-State Handbook*, Washington, CQ Press.

CALIFORNIE

CALIFORNIE

1 Description générale des institutions existantes dans les divers paliers politico-administratifs

Découverte en 1542 et colonisée par l'Espagne à la fin du 18e siècle, la Californie est devenue mexicaine après l'indépendance du Mexique en 1822 pour devenir américaine en 1846, après quelques semaines d'indépendance (*Bear Flag Revolution*). Elle fut admise comme 31e État de l'Union le 9 septembre 1850.

Ayant pour capitale politique Sacramento, l'État de la Californie est gouverné par des institutions mettant en œuvre, selon le modèle de la Constitution fédérale américaine, le principe de séparation des pouvoirs, avec toutefois une différence : le Parlement californien (Assemblée et Sénat), en tant que parlement étatique, est doté d'une compétence générale, sous réserve du respect des textes constitutionnels (alors que le Congrès des États-Unis dispose, lui, de compétences d'attribution strictement énumérées). Quant au gouverneur, chef de l'exécutif, il est élu pour quatre ans et son mandat n'est renouvelable qu'une fois, à l'image de celui du président des États-Unis.

La principale originalité de la Constitution californienne réside dans la place qu'elle réserve aux procédures de démocratie directe. Trois procédures sont possibles : par le mécanisme de *recall*, des élus peuvent être révoqués par un vote populaire, initié par une pétition signée par un nombre qualifié d'électeurs; « l'initiative » permet aux citoyens de légiférer, voire d'adopter des amendements constitutionnels, sans l'intervention des pouvoirs législatifs et exécutifs (le projet, ayant fait l'objet d'une pétition, est directement soumis au vote des électeurs); quant à la procédure de « referendum » proprement dite, il s'agit d'un vote de protestation, initié là encore par une pétition, qui permet aux électeurs d'approuver ou de rejeter des dispositions législatives déjà adoptées. C'est par le biais du référendum que fut adoptée la proposition 13. Cette proposition limite le taux de l'impôt foncier local et l'augmentation de la valeur imposable des propriétés, sauf lorsqu'elles sont vendues.

Premier État des États-Unis en ce qui a trait à sa population (34 millions d'habitants) et troisième par son étendue (424 002 km^2), la Californie est également le premier État américain sur le plan économique.

➢ Une organisation territoriale complexe

La Californie compte 58 *counties* (voir le Tableau 6) et 475 municipalités. À la lumière de l'analyse du cadre législatif, l'organisation territoriale californienne est plus complexe que dans les autres États étudiés. C'est aussi l'État dont le territoire est le plus fragmenté. Les subdivisions territoriales de l'État sont établies en fonction de la Constitution, le comté (*county*) et la municipalité. Certaines zones n'étant pas incluses dans le territoire d'une municipalité relèvent directement de l'administration du *county* (*unincorporated areas*, territoires non municipalisés). Il existe également des districts à vocation spécialisée (*special districts*), dotés d'une ou de plusieurs compétences, qui peuvent être administrés par un conseil élu (ils sont alors dits indépendants) ou au contraire gérés par l'entremise d'une administration locale existante (ils sont alors dits dépendants). Ces *districts* peuvent être créés à l'initiative de citoyens, après approbation du projet par une commission du *county* appelée *Local Agency Formation Commission* (LAFCO).

- *Counties*

Il existe deux types de *counties* : les *general law counties* au nombre de 45 sont administrés selon des règles fixées par l'État et les *charter counties*, au nombre de 13, qui disposent de chartes qui leur sont propres, ce qui leur permet de décider eux-mêmes des modalités de leur organisation. Chaque *county* est administré par un conseil élu de cinq directeurs, selon une organisation dérogeant au principe de séparation des pouvoirs car ce conseil cumule des fonctions réglementaires, exécutives et quasi judiciaires.

En général, les *counties* ont des compétences en matière de santé et de services sociaux : à ce titre, ils peuvent gérer des hôpitaux et des centres médicaux.

Les *counties* ont également des compétences en matière de justice criminelle, de sécurité publique et de protection civile. Le shérif assure la protection des citoyens habitant dans les zones hors municipalités, ainsi que dans les municipalités ont passé des ententes pour l'utilisation de ses services. Le shérif peut gérer des prisons et coordonner les services d'urgence, auxquels les *counties* sont de plus en plus sensibles en raison des risques de tremblements de terre et, depuis le 11 septembre 2001, du terrorisme.

Les *counties* assurent la gestion de nombreux équipements récréatifs et culturels, tels que des parcs et plages.

Enfin, chaque *county* doit administrer des programmes mandatés par l'État. Les *counties* sont aussi chargés de fournir des services aux communautés non municipalisées. Plus précisément, il s'agit de veiller à l'application de la loi, à la planification et à la réglementation en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire, de routes, de parcs et de collecte des déchets.

La Figure 1 présente la carte géographique des *counties* de la Californie.

- *School districts*

Ce type de gouvernement se concentre sur l'offre d'éducation publique. La majeure partie du financement de ces districts provient de l'État.

- Municipalités

Les municipalités se concentrent sur la fourniture des services locaux et sur la construction et le maintien des installations publiques. Les services fournis varient d'une ville à l'autre. Certaines municipalités offrent des services complets qui comprennent la police, la lutte contre l'incendie, l'éclairage des rues, l'assainissement des eaux, les égouts, les parcs et loisirs ainsi que la planification et l'aménagement du territoire. Certaines municipalités administrent elles-mêmes tous les services mais, dans certains cas, elles s'entendent par contrat avec les *counties* ou des agences pour des services tels que l'application de la loi, les travaux publics ou les programmes de loisir.

- *Special districts*

En Californie, deux tiers des *special districts* ont leur propre corps de gouvernance indépendant. Ils ont pour mission d'offrir un service spécifique aux citoyens. En général, ils offrent un service unique, ce qui leur permet de se concentrer sur une activité. À la différence des municipalités ou des *counties* qui doivent fournir certains services, les *special districts* n'offrent que les services que les citoyens souhaitent. Parmi les services les plus

souvent offerts par les *special districts*, il nous est loisible de citer : les bibliothèques, la santé, les égouts et les parcs.

Les *special districts* s'apparentent à une forme séparée de gouvernement permettant la livraison de services que les citoyens souhaitent recevoir et pour lesquels ils acceptent de payer. Ils ont des pouvoirs similaires à ceux des municipalités ou des *counties* et la majeure partie de leur financement provient de revenus locaux.

Figure 1 : Les counties de la Californie

Tableau 6 : Les counties de l'État de la Californie et le nombre de gouvernements locaux

N°	County	Population (recensement en 2000)	Superficie (mille^2)	Gouvernement local multisectoriel	Gouvernements locaux à vocation spécialisée		
				Municipalités	Special districts	School districts	Systèmes scolaires publics dépendants
1.	Alameda	1 443 741	738	14	50	21	1
2.	Alpine	1 208	739	-	4	1	1
3.	Amador	35 100	593	5	26	1	1
4.	Butte	203 171	1 639	5	51	15	1
5.	Calaveras	40 554	1 020	1	41	4	1
6.	Colusa	18 804	1 151	2	44	4	1
7.	Contra Costa	948 816	720	19	71	19	1
8.	Del Norte	27 507	1 008	1	21	1	1
9.	El Dorado	156 299	1 711	2	59	16	1
10.	Fresno	799 407	5 963	15	107	37	1
11.	Glenn	26 453	1 315	2	33	9	1
12.	Humboldt	126 518	3 572	7	57	33	1
13.	Imperial	142 361	4 175	7	25	17	2
14.	Inyo	17 945	10 203	1	26	7	1
15.	Kern	661 645	8 141	11	100	49	1
16.	Kings	129 461	1 391	4	45	14	1
17.	Lake	58 309	1 258	2	34	7	1
18.	Lassen	33 828	4 557	1	25	11	1
19.	Los Angeles	9 519 338	4 061	88	165	93	1
20.	Madera	123 109	2 136	2	20	10	1
21.	Marin	247 289	520	11	54	19	1
22.	Mariposa	17 130	1 451	-	6	1	1
23.	Mendocino	86 265	3 509	4	53	13	1
24.	Merced	210 554	1 929	6	56	21	1
25.	Modoc	9 449	3 944	1	38	3	1
26.	Mono	12 853	3 044	1	25	2	1
27.	Monterey	401 762	3 322	12	58	26	1
28.	Napa	124 279	754	5	13	6	1
29.	Nevada	92 033	958	3	33	10	1
30.	Orange	2 846 289	789	33	72	31	1
31.	Placer	248 399	1 404	6	46	19	1

N°	County	Population (recensement en 2000)	Superficie (mille²)	Gouvernement local multisectoriel	Gouvernements locaux à vocation spécialisée		
				Municipalités	Special districts	School districts	Systèmes scolaires publics dépendants
32.	Plumas	20 824	2 554	1	45	2	1
33.	Riverside	1 545 387	7 207	24	95	27	1
34.	Sacramento	1 223 499	966	6	110	17	1
35.	San Benito	53 234	1 389	2	11	11	1
36.	San Bernardino	1 709 434	20 052	24	94	37	1
37.	San Diego	2 813 833	4 200	18	103	47	1
38.	San Francisco	776 733	47	1	10	2	1
39.	San Joaquin	563 598	1 399	7	103	16	1
40.	San Luis Obispo	246 681	3 304	7	45	11	1
41.	San Mateo	707 161	449	20	40	24	2
42.	Santa Barbara	399 347	2 737	7	44	24	1
43.	Santa Clara	1 682 585	1 291	15	38	37	1
44.	Santa Cruz	255 602	445	4	34	11	1
45.	Shasta	163 256	3 785	3	41	26	1
46.	Sierra	3 555	953	1	13	1	1
47.	Siskiyou	44 301	6 287	9	45	29	1
48.	Solano	394 542	829	7	51	7	1
49.	Sonoma	458 614	1 576	9	55	39	1
50.	Stanislaus	446 997	1 494	9	65	26	1
51.	Sutter	78 930	603	2	29	12	1
52.	Tehama	56 039	2 951	3	28	18	1
53.	Trinity	13 022	3 179	-	18	11	1
54.	Tulare	368 021	4 824	8	108	48	1
55.	Tuolumne	54 501	2 235	1	21	12	1
56.	Ventura	753 197	1 845	10	46	21	1
57.	Yolo	158 660	1 013	4	44	5	1
58.	Yuba	60 219	631	2	36	6	1
	TOTAL	**33 871 648**	**155 959**	**475**	**2 830**	**1 047**	**60**

2 Portrait détaillé des compétences assumées par chacun des paliers

(Voir le tableau à l'Annexe 1 qui détaille la prise en charge des compétences pour chaque palier.)

Les différentes lois habilitantes qui instituent le cadre législatif des gouvernements locaux prévoient diverses dispositions découlant du principe du *Home Rule*. Ainsi, les gouvernements peuvent déléguer la responsabilité de la prestation d'un service soit à un *county*, à un *special district* ou à une entreprise privée. Les gouvernements locaux ont également beaucoup de souplesse en ce qui concerne la négociation d'ententes intermunicipales pour la prestation de services. Par conséquent, les champs de compétences locales sont partagés entre une multitude d'organismes ou d'autorités locales qui ont pour effet de fractionner considérablement le territoire et de rendre impossible l'exercice d'une synthèse de ce partage de compétences.

Plusieurs services et compétences, qui relèvent principalement des gouvernements locaux en ce qui a trait à la prestation de services, sont sous la responsabilité de *special districts*. Ces compétences sont, entre autres, la police, la protection contre les incendies, l'alimentation en eau potable, le traitement des eaux usées et les espaces récréatifs et les loisirs. Les *special districts* responsables de l'une ou l'autre de ces compétences agissent par délégation, sous l'autorité soit d'un *county*, soit d'une municipalité.

3 Description du cadre de financement des instances locales

3.1 Revenus des gouvernements locaux

Les données disponibles concernant les revenus des divers niveaux de gouvernements locaux pour les États-Unis permettent de constater que l'État de la Californie diffère considérablement de la moyenne des autres États américains à l'étude.

Selon les données du Tableau 7, les gouvernements locaux de la Californie s'appuient surtout sur les transferts (47 %), ensuite sur les taxes (24 %, provenant majoritairement de l'impôt foncier et des taxes de vente) et sur les autres revenus et tarifs (21 %). Ces derniers incluent les revenus ou charges d'hôpitaux, de services sanitaires, d'éducation, d'aéroports, de parcs et loisirs, de logements et de développement communautaires, d'infrastructures portuaires, de ressources naturelles, de stationnement, etc.

Il est intéressant de remarquer que les gouvernements locaux de la Californie ne perçoivent pas l'impôt sur le revenu des particuliers comme dans l'État de New York. L'impôt foncier constitue la plus petite source parmi les trois États, soit 16 %. Ce faible pourcentage découle de la Proposition 13. La Californie est l'État pour lequel les transferts représentent la plus importante source de revenus parmi les trois États.

Tableau 7 : Répartition des revenus des gouvernements locaux de la Californie[8]

Description	Répartition	Montant (M$ US)
Transferts gouvernementaux	47 %	83 326 722
Fédéral	4 %	7 406 307
État	40 %	71 639 333
Gouvernements locaux	2 %	4 281 082
Revenus généraux	45 %	80 774 173
Taxes	24 %	42 668 690
Propriété	16 %	28 291 016
Vente	6 %	10 857 809
Autres taxes	2 %	3 519 865
Tarifs et autres revenus généraux	21 %	38 105 483
Autres revenus	8 %	14 316 027
Total des revenus	**100 %**	**178 416 922**

(Voir l'Annexe 2 pour la comparaison de la répartition des revenus des gouvernements locaux des États de la Californie, de la Floride, du Massachusetts et de New York.)

3.2 Détail des sources de revenus de chaque palier local

Counties

Les revenus des *counties* dépendent des transferts gouvernementaux (65 %) (voir le Tableau 8). Ensuite, viennent les revenus provenant des diverses tarifications et frais de services (21 %) et de l'impôt foncier (13 %).

[8] US CENSUS BUREAU (Page consultée le 24 février 2004). *2002 Census of Governements*, [en ligne], http://www.census.gov/prod/2005pubs/gc021x1.pdf

Tableau 8 : Répartition des revenus des counties de la Californie[9]

Description	Répartition	Montant (M$ US)
Transferts gouvernementaux	65 %	33 052 251
Fédéral	4 %	1 901 954
État	59 %	29 999 303
Gouvernements locaux	2 %	1 150 994
Revenus généraux	37 %	18 888 056
Taxes	17 %	8 419 842
Propriété	13 %	6 783 093
Vente	2 %	1 101 099
Autres taxes	1 %	535 650
Tarifs et autres revenus généraux	21 %	10 468 214
Autres revenus	(2 %)	(1 111 611)
Total des revenus	**100 %**	**50 828 696**

Municipalités

Les municipalités se financent majoritairement par les taxes et les frais de services qui représentent 31 % de leur revenu. Il est intéressant de remarquer que l'impôt foncier constitue seulement 14 % du revenu des municipalités à la différence de la situation prévalant dans l'État de New York, où l'impôt foncier constitue le revenu le plus important (voir le Tableau 9).

Tableau 9 : Répartition des revenus des municipalités de la Californie[10]

Description	Répartition	Montant (M$ US)
Transferts gouvernementaux	17 %	7 573 675
Fédéral	4 %	1 913 954
État	11 %	5 113 346
Gouvernements locaux	1 %	546 375
Revenus généraux	69 %	30 912 633
Taxes	37 %	16 869 262
Propriété	14 %	6 389 425
Vente	17 %	7 708 688
Autres taxes	6 %	2 771 149
Tarifs et autres revenus généraux	31 %	14 043 371
Autres revenus	14%	6 500 382
Total des revenus	**100 %**	**44 986 690**

[9] US CENSUS BUREAU (Page consultée le 24 février 2004). *2002 Census of Governements*, [en ligne].

[10] US CENSUS BUREAU (Page consultée le 24 février 2004). *2002 Census of Governements*, [en ligne].

➢ Special districts et School districts

Les revenus des *special districts* sont principalement les taxes (14 %) et les tarifs et frais de services (32 %). Les *school districts* principalement reçoivent des transferts du gouvernement, surtout de l'État (64 %) et de l'impôt foncier (25 %) (voir le Tableau 10).

Tableau 10 : Répartition des revenus des gouvernements locaux à vocation spécialisée de la Californie[11]

Description	Special District		School District	
	Répartition	Montant (M$ US)	Répartition	Montant (M$ US)
Transferts gouvernementaux	22 %	6 237 908	67 %	36 462 888
Fédéral	11 %	3 023 440	1 %	566 959
État	6 %	1 630 132	64 %	34 896 552
Gouvernements locaux	6 %	1 584 336	2 %	999 377
Revenus généraux	45 %	12 650 861	33 %	18 322 623
Taxes	14 %	3 787 093	25 %	13 592 493
Propriété	6 %	1 641 952	25 %	13 476 546
Vente	7 %	2 048 022	-	-
Autres taxes	0 %	97 119	0 %	115 947
Tarifs et autres revenus généraux	32 %	8 863 768	9 %	4 730 130
Autres revenus	32 %	8 927 256	-	-
Total des revenus	**100 %**	**27 816 025**	**100 %**	**54 785 511**

3.3 Dépenses des gouvernements locaux

Les *counties* sont obligés d'adopter des budgets équilibrés annuels et de suivre des procédures législatives détaillées. Les villes ne sont pas obligées de le faire, mais la majorité adopte un budget annuel équilibré. Les tableaux 11 à 14 présentent la répartition des dépenses des gouvernements locaux multisectoriels par fonctions administratives. On constate la part importante des dépenses des *counties* consacrées à la santé et aux services sociaux ainsi qu'à la sécurité publique. Quant aux municipalités, la répartition de leurs dépenses s'apparente de près à celle des municipalités du Québec. En effet, les dépenses en matière de sécurité publique et d'infrastructures occupent le premier rang dans les deux cas.

[11] *Ibid.*

Tableau 11 : Répartition des dépenses des gouvernements locaux multisectoriels de la Californie[12]

Fonction	County		Municipalité	
	Répartition	Montant (M$ Us)	Répartition	Montant (M$ US)
Transferts gouvernementaux	6 %	2 952 999	2 %	825 235
Éducation	6 %	3 362 854	1 %	705 657
Santé et services sociaux	42 %	22 243 584	4 %	1 846 258
Transport	4 %	2 070 644	14 %	6 735 572
Sécurité publique	15 %	7 925 383	19 %	9 305 505
Environnement et Habitation	4 %	2 369 532	19 %	9 424 225
Administration	11 %	5 766 805	6 %	3 057 295
Service de la dette	2 %	1 221 675	6 %	2 844 375
Utilités publiques	0 %	238 338	19 %	8 980 404
Vente d'alcool	-	-	-	-
Assurance en fiducie	5 %	2 755 801	4 %	2 040 422
Autres dépenses	5 %	2 538 511	6 %	2 690 167
Total	**100 %**	**53 446 126**	**100 %**	**48 455 115**

Tableau 12 : Répartition des dépenses des gouvernements locaux à vocation spécialisée de la Californie[13]

Fonction	Special District		School District	
	Répartition	Montant (M$ US)	Répartition	Montant (M$ US)
Transferts gouvernementaux	2 %	462 316	0 %	8 571
Éducation	0 %	66 496	99 %	56 404 384
Santé et services sociaux	10 %	2 581 143	0 %	0
Transport	2 %	395 697	0 %	0
Sécurité publique	3 %	658 160	0 %	0
Environnement et Habitation	16 %	4 198 795	0 %	0
Administration	0 %	0	0 %	0
Service de la dette	2 %	531 109	1 %	680 523
Utilités publiques	55 %	14 084 628	-	-
Vente d'alcool	-	-	-	-
Assurance en fiducie	1 %	129 763	-	-
Autres dépenses	10 %	2 454 282	0 %	-
Total	**100 %**	**25 562 389**	**100 %**	**57 093 478**

[12] US CENSUS BUREAU (Page consultée le 24 février 2004). *2002 Census of Governements*, [en ligne], http://www.census.gov/prod/2003pubs/gc021x1.pdf

[13] US CENSUS BUREAU (Page consultée le 24 février 2004). *2002 Census of Governements*, [en ligne], http://www.census.gov/prod/2003pubs/gc021x1.pdf

Tableau 13 : Répartition des dépenses des counties de la Californie par ordre d'importance[14]

Fonctions	Répartition	Montant (M$ US)
Santé et services sociaux	42 %	22 243 584
Sécurité publique	15 %	7 925 383
Administration	11 %	5 766 805
Éducation	6 %	3 362 854
Transferts gouvernementaux	6 %	2 952 999
Assurance en fiducie	5 %	2 755 801
Autres dépenses	5 %	2 538 511
Environnement et Habitation	4 %	2 369 532
Transport	4 %	2 070 644
Service de la dette	2 %	1 221 675
Utilités publiques	0 %	238 338
Vente d'alcool	-	-
Total	**100 %**	**53 446 126**

Tableau 14 : Répartition des dépenses des municipalités de la Californie par ordre d'importance (1996-1997)[15]

Fonction	Répartition	Montant (M$ US)
Environnement et Habitation	19 %	9 424 225
Sécurité publique	19 %	9 305 505
Utilités publiques	19 %	8 980 404
Transport	14 %	6 735 572
Administration	6 %	3 057 295
Service de la dette	6 %	2 844 375
Autres dépenses	6 %	2 690 167
Assurance en fiducie	4 %	2 040 422
Santé et services sociaux	4 %	1 846 258
Transferts gouvernementaux	2 %	825 235
Éducation	1 %	705 657
Vente d'alcool	-	-
Total	**100 %**	**48 455 115**

[14] *Ibid.*
[15] US CENSUS BUREAU (Page consultée le 24 février 2004). *2002 Census of Governements*, [en ligne]. http://www.census.gov/prod/2003pubs/gc021x1.pdf

BIBLIOGRAPHIE

CALIFORNIA (Page consultée en mai 2004). *Site du California Gouvernment*, [en ligne], http://www.ca.gov/state/portal/myca_homepage.jsp

CITY OF LOS ANGELES (Page consultée en mai 2004). *Site de la City of Los Angeles*, [en ligne], http://www.lacity.org

CITY OF SAN DIEGO (Page consultée en mai 2004). *Site de la City of San Diego*, [en ligne], http://www.sandiego.gov

COUNTY OF SAN DIEGO (Page consultée en mai 2004). *Site du County of San Diego*, [en ligne], http://www.sdcounty.ca.gov

LOS ANGELES COUNTY (Page consultée en mai 2004). *Site du Los Angeles County*, [en ligne], http://lacounty.info

RAMSAY, MEREDITH (2001). « California », dans Dale Krane, Platon N. Rigos et Melvin B. Hill Jr (dir.), *Home Rule in America – A Fifty-State Handbook*, Washington, CQ Press.

STATE AND LOCAL GOVERNMENT ON THE NET (Page consultée en mai 2004). *California State and Local Government*, [en ligne], http://www.statelocalgov.net/state-ca.htm

US CENSUS BUREAU (Page consultée en mai 2004). « 1997 Census of Governments », *Government Organization*, vol. 1, [en ligne], http://www.census.gov/prod/gc97/gc971-1.pdf

US CENSUS BUREAU (Page consultée en mai 2004). « 2002 Census of Governments », *Government Organization*, vol. 1, n° 1, [en ligne], http://www.census.gov/prod/2003pubs/gc021x1.pdf

US CENSUS BUREAU (Page consultée en mai 2004). *Federal, State and Local Governments*, [en ligne], http://www.census.gov/govs/www/index.html

US CENSUS BUREAU (Page consultée en mai 2004). *State & County Quick Facts*, [en ligne], http://quickfacts.census.gov/qfd/states/06000.html

FLORIDE

FLORIDE

1 Description générale des institutions existantes dans les divers paliers politico-administratifs

Selon une estimation de 2002, la Floride couvre une superficie de 53 927 milles carrés et sa population compte 16 713 149 habitants. Elle est devenue un État en 1845 et elle est gouvernée par sa sixième constitution. La Floride est caractérisée par l'existence de petites municipalités et la très faible fragmentation territoriale de son administration. Elle se classe quatrième aux États-Unis sur le plan de sa population, qui a augmenté de façon significative depuis le début du vingtième siècle. Cette croissance ainsi qu'une urbanisation rapide furent encouragées par le faible taux de taxation (absence d'impôt sur le revenu et exemptions sur l'impôt foncier). Sa population augmente également, de novembre à avril, en raison de l'existence du tourisme saisonnier (*snow birds*). Ces facteurs ont joué un rôle sur l'organisation des services locaux. En juin 2002, la Floride se classait vingt-cinquième parmi les États américains en ce qui concerne le nombre de gouvernements locaux, soit 1 191. De ce nombre, la Floride compte 66 *County Governments*, 404 *Municipal Governments*, 95 *School District Governments* et 626 *Special Districts*.

En Floride, l'autonomie interne des municipalités et *counties* est restreinte par la loi de l'État, la pratique de *special legislations* et le pouvoir de taxation limité. Légalement, le terme « autonomie interne » (*home rule*) est défini comme la capacité du gouvernement local d'agir et d'appliquer des politiques dans tous les domaines dans lesquels l'État n'a pas d'intérêts constitutionnels. Cependant, en Floride, la *home rule* est limitée du fait de l'existence de *special legislations*. Ces dernières s'appliquent à une juridiction spécifique ou à une région spécifique et imposent le libre arbitre de la majorité de la législature sur cette région. Ce qui signifie, qu'en dépit de l'existence d'une autonomie interne octroyant le droit aux municipalités et aux *counties* d'élaborer leur propre charte, les municipalités doivent toujours demander au pouvoir législatif de ratifier ces dernières. Autrement dit, en Floride, l'autonomie interne signifie que même si les *counties* et les municipalités ont des zones de responsabilités, la législature peut intervenir et modifier la zone d'autonomie interne. Si la règle de l'autonomie interne est inscrite dans la constitution, elle n'est pas décrite. Parmi les *counties* de la Floride, seulement neuf ont adopté des règles d'autonomie interne.

Les *counties* consultés pour notre étude sont Miami-Dade et Broward. Les municipalités consultées sont Miami Beach, Miami et Fort Lauderdale.

➢ County Governments

Toute la superficie de l'État est couverte par des *counties* à l'exception de Duval County qui, depuis le 1er octobre, a fusionné avec la ville de Jacksonville afin de former la nouvelle ville de Jacksonville, qui compte comme une municipalité pour des recensements. Dans l'État de la Floride, chaque *county* est gouverné par un conseil des commissaires de *county* (Board of County Commissioners). Selon la loi, le *county* peut adopter une charte d'autonomie interne, ce qui peut lui procurer un champ important de pouvoirs.

Le *county* de Miami-Dade présente une certaine singularité, puisque selon les statuts de l'État de la Floride, il est classé comme une municipalité car il intervient dans plusieurs services caractérisant ces dernières. Cependant, il est désigné et considéré comme un *county* aux fins de recensement. Tous les *villages*, les *cities et* les *towns* dans le *county* de *Miami-Dade* sont considérés comme des gouvernements municipaux.

La Figure 2 présente la carte géographique des *counties* de la Floride. Le Tableau 15 énumère la liste des *counties* et leur nombre respectif de gouvernements locaux.

Municipal Governments

En Floride, les gouvernements municipaux comprennent les *cities*, les *towns* et les *villages*. Ils sont créés par une loi spéciale de la législature ou par la loi générale. Ces gouvernements ont obtenu les pouvoirs d'autonomie interne dès 1973 par la loi générale.

Selon la loi générale, les municipalités doivent avoir une population minimale pour être incorporées :

- dans les *counties* avec une population de 75 000 ou moins, il faut un minimum de 1 500 personnes;
- dans les *counties* avec une population de 75 000 ou plus, il faut un minimum de 5 000 personnes.

Il n'existe pas de *townships* en Floride.

School District Governments

Il existe deux types de *school districts* en Floride. Ils sont considérés comme un gouvernement séparé :

- *County School Systems* (67) – chaque *county* est couvert par un district séparé pour la gestion des écoles publiques. Les *County School Systems* offrent l'éducation au niveau élémentaire et secondaire. Ils sont gérés par des *School Boards*. Ces *boards* ont le pouvoir d'imposer des taxes scolaires et peuvent émettre des obligations pour se financer;
- *Community College Districts* (28) – sont administrés par des conseils d'administrateurs, nommés par le gouverneur avec l'accord du Sénat. Ces districts peuvent se financer par l'imposition des frais aux étudiants ou par des emprunts. L'État leur distribue des fonds conformément à la loi.

Autres activités éducatives :

Deux ou plusieurs *school districts* peuvent former un accord pour la mise en place et la gestion d'un centre d'enseignement technique. Ces centres d'apprentissage technique sont incorporés aux *school districts* et non comme des gouvernements séparés.

Special districts

En Floride, on trouve 626 *special districts*, reconnus par la Loi de la Floride. Ces districts constituent des gouvernements à part entière[16]. Les détails sont disponibles sur le site du gouvernement de la Floride. On peut trouver des informations dans le *Florida Special District Handbook*[17]. Les types de districts sont identifiés à l'Annexe 4.

[16] Ces données sont disponibles sur le site de l'US Census Bureau :
http://ftp2.census.gov/govs/cog/g00_126.pdf

[17] FLORIDA DEPARTMENT OF COMMUNITY AFFAIRS (Page consultée le 27 février 2005). *Special District Information Program*, [en ligne], http://www.floridaspecialdistricts.org/index.cfm

Figure 2 : Les counties de la Floride

Tableau 15 : Les counties de l'État de la Floride et le nombre de gouvernement locaux[18]

No	County	Population (recensement en 2000)	Superficie (mille2)	Gouvernement local multisectoriel	Gouvernements locaux à vocation spécialisée	
				Municipalités	Special districts	School districts
1.	Alachua	217 955	874	9	6	2
2.	Baker	22 259	585	2	4	1
3.	Bay	148 217	764	8	8	2
4.	Bradford	26 088	293	4	1	1
5.	Brevard	476 230	1 018	15	18	2
6.	Broward	1 623 018	1 205	30	45	2
7.	Calhoun	13 017	567	2	1	1
8.	Charlotte	141 627	694	1	10	1
9.	Citrus	118 085	584	2	4	1
10.	Clay	140 814	601	4	7	1
11.	Collier	251 377	2 025	3	22	1
12.	Columbia	56 513	797	2	3	2
13.	De Soto	32 209	637	1	4	1
14.	Dixie	13 827	704	2	1	1
15.	Duval (Jacksonville)	778 879	774	5	2	2
16.	Escambia	294 410	662	2	4	2
17.	Flagler	49 832	485	5	4	1
18.	Franklin	11 057	544	2	7	1
19.	Gadsden	45 087	516	6	2	1
20.	Gilchrist	14 437	349	3	2	1
21.	Glades	10 576	774	1	3	1
22.	Gulf	13 332	555	2	1	1
23.	Hamilton	13 327	515	3	3	1
24.	Hardee	26 938	637	3	2	1
25.	Hendry	36 210	1 153	2	19	1
26.	Hernando	130 802	478	2	6	1
27.	Highlands	87 366	1 028	3	4	2
28.	Hillsborough	998 948	1 051	3	30	2
29.	Holmes	18 564	482	5	4	1
30.	Indian River	112 947	503	5	11	1
31.	Jackson	46 755	916	11	5	2
32.	Jefferson	12 902	598	1	1	1
33.	Lafayette	7 022	543	1	1	1

[18] Il y a 66 *counties* dans l'État de la Floride, étant donné que *Duval County* est désigné en tant que *City of Jacksonville*.

No	County	Population (recensement en 2000)	Superficie (mille2)	Gouvernement local multisectoriel	Gouvernements locaux à vocation spécialisée	
				Municipalités	Special districts	School districts
34.	Lake	210 528	953	14	11	2
35.	Lee	440 888	804	5	47	2
36.	Leon	239 452	667	1	10	2
37.	Levy	34 450	1 118	7	3	1
38.	Liberty	7 021	836	1	-	1
39.	Madison	18 733	692	3	3	2
40.	Manatee	264 002	741	6	30	2
41.	Marion	258 916	1 579	5	11	2
42.	Martin	126 731	556	4	5	1
43.	Miami-Dade	2 253 362	1 946	30	7	2
44.	Monroe	79 589	997	5	7	2
45.	Nassau	57 663	652	3	4	1
46.	Okaloosa	170 498	936	9	18	2
47.	Okeechobee	35 910	774	1	6	1
48.	Orange	896 344	907	13	22	2
49.	Osceola	172 493	1 322	2	12	1
50.	Palm Beach	1 131 184	1 974	37	45	2
51.	Pasco	344 765	745	6	19	2
52.	Pinellas	921 482	280	24	20	2
53.	Polk	483 924	1 874	17	15	2
54.	Putnam	70 423	722	5	4	2
55.	Santa Rosa	117 743	1 017	3	6	1
56.	Sarasota	325 957	572	3	11	1
57.	Seminole	365 196	308	7	4	2
58.	St. Johns	123 135	609	3	11	1
59.	St. Lucie	192 695	572	3	15	2
60.	Sumter	53 345	546	5	4	1
61.	Suwannee	34 844	688	2	4	1
62.	Taylor	19 256	1 042	1	1	1
63.	Union	13 442	240	3	2	1
64.	Volusia	443 343	1 103	16	12	2
65.	Wakulla	22 863	607	2	2	1
66.	Walton	40 601	1 058	3	8	1
67.	Washington	20 973	580	5	2	1
	TOTAL	**15 982 378**	**53 927**	**404**	**626**	**95**

2 Portrait détaillé des compétences assumées par chacun des paliers

(Voir le tableau à l'Annexe 1 qui détaille la prise en charge des compétences pour chaque palier.)

➢ Fonctions de l'État

Le *Local Government Comprehensive Planning Act* de 1975 exige de tous les *counties* et villes de développer des plans qui seront révisés par les *Regionnal Planning Agencies* et le *Department of Community Affairs*. Ces plans doivent se conformer avec le plan étatique, ils doivent être approuvés par le *Department of Community Affairs*, est être compatibles avec ceux des gouvernements locaux voisins.

Traditionnellement, l'État a toujours autorisé les gouvernements locaux à poursuivre des objectifs du *développement économique*. Les *counties* sont autorisés à développer et à améliorer l'infrastructure, à émettre des obligations pour les projets industriels, à louer à bail les immeubles, à offrir des subventions aux commerces privés pour l'expansion des activités commerciales. Quant à elles, les municipalités et les agences de développement ont exclusivement le pouvoir de promouvoir la croissance économique. Cela étant, le pouvoir des *counties* demeure donc plus important.

Pour sa part, l'État vise à diriger les activités de développement des gouvernements locaux et à encourager la coopération publique – privée par le biais du *Florida Enterprise Zone Act*. État offre plusieurs incitatifs aux employeurs à l'intérieur des zones désignées. Ces incitatifs comprennent des crédits d'impôt et des exemptions de taxes de vente ou taxes corporatives.

➢ Fonctions des gouvernements locaux

- Municipalités

Les villes fournissent les services de police, de lutte contre l'incendie, d'éclairage et d'entretien. L'approvisionnement en eau, les systèmes d'égouts et le stationnement génèrent des revenus importants. Quelques villes sont propriétaires de leurs installations d'électricité. Les villes ou les *Housing Authorities* gèrent la disposition de logements sociaux. Plusieurs villes se sont lancées dans le développement d'arénas, de centres de congrès et de stades.

- *Counties*

Les *counties* ont un rôle important dans la distribution des services locaux. Ils sont actifs dans le développement des services de voirie, des services sociaux, du système sanitaire et de quelques services d'hôpitaux. Le département *Children and Family Services* de l'État de la Floride est responsable du bien-être (*welfare*) qui est géré par le biais des districts multicomtés. Les *counties* jouissent, cependant, d'une certaine discrétion dans l'administration de ces services. Certains *counties* s'occupent de l'approvisionnement en eau et des systèmes d'égouts. La lutte contre les incendies, la gestion des parcs et les activités de loisirs sont des responsabilités communes pour les *counties*. Ces derniers exercent des activités de planification des besoins en matière de transport et de respect de l'environnement. Par conséquent, il est loisible de déduire que les *counties* disposent de plus de pouvoirs que les villes.

La formation pour l'emploi est une compétence partagée entre l'État, les *counties* et plusieurs autres types d'unités spécialement crées à cette fin.

Les autoroutes et les routes principales dans les villes sont de la responsabilité du *county*, mais elles sont financées par l'État. Le département de voirie de l'État collabore avec les *Metropolitan Planning Organisations* sur tous les sujets relatifs aux transports, aux autoroutes et aux transits. Les villes y sont représentées.

Le *county* de Miami-Dade a des responsabilités plus larges que les autres *counties* en Floride. Beaucoup de compétences exercées par le *county* de Miami-Dade incombent normalement aux *special districts* ou à d'autres autorités. À titre d'exemple, l'aéroport, le port, le transport en commun et les hôpitaux relèvent de la responsabilité directe du *county* de Miami-Dade et non des autorités indépendantes comme c'est le cas dans les autres *counties*.

- *Special districts*

Les *special districts* en Floride sont nombreux. Ils peuvent gérer les systèmes de voirie, de lutte contre les moustiques, de protection contre l'incendie, d'approvisionnement en eau, de même que les hôpitaux. Il existe de grands districts qui s'occupent de fonctions telles que, le développement communautaire, les ports et les aéroports. Pour se financer, les *special districts* ont le pouvoir d'imposer des taxes ou des frais de charge.

Il existe différentes formes de coopération entre les paliers locaux de gouvernement. Par exemple, les *special districts*, villes et *counties* peuvent collaborer en matière du développement communautaire, de planification, de services d'urgence (incendie, police, ambulance). Il s'agit souvent d'ententes intermunicipales où un palier de gouvernement fournit des services à un autre et obtient paiement pour les services rendus.

3 Description du cadre de financement des instances locales

3.1 Revenus des gouvernements locaux

Les gouvernements locaux en Floride s'appuient sur les transferts, les taxes et les autres revenus et charges (voir le Tableau 16).

Les transferts constituent 29,13 % des revenus des gouvernements locaux. De ces transferts, ceux qui viennent de l'État et représentent la majorité.

Parmi les taxes (30,84 %), c'est surtout l'impôt foncier qui est la source principale de financement, soit 24,03 % des revenus totaux. Vient ensuite la taxe de vente avec 5,64 % des revenus totaux.

Les autres revenus et charges (28,17 %) proviennent des frais payés pour la plus grande partie par les utilisateurs de services, comme les revenus ou charges des hôpitaux, de l'éducation, des services sanitaires, de la gestion des matières résiduelles, des aéroports, des parcs et loisirs, des infrastructures portuaires, des logements et du développement communautaire, des stationnements et des ressources naturelles. De plus, les gouvernements locaux se financent en partie par les revenus de placements en fiducie et par les revenus de services d'utilité publique (9,11 %) provenant par exemple de la distribution de l'électricité, de l'eau, du gaz et du service de transit.

À l'instar de la Californie, on remarque que les gouvernements locaux de la Floride ne perçoivent pas l'impôt sur le revenu des particuliers ou des corporations, impôts qui sont

perçus par les instances locales dans l'État de New York. Parmi ces trois États, c'est dans l'État de la Floride que l'impôt foncier représente la plus grande source de revenus, soit 24,03 %. Cette part importante de l'impôt foncier s'explique, entre autres, par le caractère limité des transferts de l'État et par l'absence d'impôt sur le revenu dans cet État.

Tableau 16 : Répartition des revenus des gouvernements locaux de la Floride[19]

Description	Répartition
Revenu total	100,00 %
Transferts	29,13 %
Transferts fédéraux	3,27 %
Transferts de l'État	25,86 %
Taxes	30,84 %
Propriété	24,03 %
Vente	5,64 %
Impôt sur revenu	0,00 %
Impôt des corporations	0,00 %
Immatriculation des véhicules	0,05 %
Autres	1,12 %
Autres revenus et charges	28,17 %
Revenus de services d'utilité publique	9,11 %
Revenus de placements en fiducie	2,75 %

(Voir l'Annexe 2 pour la comparaison de la répartition des revenus des gouvernements locaux des États de la Californie, de la Floride, du Massachusetts et de New York.)

3.2 Détail des sources de revenus pour chaque palier local

Counties

Les *counties* tirent leurs revenus surtout de l'impôt foncier, des taxes de ventes locales, des transferts de l'État, des permis professionnels et des taxes touristiques. L'État décrit les restrictions concernant l'impôt foncier pour chaque ville et *counties* dans la Constitution. Cependant, le *county* peut fixer son propre taux d'imposition.

Toute forme de taxe de vente doit être approuvée par la législature, qui peut demander un référendum local. Les *counties* ont le droit de taxer les installations touristiques comme les hôtels, les restaurants, et de partager cette taxe avec leurs municipalités. Les *counties* peuvent imposer une taxe aux gestionnaires de développement de centres de congrès. Ils ont le droit d'imposer une taxe d'infrastructures et des taxes de gaz. D'autres sources de revenus proviennent des frais chargés pour les services.

Special districts

Selon le district, les *special districts* se financent par divers moyens. Les grands districts ou autorités sont créés à la demande des citoyens ou par la loi de l'État et ils gèrent des fonctions spécifiques établies par l'État. En général, les *special districts* puisent leurs

[19] US CENSUS BUREAU (Page consultée le 26 février 2005). *State and Local Government Finances by Level of Government and by State : 1999-2000*, [en ligne], http://ftp2.census.gov/govs/estimate/00allpub.pdf

revenus de l'impôt foncier, de frais qu'ils imposent, de transferts de l'État ainsi que de l'émission d'obligations.

- **School districts**

Les *school districts* de *county* se financent en grande partie par les transferts de l'État, par une taxe scolaire ou par l'émission d'obligations.

Les *school districts* de collèges peuvent imposer des frais aux étudiants et émettre des obligations pour se financer. Ils reçoivent des transferts de l'État, conformément à la loi.

- **Municipalités**

Les municipalités de la Floride tirent leurs revenus de l'impôt foncier, de la taxe de vente, des transferts de l'État et des frais imposés pour les services offerts. Comme c'est le cas pour les *counties*, les municipalités ont le droit de fixer leur propre taux d'imposition.

Les taxes de vente doivent être approuvées par la législature, qui peut demander la tenue d'un référendum local. Seulement les municipalités possédant une autonomie interne ont le droit d'obtenir une taxe de vente sur les services de téléphone, d'électricité et de consommation de l'eau. Les municipalités ont le droit de taxer le service de câble.

3.3 Dépenses des gouvernements locaux

Les tableaux 17 à 20 présentent la répartition des dépenses des gouvernements locaux par fonctions administratives. On constate la part importante des dépenses à la fois des *counties* et des municipalités consacrées à la sécurité publique (22 %), à l'environnement (15 %) et au transport (14 %).

Tableau 17 : Répartition des dépenses des gouvernements locaux multisectoriels de la Floride[20]

Fonction	County		Municipalité	
	Répartition	Montant (M$ US)	Répartition	Montant (M$ US)
Transferts gouvernementaux	2 %	290 435	1 %	110 234
Éducation	2 %	294 633	1 %	80 024
Santé et services sociaux	10 %	1 938 943	1 %	154 399
Transport	14 %	2 598 820	7 %	1 001 111
Sécurité publique	22 %	4 166 765	22 %	3 000 146
Environnement et Habitation	15 %	2 884 439	22 %	3 026 028
Administration	11 %	2 013 370	7 %	958 280
Service de la dette	8 %	1 545 935	4 %	588 498
Utilités publiques	9 %	1 624 444	25 %	3 533 347
Vente d'alcool	-	-	-	-
Assurance en fiducie	-	-	4 %	575 096
Autres dépenses	9 %	1 655 079	6 %	864 389
Total	**100 %**	**19 012 863**	**100 %**	**13 891 552**

[20] US CENSUS BUREAU (Page consultée le 24 février 2004). *2002 Census of Governements*, [en ligne], http://www.census.gov/prod/2003pubs/gc021x1.pdf

Tableau 18 : Répartition des dépenses des gouvernements locaux à vocation spécialisée de la Floride[21]

Fonction	*Special District*		*School District*	
	Répartition	Montant (M$ US)	Répartition	Montant (M$ US)
Transferts gouvernementaux	1 %	118 408	-	-
Éducation	0 %	11 701	98 %	20 688 636
Santé et services sociaux	40 %	3 185 567	0 %	0
Transport	5 %	428 647	0 %	0
Sécurité publique	2 %	149 671	0 %	0
Environnement et Habitation	15 %	1 195 158	0 %	0
Administration	0 %	0	0 %	0
Service de la dette	7 %	554 063	2 %	435 830
Utilités publiques	24 %	1 945 545	-	-
Vente d'alcool	-	-	-	-
Assurance en fiducie	-	-	-	-
Autres dépenses	5 %	428 583	0 %	-
Total	**100 %**	**8 017 343**	**100 %**	**21 124 466**

Tableau 19 : Répartition des dépenses des counties de la Floride par ordre d'importance[22]

Fonction	Répartition	Montant (M$ US)
Sécurité publique	22 %	4 166 765
Environnement et Habitation	15 %	2 884 439
Transport	14 %	2 598 820
Administration	11 %	2 013 370
Santé et services sociaux	10 %	1 938 943
Autres dépenses	9 %	1 655 079
Utilités publiques	9 %	1 624 444
Service de la dette	8 %	1 545 935
Éducation	2 %	294 633
Transferts gouvernementaux	2 %	290 435
Vente d'alcool	-	-
Assurance en fiducie	-	-
Total	**100 %**	**19 012 863**

[21] US CENSUS BUREAU (Page consultée le 24 février 2004). *2002 Census of Governements*, [en ligne], http://www.census.gov/prod/2003pubs/gc021x1.pdf

[22] *Ibid.*

Tableau 20 : Répartition des dépenses des municipalités de la Floride par ordre d'importance[23]

Fonction	Répartition	Montant (M$ US)
Environnement et Habitation	25 %	3 533 347
Transport	22 %	3 026 028
Administration	22 %	3 000 146
Santé et services sociaux	7 %	1 001 111
Autres dépenses	7 %	958 280
Utilités publiques	6 %	864 389
Service de la dette	4 %	588 498
Éducation	4 %	575 096
Transferts gouvernementaux	1 %	154 399
Vente d'alcool	1 %	110 234
Assurance en fiducie	1 %	80 024
Sécurité publique	-	-
Total	**100 %**	**13 891 552**

[23] US CENSUS BUREAU (Page consultée le 24 février 2004). *2002 Census of Governements*, [en ligne], http://www.census.gov/prod/2003pubs/gc021x1.pdf

BIBLIOGRAPHIE

BROWARD COUNTY (Page consultée en mai et juin 2004). *Site du Broward County*, [en ligne], http://www.broward.org

CITY OF FORT LAUDERDALE (Page consultée le 27 février 2005). *Site de la City of Fort Lauderdale*, [en ligne], http://info.ci.ftlaud.fl.us

CITY OF MIAMI (Page consultée le 27 février 2005). *Site de la City of Miami*, [en ligne], http://www.ci.miami.fl.us

CITY OF MIAMI BEACH (Page consultée le 27 février 2005). *Site de la City of Miami Beach*, [en ligne], http://ci.miami-beach.fl.us

FLORIDA (Page consultée en mai et juin 2004). *Site du Florida Government*, [en ligne], http://www.myflorida.com

MIAMI-DADE COUNTY (Page consultée en mai et juin 2004). *Site du Miami-Dade County*, [en ligne],http://miamidade.gov/wps/portal

RAMSAY, MEREDITH (2001). « Floride », dans Dale Krane, Platon N. Rigos et Melvin B. Hill Jr (dir.) *Home Rule in America – A Fifty-State Handbook*, Washington, CQ Press.

STATE AND LOCAL GOVERNEMENT ON THE NET (Page consultée en mai et juin 2004). *Florida State and Local Government*, [en ligne], http://www.statelocalgov.net/state-fl.htm

US CENSUS BUREAU (Page consultée en mai et juin 2004). « 2002 Census of Governments », *Government Organization*, vol. 1, n° 1, [en ligne], http://www.census.gov/prod/2003pubs/gc021x1.pdf

US CENSUS BUREAU (Page consultée en mai et juin 2004). *Federal, State and Local Government*, [en ligne], http://www.census.gov/govs/www/index.html

US CENSUS BUREAU (Page consultée en mai et juin 2004). *Florida Quick Facts*, [en ligne], http://quickfacts.census.gov/qfd/states/12000.html

MASSACHUSETTS

MASSACHUSETTS

1 Description générale des institutions existantes dans les divers paliers politico-administratifs

Le Massachusetts est un État de la Nouvelle-Angleterre qui compte une population de plus de 6 millions de personnes. Plus de la moitié de la population réside dans la région métropolitaine de Boston. L'État couvre une superficie de 7 840 milles carrés.

Au Massachusetts, le principe de la gouvernance locale fait partie intégrante de la tradition politique de l'État. Le Massachusetts a été colonisé par les puritains dont l'objectif de l'immigration était de pouvoir organiser leur communauté autour de leur église.

En 1966, la Constitution de l'État fut amendée afin d'instaurer un véritable *Home Rule*. Cette expression signifie que la Constitution permet aux citoyens des municipalités de formuler, d'adopter et d'amender leur propre charte sans qu'il soit nécessaire d'obtenir l'approbation législative de l'État (Bardes, 1999). L'amendement du *Home Rule* réaffirme le principe de la gouvernance locale dans des domaines qui sont purement locaux.

En juin 2002, il existait au Massachusetts 841 gouvernements locaux. Le *U.S. Census Bureau* comptabilise de ce nombre les *counties* (5), les municipalités (351), les *school districts* (330), les *special districts* (413) et les agences et régions subordonnées.

Bien que les municipalités soient des composantes essentielles de la démocratie locale au Massachusetts, on observe dans cet État une tendance vers la centralisation.

➢ Counties

Contrairement aux autres États de la Nouvelle-Angleterre, la Constitution du Massachusetts ne fait pas mention explicitement des *counties*. Au même titre que les municipalités, les *counties* constituent des subdivisions de l'État et n'ont pas d'indépendance pour agir, exception faite de ce qui a été déterminé par la Cour générale (*General Court*) et par sa jurisprudence. Au sens strict du terme, les *counties* ne constituent pas véritablement des unités gouvernementales puisqu'ils n'ont pas de corps représentatifs. En raison du fait que leurs pouvoirs et responsabilités sont limités, l'État a aboli, entre 1997 et 2000, sept des quatorze *counties* dans l'objectif d'améliorer leur efficacité. Leurs fonctions ont été rapatriées vers le gouvernement de l'État. Selon Meredith Ramsay, ce n'est qu'une question de temps avant que les autres *counties* de l'État soient abolis et que leurs frontières soient dissoutes.

Les fonctions des *counties* sont généralement limitées à l'administration des prisons et des autres institutions correctionnelles et à l'enregistrement des actes des palais de justice régionaux. Quelques *counties* fournissent certains services limités, comme l'épandage d'insecticides. D'autres encore peuvent gérer des écoles d'agriculture et des hôpitaux.

Le Tableau 21 énumère la liste des *counties* du Masssachusetts et le nombre de gouvernements locaux.

➢ Municipalités

On compte dans l'État du Massachusetts 351 municipalités. Les termes *city* et *town* sont ambigus. En effet, leur définition n'est pas formalisée par la loi et ils sont souvent utilisés

de façon interchangeable. Une *city* réfère à une forme de gouvernement qui présente un conseil de maire ou un conseil de ville-maire (*mayor-council-town manager form*). Les communautés de plus de 12 000 habitants sont autorisées à adopter un gouvernement sous forme de *city*. Certaines communautés de plus de 12 000 habitants se définissent encore comme des *towns*. En somme, les municipalités sont légalement définies comme *cities* ou comme *towns*.

Bien que les gouvernements locaux du Massachusetts bénéficient du *Home Rule*, le degré d'autonomie dont ils disposent dépend beaucoup des conditions économiques et politiques. Ainsi, depuis les années 1990, l'économie de l'État a connu une croissance importante, ce qui a eu comme conséquence d'accroître les capacités de dépenser et de planifier des municipalités. Elles ont pu de nouveau bénéficier des avantages du *Home Rule*. En période de récession, la limite de l'autonomie des municipalités ressort plus clairement.

Chaque conseil municipal doit ramasser des fonds, approuver les budgets d'opérations et d'investissements, décréter les arrêtés municipaux et voter pour accepter ou rejeter les règlements locaux adoptés par l'État. Les municipalités doivent établir et percevoir les taxes et tenir les registres financiers. Elles doivent réglementer l'utilisation du territoire, s'assurer que la construction des immeubles est faite en conformité avec le code du bâtiment de l'État et gérer la circulation locale et les stationnements. Ce sont aussi les municipalités qui réglementent la préparation et la vente de la nourriture. Les services offerts par le gouvernement local incluent l'entretien des routes, la collecte des ordures, l'aqueduc et l'égout, les services médicaux d'urgence, les bibliothèques, les cimetières, l'entretien des arbres publics et l'offre de services récréatifs et sociaux. Il incombe aux municipalités d'assurer la paix et la sécurité publique par l'action concertée de la police, du département des incendies, des inspecteurs en bâtiment, du département de la santé et du personnel de défense civile.

Les services offerts par les municipalités font l'objet d'une réglementation étatique.

Aucune législation n'est nécessaire pour permettre aux municipalités d'exercer leurs pouvoirs en commun. Par exemple, deux villes peuvent construire conjointement une bibliothèque ou quelques villes peuvent constituer un conseil régional de gouvernement spécialisé dans les questions de transport.

➢ Special Districts

Au Massachusetts, comme dans d'autres États américains, il existe depuis fort longtemps des gouvernements locaux à vocation spécialisée (*special districts* ou *improvement districts*). Ceux-ci sont créés sous l'autorité de l'État par un ensemble de gouvernements municipaux et concernent des sujets précis comme l'aqueduc ou l'égout. Ils peuvent même charger des frais à ceux qui bénéficient de leurs équipements. Les pressions pour la régionalisation s'exercent surtout par ce type d'association entre les municipalités et non pas par celui des *counties* qui seraient appelés à disparaître.

Les fonctions des *special districts* sont assez ciblées. Par exemple, citons le *Boston Metropolitan District* qui a pour mandat de planifier et de financer l'amélioration du transport dans la région métropolitaine de Boston. Il existe aussi plusieurs districts d'incendie ou d'eau qui sont établis de façon individuelle par des décrets spéciaux adoptés par les administrations municipales impliquées. Ils peuvent fournir une protection contre les incendies ou l'approvisionnement en eau, ou les deux. Les *Housing Authorities*, présentes dans nombre de municipalités, peuvent développer des projets de développement en plus

de fournir une aide au logement. Les *Improvement Districts* fournissent l'éclairage de rue, les bibliothèques, les trottoirs et la protection de la police. Ils sont en mesure de lever des taxes. La *Massachusetts Municipal Wholesale Electric Company* est une corporation publique qui peut être associée à un district et qui fournit et gère les installations pour la distribution de l'électricité (*U.S. Census Bureau*).

- **Système scolaire public**

Il existe, au Massachusetts, 82 *school districts* qui se divisent en trois types de districts qui sont comptabilisés comme des gouvernements locaux : les *school districts* régionaux, les districts régionaux des écoles à vocation technique et ceux des écoles à vocation générale. Chacun de ces *school districts* est créé par élection.

Par ailleurs, en juin 2002, sur le territoire des 82 *school districts*, se retrouvent 44 *city school systems* et 205 *town school systems*. Ces systèmes sont qualifiés de systèmes scolaires publics dépendants car, bien que leur comité d'école soit élu, leurs besoins fiscaux sont déterminés et leur financement est fourni par leur gouvernement de *city* ou de *town*. Parmi les 306 *towns* du Massachusetts, seules 205 *towns* ont leur propre *school system*, dont 199 sont en opération.

Généralement, les écoles sont contrôlées par des comités d'école indépendants et sont administrées non pas par les municipalités, mais par des gestionnaires engagés par le comité d'école.

Tableau 21 : Les counties de l'État du Massachusetts et le nombre de gouvernements locaux[24]

N°	County	Population (recensement en 2000)	Superficie (milles²)	Gouvernements locaux multisectoriels		Gouvernements locaux à vocation spécialisée		
				Municipalités	Townships	Special districts	School districts	Systèmes scolaires publics dépendants
1.	Barnstable	222 230	396	1	14	27	4	13
2.	Berkshire	134 953	931	2	30	24	7	11
3.	Bristol	534 678	556	4	16	32	6	18
4.	Dukes	14 987	104	-	7	5	2	4
5.	Essex	723 419	501	9	25	44	8	26
6.	Franklin	71 535	702	-	26	30	8	10
7.	Hampden	456 228	618	5	18	23	3	15
8.	Hampshire	152 251	529	2	18	15	5	12
9.	Middlesex	1 465 396	823	12	42	60	12	48
10.	Nantucket (*town*)	9 520	48	-	1	3	-	1
11.	Norfolk	650 308	400	2	26	30	4	29
12.	Plymouth	472 822	661	1	26	29	6	24
13.	Suffolk (ville de Boston)	689 807	59	3	1	7	-	4
14.	Worcester	750 963	1 513	4	56	74	17	32
	TOTAL	**6 349 097**	**7 841**	**44**	**306**	**403**	**82**	**248**

2 Portrait détaillé des compétences assumées par chacun des paliers

(Voir le tableau à l'Annexe 1 qui détaille la prise en charge des compétences pour chaque palier.)

Tout le territoire du Massachusetts est occupé par le territoire de gouvernements locaux municipalisés. Il n'existe pas comme au Québec de territoire non organisé. Toutefois, les *townships* ont un champ de compétence beaucoup plus limité que les *towns* et encore plus que les *cities*. Ce sont par conséquent les *counties* et surtout les *special districts* qui offrent la couverture de services aux *townships*.

Quelques services et compétences sont organisés par l'entremise de *special districts* dont la responsabilité leur incombe. Ainsi, l'approvisionnement en eau, la protection contre les incendies, la protection et la mise en valeur des sites d'intérêt historique ou patrimonial, la mise en valeur et la protection des plages publiques et la revitalisation et la rénovation urbaines sont des compétences qui relèvent de *special districts*.

[24] Seules Barnstable, Bristol, Dukes, Norfolk et Plymouth ont des gouvernements de *county*.

3 Description du cadre de financement des instances locales

3.1 Revenus des gouvernements locaux

Les gouvernements locaux du Massachusetts s'appuient sur les transferts de l'État (37,26 %) et sur les taxes (36,83 %), ce dernier montant étant constitué en quasi-totalité de l'impôt foncier. Les autres revenus et charges représentent 10,90 % des diverses sources de financement. Ils incluent, par ordre d'importance, des revenus ou charges de services sanitaires, de logements et de développement communautaires, d'éducation, d'hôpitaux, de parcs et loisirs, de stationnements, d'aéroports, d'infrastructures portuaires, d'autoroutes, de ressources naturelles, etc. (voir le Tableau 22)

Comme dans le cas de la Californie ou de la Floride, les gouvernements locaux ne perçoivent aucun impôt sur le revenu des particuliers ou des corporations et ne perçoivent pas de frais pour l'immatriculation des véhicules. Parmi les quatre États étudiés, on remarque que l'impôt foncier constitue la plus grande source de revenus pour les gouvernements locaux au Massachusetts, soit 35,68 %.

Tableau 22 : Répartition des revenus des gouvernements locaux du Massachusetts (2000) [25]

Description	Répartition
Revenu total	100,00 %
Transferts	37,26 %
Transferts fédéraux	4,72 %
Transfert de l'État	32,54 %
Taxes	36,83 %
Propriété	35,68 %
Vente	0,45 %
Impôt sur le revenu	0,00 %
Impôt des corporations	0,00 %
Immatriculation des véhicules	0,00 %
Autres	0,70 %
Autres revenus et charges	10,90 %
Revenus de services d'utilité publique	8,92 %
Revenus de placements en fiducie	6,09 %

(Voir l'Annexe 2 pour le tableau comparatif de la répartition des revenus gouvernements locaux des États de la Californie, de la Floride, du Massachusetts et de New York.)

3.2 Détail des sources de revenus pour chaque palier local

➢ Counties

Les *counties* tirent leurs revenus des investissements de pension des employés qui représentent, pour les deux *counties* comparés, un peu plus de 50 % (voir le Tableau 23). Ensuite, les *counties* s'appuient sur les transferts de l'État. En ce qui concerne les frais et charges, les deux *counties* diffèrent considérablement, Norfolk tirant plus de revenus. On

[25] US CENSUS BUREAU (Page consultée le 26 février 2005). *State and Local Government Finances by Level of Government and by State : 1999-2000*, [en ligne], http://ftp2.census.gov/govs-estimate/00allpub.pdf

remarque que l'impôt foncier n'est pas très important pour les *counties* comme source de revenus.

Tableau 23 : Comparaison de la répartition des revenus de deux counties du Massachusetts (1999-2000) [26]

Sources de revenus	Barnstable	Norfolk
Transferts de l'État	25,5 %	19,0 %
Impôt foncier	3,7 %	3,2 %
Taxe de vente sélective	8,0 %	2,0 %
Autres taxes	3,1 %	0,0 %
Frais et charges	7,5 %	20,7 %
Autres revenus	0,7 %	0,2 %
Revenus de pension d'employés	51,5 %	54,9 %

Special districts

Les sources de financement des *special districts* sont diverses. Le financement peut provenir de frais chargés aux citoyens pour les services, d'une partie de l'impôt foncier, des taxes sur les propriétés, des transferts du gouvernement fédéral ou de l'État ou de l'émission d'obligations.

School districts

Les *special districts* tirent leurs revenus, en majorité, de transferts de l'État pour l'éducation. Le montant de l'aide est déterminé grâce à une formule complexe de péréquation basée sur un *foundation budget*. Ce budget est préparé chaque année en considérant le profil démographique et économique de l'instance locale ou des *school districts* par rapport au reste de l'État. L'écart entre les deux indices et la capacité de la communauté à payer détermine le montant à recevoir de l'État.

- *School District Governments* (82)

Ces districts incluent les *school districts* régionaux, les districts régionaux des écoles à vocation technique et ceux des écoles à vocation générale. Ils peuvent émettre des obligations pour se financer et leurs besoins fiscaux sont déterminés par les *towns* participants, qui représentent les villes et municipalités qui composent le district.

- *Dependent Public School Systems* (248)

Les besoins fiscaux de ce type de *school district* sont déterminés et leur financement est octroyé par leur gouvernement respectif. Dans le cas du système dépendant du *county*, c'est celui-ci qui assure le financement des districts et dans le cas du système dépendant des municipalités, ce sont les gouvernements des *cities* ou des *towns* qui assurent leur financement.

Municipalités

Les *cities* et les *towns* du Massachusetts se financent par l'impôt foncier, les transferts de l'État et les recettes locales (voir le Tableau 24). L'État se réserve le droit de percevoir

[26] US CENSUS BUREAU (Page consultée le 26 février 2005). *State and Local Government Finances by Level of Government and by State : 1999-2000*, [en ligne], http://ftp2.census.gov/govs/estimate/0Galiputi.pdf

l'impôt sur le revenu et la taxe de vente. Les municipalités ne peuvent en aucun cas percevoir ce type d'impôt.

L'impôt foncier représente la plus grande source de revenus des municipalités. Le pourcentage qu'il représente varie d'une municipalité à l'autre. En général, il atteint 50 %. Les transferts de l'État représentent en moyenne 25 % du revenu. Par contre, dans les *cities* les plus pauvres, l'État accorde de plus grands transferts (voir la comparaison entre Chelsea et Wellesley). Les frais et charges représentent environ de 20 % des revenus locaux. Les municipalités décident quels programmes ou services feront l'objet de charges imposées aux usagers. Parmi les frais chargés, on retrouve la taxe d'accise sur les automobiles, les frais pour les services sanitaires, les pénalités et intérêts, les frais de service, les licences et permis, les amendes, les revenus d'investissements et la taxe d'hôtels/motels.

Jusqu'en 1980, le taux d'imposition était établi par le maire ou le conseil municipal. La Proposition 2,5 % a retiré cette discrétion. Cette loi oblige désormais les municipalités à ramener les taux de l'impôt foncier à 2,5 % de l'évaluation de la communauté (*community's assessed evaluation – levy limit*). De plus, le taux d'impôt foncier ne peut dépasser 2,5 %.

Le Massachusetts réglemente strictement l'endettement des municipalités. En général, la dette ne peut dépasser 2,5 % de l'évaluation d'une *city* et 5 % de l'évaluation d'une *town*. De plus, l'État doit accepter l'objectif de l'endettement et le terme de maturité.

En ce qui concerne les dépenses, la plus grande partie est affectée à l'éducation.

Tableau 24 : Répartition des revenus des municipalités du Massachusetts par ordre d'importance[27]

Sources de revenus	Répartition
Impôt foncier	50 %
Transferts de l'État	25 %
Frais et charges	20 %
Autres	5 %

Le Tableau 25 permet de comparer la répartition des revenus entre une municipalité pauvre et une municipalité riche.

Tableau 25 : Comparaison de la répartition des revenus entre une municipalité pauvre et une municipalité riche au Massachusetts[28]

Sources de revenus	Chelsea (pauvre)	Wellesley (riche)
Impôt foncier	22 %	73 %
Transferts de l'État	60 %	9 %
Frais et charges	17 %	14 %
Autres	1 %	4 %

En conclusion, on constate que les sources de revenus des municipalités du Massachusetts varient largement par rapport à la moyenne des sources de revenus des municipalités aux États-Unis.

[27] US CENSUS BUREAU (Page consultée le 26 février 2005). *State and Local Government Finances by Level of Government and by State : 1999-2000*. [en ligne], http://ftp2.census.gov/govs/estimate/00allput.pdf
[28] *Ibid.*

3.3 Dépenses des gouvernements locaux

Les tableaux 26 à 29 présentent la répartition des dépenses des gouvernements locaux par fonctions administratives. Les *counties* et les municipalités jouent un rôle important en matière de sécurité publique puisqu'il s'agit de leurs principales dépenses.

Tableau 26 : Dépenses des gouvernements locaux multisectoriels du Massachusetts[29]

Fonction	County		Municipalité		Township	
	Réparti-tion	Montant (M$ US)	Réparti-tion	Montant (M$ US)	Réparti-tion	Montant (M$ US)
Transferts gouvernementaux	0 %	670	5 %	571 031	7 %	668 255
Éducation	4 %	12 512	41 %	4 565 377	46 %	4 411 197
Santé et services sociaux	7 %	25 547	7 %	725 887	1 %	90 502
Transport	2 %	6 966	2 %	269 424	4 %	390 173
Sécurité publique	35 %	119 242	12 %	1 341 361	9 %	858 262
Environnement et Habitation	1 %	2 731	6 %	694 824	6 %	569 262
Administration	8 %	25 814	3 %	294 252	5 %	464 828
Service de la dette	0 %	120	2 %	240 153	2 %	206 759
Utilités publiques	-	-	5 %	517 485	8 %	800 378
Vente d'alcool	-	-	-	-	-	-
Assurance en fiducie	35 %	119 846	6 %	696 734	2 %	164 781
Autres dépenses	9 %	29 669	11 %	1 187 244	11 %	1 023 423
Total	**100 %**	**343 117**	**100 %**	**11 103 772**	**100 %**	**9 647 820**

[29] US CENSUS BUREAU (Page consultée le 24 février 2004). *2002 Census of Governements*, [en ligne], http://www.census.gov/prod/2003pubs/gc021x1.pdf

Tableau 27 : Répartition des dépenses des gouvernements locaux à vocation spécialisée du Massachusetts[30]

Fonction	*Special District*		*School District*	
	Répartition	Montant (M$ US)	Répartition	Montant (M$ US)
Transferts gouvernementaux	0 %	11 052	#VALEUR!	-
Éducation	0 %	0	97 %	1 478 936
Santé et services sociaux	0 %	0	0 %	0
Transport	0 %	9	0 %	0
Sécurité publique	1 %	17 967	0 %	0
Environnement et Habitation	28 %	861 521	0 %	0
Administration	0 %	0	0 %	0
Service de la dette	2 %	53 837	3 %	48 295
Utilités publiques	61 %	1 844 268	-	-
Vente d'alcool	-	-	-	-
Assurance en fiducie	3 %	97 187	0 %	784
Autres dépenses	5 %	143 924	0 %	-
Total	**100 %**	**3 029 765**	**100 %**	**1 528 015**

Tableau 28 : Répartition des dépenses des counties du Massachusetts par ordre d'importance[31]

Fonction	Répartition	Montant (M$ US)
Assurance en fiducie	35 %	119 846
Sécurité publique	35 %	119 242
Autres dépenses	9 %	29 669
Administration	8 %	25 814
Santé et services sociaux	7 %	25 547
Éducation	4 %	12 512
Transport	2 %	6 966
Environnement et Habitation	1 %	2 731
Transferts gouvernementaux	0 %	670
Service de la dette	0 %	120
Utilités publiques	-	-
Vente d'alcool	-	-
Total	**100 %**	**343 117**

[30] *Ibid.*
[31] US CENSUS BUREAU (Page consultée le 24 février 2004). *2002 Census of Governements*, [en ligne], http://www.census.gov/prod/2003pubs/gc021x1.pdf

Tableau 29 : Dépenses des municipalités et townships du Massachusetts par ordre d'importance[32]

Fonction	Répartition	Montant (M$ US)
Sécurité publique	43 %	8 976 574
Autres dépenses	11 %	2 210 667
Administration	11 %	2 199 623
Santé et services sociaux	6 %	1 317 863
Éducation	6 %	1 264 086
Transport	6 %	1 239 286
Environnement et Habitation	4 %	861 515
Transferts gouvernementaux	4 %	816 389
Service de la dette	4 %	759 080
Utilités publiques	3 %	659 597
Vente d'alcool	2 %	446 912
Assurance en fiducie	-	-
Total	**100 %**	**20 751 592**

[32] *Ibid.*

BIBLIOGRAPHIE

BARDES, Barbara A., Mack C. SHELLEY II et Steffen W. SCHMIDT (1998). *American Government and Politics Today : The Essentials*, Édition 1998-1999, Wadswoth Publishing Company, 619 p.

BARNSTABLE COUNTY (Page consultée en juin 2004). *Site du Barnstable County*, [en ligne], http://www.barnstablecounty.org

CITY OF BOSTON (Page consultée en juin 2004). *Site de la City of Boston*, [en ligne], http://www.cityofboston.gov

MASSACHUSETTS (Page consultée en juin 2004). *Site du Massachusetts Gouvernment*, [en ligne], http://www.mass.gov/portal/index.jsp?pageID=mg2homepage&L=1&L0=Home&sid=massgov2

NORFOLK COUNTY (Page consultée en juin 2004). *Site du Norfolk County*, [en ligne], http://www.norfolkcounty.org

RAMSAY, MEREDITH (2001). « Massachusetts », dans Dale Krane, Platon N. Rigos et Melvin B. Hill Jr. (éd.) *Home Rule in America – A Fifty-State Handbook*, Washington, CQ Press, p. 203-211.

SECRETARY OF THE COMMONWEALTH of MASSACHUSETTS (Page consultée le 11 juin 2004). *Site du Secretary of the Commonwealth of Massachusetts*, [en ligne], http://www.sec.state.ma.us

STATE AND LOCAL GOVERNMENT ON THE NET (Page consultée en juin 2004). *Massachusetts State and Local Government*, [en ligne], http://www.statelocalgov.net/state-ma.htm

TOWN OF NORFOLK (Page consultée en juin 2004). *Site de la Norfolk municipality*, [en ligne], http://www.virtualnorfolk.org

US CENSUS BUREAU (Page consultée en juin 2004). *Federal, State and, Local Governments*, [en ligne], http://www.census.gov/govs/www/index.html

US CENSUS BUREAU (Page consultée en mai et juin 2004). « 2002 Census of Governments », Government Organization, vol. 1, n° 1, [en ligne], http://www.census.gov/prod/2003pubs/gc021x1.pdf

US CENSUS BUREAU (Page consultée en mai et juin 2004). *2002 Census of Governments – Massachusetts*, [en ligne], http://ftp2.census.gov/govs/cog/gc0212ma.pdf

US CENSUS BUREAU (Page consultée en mai et juin 2004). *Massachusetts Quick Facts*, [en ligne], http://quickfacts.census.gov/qfd/states/25000.html

NEW YORK

NEW YORK

1 Description générale des institutions existantes dans les divers paliers politico-administratifs

Admis comme État de la fédération le 26 juillet 1788, avec sa capitale Albany, l'État de New York couvre une superficie de 54 475 milles carrés et compte environ 19 millions d'habitants. Le gouverneur George E. Pataki, au pouvoir depuis 1994, a procédé à plusieurs réformes comme la mise en place, en juillet 2002, d'un groupe de travail pour réformer le gouvernement local (*Task Force on Local Government Reform*) afin de le rendre plus efficace à chaque niveau.

On remarque une légère augmentation du nombre total de gouvernements locaux depuis 1997, soit de 3 413 à 3 420 en 2002. La plupart des données recueillies datent de 2002 (données statistiques sur l'organisation du gouvernement) ou de 2004 (sites Internet). Cependant, les données sur le financement des instances locales datent de 2000, 1997 ou 1995.

L'État de New York est subdivisé en 58 *counties*. La ville de New York est tellement grande qu'elle est divisée en cinq quartiers (Bronx, Kings, New York, Queens et Richmond). Chaque quartier étant un *county* séparé, on peut alors dire qu'il y a 62 *counties* dans l'État de New York. Ces *counties* entretiennent avec la ville des liens très serrés; leur fonctionnement administratif est en quelque sorte intégré à celui de la ville pour les fins gouvernementales.

On trouve dans l'État de New York 683 *school districts* et 1 135 *special districts*. La majorité des *special districts* existe pour la protection contre les incendies (911), les bibliothèques (146) et la santé (55).

Chaque *county* contient plusieurs municipalités, leur nombre dépendant de la grandeur du *county* et de sa population. Les deux *counties* choisis pour notre étude sont Erie et Suffolk. Les municipalités consultées sont la ville de Buffalo, le *village* d'Akron et le *village* de Riverhead. Les données financières sur les dépenses globales effectuées par chaque niveau dans l'État de New York datent de 2000.

En ce qui concerne la centralisation, en 1995, l'État de New York se caractérise par une grande délégation et dévolution des pouvoirs envers les administrations locales. Sur le plan de la prestation de services, on remarque que le gouvernement de l'État ne s'occupe pas des bibliothèques, de l'éducation élémentaire et secondaire, de la protection contre les incendies, de l'approvisionnement en eau, des égouts et des déchets solides (voir l'Annexe 1). En dépit d'un pouvoir partagé, l'implication des gouvernements locaux est nettement plus élevée dans le cas de la police, de l'entretien des routes, des aéroports, du bien-être social, des parcs et des loisirs, du développement communautaire, du logement et des transits. Par contre, l'État détient plus de responsabilités dans les domaines judiciaires, les prisons, les aqueducs, les ressources naturelles, la distribution de l'électricité et l'éducation supérieure. En ce qui concerne les hôpitaux, on retrouve un partage à peu près égalitaire entre l'État et les gouvernements locaux (voir l'Annexe 1).

La Figure 3 montre la carte géographique de l'État de New York. Le Tableau 30, quant à lui, présente les *counties* de l'État de New York. Ce dernier nous indique une assez grande diversité dans le nombre de *cities*, *townships* ou *districts* de chaque *county*.

Figure 3 : Les counties de l'État de New York

Tableau 30 : Les counties de l'État de New York et le nombre de gouvernement locaux

N°	County	Population (recensement en 2000)	Superficie (milles^2)	Gouvernements locaux multisectoriels		Gouvernements locaux à vocation spécialisée	
				Municipalités	Townships	Special districts	School districts
1.	Albany	294 565	524	9	10	26	13
2.	Allegany	49 927	1 030	10	29	13	12
3.	Broome	200 536	707	8	16	11	13
4.	Cattaraugus	83 955	1 310	15	32	26	12
5.	Cayuga	81 963	693	10	23	13	7
6.	Chautauqua	139 750	1 062	17	27	19	18
7.	Chemung	91 070	408	6	11	10	3
8.	Chenango	51 401	894	8	21	25	8
9.	Clinton	79 894	1 039	5	14	16	8
10.	Columbia	63 094	636	5	18	18	6
11.	Cortland	48 599	500	4	15	10	5
12.	Delaware	48 055	1 446	10	19	29	12
13.	Dutchess	280 150	802	10	20	30	13
14.	Erie	950 265	1 044	18	25	35	27

Figure 3 : Les counties de l'État de New York

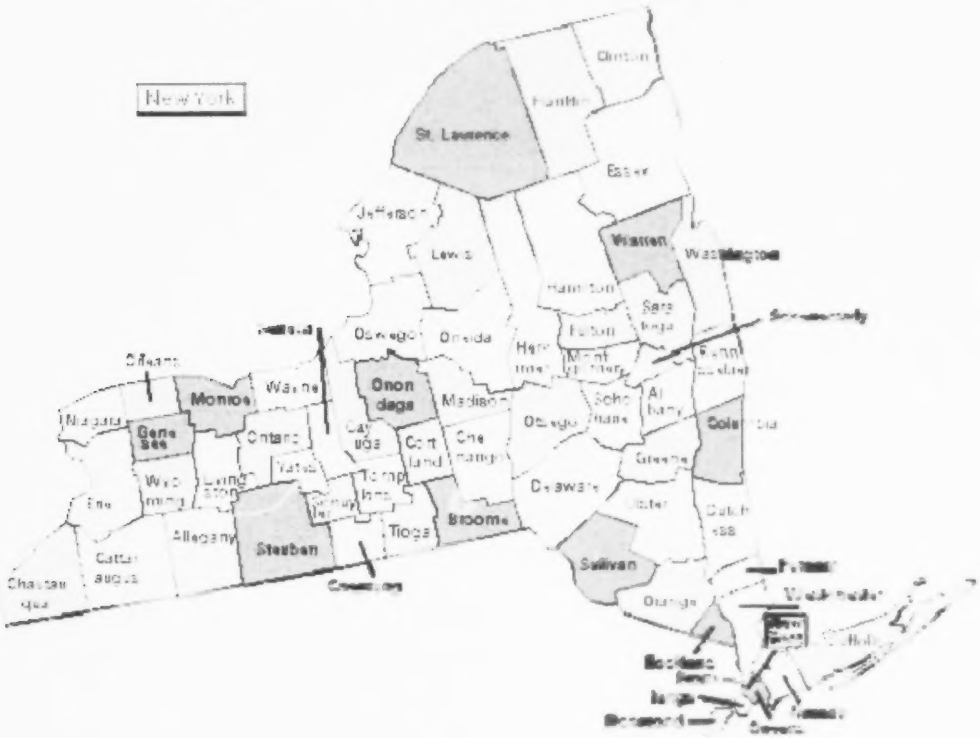

Tableau 30 : Les counties de l'État de New York et le nombre de gouvernement locaux

N°	County	Population (recense-ment en 2000)	Superficie (milles^2)	Gouvernements locaux multisectoriels		Gouvernements locaux à vocation spécialisée	
				Municipalités	Townships	Special districts	School districts
1.	Albany	294 565	524	9	10	26	13
2.	Allegany	49 927	1 030	10	29	13	12
3.	Broome	200 536	707	8	16	11	13
4.	Cattaraugus	83 955	1 310	15	32	26	12
5.	Cayuga	81 963	693	10	23	13	7
6.	Chautauqua	139 750	1 062	17	27	19	18
7.	Chemung	91 070	408	6	11	10	3
8.	Chenango	51 401	894	8	21	25	8
9.	Clinton	79 894	1 039	5	14	16	8
10.	Columbia	63 094	636	5	18	18	6
11.	Cortland	48 599	500	4	15	10	5
12.	Delaware	48 055	1 446	10	19	29	12
13.	Dutchess	280 150	802	10	20	30	13
14.	Erie	950 265	1 044	18	25	35	27

N°	County	Population (recense-ment en 2000)	Superficie (milles^2)	Gouvernements locaux multisectoriels		Gouvernements locaux à vocation spécialisée	
				Municipalités	Townships	Special districts	School districts
15.	Essex	38 851	1 797	2	18	20	11
16.	Franklin	51 134	1 63[illegible]	6	19	4	7
17.	Fulton	55 073	496	5	10	5	7
18.	Genesee	60 370	494	7	13	6	8
19.	Greene	48 195	648	5	14	17	6
20.	Hamilton	5 379	1 720	1	9	6	7
21.	Herkimer	64 427	1 411	11	19	11	11
22.	Jefferson	111 738	1 272	21	22	27	11
23.	Lewis	26 944	1 275	9	17	3	5
24.	Livingston	64 328	632	9	17	8	8
25.	Madison	69 441	656	11	15	12	10
26.	Monroe	735 343	659	11	19	27	17
27.	Montgomery	49 708	405	11	10	8	5
28.	Nassau	1 334 544	287	66	3	76	56
29.	New York[33] City	8 008 278	309	1	-	2	-
30.	Niagara	219 846	523	8	12	4	10
31.	Oneida	235 469	1 213	22	26	39	15
32.	Onondaga	458 336	780	16	19	25	17
33.	Ontario	100 224	644	9	16	9	9
34.	Orange	341 367	816	20	20	43	17
35.	Orleans	44 171	391	4	10	4	5
36.	Oswego	122 377	953	12	22	5	9
37.	Otsego	61 676	1 003	10	24	22	12
38.	Putnam	95 745	231	3	6	5	6
39.	Renssealer	152 538	654	8	14	33	12
40.	Rockland	286 753	174	19	5	25	8
41.	Saratoga	200 635	812	11	19	30	12
42.	Schenectady	146 555	206	3	5	19	6
43.	Schoharie	31 582	622	6	16	9	6
44.	Schuyler	19 224	329	4	8	4	2

[33] New York City comprend cinq quartiers : Bronx (1 332 650 habitants et 42 milles^2); Kings (2 465 326 habitants et 71 milles^2); New York (1 537 195 habitants et 23 milles^2); Queens (2 229 379 habitants et 109 milles^2); Richmond (443 728 habitants et 58 milles^2).

N°	County	Population (recense-ment en 2000)	Superficie (milles²)	Gouvernements locaux multisectoriels		Gouvernements locaux à vocation spécialisée	
				Municipalités	Townships	Special districts	School districts
45.	Seneca	33 342	325	5	10	3	4
46.	St. Lawrence	111 931	2686	14	32	22	17
47.	Steuben	98 726	1 393	15	32	18	14
48.	Suffolk	1 419 369	911	31	10	125	70
49.	Sullivan	73 966	970	6	15	36	8
50.	Tioga	51 784	519	6	9	9	6
51.	Tompkins	96 501	476	7	9	7	6
52.	Ulster	177 749	1 127	4	20	53	9
53.	Warren	63 303	870	2	11	9	9
54.	Washington	61 042	836	9	17	4	11
55.	Wayne	93 765	604	9	15	18	11
56.	Westchester	923 459	433	29	17	34	39
57.	Wyoming	43 424	593	9	16	4	5
58.	Yates	24 621	338	4	9	4	2

2 Portrait détaillé des compétences assumées par chacun des paliers

(Voir le tableau à l'Annexe 1 qui détaille la prise en charge des compétences pour chaque palier.)

➢ Remarques relatives aux compétences déléguées ou dévolues et aux compétences obligatoires ou facultatives

Le gouvernement de l'État de New York ne spécifie pas la responsabilité exacte de chaque gouvernement local. Cependant, tous les gouvernements locaux assument des responsabilités en matière de police, de contrôle de la circulation, de zonage, d'entretien des routes, de parcs et de loisirs.

Les *counties* agissent comme des agents de l'État. Si l'État considère qu'une responsabilité est obligatoire, il l'impose généralement aux *counties*. Les *counties* sont responsables des services de base, tels que le bien-être social (depuis 1930), la santé (depuis 1950), les bibliothèques (depuis 1960) et le transport.

Les *special districts* peuvent être créés seulement par les *counties* ou les municipalités. Si plus d'un *county* est couvert par le *district*, le *district* doit être créé par la législature de l'État. Ces autorités publiques sont créées par l'État (par exemple la *Metropolitan Transportation Authority*). Il existe plusieurs milliers d'autres agences, autorités et corporations qui agissent comme des agences de l'État, des *counties* ou des municipalités (des agences de développement urbain, des agences de développement industriel, des autorités de logement, des ponts, des aqueducs, etc.). Le *US Census Bureau* ne les compte pas parmi

les *special districts*, mais comme des agences subordonnées à l'entité qui les a créées. Si le *Us Census Bureau* les comptait comme des *special districts*, il y en aurait environ 8 500 et non 1 135, d'où la difficulté d'établir exactement à quel palier ces agences et autorités se situent. Dans le cadre de la présente étude, seule la définition du *US Census Bureau* sera retenue.

Les gouvernements locaux ont la discrétion d'assumer des fonctions. Une fois qu'ils décident d'assumer un pouvoir, l'État intervient par son pouvoir de réglementation.

3 Description du cadre de financement des instances locales

3.1 Revenus des gouvernements locaux

Les revenus des gouvernements locaux proviennent en grande partie des transferts de l'État, mais aussi de l'impôt foncier des propriétaires d'immeubles et de terrains qui sont sur leur territoire (voir le Tableau 31).

Tableau 31 : Répartition des revenus des gouvernements locaux de l'État de New York[34]

Description	Répartition
Revenu total	100,0 %
Transferts	29,9 %
Transferts fédéraux	2,6 %
Transferts de l'État	27,3 %
Taxes	39,1 %
Propriété	21,9 %
Vente	7,9 %
Impôt sur revenu	4,8 %
Impôt des corporations	2,8 %
Immatriculation des véhicules	0,1 %
Autres	1,6 %
Autres revenus et charges	15,0 %
Revenus de services d'utilité publique	5,2 %
Revenus de placements en fiducie	10,8 %

3.2 Détail des sources de revenus pour chaque palier local

➢ Special districts

Les *special districts* tirent leurs revenus de sources diverses et particulières à chacun. Cependant, la plupart d'entre eux se financent par des taxes particulières, l'impôt foncier *ad valorem*, l'émission d'obligations ou l'imposition de frais d'utilisation.

➢ School districts

Il existe six types de *school districts* indépendants dans l'État de New York. Tous imposent des taxes et émettent des obligations. Leur revenu principal est l'impôt foncier.

[34] US CENSUS BUREAU (Page consultée le 26 février 2005). *State and Local Government Finances by Level of Government and by State : 1999-2000*, [en ligne], http://ftp2.census.gov/govs/estimate/00allpub.pdf

➢ Counties

Les *counties* se financent par le biais de l'impôt foncier et d'autres taxes imposées, ainsi que des transferts de l'État et du gouvernement fédéral.

➢ Municipalités

L'impôt foncier constitue la principale source de revenus pour les services fournis par une municipalité ou un *school district*.

Le Tableau 32 donne une comparaison de la répartition des revenus de différents gouvernements locaux de l'État de New York.

Tableau 32 : Comparaison de la répartition des revenus de différents gouvernements locaux de l'État de New York (1995)

Sources de revenus	Ville de New York	Counties	Cities	Towns	Townships	School Districts
Impôt foncier	18,8 %	25,5 %	28,3 %	56,1 %	47,8 %	52,2 %
Autres taxes	24,0 %	21,9 %	21,4 %	9,3 %	7,5 %	1,2 %
Aide de l'État	18,4 %	15,5 %	12,6 %	7,6 %	4,5 %	38,2 %
Aide fédérale	10,6 %	12,4 %	6,0 %	3,0 %	4,3 %	3,5 %
Autres	28,3 %	24,7 %	31,2 %	24,0 %	35,9 %	4,9 %

3.3 Dépenses des gouvernements locaux

Les tableaux 33 à 36 présentent la répartition des dépenses des gouvernements locaux par fonction administrative. Les principales dépenses des *counties* sont la Santé et services sociaux (30 %) et les Transferts gouvernementaux (17 %). Celles des municipalités sont les Transferts gouvernementaux (21 %) et la Sécurité publique (15 %).

Tableau 33 : Répartition des dépenses des gouvernements locaux multisectoriels de l'État de New York[35]

Fonction	County		Municipalité		Township	
	Répartition	Montant (M$ US)	Répartition	Montant (M$ US)	Réparti-tion	Montant (M$ US)
Transferts gouvernementaux	17 %	3 155 457	5 %	3 988 987	0 %	4 702
Éducation	8 %	1 504 453	22 %	16 370 626	1 %	68 928
Santé et services sociaux	30 %	5 731 603	16 %	11 565 840	3 %	127 544
Transport	5 %	880 630	3 %	2 015 404	20 %	1 006 371
Sécurité publique	12 %	2 272 448	11 %	7 939 456	10 %	509 275
Environnement et Habitation	6 %	1 049 928	10 %	7 303 592	25 %	1 245 997
Administration	5 %	1 027 156	3 %	1 935 527	9 %	470 008
Service de la dette	4 %	738 873	4 %	2 694 291	5 %	239 516
Utilités publiques	3 %	572277	9 %	6654120	7 %	368612
Vente d'alcool	-	-	-	-	-	-
Assurance en fiducie	0 %	0	9 %	6313678	0 %	7
Autres dépenses	11 %	2 052 382	10 %	7 220 303	19 %	951 316
Total	**100 %**	**18 985 207**	**100 %**	**74 001 824**	**100 %**	**4 992 276**

Tableau 34 : Répartition des dépenses des gouvernements locaux à vocation spécialisée de l'État de New York

Fonction	*Special District*		*School District*	
	Répartition	Montant (M$ US)	Répartition	Montant (M$ US)
Transferts gouvernementaux	4 %	148 269	98 %	22 599 605
Éducation	7 %	283 187	-	-
Santé et services sociaux	0 %	2 003	-	-
Transport	56 %	2 188 168	-	-
Sécurité publique	11 %	426 213	-	-
Environnement et Habitation	1 %	38 915	-	-
Administration	0 %	0	-	-
Service de la dette	12 %	484 153	2 %	524 856
Utilités publiques	6 %	217350	-	-
Vente d'alcool	0 %	0	-	-
Assurance en fiducie	0 %	0	-	-
Autres dépenses	3 %	114 476	-	-
Total	**100 %**	**3 902 734**	**100 %**	**23 124 461**

[35] US CENSUS BUREAU (Page consultée le 24 février 2004). *2002 Census of Governements*, [en ligne], http://www.census.gov/prod/2003pubs/gc021x1.pdf

Tableau 35 : Répartition des dépenses des counties de l'État de New York par ordre d'importance[36]

Fonction	Répartition	Montant (M$ US)
Santé et services sociaux	30 %	5 731 603
Transferts gouvernementaux	17 %	3 155 457
Sécurité publique	12 %	2 272 448
Autres dépenses	11 %	2 052 382
Éducation	8 %	1 504 453
Environnement et Habitation	6 %	1 049 928
Administration	5 %	1 027 156
Transport	5 %	880 630
Service de la dette	4 %	738 873
Utilités publiques	3 %	572 277
Vente d'alcool	0 %	0
Assurance en fiducie	0 %	0
Total	**100 %**	**18 985 207**

Tableau 36 : Répartition des dépenses des municipalités et townships de l'État de New York par ordre d'importance[37]

Fonction	Répartition	Montant (M$ US)
Transferts gouvernementaux	21 %	16 439 554
Sécurité publique	15 %	11 693 384
Environnement et Habitation	11 %	8 549 589
Éducation	11 %	8 448 731
Assurance en fiducie	10 %	8 171 619
Service de la dette	9 %	7022732
Utilités publiques	8 %	6313685
Santé et services sociaux	5 %	3 993 689
Autres dépenses	4 %	3 021 775
Transport	4 %	2 933 807
Administration	3 %	2 405 535
Vente d'alcool	0 %	0
Total	**100 %**	**78 994 100**

[36] US CENSUS BUREAU (Page consultée le 24 février 2004). *2002 Census of Governements*, [en ligne], http://www.census.gov/prod/2003pubs/gc021x1.pdf

[37] US CENSUS BUREAU (Page consultée le 24 février 2004). *2002 Census of Governements*, [en ligne], http://www.census.gov/prod/2003pubs/gc021x1.pdf

BIBLIOGRAPHIE

ALBANY COUNTY (Page consultée en mai 2004). *Site du Albany County*, [en ligne], http://www.albanycounty.com

CITY OF BUFFALO (Page consultée en mai 2004). *Site de la City of Buffalo*, [en ligne], http://www.ci.buffalo.ny.us/document_3.html

ERIE COUNTY (Page consultée en mai 2004). *Site du Erie County Works*, [en ligne], http://www.erie.gov

NEW YORK STATE (Page consultée en mai 2004). *Site du New York State Gouvernment*, [en ligne], http://www.state.ny.us

RAMSAY, MEREDITH (2001). « New York », dans Dale Krane, Platon N. Rigos et Melvin B. Hill Jr. (éd.), *Home Rule in America – A Fifty-State Handbook*, Washington, CQ Press.

STATE AND LOCAL GOVERNEMENT ON THE NET (Page consultée en mai 2004). *California State and Local Government*, [en ligne], http://www.statelocalgov.net/state-ny.html

SUFFOLK COUNTY (Page consultée en mai 2004). *Site du Suffolk County*, [en ligne], http://www.co.suffolk.ny.us

TOWN OF RIVERHEAD (Page consultée en mai 2004). *Site de la Riverhead Town*, [en ligne], http://www.riverheadli.com

US CENSUS BUREAU (Page consultée en mai 2004). *1997 Census of Governments*, vol. 1, [en ligne], http://www.census.gov/prod/gc97/gc971-1.pdf

US CENSUS BUREAU (Page consultée en mai 2004). *2002 Census of Governments*, vol. 1, n° 1, [en ligne], http://www.census.gov/prod/2003pubs/gc021x1.pdf

US CENSUS BUREAU (Page consultée en mai 2004). *Federal, State, and Local Governements*, [en ligne], http://www.census.gov/govs/www/index.html

US CENSUS BUREAU (Page consultée en mai 2004). *New York Quick Facts*, [en ligne], http://quickfacts.census.gov/qfd/states/36000.html

EUROPE

Bavière

BAVIÈRE

1 Description générale des institutions existantes dans les divers paliers politico-administratifs

1.1 Tour d'horizon

La situation de la Bavière n'est pas facile à décrire. Outre la barrière linguistique, la structure politique et administrative allemande est difficile à comprendre pour le néophyte. Cela s'explique par la structure fédérale de l'État allemand. Par ailleurs, l'histoire de l'Allemagne explique la diversité des structures que l'on retrouve tant dans l'organisation des *Länder*[38] que dans les arrondissements ou les municipalités. En somme, bien que l'objectif soit ici de présenter la situation particulière de la Bavière, celle-ci doit être considérée dans la perspective de la complexité de l'organisation locale en Allemagne.

L'union de l'Europe a engendré de réels changements pour les *Länder* allemands. Plus précisément, par le biais de leur projet Europe des régions, les *Länder* ont cherché à récupérer des compétences qu'ils avaient perdues au profit du gouvernement fédéral. Mais l'Europe constitue aussi un défi pour eux puisque leurs intérêts législatifs peuvent être directement menacés par l'expansion même du domaine législatif de l'Union européenne. Cette défense des intérêts quasi étatiques des *Länder* dissimule le fait que l'enjeu de la décentralisation peut se poser à l'intérieur même de leur structure (Welz, 2002)

La démocratie locale et régionale en Allemagne repose sur le principe de l'autonomie locale. Celui-ci est inscrit dans la Loi fondamentale du pays (Art. 28, paragr. 1 et 2) et dans les constitutions des *Länder*. Pour les municipalités, l'autorité étatique est le *Länder* et non pas le *Bund*, avec lequel elles n'ont aucun contact. L'autonomie des municipalités (*Gemeinden*) et des arrondissements (*Landkreise*) a une longue tradition en Allemagne. Le droit à la libre administration des collectivités locales est consacré dans la Constitution allemande et dans les constitutions des *Länder*.

À côté des municipalités, il existe des arrondissements (*Landkreise*) qui englobent plusieurs municipalités. Les arrondissements ont une personnalité morale propre et des organes directement élus par la population. Le statut des collectivités locales est réglé par les codes communaux des *Länder*.

À côté de ces deux types de collectivités locales, il existe des structures administratives déconcentrées de l'État. À l'intérieur de chaque arrondissement (*Landkreis*) se trouve une administration étatique déconcentrée, le *Landratsamt*, qui est l'administration qui représente le pouvoir du *Land* au palier local. Il appartient au *Land* d'exercer le contrôle sur les actes des collectivités locales. Par contre, l'État fédéral n'intervient pas en ce qui concerne les collectivités locales, il n'a d'ailleurs jamais de liens directs avec elles. Par conséquent, dans ce texte, l'utilisation du terme « État » réfère au *Land*.

Actuellement, la tendance en Allemagne est d'assigner davantage de fonctions au palier local et d'intégrer les organes existants du gouvernement des États à ceux des districts et des municipalités.

[38] Pour la traduction des termes allemands utilisés dans ce texte, voir le lexique présenté à l'Annexe 5.

1.2 Palier local

Statut

Les municipalités (*Gemeinden*) sont les unités de base des collectivités locales décentralisées. En Bavière, il existe actuellement 2 056 municipalités au total, dont 25 constituent des districts urbains et 2 031 appartiennent à des districts. De ces dernières, 975 sont des municipalités unitaires (*Einheitsgemeinden*) et 1 056 sont membres de 337 associations administratives (*Verwaltungsgemeinschaften*). La Bavière compte 71 districts ruraux (*Landkreise*) et 7 comtés (*Bezirke*).

Les municipalités peuvent coopérer entre elles. Cette coopération peut prendre différentes formes : groupes de travail locaux, accords régis par le droit public, unions administratives, associations de planification ou associations scolaires, etc.

Leur statut et leur structure interne varient considérablement d'un *Land* à un autre. Le statut des municipalités est, comme mentionné précédemment, en grande partie régi par le principe de l'autonomie locale, c'est-à-dire par le droit de la municipalité à l'autogestion (ou autoadministration).

Compétences

Les compétences qui incombent à chacun des paliers administratifs en Allemagne ne font pas l'objet d'une énumération systématique. Elles peuvent être déduites par l'étude de plusieurs lois et des postes de dépenses.

En vertu du principe de l'autonomie locale, la municipalité est responsable de toutes les affaires locales. Cette responsabilité communale s'accompagne de prérogatives dont les plus importantes sont les suivantes : le pouvoir territorial, le pouvoir financier, le pouvoir général de planifier son développement, le pouvoir de planifier l'aménagement de l'espace, le pouvoir d'édicter certaines règles de droit, le pouvoir de recruter et de gérer du personnel et le pouvoir en matière culturelle. Les municipalités sont habilitées à édicter des règlements en tant qu'unités décentralisées dans le domaine de leur libre administration.

Les compétences de la municipalité sont fondées sur le principe de la responsabilité qui concerne toutes les tâches de caractère public exécutées sur son territoire (universalité). En vertu du principe de la libre administration des affaires communales, les municipalités sont, dans une large mesure, libres de décider comment elles s'acquitteront de leurs responsabilités. Elles peuvent délivrer les services elles-mêmes ou charger des tiers de le faire.

Différentes sortes de compétences incombent aux municipalités. La plupart leur reviennent en vertu du même principe d'autonomie locale. Les compétences peuvent être obligatoires ou facultatives. Elles sont facultatives lorsqu'elles découlent du principe de compétence générale et qu'elles sont assumées à titre volontaire par les municipalités. Elles sont obligatoires lorsqu'elles sont déterminées par la loi. Elles bénéficient cependant d'une marge d'appréciation dans l'accomplissement de leurs tâches. En somme, il existe trois sortes de compétences : les compétences propres découlant du principe de compétence générale, les compétences propres mises à la charge des municipalités par la loi et les compétences étatiques assurées par les municipalités par délégation du *Land*.

C'est le ministère de l'Intérieur de la Bavière qui supervise les élections communales. En 2002, la quasi-totalité des 40 000 élus communaux de la Bavière a dû se présenter devant les électeurs pour un mandat de six ans. Au même moment, les citoyens des pays membres de l'Union européenne ont pu participer à l'élection du parlement européen pour une deuxième fois.

1.3 Palier régional

➢ Länder

Il y a 16 *Länder* en Allemagne. Pour des fins de comparaison avec les autres pays de l'Union européenne, les *Länder* sont désignés comme constituant le palier régional du pays. Les *Länder* sont des États fédérés qui partagent la souveraineté étatique avec l'État fédéral. La Constitution allemande prévoit que les *Länder* ont la qualité d'État dans les domaines que la Loi fondamentale (Constitution) n'attribue pas expressément au *Bund*, c'est-à-dire à la fédération. Les *Länder* ont leurs propres compétences en matière de législation, d'administration et de jurisprudence. Puisque les municipalités n'ont pas de contacts directs avec le *Bund*, le rôle étatique revient en fait au *Land*.

Le *Land* de la Bavière compte 12 millions d'habitants.

- Compétences

Les compétences de la Bavière sont détaillées dans la partie suivante. Elles s'assimilent à celles d'un État souverain, exception faite des domaines réservés à la fédération : la politique étrangère, la défense, la monnaie et les services publics.

La Figure 4 de la page suivante expose la structure de l'administration dans le *Land* de la Bavière.

Figure 4 : Administration centrale et administration communale autonome

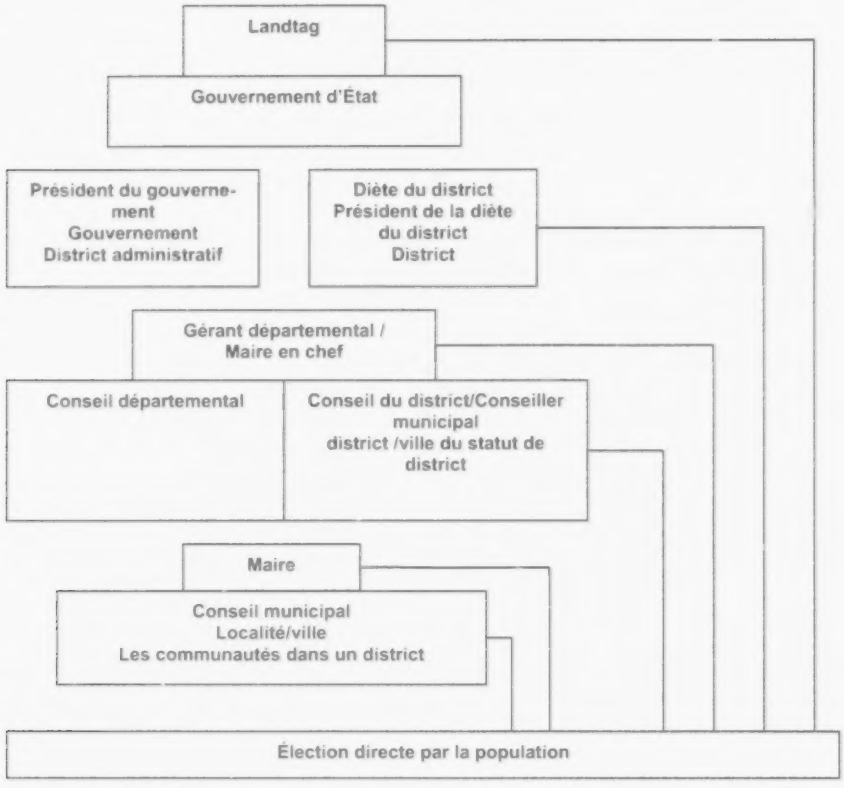

Arrondissements

- Statut

Les arrondissements constituent le niveau supracommunal dans le tissu administratif des collectivités en Allemagne. L'arrondissement (*Landkreis* ou *Kreis*) regroupe plusieurs municipalités de tailles variables, à l'exception des grandes métropoles qui ont un statut à part. L'arrondissement est une collectivité locale dotée d'une personnalité morale. Le statut particulier des arrondissements est arrêté dans les codes d'arrondissement des *Länder*. Outre leur statut de collectivité avec leurs compétences propres, les arrondissements constituent aussi des circonscriptions étatiques. À cet effet, il existe parallèlement à l'administration propre à la municipalité, une administration du *Land* qui gère les compétences de ce dernier au niveau communal pour une population variant en général entre 100 000 et 300 000 habitants.

Les grandes métropoles ne font pas partie des arrondissements mais en exercent les compétences. En Bavière, pour qu'une ville puisse se voir accorder le statut de ville assimilée à un arrondissement, elle doit compter au moins 50 000 habitants.

La nature de l'arrondissement est tout à fait similaire à celle de la municipalité. Il en possède tous les éléments constitutifs. La différence de nature ne se pose que vis-à-vis du *Land*.

- Compétences

Les arrondissements ou districts (*Landkreise*) exercent des fonctions de caractère complémentaire couvrant plusieurs municipalités (fonctions intermunicipales). Les districts s'acquittent de toutes les tâches de caractère public qui dépassent les moyens financiers des municipalités qui les composent, à moins que la loi n'en dispose autrement.

Les arrondissements en tant que collectivités territoriales remplissent des compétences qui dépassent les moyens financiers et les capacités de gestion des municipalités, surtout des municipalités rurales, qui se trouvent sur leur territoire. Ils constituent donc une sorte de coopération intercommunale obligatoire. En effet, les municipalités qui se trouvent sur leur territoire doivent nécessairement faire place à l'arrondissement dans les domaines de sa compétence.

Les prérogatives les plus importantes des arrondissements sont : le pouvoir d'organisation, le pouvoir de recruter et de gérer du personnel, le pouvoir financier et budgétaire, et le pouvoir d'édicter des règles de droit. Leurs compétences figurent dans les codes d'arrondissements des *Länder*.

➢ **Associations de municipalités : les comtés**

Les comtés (*Bezirke*) constituent en Bavière un troisième échelon. Il se situe juste sous l'échelon suprême, celui du *Land*. Les comtés sont des associations municipales formées afin de renforcer l'efficacité de l'autonomie locale. Ils accomplissent aussi des tâches interrégionales.

Ces associations de municipalités exercent des fonctions pour le compte des communautés qui en sont membres, fonctions que les unités territoriales plus importantes peuvent exécuter de façon plus efficace. Dans les autres *Länder*, ces fonctions sont exécutées en partie par le *Land*.

Dans les comtés, l'organe compétent est l'assemblée de comté (*Bezirkstag*).

- Compétences

La coopération locale s'étend aux tâches qui dépassent les capacités administratives de chaque municipalité ou qui ne peuvent être exécutées d'une manière rentable et efficace qu'au sein de groupements plus vastes.

Habituellement, les compétences de ces associations de comtés sont l'approvisionnement en eau et l'évacuation des eaux usées, l'évacuation des déchets et des restes d'animaux, la construction et l'entretien des routes, l'installation et l'entretien des zones de loisirs, l'entretien des écoles d'enseignement pour adultes, la protection contre les incendies et les services de secours.

1.4 Palier national

Le palier fédéral (*Bund*) assume son autorité législative par rapport aux domaines qui lui sont attribués dans la Loi fondamentale : la politique étrangère, la défense, la monnaie et les services publics. Le fédéral assume aussi une autorité législative importante par rapport à des domaines gérés par les *Länder* et les collectivités locales (environnement, emploi, aide sociale, etc.).

2 Portrait détaillé des compétences assumées par chacun des paliers

(Voir le tableau à l'Annexe 1 qui détaille la prise en charge des compétences pour chaque palier.)

➢ Services publics généraux

Les municipalités contribuent à l'établissement des nombreuses statistiques nécessaires à l'adoption de décisions politiques au niveau de l'État ou au niveau fédéral. Les autorités municipales apportent leur concours pour :

- les élections aux parlements de l'État, fédéral et européen;
- l'inscription des enfants d'âge scolaire et des jeunes soumis à la conscription;
- certains services sociaux.

Le ministère de l'Intérieur bavarois assure l'entretien, la rénovation et les travaux divers afférents à un parc de bâtiments représentant deux fois la ville d'Augsbourg qui est une ville d'environ 250 000 habitants. Le département des bâtiments de l'État du ministère de l'Intérieur est l'un des plus gros clients pour le secteur bavarois de la construction. Les offices de la construction décident, en coopération avec des architectes indépendants, des ingénieurs et des artistes, d'environ 1,2 G€ d'investissements par an. Ces fonds, affectés à la construction ou à la conservation d'un parc immobilier de valeur, assurent en même temps des emplois dans toute la Bavière. En outre, le département des bâtiments de l'État exerce des activités de conseil dans le cadre de sa mission d'aide à des projets de construction communaux (écoles et hôpitaux, par exemple) pour un volume de plus de 2,1 G€ par an.

Le département des bâtiments de l'État distribue ses fonds sur la quasi-totalité du patrimoine immobilier de la Bavière englobant des universités et écoles supérieures aussi bien que les chantiers navals du lac Königssee ou la restauration et la conservation de nombreux châteaux, cathédrales et églises célèbres dans le monde comme la Wieskirche. La distribution des fonds du département des bâtiments de l'État s'étend désormais depuis sa fusion avec l'administration financière de la construction, à la majeure partie des bâtiments de la République fédérale d'Allemagne en Bavière, tels que les installations militaires de la *Bundeswehr* (forces armées fédérales) et de l'OTAN ou les bâtiments des administrations du travail et des finances.

Le département des bâtiments de l'État a aussi comme mission de conseiller les administrations et les organismes publics intervenant en qualité de maîtres d'ouvrage, d'entretenir des constructions aussi bien que de construire des bâtiments fournis clés en main. L'administration des bâtiments de l'État travaille à l'étude de questions techniques fondamentales comme la construction à prix modéré ou écologique, la réduction de l'émission de CO_2 par l'abaissement de la consommation d'énergie ou la rationalisation et la planification des besoins (Bavière, 2004).

➢ Police, incendie et protection civile

- Police bavaroise

Le ministère de l'Intérieur est l'autorité suprême de la police bavaroise. Ses effectifs sont composés d'environ 33 000 fonctionnaires, de 3 800 employés et de quelque

1 400 ouvriers. La principale mission de la police est de lutter contre la criminalité. La police bavaroise garantit la sécurité et l'ordre public. Après les attentats terroristes du 11 septembre 2001, la Bavière a adopté un catalogue de mesures de sécurité doté de 200 M€, le plus important de tous les *Länder* de l'Allemagne, permettant ainsi de créer 650 nouveaux emplois dans la police bavaroise.

Les citoyens participent à l'effort de sécurité. Cet engagement des citoyens s'exprime, par exemple, par des rondes de sécurité qui ont été instaurées dans 50 villes bavaroises. Dans ce cadre, environ 514 citoyens se font les auxiliaires bénévoles de leur police locale.

La police bavaroise lutte aussi contre les principales causes d'accidents de la circulation, c'est-à-dire la conduite sous l'emprise de l'alcool ou de drogues. Elle mène des opérations d'information auprès des groupes à risque et procède aussi à des contrôles (Bavière, 2004).

- Service de protection de la Constitution

Le Service de protection de la Constitution est un « système d'alarme précoce » pour les dangers menaçant l'ordre fondamental, démocratique et libéral. Il a la responsabilité de détecter les dangers et d'informer les autorités et le public. La loi lui donne pour mission d'observer les courants contraires à la Constitution comme les groupements extrémistes de droite, de gauche et étrangers ou des organisations religieuses comme l'Église de scientologie.

Le Service est également chargé par la loi de remplir les fonctions du contre-espionnage et, jusqu'à ce jour, uniquement dans le *Land* de la Bavière, d'observer les mouvements et les activités de la criminalité organisée. Les prérogatives du Service de protection de la Constitution sont fixées par la loi avec précision. (Bavière, 2004).

- Services de secours

Afin d'assurer les services de secours les plus rapides possible dans les cas d'urgence (incendies, catastrophes), le ministère de l'Intérieur de la Bavière a alloué près de 42 M€ de subventions aux municipalités, aux organisations de secours et aux associations en 2002.

Quelque 330 000 pompiers bénévoles (dont près de 16 000 femmes) constituant plus de 7 800 corps de sapeurs-pompiers bénévoles assurent la protection contre les incendies dans les villes et les municipalités de la Bavière. En cas de nécessité, 280 corps de sapeurs-pompiers professionnels, d'usine et d'exploitation se tiennent également prêts à intervenir. En 2002, le ministère de l'Intérieur a affecté environ 17 M€ pour l'acquisition de véhicules et de matériel d'intervention. Les ramoneurs contrôlent la sécurité des installations de chauffage et d'aération. Les missions des services de ramonage sont définies par les règlements du ministère de l'Intérieur.

La gestion des catastrophes est essentiellement assurée par le recours aux forces d'intervention des sapeurs-pompiers, des organisations de secours et du service de secours technique. Grâce au concours fédéral, le dispositif est complété par 2 500 véhicules et 21 000 secouristes. Le ministère de l'Intérieur bavarois affecte environ 2 M€ par an aux secours rapides en cas de catastrophe; 9,75 M€ sont disponibles à cet effet pour la période de 2002 à 2004 dans le Fonds de sécurité pour la Bavière (*Sicherheitspaket Bayern*).

Le Service de sauvetage couvre tout le territoire. En 2002, l'État libre de la Bavière a affecté plus de 15,3 M€ à ce service incluant le sauvetage dans les mines et sur l'eau. Les intervenants sont des organismes publics et privés disposant de plus de 1 300 véhicules d'intervention dont l'utilisation est gérée par 26 centres de direction. En complément, le service de sauvetage public dispose en Bavière de huit hélicoptères de sauvetage ainsi que de quatre hélicoptères de transport équipés d'une unité de soins intensifs (services et infrastructures d'utilité publique (Bavière, 2004)).

- **Développement économique**

Avec l'Italie, l'Allemagne compte parmi les États membres de l'Union européenne qui présentent les plus grandes disparités régionales en matière de chômage en raison bien sûr de la réunification du pays. La politique de l'emploi appliquée par les *Länder* est complémentaire de celle du niveau fédéral et tente de stimuler les autorités locales. Les *Länder* et les municipalités coopèrent afin d'établir et de coordonner des réseaux régionaux rassemblant tous les acteurs impliqués dans la politique de l'emploi, ce sont les « pactes territoriaux pour l'emploi » (Comité des régions, 2002).

- **Éducation et garde d'enfants**

La législation et les programmes concernant la politique familiale sont adoptés par le gouvernement fédéral. Les *Länder* peuvent adopter des lois complémentaires (ex. : pour les écoles maternelles) à la législation fédérale. Cette possibilité est cependant réduite. Par contre, ils peuvent élaborer des programmes qui complètent ceux du fédéral en fonction de leurs moyens financiers. Les gouvernements locaux ont la responsabilité des établissements de garde d'enfants (Comité des régions, 2002).

De façon générale, les *Länder* engagent le personnel scolaire, primaire et secondaire, alors que les municipalités fournissent les infrastructures.

- **Culture, loisirs et sports**

Ce domaine est essentiellement réservé aux collectivités locales qui gèrent notamment les bibliothèques, les musées et les équipements de loisirs.

- **Environnement et protection de la nature**

Depuis les années 1970, l'Allemagne est pionnière dans la protection de l'environnement. Le gouvernement fédéral a utilisé son droit de légiférer dans de nombreux domaines, toutefois, la mise en œuvre des lois incombe aux *Länder*. Les tâches exécutives des *Länder* ont augmenté parallèlement à l'extension de la législation européenne en matière d'environnement. Les *Länder* participent à la Conférence des ministres de l'Environnement des *Länder* et ils influencent la législation fédérale par le biais de leur représentation au *Bundesrat* (chambre basse).

Le gouvernement fédéral est responsable de l'énergie nucléaire et légifère sur la plupart des questions concernant l'environnement. Les *Länder* délivrent des permis pour les sites industriels, les centrales électriques, les décharges et les déchets. Ils s'occupent du transport des déchets spéciaux, de l'évacuation des eaux d'égout dans les fleuves, les cours d'eau et les canalisations. Les *Länder* effectuent des rapports à partir des stations de mesures, surveillent et contrôlent les émissions de gaz, classent les zones protégées et assurent la répression des contrevenants. Les gouvernements locaux s'occupent de planification des projets, de l'agriculture, de la voirie, de la distribution de l'eau, des eaux

usées, du recyclage des déchets récupérés et des anciens systèmes d'égouts, de la réduction du bruit et enfin, du contrôle de l'impact environnemental de l'approvisionnement en énergie (Comité des régions, 2002).

- **Santé et services sociaux**

En Allemagne, c'est le gouvernement fédéral qui légifère et établit les programmes en matière de santé publique. Les *Länder* ont la responsabilité de la planification en ce qui concerne les hôpitaux et ils établissent des programmes de soins de santé et des campagnes d'information. Les gouvernements locaux assument les services de santé primaires (hôpitaux) en coopération avec les districts et le *Land* (Comité des régions, 2002).

- **Logement et aide sociale**

En Allemagne, le pouvoir fédéral possède la plupart des compétences législatives dans le domaine de la politique sociale. Cependant, la mise en œuvre est décentralisée et dévolue aux *Länder* et aux pouvoirs locaux. Lorsque leurs ressources financières le permettent, les autorités du Land essaient de compléter les programmes nationaux par leurs initiatives propres. Les gouvernements locaux administrent, distribuent et complètent le financement de l'aide sociale. Ils offrent aussi des services de conseil et doivent mettre en œuvre les législations et les réglementations élaborées par le fédéral et les *Länder*.

Depuis quelques années, devant la montée en flèche des dépenses dans le secteur de l'aide sociale, les districts et les municipalités ont dû consacrer la majorité de leurs revenus à l'aide sociale. Le problème du financement de l'aide sociale est une source permanente de conflits entre le niveau local, les *Länder* et le niveau fédéral (Comité des régions, 2002).

Les ménages à faible revenu bénéficient d'une aide du Länder. En 2001, la Bavière a ainsi affecté de l'aide à la construction de près de 8 800 habitations à loyer modique, maisons habitées par le propriétaire et logements en propriété ainsi que de 3 600 places dans des maisons de retraite, foyers de handicapés et logements d'étudiants. En outre, 320 M€ d'allocation logement ont été distribués cette même année aux personnes à faibles revenus.

Dans le cadre du programme *Siedlungsmodelle*, en coopération avec les municipalités le ministère de l'Intérieur bavarois a affecté 100 M€ provenant de recettes de privatisations d'équipement à la réalisation de lotissements pilotes, innovants, offrant des modèles pour le futur et des logements à près de 10 000 personnes.

Les modèles de logement donnent des exemples de constructions, et d'habitations à prix modique, séduisantes et écologiques. Depuis 1985, près de 100 M€ ont été affectés au financement d'une centaine de projets créant environ 2 500 logements. La construction expérimentale d'habitations met l'accent sur le caractère écologique de la construction (Bavière, 2004).

- **Transport**

La situation géographique de l'Allemagne en fait un pays de transit, tant dans l'axe nord-sud qu'est-ouest. Cela pose donc de sérieux problèmes de trafic routier. C'est le gouvernement fédéral qui émet la législation-cadre dans le domaine du transport. Il a aussi l'exclusivité législative en ce qui concerne le transport aérien, les routes et les autoroutes fédérales, les chemins de fer fédéraux et les voies navigables. Les *Länder* sont responsa-

bles des routes régionales, des chemins de fer régionaux, du transport public au niveau régional et assument la coresponsabilité administrative pour les routes fédérales qui leur sont déléguées. Les collectivités locales sont responsables des routes locales et des transports publics au niveau local (Comité des régions, 2002).

Les missions du ministère de l'Intérieur englobent la planification générale de la construction de routes (aménagement du réseau, plan des besoins et des travaux d'aménagement), la planification des routes et la préparation des procédures de vérification de la conformité avec les plans d'aménagement du territoire et des procédures d'approbation des sites ainsi que la gestion et l'entretien du réseau. Le ministère de l'Intérieur remplit, en outre, une mission de conseil auprès des arrondissements et des municipalités. En application de la Loi sur le financement du trafic communal (*Gemeindeverkehrsfinanzierungsgesetz* ou GVFG), la Bavière affecte chaque année 160 M€ en aide à la construction de routes départementales et communales (Bavière, 2004).

- **Planification et aménagement du territoire**

En matière d'urbanisme, l'administration de la construction du ministère de l'Intérieur remplit une mission de conseil auprès des villes et des municipalités lors de la planification des projets, de la création de nouveaux espaces résidentiels et de nouvelles zones d'activité industrielles, par exemple. Le ministère de l'Intérieur encourage des projets pilotes, des concours et des expertises par des aides à la planification.

La section ingénierie du ministère de l'Intérieur s'occupe des réglementations techniques concernant la stabilité statique, la protection contre les incendies, l'isolation thermique et acoustique des constructions, de l'introduction de produits et de types de construction innovants ainsi que de l'harmonisation des réglementations techniques aux niveaux fédéral et communautaire, l'objectif étant de s'en tenir au minimum de réglementation indispensable.

Le département des affaires centrales de l'Administration centrale de la construction et de l'urbanisme est compétent pour les questions touchant à l'organisation, au budget et au personnel de l'Administration bavaroise de la construction. Les effectifs de l'Administration bavaroise de la construction sont d'environ 12 000 personnes au total, dont près de 80 % d'ouvriers et d'employés de soutien. Elle réalise un volume de construction de près de 7 G€ par an.

L'aménagement de l'environnement et la protection des sites naturels occupent une grande place dans tous les projets de construction. En dépit de toutes les politiques de réduction des coûts et des affectations budgétaires, la protection de la nature et des sites conserve une priorité absolue (Bavière, 2004).

3 Description du cadre de financement des instances locales[39]

3.1 Revenus des gouvernements locaux

Afin de pouvoir agir librement, les municipalités ont besoin de ressources propres. Leurs recettes sont définies dans le cadre global de la répartition des finances publiques entre

[39] Conseil de l'Europe (1999). *Structure et fonctionnement de la démocratie locale et régionale Allemagne, Situation en 1998*, Série « Structure et fonctionnement de la démocratie locale et régionale », Éditions du Conseil de l'Europe, p. 33 - 39.

les différents niveaux des pouvoirs publics : la fédération (Bund), les *Länder* et les collectivités locales. Cette méthode est appelée à changer d'ici 2005.

Suivant le système défini par la Loi fondamentale, les différentes collectivités territoriales reçoivent directement certaines recettes par le biais d'un régime de péréquation financière primaire. Cette péréquation se subdivise en deux. Une partie est appelée « système de partage » et une seconde est dénommée « système commun ».

Dans le cadre du système de partage, chaque collectivité locale dispose directement de recettes en provenance d'impôts fixés par la Constitution. Les municipalités perçoivent les impôts dans les secteurs suivants : impôts réels (impôt foncier et taxe professionnelle) et impôts de consommation (impôts sur les spectacles, les boissons, les résidences secondaires, taxes sur les chiens, des sapeurs-pompiers).

Dans le cadre du système de recettes municipalités, les trois impôts les plus importants (sur le revenu, sur les sociétés et sur les chiffres d'affaires) entrent dans un pool commun et sont redistribués par la suite selon des quotes-parts préétablies. À cela s'ajoute une péréquation secondaire et compensatoire qui a pour but de pallier les effets discriminatoires de la première étape. Une péréquation horizontale est effectuée entre les Länder, les plus riches venant en aide aux plus pauvres. Une péréquation verticale s'opère entre la Fédération et les *Länder*, d'une part, et entre les *Länder* et les municipalités d'autre part. Cette aide des *Länder* aux municipalités peut être obligatoire ou facultative. En somme, la variété des recettes que les municipalités peuvent percevoir est très grande. (Welz, 2002)

3.2 Détails des sources de revenu de chaque palier local

À l'instar des municipalités, les arrondissements sont dotés de ressources financières propres. Les recettes des arrondissements sont décrites par la Loi fondamentale, les constitutions des *Länder*, leurs lois concernant le statut des arrondissements, les lois fiscales et les lois de péréquation financière. La Loi fondamentale ne prévoit pas directement une source d'impôt réservée aux arrondissements, mais elle habilite les *Länder* à doter les arrondissements de ressources propres en vertu du système de partage d'impôt.

Règle générale, certains petits impôts de consommation sont réservés aux arrondissements (chasse et pêche, licence des débits de boissons). Les *Länder* peuvent aussi céder aux arrondissements la taxe sur les mutations de propriétés immobilières. Les arrondissements ont le droit de percevoir de redevances pour les services rendus, comme l'enlèvement des ordures ménagères.

Une autre source de recettes est constituée par les dotations des Länder dans le cadre de la péréquation. Ce montant avoisine 32 % des recettes totales des arrondissements.

Si les ressources en provenance d'impôts, de taxes, de subventions et d'emprunts ne suffisent pas pour doter les arrondissements de recettes adéquates, ceux-ci peuvent recourir à une contribution qui frappe les municipalités appartenant à l'arrondissement. Cette contribution locale est devenue la principale ressource financière des arrondissements au cours des dernières années. Elle repose sur l'idée que l'arrondissement assume des compétences qui sont dans l'intérêt de tous les habitants et de toutes les municipalités de son territoire. La contribution est décidée par l'assemblée de l'arrondissement sans que les municipalités aient la possibilité de s'y opposer. Elle doit cependant être versée dans l'intérêt du public et doit être proportionnée. (Welz, 2002)

3.3 Dépenses des gouvernements locaux

Les collectivités locales disposent des revenus suivants :

- les impôts sont la principale source de revenus; en 1996, ils représentaient 30,55 % de leurs revenus;
- les subventions de l'État représentaient, en 1996, 34,63 % des revenus des collectivités locales;
- les redevances et contributions représentaient 15,11 % des revenus locaux en 1996;
- les autres sources de revenus représentaient, en 1996, 19,71 %.

➢ **Impôts**

En application de l'article 106, paragraphe 6, de la Loi fondamentale, les municipalités sont en droit de lever :

- des impôts sur la propriété (impôts fonciers et taxes sur les activités industrielles et commerciales);
- des taxes locales sur la consommation et des taxes locales sur la valeur ajoutée.

Sur cette base, les municipalités prélèvent les impôts fonciers suivants :

- taxes sur les activités industrielles et commerciales (en fonction du revenu et du capital);
- impôt foncier A (activités agricoles et forestières);
- impôt foncier B (biens immobiliers).

Ces impôts et taxes sont fixés et levés par les municipalités sur la base d'un avis d'imposition dressé par les services fiscaux. Les municipalités ont le droit de fixer le taux des taxes sur les activités industrielles et commerciales et celui des impôts fonciers. Les municipalités transfèrent au gouvernement fédéral et au gouvernement de l'État une fraction des taxes sur les activités industrielles et commerciales. Cette pratique a été introduite en 1969 en contrepartie de la part des taxes salariales et de l'impôt sur le revenu que perçoivent les municipalités.

À côté des impôts perçus par les États, conformément à la législation fédérale ou à celle de l'État, les municipalités peuvent percevoir des taxes locales sur la consommation et des taxes locales sur la valeur ajoutée. Le fondement juridique de cette taxation réside en partie dans les dispositions légales de l'État et, pour une autre partie, dans les arrêtés des collectivités locales, qui sont habilitées à les promulguer en vertu de la législation des États sur les impôts locaux. Ces taxes complémentaires peuvent comprendre les catégories suivantes :

- taxe sur les chiens;
- taxe sur la chasse (en règle générale, cette taxe est prélevée par les districts urbains et ruraux);
- taxe sur les divertissements (frappant les activités récréatives rémunérées, par exemple machines à sous, projections de films et spectacles de strip-tease, danses, golfs miniatures, bowlings);

- taxe sur les boissons (à l'exception de la bière; la vente des boissons destinées à la consommation immédiate est taxée);
- permis d'exploitation de débits de boisson (pour l'ouverture d'un débit de boisson);
- taxe sur les résidences secondaires (servant de deuxième lieu d'habitation, en sus de la résidence principale).

En application de l'article 106 de la Loi fondamentale, les municipalités sont habilitées, à l'instar de la Fédération et des États fédérés, à recevoir une partie des recettes de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et de l'impôt sur le revenu. Leur partie de l'impôt sur le revenu est déterminée sur la base du paragraphe 1 de la Loi sur la réforme des finances municipales et s'élève actuellement à 15 % du revenu de l'impôt sur les salaires et de l'impôt sur le revenu estimés qui revient à l'État fédéré respectif. La somme totale qui revient aux municipalités est distribuée entre celles-ci proportionnellement aux recettes d'impôt sur le revenu qu'elles ont produites. À présent, la partie de la TVA qui revient aux municipalités s'élève à 2,2 %. Elle est distribuée entre les municipalités par l'État en fonction de son emplacement et de sa force économique.

➢ **Subventions de l'État**

Les subventions (fonds ne donnant pas lieu à un remboursement) sont accordées par les instances supérieures conformément à la législation de l'État en matière de péréquation financière entre les municipalités ou en vertu de dispositions spéciales. Les fonds alloués aux collectivités locales par l'État fédéral sont également acheminés par l'intermédiaire du budget de l'État.

Le montant et la composition des subventions sont essentiellement déterminés par la structure de l'État et son poids économique. Les subventions allouées aux collectivités locales appartiennent aux catégories suivantes :

- Subventions de caractère général

Ce sont des subventions sans affectation spéciale, destinées à égaliser la capacité de taxation des municipalités :

  - subventions destinées à compenser les dépenses engagées dans l'exécution de tâches obligatoires;
  - subventions de caractère général destinées à couvrir en partie le coût des transports scolaires;
  - subventions de caractère général destinées à l'entretien des routes;
  - ajustements relatifs aux coûts supportés par les organismes d'assistance sociale et de secours aux victimes de la guerre.

- Subventions d'investissement
  - subventions d'investissements de caractère général, non liées à des fins spécifiques;
  - affectation d'une part du revenu produit par la taxe sur les véhicules à la construction de routes;
  - subventions d'investissements à des fins spécifiques, notamment la construction d'écoles, de jardins d'enfants, de locaux destinés à abriter l'équipement de lutte contre les incendies, d'hôpitaux, de routes, d'installations d'évacuation des dé-

chets, de réseaux d'approvisionnement en eau et d'usines de traitement des eaux usées.

- Subventions sur demande

Les subventions sur demande sont destinées à venir en aide aux collectivités locales connaissant une situation financière difficile.

- Subventions subordonnées à la participation financière des collectivités locales ou régionales

Certaines subventions de l'État affectées à des projets d'investissement des collectivités locales peuvent prendre la forme soit de montants forfaitaires, soit d'un financement proportionnel au coût total. En règle générale, les municipalités participent au financement des coûts d'investissement.

➢ Péréquation

Le système de péréquation financière entre l'État et les collectivités locales alimente généreusement les budgets des municipalités (près de 7,6 G€ en 2002). De nouveaux règlements leur permettent d'expérimenter des modèles de gestion modernes, applicables au budget, à l'organisation et à l'action administrative.

BIBLIOGRAPHIE

BAVIÈRE (Page consultée en juin 2004). *Site de la Bavière*, [en ligne], http://www.bayern.de/French

COMITÉ DES RÉGIONS (2001). *Les pouvoirs régionaux et locaux en Europe : Emploi, politique sociale, environnement, transports et formation professionnelle*, Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés européennes, 360 p.

COMITÉ DES RÉGIONS (Page consultée en mai 2004). *Devolution in Germany*, [en ligne], http://www.cor.eu.int/pdf/documents/etudes/deutschland_en.pdf

CONSEIL DE L'EUROPE (1999). *Structure et fonctionnement de la démocratie locale et régionale Allemagne, Situation en 1998, étude éditée dans la série* « Structure et fonctionnement de la démocratie locale et régionale », Éditions du Conseil de l'Europe, 45 p.

DELCAMP, Alain, et John LOUGHLIN (2002). « Introduction », dans Alain Delcamp et John Loughlin (dir.), *La décentralisation dans les États de l'Union européenne*, Paris, Collection Notes et études documentaires, Collection « Les études de la documentation française », p. 11-26.

MINISTÈRE BAVAROIS DE L'INTÉRIEUR (Page consultée en juin 2004). *Site officiel du Ministère bavarois de l'Intérieur*, [en ligne], http://www.stmi.bayern.de/sprachen/francaise/welcome.htm

WELZ, Christian (2002). « Collectivités locales en Allemagne : entre fédéralisme et subsidiarité », dans Alain Delcamp et John Loughlin (dir.), *La décentralisation dans les États de l'Union européenne*, Paris, La documentation française, Collection « Les études de la documentation française », p. 27-51.

FINLANDE

FINLANDE

1 Description générale des institutions existantes dans les divers paliers politico-administratifs

1.1 Tour d'horizon

L'adhésion de la Finlande à l'Union européenne a beaucoup modifié la structure administrative du pays. L'histoire politique et administrative de la Finlande est dominée par le couple État / municipalités. C'est sous la pression de l'Union européenne que la Finlande a créé ses dix-neuf régions en 1998. Le palier régional est donc tout à fait récent.

Cette volonté de l'Union européenne d'encourager le développement des régions répond à une nécessité de rapprocher le pouvoir des citoyens. Pour Delcamp et Loughlin (2000), « les notions d'autonomie locale et régionale sont aujourd'hui au premier plan de l'actualité institutionnelle » puisqu'elles constituent des solutions pour « enrayer ce qu'il faut bien appeler une crise de croissance et une contestation de la forme traditionnelle de l'État ». Dès les années 1980, la politique régionale européenne a pris une dimension importante puisqu'elle était destinée à préparer les pays les plus faibles à faire face au marché unique et éventuellement à l'euro. Ainsi, l'entrée dans l'Europe de la Finlande a accéléré le processus de décentralisation des pouvoirs qui était déjà en cours dans le pays (Delcamp et Loughlin, 2000).

En Finlande, il existe trois paliers de compétence, soit le niveau national, le niveau régional et les municipalités. Il existe aussi des subrégions qui sont essentiellement le regroupement, à l'intérieur d'une même région, de quelques municipalités qui entendent ainsi partager certains frais. Ces subrégions n'ont pas de personnel ou de pouvoirs propres. Elles n'ont juridiquement aucun pouvoir hiérarchique ni de contrôle. Les subrégions ont été rendues possibles grâce à un amendement à la loi sur le développement régional en 2002.

1.2 Palier local

➢ Municipalités

L'autonomie municipale est reconnue par la Constitution de 1999. La Loi relative aux municipalités (1995) contient des règles plus spécifiques sur l'organisation de l'administration municipale et son fonctionnement. La Finlande compte 446 municipalités ou *kuntas*. Il existe de grandes disparités entre les municipalités sur le plan de la population, de la superficie, des ressources, de la situation géographique et du nombre d'emplois. En majorité, elles comptent moins de 11 000 habitants. Cependant, toutes les communautés sont organisées selon le même modèle. Elles ont le même statut juridique, exercent les mêmes responsabilités, sont investies d'une égale autorité et ont le même type d'organe démocratique et de corps exécutifs. La péréquation gérée par l'État central garantit un degré de base viable pour les finances municipales. En tout, quelque 442 000 employés municipaux gèrent les services offerts aux habitants.

En ce qui concerne les affaires locales, les organes de l'État n'interviennent que de manière limitée dans les activités des municipalités sauf dans des cas explicitement prévus par la loi. Le ministère de l'Intérieur contrôle en général le fonctionnement et la situation financière des municipalités et s'assure que les conditions de l'autonomie municipale sont prises en considération dans la rédaction de la législation concernant les municipalités.

Organisation

Tous les quatre ans, aux élections municipales, les habitants élisent le conseil municipal qui décidera des affaires de la municipalité. Le conseil municipal est responsable de la gestion de la municipalité et de son fonctionnement devant la population. L'exécutif municipal élabore les questions portées devant le conseil municipal, prépare les dossiers dont celui-ci est saisi, défend les intérêts de la municipalité et représente celle-ci. Le conseil municipal désigne le maire, qui exerce ses fonctions sous la tutelle de l'exécutif municipal.

Les commissions ne sont pas obligatoires mais, dans la pratique, chaque municipalité a institué des organes composés de personnes déléguées dites « de confiance » pour gérer les affaires relatives à l'enseignement, aux services sociaux et de santé, ainsi qu'aux questions environnementales et sociétales.

Compétences

La loi définit les compétences générales de la municipalité qui sont « d'assurer les fonctions qui paraissent [à la municipalité] résulter de son autonomie ainsi que celles qui lui sont conférées par la loi ». De nouvelles compétences ou charges ne peuvent être confiées ou retirées que par un acte de niveau législatif. D'autres actes législatifs significatifs précisent les compétences municipales dans différents domaines (environnement, protection sociale).

De façon plus précise, les municipalités sont responsables de la mise en place des services collectifs de base (santé, éducation, services sociaux, infrastructures, logements sociaux). Ces fonctions peuvent être assurées par le biais de sociétés privées concessionnaires. La coopération intercommunale (subrégions) joue aussi un rôle important dans la prestation des services publics. Les pouvoirs statutaires des municipalités se rapportent à la santé, à la sécurité sociale, à l'éducation des jeunes et des adultes, au travail des jeunes et à l'utilisation du territoire. Les pouvoirs généraux découlant du mandat du gouvernement local concernent la culture, les loisirs, la promotion du développement économique local, l'entretiennent des voies publiques, l'approvisionnement en eau et en électricité, etc.

1.3 Palier régional

Régions

Par la Loi sur les régions de 1998, la Finlande a été subdivisée en dix-neuf régions en plus de la région autonome des îles Åland. Il existe donc vingt conseils régionaux (*maakunnan liitto*) qui agissent en accord avec les principes de la gouvernance locale (*local self-government*). En Finlande, le concept d'autonomie se réfère en priorité à l'autonomie et à l'administration municipale par les municipalités. Ainsi, même l'autonomie régionale est basée sur les municipalités. Le gouvernement régional émane des municipalités qui le composent. Les régions sont des organismes de coopération intermunicipale. Elles n'ont pas de personnel politique propre. Le financement des régions est essentiellement alimenté par des transferts financiers provenant des municipalités, de l'État et de l'Union européenne. Il est donc important de retenir que « l'autonomie régionale dans le système finlandais s'est créée « du bas vers le haut » et qu'elle se fonde fortement sur l'autonomie municipale » (Delcamp et Loughlin, 2000).

Depuis quelques années, le rôle des régions tend à se renforcer à la lumière des autres modèles européens et des recommandations du Conseil de l'Europe. Un processus conti-

nu de dévolution des tâches et des pouvoirs vers les régions prend progressivement place.

➢ Compétences

Tel qu'il est prévu dans la Loi sur les régions, les conseils régionaux agissent comme autorités de développement local. Ils ont des compétences statutaires en matière de développement économique et de planification. Les régions ont également en charge la défense des intérêts de leur territoire et exercent, de leur propre initiative, une grande variété de fonctions telles que la promotion du tourisme et de l'histoire locale et l'organisation d'activités culturelles et éducatives.

Les conseils régionaux sont responsables de la planification générale de la politique régionale et de son application, de même que des contacts internationaux dans leur région. Les délégués des conseils régionaux représentent le pays au sein de certaines structures internationales comme le Comité des régions, au niveau européen. Les régions entretiennent une relation de coopération frontalière avec la Russie, la région de Barents et la région de la mer Baltique. Elles sont aussi représentées dans de nombreux organismes européens et internationaux.

Les compétences des régions sont transférées par l'État ou les municipalités. L'État accomplit ce transfert par l'intermédiaire de la loi. Ces fonctions sont de nature administrative étant donné que les régions n'ont pas de compétence législative. Cela étant, leur participation à l'élaboration de la loi nationale ou de directives européennes ainsi qu'à d'autres mesures intéressant leur statut ou leur fonctionnement leur donne un certain poids.

➢ Structure

Il n'existe pas de loi spécifique sur l'organisation des régions. Leur statut est adopté par les municipalités qui les constituent. Elles sont des personnes juridiques indépendantes. Elles peuvent créer des compagnies ou d'autres sociétés de droit privé. Les régions peuvent aussi coopérer entre elles.

L'organe majeur de la région est l'Assemblée qui est élue par les conseils municipaux formant la région. Les membres de l'Assemblée doivent faire partie d'un de ces conseils municipaux. Elle adopte le budget, le plan à moyen terme et les programmes de développement régional, élit le bureau (responsable devant l'Assemblée) et nomme le directeur administratif de la région.

Les régions sont découpées en sous-régions fonctionnelles qui regroupent plusieurs municipalités. On dénombre 85 sous-régions, formées par les municipalités. Ce phénomène de subdivision est relativement récent et s'explique par la disparité qui existe entre les différentes municipalités. Afin d'assumer les responsabilités qui leur incombent, les petites municipalités se réunissent afin de partager les frais.

Le tableau suivant présente la population et la superficie des vingt régions finlandaises et recense le nombre de municipalités et de sub-régions qui les constituent. Chaque numéro dans le tableau correspond à une région de la carte présentée à la Figure 5.

Tableau 37 : Conseils régionaux de la Finlande

N°	Région	Population	Superficie (km^2)	Nombre de sub-régions	Nombre de municipalités
1.	Uusimaa	1 274 475	6 767,1	N/D	24
2.	South-West Finland	447 103	10 624,4	5	56
3.	Itä-Uusimaa	N/D	N/D	N/D	10
4.	Satakunta	240 000	N/D	4	28
5.	Häme	165 000	N/D	3	16
6.	Tampere Region	173 006	N/D	N/D	18
7.	Päijät-Häme	200 000	6 295,0	N/D	12
8.	Kymenlaakso	185 662	5 588,0	2	12
9.	South Karelia	137 149	7 236,2	N/D	14
10.	Southern Savo	164 471	19 181,0	N/D	20
11.	Northern Savo	260 000	N/D	N/D	25
12.	North Carelia	169 800	17 782,0	5	19
13.	Central Finland	264 762	19 763,0	7	31
14.	South Ostrobotnia	195 615	13 995,0	N/D	27
15.	Ostrobothnia	173 006	7 849,8	N/D	18
16.	Central Ostrobotnia	N/D (en finnois)	N/D	N/D	N/D
17.	Nothern Ostrobothnia	360 000	N/D	8	43
18.	Kainuu	92 071	24 451,9	N/D	10
19.	Lapland	187 777	98 937,0	6	22
20.	Aland	25 000	N/D	N/D	16

Figure 5 : Régions de la Finlande

1.4 Palier national

Compétences

La Finlande est un pays unitaire (à l'exception du statut autonome des îles Aland). Le noyau de l'administration de l'État est constitué de ministères et d'agences indépendantes. L'administration déconcentrée de l'État est répartie en six provinces et 90 districts. Le bureau provincial d'État constitue l'autorité exécutive et de police la plus élevée dans les provinces. C'est à elle qu'incombe la responsabilité de l'ordre et de la sécurité en général. C'est une autorité territoriale qui regroupe les compétences de sept ministères différents. Les tâches locales liées aux questions de sécurité, de recherche, de poursuite des auteurs d'infraction, d'application des décisions de justice et de tenue des registres d'état-civil sont effectuées par ses services. Les autorités supérieures de l'État ne peuvent donner aux organes subordonnés – provinces et districts – que des orientations. Les pouvoirs législatifs reposent exclusivement entre les mains de l'État central. Celui-ci conserve les pouvoirs administratifs généraux qui concernent la souveraineté nationale : justice, affaires étrangères, défense nationale et finances. Il partage les pouvoirs administratifs des autres champs. Ceux concernant l'administration locale sont rigoureusement limités.

Organisation

Au niveau national, c'est le ministère de l'Intérieur qui s'occupe des municipalités. Il a la responsabilité de développer la législation et l'administration municipale, de procéder aux analyses et aux calculs liés aux finances des gouvernements locaux, de promouvoir la coopération entre l'État et les municipalités et de réaliser certains projets de développement. Les municipalités détiennent d'importants pouvoirs en Finlande. Plusieurs autres ministères sont aussi impliqués dans les relations avec les municipalités.

Le ministère de la Justice développe, prépare et met en œuvre la législation concernant les élections municipales et les procédures référendaires. Les ministères de l'Environnement, des Transports et des Communications et de l'Industrie et du Commerce développent et exécutent des tâches reliées aux infrastructures municipales et développent et mettent en œuvre la législation qui y est associée. Le ministère de l'Éducation et le ministère des Affaires sociales et de la Santé développent des services municipaux de base ainsi que la législation associée à ces services. Les ministères transfèrent aussi des budgets du gouvernement central vers les municipalités pour les aider à assumer ces responsabilités. De son côté, le ministère des Finances s'occupe des questions des taxes municipales, comme le calcul de l'impôt sur les bénéfices des sociétés.

2 Portrait détaillé des compétences assumées par chacun des paliers

(Voir le tableau à l'Annexe 1 qui détaille la prise en charge des compétences pour chaque palier.)

Politique d'emploi

En Finlande, il existe des disparités régionales marquées en ce qui concerne le taux de chômage (7,6 % à 17,6 % en 2000). Ces disparités, de même que le chômage de longue durée et celui des jeunes, sont des problèmes majeurs pour le pays. Il revient aux municipalités de développer, de façon autonome ou en collaboration avec d'autres municipalités, des programmes de support.

Éducation

Les municipalités gèrent l'éducation de base primaire et secondaire et la formation professionnelle. Les écoles élaborent un programme d'enseignement qui doit être conforme aux principes définis sur le plan national, tant pour les écoles primaires que secondaires (lycées). Dans plusieurs cas, les municipalités se sont regroupées pour offrir ce service.

Envionnement et protection de la nature

La politique environnementale recouvre l'aménagement du territoire et la protection de la nature et de l'environnement. La Finlande a adopté une approche visant le développement durable par la préservation de la biodiversité, du cadre de vie et du patrimoine architectural de même que par le développement des structures communautaires et de l'affectation des sols. Le ministère de l'Environnement élabore la politique et la législation environnementale et supervise leur application. Il revient aux municipalités de gérer leur mise en application. Les municipalités sont donc responsables de la protection de l'environnement.

Il revient aux municipalités de fixer les modalités des permis d'environnement (protection de l'air, de l'eau, du sol). Les municipalités, quant à elles, ont la charge de planifier l'utilisation du sol et de contrôler la construction. La politique des municipalités en matière de logement, de construction publique, d'entretien des voies de communication, de transport en commun, de parcs et d'espaces de plein air influe également sur la forme que prend l'environnement. Les municipalités délivrent des autorisations sur le plan environnemental, suivent l'état de l'environnement et surveillent les activités qui ont un impact sur celui-ci. Elles s'emploient également à promouvoir le développement durable et elles élaborent les programmes locaux de l'Agenda 21.

Santé et services sociaux

En Finlande, la politique sociale comprend la sécurité sociale, les services sociaux, les services de santé et l'égalité entre les femmes et les hommes. Le système de sécurité sociale est bien développé. La sécurité sociale est principalement financée par l'impôt et non par un régime d'assurances. La responsabilité de la prestation des services sociaux et de santé appartient aux municipalités. Celles-ci peuvent fournir elles-mêmes ces services ou les acheter à des organisations privées. Elles peuvent aussi les offrir en collaboration avec d'autres municipalités. La gestion des programmes sociaux et de la santé représente 48 % des dépenses municipales. Les municipalités gèrent aussi la protection de l'enfance ainsi que la lutte contre l'alcoolisme et les stupéfiants. Une allocation de subsistance versée par la municipalité peut être accordée à des citoyens ou à des familles pour couvrir des dépenses provisoires lorsque leurs revenus ou leurs ressources ne suffisent pas à couvrir leurs besoins indispensables.

Transports

La politique des transports englobe la planification et l'entretien des réseaux de transport et de télécommunications, la sécurité routière ainsi que les aspects environnementaux et économiques qui y sont reliés. Le système finlandais de transport a des problèmes spécifiques : le trafic est peu élevé, le climat est rude, le pays partage une frontière avec la Russie et utilise le même « écartement » des voies ferroviaires, différent du reste de l'Europe. Le principe de développement durable sous-tend le processus de planification routière. Les municipalités sont responsables de la grande majorité des infrastructures de transport routier, cependant dans les faits, ce sont des entreprises privées qui assument

la plupart des services de transport dans le cadre d'ententes de partenariat avec les municipalités.

3 Description du cadre de financement des instances locales

Les municipalités financent leurs dépenses, soit plus de 27 G€ par année, principalement par les impôts et les taxes, les subventions statutaires versées par l'État ainsi que par les redevances et la taxe sur le produit des ventes.

Les municipalités finlandaises ont le droit de percevoir l'impôt. Les impôts municipaux, les taxes immobilières et les prélèvements fiscaux perçus auprès des collectivités représentent plus de la moitié des recettes des municipalités. L'impôt municipal versé par les citoyens représente, en moyenne, 18 % de leurs recettes.

La part des droits et des recettes provenant des ventes des services publics représente le quart des revenus des municipalités. En majeure partie, les redevances sont perçues sur les services d'adduction d'eau, d'enlèvement des déchets, d'énergie et de transport.

L'État participe au financement des grandes missions statutaires qui incombent aux municipalités. Moins de 10 % des dépenses de l'action sociale et de la santé sont couvertes par des droits payés par les usagers.

Le régime de subventions de l'État nivelle les différences entre les municipalités et garantit, dans tout le pays, l'accès aux services sur un pied d'égalité. Les subventions statutaires accordées par l'État représentent moins d'un cinquième des recettes des municipalités.

L'enveloppe des emprunts municipaux représente environ 4,5 G€, et leur cotation de crédit sur les marchés financiers internationaux est bonne (Kunnat, 2004).

➢ Budget et contrôle des comptes

La gestion financière de la municipalité est basée sur le budget que le conseil municipal adopte pour l'année suivante. Le conseil municipal adopte aussi, par la même occasion, un plan de gestion municipale pour les trois années suivantes au moins. Le conseil municipal décide aussi du taux de la taxe municipale et du taux des taxes immobilières.

La Commission de contrôle des comptes, instituée par le conseil municipal, vérifie si les objectifs de fonctionnement et les objectifs économiques ont été atteints. L'audit de la comptabilité de la municipalité est confié à des auditeurs professionnels (Kunnat, 2004).

BIBLIOGRAPHIE

ASSOCIATION FINLANDAISE DES POUVOIRS LOCAUX ET RÉGIONAUX (Page consultée en mai 2004). *Site de l'Association finlandaise des pouvoirs locaux et régionaux*, [en ligne], http://www.kunnat.net/k_etusivu.asp?path=1;161;289

CONSEILS RÉGIONAUX DE FINLANDE (Page consultée en mai 2004). *Site des Conseils régionaux de Finlande*, [en ligne], http://www.reg.fi/english/engindex.html

DELCAMP, Alain, et John LOUGHLIN (2002). « Introduction », dans Alain Delcamp et John Loughlin (dir.), *La décentralisation dans les États de l'Union européenne*, Paris, La documentation française, Collection « Les études de la Documentation française », p.11-26.

FINLANDE (Page consultée en mai 2004). *La Constitution*, [en ligne], www.om.fi/constitution

FINLANDE (Page consultée en mai 2004). *Site du gouvernement de Finlande*, [en ligne], http://www.government.fi/vn/liston/base.jsp?k=en

JOUVE, Bernard (2003). *Transformations de l'État et régionalisation : expériences européennes*. 12 septembre. Notes de conférence.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR (Page consultée en mai 2004). *Site du Ministère de l'Intérieur de Finlande*, [en ligne], http://www.intermin.fi/en

IRLANDE

IRLANDE

1 Description générale des institutions existantes dans les divers paliers politico-administratifs

1.1 Tour d'horizon

En Irlande, le palier local dispose de peu d'autonomie. C'est au palier national que se situent la plupart des compétences. Depuis quelques années, on observe même une diminution des pouvoirs du palier local au profit des paliers régional et national.

En juin 1999, la Constitution de l'Irlande a été modifiée par référendum pour donner un fondement constitutionnel au gouvernement local. Dans l'article 28 A, la Constitution reconnaît « le rôle du gouvernement local comme lieu de représentation démocratique des communautés locales, exerçant et mettant en œuvre au niveau local les pouvoirs et les compétences octroyés par la loi, et en promouvant, par ses propres initiatives, les intérêts de ces communautés ».

Le système actuel date du 1er janvier 2002. Il a été mis en place dans la foulée de l'adoption du *Local Governement Act* de 2001. Il est composé de 29 conseils de comté (*county councils*), de 5 conseils urbains (*city councils*), de 6 conseils de bourg (*borough councils*) et de 79 conseils de ville (*town councils*). Cette nouvelle structure reflète la volonté du gouvernement d'adopter un système plus efficace.

1.2 Palier local

Les autorités locales irlandaises sont des organes élus au suffrage direct qui agissent sur un territoire limité. Les membres sont élus selon une représentation proportionnelle. Les conseils de comté (*county councils*) comptent de 20 à 46 membres, les conseils urbains (*city councils*), de 15 à 22, les conseils de bourg (*borough councils*), 12 membres et les conseils de ville (*town councils*), 9 membres.

Les employés des collectivités locales sont classés en sept catégories : principaux responsables, hauts fonctionnaires, cadres, cadres techniques, employés de bureau, techniciens et ouvriers. Au total, en 2001, les autorités locales employaient 27 500 personnes sur un total d'agents publics au sens large de plus de 160 000, soit 17,2 %.

➢ Compétences

Les autorités locales disposent de peu d'autonomie. Les principales compétences du gouvernement local sont aujourd'hui définies par le *Local Governement Act* de 2001. Les autorités locales ont une compétence générale pour engager toute action considérée comme nécessaire ou souhaitable pour servir les intérêts de la collectivité locale. Cependant, cette compétence ne doit pas déboucher sur un conflit avec la politique nationale. En somme, les responsabilités des autorités locales sont limitées et contrôlées rigoureusement par le gouvernement central. Le Tableau 38 présente les principaux services rendus par les autorités locales irlandaises en 2001.

Tableau 38 : Principaux services rendus par les autorités locales irlandaises en 2001

Service	Répartition	Montant (M€)
Logement	17,5 %	420
Transports et sécurité routière	33,0 %	807
Adduction d'eau et assainissement	5,0 %	130
Protection de l'environnement	21,5 %	520
Culture et loisirs	10,0 %	250
Santé et sécurité sociale	7,0 %	160
Autres	6,0 %	144
Total	**100,0 %**	**2 431**

1.3 Palier régional

En Irlande, il existe deux assemblées régionales qui s'occupent des nouveaux programmes régionaux mis en place dans le cadre du *National Development Plan*. Huit corps régionaux ont été créés en 1994 dont la mission est de coordonner les services publics au niveau régional, de garantir la communication du haut vers le bas (*top-down*) des programmes et des plans du gouvernement central. Les régions sont responsables de la mise en œuvre et de la révision des Programmes communautaires de l'Union européenne, en particulier des fonds structurels.

1.4 Palier national

Le palier national exerce tous les pouvoirs législatifs. Par conséquent, il exerce un large contrôle sur les autorités locales dans l'exercice de leurs activités.

2 Portrait détaillé des compétences assumées par chacun des paliers

(Voir le tableau à l'Annexe 1 qui détaille la prise en charge des compétences pour chaque palier.)

- **Adduction d'eau et assainissement**

Les autorités locales sont compétentes en ce qui concerne l'approvisionnement en eau, les réseaux d'égouts et le drainage et toutes les activités qui s'y rapportent. La coordination centrale est réalisée par les services du ministère de l'Environnement qui doit accorder son autorisation pour tous les principaux projets avant le début des travaux.

- **Éducation et garde d'enfants**

L'enseignement ne fait pas partie des compétences des autorités locales. Pour ce qui est de l'enseignement professionnel, un comité spécialisé est nommé par les conseils de comté, les conseils de bourg-comté et quelques autres autorités locales afin d'organiser des écoles professionnelles. Cependant, une fois nommés, ces comités agissent indépendamment des autorités locales.

- **Culture et loisirs**

Ce domaine revêt une grande importance pour les autorités locales en Irlande. Elles peuvent mobiliser des fonds communaux et prélever des impôts sur les nouveaux projets financés par le secteur privé.

- **Protection de l'environnement**

Les activités de protection de l'environnement des autorités locales sont très variées, elles vont du contrôle de la pollution à la lutte contre les incendies de forêt. Dans les prochaines années, l'Agence de protection de l'environnement prendra de plus en plus le contrôle de ce champ d'action. Les autorités locales s'occupent aussi des cimetières, du traitement des ordures, des nuisances et des déchets. Ces domaines sont néanmoins soumis à une réglementation du gouvernement central.

- **Santé et services sociaux**

Si la santé et la sécurité sociale ont déjà constitué les principaux champs d'activité des autorités locales, cela n'est plus le cas depuis la création des Agences sanitaires régionales en 1970. Les autorités locales nomment les responsables locaux des affaires sanitaires, mais leur rôle est très limité en raison de l'instauration du système national de sécurité sociale auquel elles apportent quelques contributions mineures. En somme, ce domaine a été complètement envahi par la politique du gouvernement central.

- **Logement et construction**

Les autorités locales sont responsables de la programmation et de la construction des logements publics. Cependant, la politique d'ensemble du logement est définie par le pouvoir central. Elle est fondée sur les *Housing Acts* de 1966-2002. Ce sont les autorités locales qui définissent les conditions d'accès aux logements publics. Elles peuvent aussi accorder des subventions ou des prêts pour faciliter l'accès à la propriété.

- **Transport et sécurité routière**

Les autorités locales sont responsables des routes. Elles peuvent aussi construire des autoroutes. Le gouvernement central est responsable des routes nationales et il supervise aussi la mise en œuvre par les autorités locales d'un plan national de développement routier.

- **Planification de l'espace et développement**

L'urbanisme et l'aménagement ont récemment été ajoutés aux fonctions du gouvernement local, les conseils de comté, de bourg-comté, de bourg et de district urbain ayant été désignés comme les « autorités planificatrices » par les lois sur la planification et le développement. Les autorités locales préparent et mettent en œuvre des plans quinquennaux de développement de leur territoire qui doivent comprendre des indications relatives au développement et au contrôle du territoire ainsi qu'à sa préservation, mais aussi à la fourniture des équipements nécessaires.

3 Description du cadre de financement des instances locales

Par comparaison avec la plupart des autres pays européens, la part des dépenses publiques locales par rapport au PIB ou aux dépenses publiques totales est très faible et re-

flète le caractère limité des compétences des autorités locales en Irlande. Ces dépenses sont composées de dépenses courantes et d'équipement et sont de plus en plus soumises à l'approbation du gouvernement central.

Les revenus des autorités locales proviennent de différentes sources : dotation et subventions du gouvernement central, taxes sur les biens et services et impôts fonciers locaux. Le *Local Government Act* de 1998 a profondément modifié le régime des finances locales par la création d'un Fonds du gouvernement local. Le Fonds est géré et contrôlé par le ministre de l'Environnement et du Gouvernement local plutôt que par le ministre des Finances. Il est financé par deux sources : les impôts sur les véhicules et une contribution annuelle du budget national. Les fonds sont ensuite distribués sur la base d'un régime dit « de besoins et de ressources », qui est appliqué à chaque autorité locale. En outre, les autorités ont le droit d'augmenter l'impôt sur les entreprises installées dans la localité.

Les autorités locales ont le droit de percevoir des redevances pour services rendus, mais le font rarement sur la base des coûts réels. Leurs sources de revenus les plus importantes sont les loyers des immeubles, les redevances d'assainissement, les prélèvements pour le développement local et les services rendus à d'autres institutions.

Les collectivités ont un pouvoir fiscal propre dans les limites de leur territoire. Tous les biens immobiliers du pays sont estimés par une agence gouvernementale centrale, à savoir la Commission d'évaluation. La valeur totale de la propriété dans chaque circonscription constitue la base de l'impôt. Depuis 1978, les impôts locaux sur les habitations privées ont été abolis et remplacés par une dotation nationale représentative des impôts qui auraient dû être perçus à ce titre.

Le Tableau 39 présente la répartition des dépenses d'investissement des autorités locales en 2001.

Tableau 39 : Répartition des dépenses d'investissement des autorités locales de l'Irlande en 2001

Service	Montant (M€)
Administration et logement social	1 275
Routes	1 152
Eau et services sanitaires	471
Environnement	95
Services d'incendie et de secours	16
Autres services	58

BIBLIOGRAPHIE

COMITÉ DES RÉGIONS (Page consultée en mai 2004). *Devolution in Ireland*, [en ligne], http://www.cor.eu.int/pdf/documents/etudes/irlande_en.pdf

COMITÉ DES RÉGIONS (2002). *Les pouvoirs régionaux et locaux en Europe : Emploi, politique sociale, environnement, transport et formation professionnelle*, Luxembourg, Office des publications officielles des communautés européennes, 360 p.

IRELAND (Page consultée en mai 2004). *Information on the Irish State*, [en ligne], http://www.irlgov.ie/topics/default.asp

IRELAND. HOUSES OF THE OIREACHTAS (Page consultée en mai 2004). *Acts of the Oireachtas 1997 – 2004*, [en ligne], http://www.irlgov.ie/bills28/acts/2001/a3701.pdf

RIORDAIN, Sean O. (2002). « Une autonomie limitée mais en développement », dans Alain Delcamp et John Loughlin (dir.), *La décentralisation dans les États de l'Union européenne*, Paris, La documentation française, p. 197-211, Collection « Les études de la documentation française ».

ANNEXES

Annexe 1

Veuillez vous référer au document : *Décentralisation et processus de décentralisation vers les paliers locaux ou municipaux (Californie, Floride, Irlande, Massachusetts et New York) Annexe 1 : Tableaux, 10 mars 2005.*

Annexe 2

Comparaison de la répartition des revenus des gouvernements locaux des États de la Californie, de la Floride, du Massachusetts et de New York

Sources de revenus	Californie	Floride	Massachusetts	New York
Transferts	40,45 %	29,13 %	37,26 %	29,9 %
Transferts fédéraux	3,00 %	3,27 %	4,72 %	2,6 %
Transferts de l'État	37,45 %	25,86 %	32,54 %	27,3 %
Taxes	22,60 %	30,84 %	36,83 %	39,1 %
Propriété	14,28 %	24,03 %	35,68 %	21,9 %
Vente	6,28 %	5,64 %	0,45 %	7,9 %
Impôt sur le revenu	0,00 %	0,00 %	0,00 %	4,8 %
Impôt des corporations	0,00 %	0,00 %	0,00 %	2,8 %
Immatriculation des véhicules	0,00 %	0,05 %	0,00 %	0,1 %
Autres	2,04 %	1,12 %	0,70 %	1,6 %
Autres revenus et charges	21,18 %	28,17 %	10,90 %	15,0 %
Revenu de services d'utilité publique	8,49 %	9,11 %	8,92 %	5,2 %
Revenus de placements en fiducie	7,28 %	2,75 %	6,09 %	10,8 %
Revenu total	**100,00 %**	**100,00 %**	**100,00 %**	**100,0 %**

Annexe 3

California State Government Employment Data (March 2002)*

Function	Total Employees (Full-time + Part-time)	Full-Time Equivalent Employment	March Payroll
Financial Administration	24 197	22 485	83 310 801
Central Administration	4 282	4 019	18 759 297
Judicial & Legal	4 390	4 091	23 353 432
Police Total	14 632	13 389	64 747 480
with Power of Arrest	8 160	7 694	44 385 837
Other	6 472	5 695	20 361 643
Corrections	45 742	45 102	199 205 224
Streets & Highways	23 025	22 714	118 381 223
Airports	0	0	0
Water Transportation	88	78	327 218
Public Welfare	4 291	4 147	16 826 378
Health	13 080	12 327	55 989 470
Hospitals	40 463	36 579	152 113 639
Social Insurance Admin	18 582	17 785	71 351 065
Solid Waste Mgmt	454	432	2 090 052
Sewage Disposal	0	0	0
Parks & Recreation	3 764	3 157	11 296 435
Natural Resources	16 031	15 030	62 164 745
Water Supply	0	0	0
Electric Power	0	0	0
Transit	0	0	0
Elem & Sec Total	0	0	0
Instructional	0	0	0
Other	0	0	0
Higher Educ. Total	213 985	134 991	612 354 006
Instructional	49 206	31 028	191 247 987
Other	164 779	103 963	421 106 019
Other Education	5 220	4 909	20 256 561
Libraries	0	0	0
State Liquor Stores	0	0	0
Other & Unallocable	39 204	37 127	208 935 937
Total	**471 430**	**378 36**	**1 721 462 963**

*Population (2000) 33 871 648

California Local Public Employment Data (2002)*

Function	Full-time Equivalent Employment	Total March Payroll ($)	Full-time Equivalent Employment per 10 000 Population
Financial Admin	24 375	107 606 610	7,20
Central Admin	25 966	119 955 588	7,67
Judicial-Legal	50 954	247 813 594	15,04
Police-Arrest	59 179	363 771 079	17,47
Police-Other	27 680	110 072 878	8,17
Firefighters	28 814	199 551 855	8,51
Other	3 237	15 147 565	0,96
Correction	32 340	141 138 083	9,55
Streets & Hwys	21 732	93 736 702	6,42
Airports	6 241	30 486 609	1,84
Water Transport	2 019	10 798 195	0,60
Public Welfare	66 710	239 596 556	19,69
Health	43 752	184 913 304	12,92
Hospitals	60 258	251 485 056	17,79
Soc Insur Admin	0	0	0,00
Solid Waste Mgmt	7 387	29 442 581	2,18
Sewerage	13 034	62 599 052	3,85
Parks & Recreation	35 086	102 962 037	10,36
Housing & Comm Dev	13 269	54 250 694	3,92
Natural Resources	8 144	32 581 552	2,40
Water Supply	21 959	108 759 580	6,48
Electric Power	10 609	61 443 085	3,13
Gas Supply	270	1 227 316	0,08
Transit	34 296	131 750 716	10,13
Elem&Sec Instruct	435 491	1 941 977 685	128,57
Elem&Sec Other-Tot	231 936	613 947 637	68,47
Higher Ed Instruct	37 115	189 684 133	10,96
Higher Ed Other	41 136	137 535 471	12,14
Other Ed – State	0	0	0,00
Local Libraries	12 618	40 665 263	3,73
State Liquor Stores	0	0	0,00
Other & Unallocable	41 323	174 995 062	12,20
Total	**1 396 930**	**5 799 895 538**	**412,42**

*Population (2000) 33 871 648

Florida State Government Employment Data (March 2002)*

Function	Total Employees (Full-time + Part-time)	Full-Time Equivalent Employment	March Payroll
Financial Administration	6 687	6 574	21 201 531
Central Administration	2 164	2 153	7 616 238
Judicial & Legal	18 197	18 019	63 678 931
Police Total	4 134	4 122	14 809 623
with Power of Arrest	2 325	2 325	8 463 510
Other	1 809	1 797	6 346 113
Corrections	26 393	26 378	71 308 210
Streets & Highways	8 980	8 962	29 307 468
Airports	0	0	0
Water Transportation	6	1	5 049
Public Welfare	13 947	13 903	35 232 281
Health	19 715	19 478	53 055 092
Hospitals	4 992	4 977	13 327 174
Social Insurance Admin	3 397	3 384	9 082 681
Solid Waste Mgmt	0	0	0
Sewage Disposal	0	0	0
Parks & Recreation	1 447	1 420	2 734 031
Natural Resources	11 914	10 610	28 566 509
Water Supply	0	0	0
Electric Power	0	0	0
Transit	566	553	1 788 081
Elem & Sec Total	0	0	0
Instructional	0	0	0
Other	0	0	0
Higher Educ. Total	73 563	52 398	197 106 138
Instructional	31 234	20 619	112 010 649
Other	42 329	31 779	85 095 489
Other Education	3 398	3 365	8 954 771
Libraries	0	0	0
State Liquor Stores	0	0	0
Other & Unallocable	8 651	8 496	25 039 889
Total	**208 151**	**184 793**	**582 813 697**

*Population (2000) 15 982 378

Florida Local Governments Public Employment Data (2002)*

Function	Full-time Equivalent Employment	Total March Payroll ($)	Full-time Equivalent Employment per 10 000 Population
Financial Admin	15 556	50 864 860	9,73
Central Admin	12 135	43 326 381	7,59
Judicial-Legal	12 753	39 989 648	7,98
Police-Arrest	35 904	155 909 858	22,46
Police-Other	19 205	54 893 248	12,02
Firefighters	20 394	86 772 891	12,76
Other	2 850	10 951 664	1,78
Correction	15 160	48 733 824	9,49
Streets & Hwys	14 361	39 711 747	8,99
Airports	4 252	15 549 482	2,66
Water Transport	990	3 766 107	0,62
Public Welfare	6 341	17 391 392	3,97
Health	5 207	15 974 630	3,26
Hospitals	39 539	141 349 253	24,74
Soc Insur Admin	0	0	0,00
Solid Waste Mgmt	7 301	19 440 945	4,57
Sewerage	8 568	27 326 901	5,36
Parks & Recreation	18 745	42 618 291	11,73
Housing & Comm Dev	5 487	16 236 921	3,43
Natural Resources	5 224	19 662 771	3,27
Water Supply	10 200	32 184 569	6,38
Electric Power	5 298	23 905 406	3,31
Gas Supply	601	1 748 372	0,38
Transit	6 516	22 463 955	4,08
Elem&Sec Instruct	185 936	593 208 857	116,34
Elem&Sec Other-Tot	95 373	177 150 106	59,67
Higher Ed Instruct	7 954	34 452 127	4,98
Higher Ed Other	16 593	41 271 691	10,38
Other Ed - State	0	0	0,00
Local Libraries	5 946	14 573 112	3,72
State Liquor Stores	0	0	0,00
Other & Unallocable	19 622	59 778 259	12,28
Total	**604 011**	**1 851 207 268**	**377,92**

*Population (2000) 15 982 378

Massachusetts State Government Employment Data (March 2002)*

Function	Total Employees (Full-time + Part-time)	Full-Time Equivalent Employment	Payroll March
Financial Administration	4 657	4 532	19 021 893
Central Administration	2 325	2 199	7 182 500
Judicial & Legal	9 365	9 039	35 803 191
Police Total	5 914	5 892	28 788 685
with Power of Arrest	5 332	5 314	26 439 619
Other	582	578	2 349 066
Corrections	7 188	7 165	29 293 835
Streets & Highways	4 142	4 085	17 579 397
Airports	1 270	1 180	6 367 372
Water Transportation	166	163	783 275
Public Welfare	7 475	7 356	28 977 977
Health	8 923	8 376	31 316 758
Hospitals	8 091	7 624	23 726 670
Social Insurance Admin	1 683	1 633	6 096 033
Solid Waste Mgmt	3	3	16 559
Sewage Disposal	1 059	1 052	5 073 286
Parks & Recreation	990	975	3 240 846
Natural Resources	1 321	1 286	5 575 280
Water Supply	634	630	2 885 592
Electric Power	0	0	0
Transit	0	0	0
Elem & Sec Total	97	88	333 603
Instructional	49	49	193 470
Other	48	39	140 133
Higher Educ. Total	41 821	27 056	101 364 336
Instructional	15 450	9 983	47 598 863
Other	26 371	17 073	53 765 473
Other Education	1 215	1 177	4 947 816
Libraries	0	0	0
State Liquor Stores	0	0	0
Other & Unallocable	4 031	3 924	17 553 122
Total	**112 370**	**95 435**	**375 928 026**

*Population (2000) 6 349 097

Massachusetts Local Governments 2002 Public Employment Data (2002)*

Function	Full-time Equivalent Employment	Total March Payroll ($)	Full-time Equivalent Employment per 10 000 Population
Financial Admin	4 666	15 820 911	7.35
Central Admin	3 818	13 398 607	6.01
Judicial-Legal	293	1 308 700	0.46
Police-Arrest	14 924	70 159 524	23.51
Police-Other	3 090	8 295 307	4.87
Firefighters	12 579	54 086 511	19.81
Other	582	1 999 899	0.92
Correction	2 991	11 118 784	4.71
Streets & Hwys	6 249	21 397 571	9.84
Airports	142	456 900	0.22
Water Transport	71	217 984	0.11
Public Welfare	2 306	6 278 757	3.63
Health	3 045	10 704 024	4.80
Hospitals	2 679	5 906 339	4.22
Soc Insur Admin	0	0	0.00
Solid Waste Mgmt	1 393	4 074 650	2.19
Sewerage	1 988	7 179 365	3.13
Parks & Recreation	2 147	6 361 844	3.38
Housing & Comm Dev	4 946	16 763 963	7.79
Natural Resources	395	1 228 842	0.62
Water Supply	2 979	10 491 431	4.69
Electric Power	1 213	5 714 175	1.91
Gas Supply	117	551 734	0.18
Transit	5 430	25 599 009	8.55
Elem&Sec Instruct	111 749	428 375 964	176.01
Elem&Sec Other-Tot	33 391	84 852 227	52.59
Higher Ed Instruct	49	194 823	0.08
Higher Ed Other	15	46 441	0.02
Other Ed – State	0	0	0.00
Local Libraries	3 989	11 208 999	6.28
State Liquor Stores	0	0	0.00
Other & Unallocable	4 855	15 202 919	7.65
Total	**232 091**	**838 996 204**	**365.55**

*Population (2000) 6 349 097

New York State Government Employment Data (March 2002)*

Function	Total Employees (Full-time + Part-time)	Full-Time Equivalent Employment	March Payroll
Financial Administration	13 560	13 412	51 428 039
Central Administration	5 739	5 006	18 729 901
Judicial & Legal	19 628	19 491	104 813 442
Police Total	6 243	6 159	32 949 037
with Power of Arrest	4 451	4 451	26 861 773
Other	1 792	1 708	6 087 264
Corrections	35 436	35 314	149 879 961
Streets & Highways	13 686	13 127	47 180 384
Airports	142	138	505 159
Water Transportation	805	795	3 735 147
Public Welfare	7 087	6 903	25 971 542
Health	9 885	9 735	44 725 441
Hospitals	48 230	45 986	176 325 583
Social Insurance Admin	8 609	8 591	32 933 806
Solid Waste Mgmt	0	0	0
Sewage Disposal	0	0	0
Parks & Recreation	3 300	2 877	8 966 084
Natural Resources	3 460	3 444	14 258 876
Water Supply	0	0	0
Electric Power	1 664	1 646	11 204 861
Transit	15 455	15 272	79 550 069
Elem & Sec Total	0	0	0
Instructional	0	0	0
Other	0	0	0
Higher Educ. Total	71 176	47 875	195 498 043
Instructional	28 231	17 843	93 355 575
Other	42 945	30 032	102 142 468
Other Education	4 957	4 860	19 867 900
Libraries	0	0	0
State Liquor Stores	0	0	0
Other & Unallocable	12 150	11 881	52 025 126
Total	**281 212**	**252 512**	**1 070 548 401**

*Population (2000) 18 976 457

New York Local Governments Public Employment Data (2002)*

Function	Full-time Equivalent Employment	Total March Payroll ($)	Full-time Equivalent Employment per 10 000 Population
Financial Admin	12 991	52 473 768	6,85
Central Admin	15 469	54 745 129	8,15
Judicial-Legal	12 177	57 978 532	6,42
Police-Arrest	72 164	452 902 684	38,03
Police-Other	10 470	46 555 271	5,52
Firefighters	21 060	132 667 979	11,10
Other	2 591	14 342 190	1,37
Correction	26 473	134 495 656	13,95
Streets & Hwys	27 499	109 560 551	14,49
Airports	1 539	7 884 134	0,81
Water Transport	262	1 357 686	0,14
Public Welfare	51 684	187 219 487	27,24
Health	18 776	75 491 251	9,89
Hospitals	49 436	208 664 255	26,05
Soc Insur Admin	0	0	0,00
Solid Waste Mgmt	15 522	80 679 429	8,18
Sewerage	6 712	28 482 129	3,54
Parks & Recreation	10 870	33 387 880	5,73
Housing & Comm Dev	19 838	86 253 018	10,45
Natural Resources	359	1 381 912	0,19
Water Supply	6 412	27 440 893	3,38
Electric Power	550	2 417 885	0,29
Gas Supply	9	30 711	0,00
Transit	49 649	245 467 981	26,16
Elem&Sec Instruct	320 609	1 365 602 909	168,95
Elem&Sec Other-Tot	130 135	349 760 246	68,58
Higher Ed Instruct	10 615	46 051 629	5,59
Higher Ed Other	12 739	38 264 318	6,71
Other Ed – State	0	0	0,00
Local Libraries	9 204	25 402 969	4,85
State Liquor Stores	0	0	0,00
Other & Unallocable	21 062	103 716 322	11,10
Total	**936 876**	**3 970 678 804**	**493,70**

*Population (2000) 18 976 457

Annexe 4

Types de districts en Floride

- Airoport/Aviation Authorities (construction et gestion des aéroports)
- Beach and Shore Preservation Districts (contrôle des inondations et de l'érosion des rives)
- Boards of Juvenile Welfare
- Community Development Districts (développement communautaire)
- Commuter Rail Authorities (transport ferroviaire)
- Conservation, Irrigation, Reclamation Districts (assainissement, contrôle de l'érosion, égout etc)
- County Educational Loan Authorities (financement des prêts aux étudiants)
- County Health Care Districts (service de santé)
- County Hospital Boards, Districts, Authorities (construction, gestion et entretien des hôpitaux)
- Educational Facilities Authorities (financement de la construction des institutions de l'éducation supérieure)
- Escambia County Utilities Authority (l'eau et égout)
- Everglades Agricultural Area Environmental Protection District (protection de l'environnement dans les counties de Glades, de Hendry et de Palm Beach)
- Fire Control and Fire Protection Districts (contrôle et protection contre l'incendie)
- Gas Districts
- Gasparilla Island Bridge Authority (gestion des ponts)
- Housing Authorities (logements)
- Housing Finance Authorities (financement des logements sociaux)
- Improvement Districts amélioration des services : égouts, eau, assainissement, irrigation, routes, parcs)
- Joint Electric Power Supply Projects (opération, acquisition, construction de projets parmi deux ou plusieurs agences de distribution de l'éléctricité)
- Key West Utility Board (distribution de l'électricité dans Key West)
- Library Districts (bibliothèques)
- Lighting Districts (éclairage)
- Mobile Home Park Recreation Districts (maisons mobiles et loisirs)
- Mosquito Control Districts (contrôle des moustiques)
- Municipal service districts (services divers)
- Navigation and Port Districts and Authorities (les établissements de ports et améliorations de lits)
- Orlando Utilities Commission (l'eau et la distribution de l'électricité)

- Recreation Districts (gestion des loisirs)
- Regional Water Management Districts (contrôle des inondations et conservation de l'eau)
- Sanitary and Water Supply Districts (eau, égouts, équipements des matières résiduelles)
- Soil and Water Conservation Districts
- Transit Authorities (service de transit dans la région)
- Water Control Districts (assainissement, conservation des ressources en eau)

Annexe 5

Lexique alphabétique des principaux termes allemands utilisés

Mot en allemand (singulier)	Mot en français
Bezirk	Comté
Bezirkstag	Assemblée de comté
Bundesrat	Chambre basse
Einheitsgemeinden	Municipalité unitaire
Gemeinde	Municipalité
Kreis	District
Land / Länder	État
Landkreis	District rural
Landratsamt	Administration du *Land* ou sous-préfecture
Städte	Villes
Verwaltungsgemeinschaften	Association administrative

Annexe 6

Répartition des sources de revenus pour les États-Unis

Description	United States				
	County government amount 1	Municipal government amount 2	Township government amount 3	Special District government amount 4	School District government amount 5
Revenue	259 661 308	337 432 406	35 430 341	123 727 141	351 002 038
General revenue	256 683 586	285 545 260	33 778 649	93 179 628	350 792 787
Intergovernmental revenue	98 647 887	85 114 204	7 886 401	31 428 154	199 544 238
From federal government	7 539 429	15 201 339	417 084	16 163 305	3 631 796
From state government	86 759 249	62 405 346	6 645 510	8 588 730	191 145 151
From local governments	4 349 209	7 507 519	823 807	6 676 119	4 767 291
General revenue from own sources	158 035 699	200 431 056	25 892 248	61 751 474	151 248 549
Taxes	89 747 506	119 994 938	20 556 919	14 680 632	124 750 214
Property	62 060 054	58 301 633	18 833 577	10 254 320	119 969 711
Sales and gross receipts	19 733 304	35 508 978	132 385	3 652 021	2 652 544
General sales	15 698 632	21 544 131	199	3 627 559	2 450 909
Selective sales	4 034 672	13 964 847	132 186	24 462	201 635
Motor fuel	764 399	311 814	-	-	-
Alcoholic beverage	120 005	230 943	-	-	-
Tobacco products	68 024	122 809	14	-	-
Public utilities	1 150 029	8 604 566	49 544	-	201 635
Other selective sales	1 932 215	4 694 715	82 628	24 462	-
Individual income	3 306 467	12 131 192	566 594	-	1 157 308
Corporate income	-	3 028 725	-	-	-
License taxes	793 461	508 365	31 696	-	-
Motor vehicle license	793 461	477 516	31 696	-	-
Other taxes	3 854 220	10 516 045	992 667	774 291	970 651
Charges and miscellaneous general revenue	68 288 193	80 436 118	5 335 329	47 070 842	26 498 335
Current charges	46 970 032	52 089 059	3 216 866	36 972 845	14 132 943
Education	2 359 133	563 787	177 529	1 113	14 132 943
Institutions of higher education	1 278 533	230 394	-	1 113	5 366 691
School lunch sales (gross)	597 611	229 959	130 535	-	4 978 555
Hospitals	18 238 771	6 210 433	62 112	16 990 208	-
Highways	560 606	1 225 173	11 437	1 308 928	-
Air transportation (airports)	2 141 570	5 617 759	20 880	3 758 792	-
Parking facilities	110 430	1 197 738	27 272	66 711	-
Sea and inland port facilities	200 111	829 346	3 236	916 569	-
Natural resources	-	-	-	850 365	-
Parks and recreation	995 720	3 395 234	270 334	1 158 760	-
Housing and community development	164 940	1 504 576	17 682	2 079 287	-
Sewerage	3 226 638	17 811 931	1 364 565	4 652 488	-
Solid waste management	3 681 274	5 638 991	488 255	1 011 848	-
Other charges	15 290 839	8 094 091	773 534	4 177 776	-
Miscellaneous general revenue	21 318 161	28 347 059	2 118 463	10 097 997	12 365 392

Description	United States				
	County government amount 1	Municipal government amount 2	Township government amount 3	Special District government amount 4	School District government amount 5
Interest earnings	10 928 199	12 480 416	780 407	6 760 196	4 261 540
Special assessments	1 540 660	1 893 970	209 636	1 016 397	-
Sale of property	217 901	699 734	55 512	375 258	-
Other general revenue	8 631 401	13 272 939	1 072 908	1 946 146	8 103 852
Other than general revenue	2 977 722	51 887 146	1 651 692	30 547 513	209 251
Utility revenue	3 447 088	54 788 776	1 597 065	30 554 052	-
Water supply	2 867 203	20 626 946	972 214	8 581 022	-
Electric power	152 541	26 827 297	616 339	16 705 497	-
Gas supply	29 295	4 607 663	7 958	1 105 086	-
Transit	398 049	2 726 870	554	4 162 447	-
Liquor store revenue	385 816	391 445	-	-	-
Insurance trust revenue	-855 182	-3 293 075	54 627	-6 539	209 251
Unemployment compensation	-	125 973	-	-	-
Employee retirement	-855 182	-3 419 048	54 627	-6 539	209 251
Workers' compensation	-	-	-	-	-
Other insurance trust revenue	-	-	-	-	-
Expenditure	266 604 873	366 964 130	36 223 078	122 072 830	363 155 100
Intergovernmental expenditure	12 650 821	8 325 204	1 881 657	1 655 252	1 676 609
Direct expenditure	253 954 052	358 638 926	34 341 421	120 417 578	361 478 491
Current operations	201 000 470	259 472 370	27 836 919	82 510 072	305 633 925
Capital outlay	29 231 867	61 505 823	5 080 948	25 670 923	45 805 075
Construction	21 257 835	48 262 375	3 277 735	19 560 747	34 235 611
Other capital outlay	7 974 032	13 243 448	1 803 213	6 110 176	11 569 464
Assistance and subsidies	7 467 631	1 451 736	49 000	-	-
Interest on debt	11 835 039	20 164 946	1 051 532	11 640 989	9 035 289
Insurance benefits and re-payments	4 419 045	16 044 051	323 022	595 594	1 004 202
Exhibit : Salaries and wages	90 087 330	112 881 570	12 759 781	27 479 857	198 624 304
Direct expenditure by function	253 954 052	358 638 926	34 341 421	120 417 578	361 478 491
Direct general expenditure	243 289 548	279 753 181	32 228 882	70 625 019	360 474 289
Capital outlay	27 523 020	50 361 168	4 721 088	13 798 859	45 805 075
Other direct general expenditure	215 766 528	229 392 013	27 507 794	56 826 160	314 669 214
Education services					
Education	36 268 523	35 291 775	9 326 704	210 657	351 439 000
Capital outlay	4 112 429	3 738 848	1 124 495	162 701	45 805 075
Higher education	3 866 785	700 115	-	4 062	20 957 705
Capital outlay	323 724	1 961	-	-	1 957 058
Elementary & secondary	32 401 738	34 591 660	9 326 704	206 595	330 481 295
Capital outlay	3 788 705	3 736 887	1 124 495	162 701	43 848 017
Other education	-	-	-	-	-
Libraries	1 973 736	3 329 714	461 402	2 073 207	-
Social services and income maintenance					
Public welfare	29 546 613	9 713 825	214 429	219 796	-
Cash assistance payments	7 467 631	1 451 736	49 000	-	-

Description	United States				
	County government amount	Municipal government amount	Township government amount	Special District government amount	School District government amount
	1	2	3	4	5
Vendor payments	1 892 823	1 209 834	2 638	-	-
Other public welfare	20 186 159	7 052 255	162 791	219 796	-
Hospitals	22 562 778	9 898 801	68 395	17 752 351	-
Capital outlay	1 002 607	790 298	177	1 373 898	-
Health	20 656 210	5 848 896	345 576	2 444 492	-
Social insurance administration	-	9 182	-	-	-
Veterans' services	-	-	-	-	-
Transportation					
Highways	16 259 001	22 068 621	4 051 706	1 840 026	-
Capital outlay	5 233 091	10 011 859	994 404	658 789	-
Air transportation (airports)	2 777 327	6 972 890	22 402	5 266 232	-
Parking facilities	70 215	986 592	17 361	48 680	-
Sea and inland port facilities	215 777	1 183 386	9 535	1 147 474	-
Transit subsidies	23 542	297 473	329	-	-
Public safety					
Police protection	15 923 958	36 282 990	2 877 348	-	-
Fire protection	3 598 457	17 627 391	1 704 472	3 047 672	-
Correction	15 253 320	2 959 706	2 473	-	-
Capital outlay	1 205 835	210 219	51	-	-
Protective inspection and regulation	974 042	2 496 526	284 934	-	-
Environment and housing					
Natural resources	2 551 200	353 033	55 912	2 451 745	-
Capital outlay	731 537	161 197	14 262	573 931	-
Parks and recreation	5 382 439	15 523 572	1 100 213	3 136 932	-
Capital outlay	1 962 741	4 454 087	246 358	947 388	-
Housing and community development	2 698 418	12 486 550	329 465	12 313 009	-
Sewerage	4 051 103	18 526 918	1 453 738	6 156 923	-
Capital outlay	1 616 042	6 908 866	407 317	2 236 621	-
Solid waste management	4 270 780	9 574 878	1 315 117	1 150 222	-
Capital outlay	453 506	709 225	58 714	112 885	-
Governmental administration					
Financial administration	6 081 255	6 605 230	1 024 846	-	-
Judicial and legal	12 874 720	3 676 600	268 698	-	-
General public buildings	3 780 180	3 795 271	688 964	-	-
Other governmental administration	5 775 226	7 285 120	1 021 396	-	-
Interest on general debt	11 287 141	15 784 343	954 621	6 814 962	9 035 289
General expenditure, n.e.c.					
Miscellaneous commercial activities	136	58 082	1 027	-	-
Other and unallocable	18 433 451	31 115 816	4 627 819	4 550 639	-
Utility expenditure	5 914 010	62 488 346	1 789 517	49 196 965	-
Capital outlay	1 708 847	11 142 429	359 860	11 872 064	-
Water supply	3 812 319	24 019 166	1 185 733	11 123 621	-

Description	United States				
	County government amount 1	Municipal government amount 2	Township government amount 3	Special District government amount 4	School District government amount 5
Electric power	158 137	25 955 290	584 264	17 565 667	-
Gas supply	35 168	4 595 968	8 338	1 071 732	-
Transit	1 908 386	7 917 922	11 182	19 435 945	-
Liquor store expenditure	331 449	353 348	-	-	-
Insurance trust expenditure	4 419 045	16 044 051	323 022	595 594	1 004 202
Unemployment compensation	-	149 476	-	-	-
Employee retirement	4 419 045	15 894 575	323 022	595 594	1 004 202
Workers' compensation	-	-	-	-	-
Other insurance trust	-	-	-	-	-
Debt outstanding	205 854 648	398 666 930	23 341 845	217 885 616	198 155 051
Short-term	4 708 923	6 645 811	3 601 091	2 862 806	6 779 086
Long-term	201 145 725	392 021 119	19 740 754	215 022 810	191 375 965
Full faith and credit	70 429 015	150 770 840	16 139 195	35 783 786	186 094 018
Nonguaranteed	130 716 710	241 250 279	3 601 559	179 239 024	5 281 947
Long-term debt by purpose					
Public debt for private purposes	72 784 638	50 614 830	1 103 720	34 005 519	-
Education	13 972 100	15 914 053	4 239 878	6 703 423	191 375 965
Utilities	9 944 039	87 875 604	1 739 212	92 828 956	-
Other	104 444 948	237 616 632	12 657 944	81 484 912	-
Long-term debt issued	25 329 050	64 016 636	3 621 261	27 679 724	37 947 522
Long-term debt retired	19 155 917	37 563 888	2 185 111	21 017 669	17 253 048
Cash and security holdings	276 157 570	508 595 314	24 541 494	142 543 618	143 526 288
Insurance trust funds	90 117 026	256 690 438	4 919 396	7 768 136	16 048 547
Unemployment compensation	-	305 793	-	-	-
Employee retirement	90 117 026	256 384 645	4 919 396	7 768 136	16 048 547
Workers' compensation	-	-	-	-	-
Miscellaneous	-	-	-	-	-
Other than insurance trust funds	186 040 544	251 904 876	19 622 098	134 775 482	127 477 741
By purpose					
Offsets to debt	81 692 063	71 667 369	1 360 002	46 689 656	9 134 592
Bond funds	20 911 610	41 296 348	2 783 473	14 362 159	43 480 970
Other	83 436 871	138 941 159	15 478 623	73 723 667	74 862 179

Abbreviations and symbols: - zero or rounds to zero; (NA) not available; (X) not applicable

Répartition des sources de revenus pour la Californie

Description	California				
	County government amount 1	Municipal government amount 2	Township government amount 3	Special District government amount 4	School District government amount 5
Revenue	50 828 696	44 986 690	-	27 816 025	54 785 511
General revenue	51 940 307	38 486 308	-	18 888 769	54 785 511
Intergovernmental revenue	33 052 251	7 573 675	-	6 237 908	36 462 888
From federal government	1 901 954	1 913 954	-	3 023 440	566 959
From state government	29 999 303	5 113 346	-	1 630 132	34 896 552
From local governments	1 150 994	546 375	-	1 584 336	999 377
General revenue from own sources	18 888 056	30 912 633	-	12 650 861	18 322 623
Taxes	8 419 842	16 869 262	-	3 787 093	13 592 493
Property	6 783 093	6 389 425	-	1 641 952	13 476 546
Sales and gross receipts	1 101 099	7 708 688	-	2 048 022	-
General sales	799 491	4 628 875	-	2 048 022	-
Selective sales	301 608	3 079 813	-	-	-
Motor fuel	-	-	-	-	-
Alcoholic beverage	-	-	-	-	-
Tobacco products	50	-	-	-	-
Public utilities	204 001	2 129 383	-	-	-
Other selective sales	97 557	950 430	-	-	-
Individual income	-	-	-	-	-
Corporate income	-	-	-	-	-
License taxes	-	-	-	-	-
Motor vehicle license	-	-	-	-	-
Other taxes	535 650	2 771 149	-	97 119	115 947
Charges and miscellaneous general revenue	10 468 214	14 043 371	-	8 863 768	4 730 130
Current charges	7 214 821	8 581 656	-	7 039 299	1 711 147
Education	125 411	-	-	-	1 711 147
Institutions of higher education	-	-	-	-	1 047 237
School lunch sales (gross)	381	-	-	-	529 403
Hospitals	2 651 687	328 863	-	1 859 240	-
Highways	94 847	40 641	-	205 283	-
Air transportation (airports)	183 325	1 307 228	-	179 146	-
Parking facilities	23 761	212 795	-	-	-
Sea and inland port facilities	1 311	690 405	-	145 062	-
Natural resources	-	-	-	587 112	-
Parks and recreation	171 268	750 903	-	175 138	-
Housing and community development	13 731	333 813	-	141 408	-
Sewerage	174 104	2 128 871	-	1 282 385	-
Solid waste management	627 985	1 107 130	-	93 068	-
Other charges	3 147 391	1 681 007	-	2 368 457	-
Miscellaneous general reve-	3 253 393	5 461 715	-	1 824 469	3 018 983

Description	California				
	County government amount 1	Municipal government amount 2	Township government amount 3	Special District government amount 4	School District government amount 5
nue					
Interest earnings	1 154 245	2 592 402	-	1 377 810	808 302
Special assessments	352 277	552 205	-	249 697	-
Sale of property	19 210	238 089	-	2 323	-
Other general revenue	1 727 661	2 079 019	-	194 639	2 210 681
Other than general revenue	-1 111 611	6 500 382	-	8 927 256	-
Utility revenue	142 588	7 737 759	-	8 936 174	-
Water supply	130 633	2 828 601	-	4 029 540	-
Electric power	1 976	4 597 734	-	3 856 570	-
Gas supply	-	106 513	-	-	-
Transit	9 979	204 911	-	1 050 064	-
Liquor store revenue	-	-	-	-	-
Insurance trust revenue	-1 254 199	-1 237 377	-	-8 918	-
Unemployment compensation	-	-	-	-	-
Employee retirement	-1 254 199	-1 237 377	-	-8 918	-
Workers' compensation	-	-	-	-	-
Other insurance trust revenue	-	-	-	-	-
Expenditure	53 446 126	48 455 115	-	25 562 389	57 093 478
Intergovernmental expenditure	2 952 999	825 235	-	462 316	8 571
Direct expenditure	50 493 127	47 629 880	-	25 100 073	57 084 907
Current operations	38 390 760	31 940 364	-	19 946 364	49 061 949
Capital outlay	2 565 172	10 383 712	-	3 231 063	7 342 435
Construction	2 126 571	9 545 188	-	3 035 971	5 388 293
Other capital outlay	438 601	838 524	-	195 092	1 954 142
Assistance and subsidies	5 545 770	67 115	-	-	-
Interest on debt	1 235 624	3 198 267	-	1 792 883	680 523
Insurance benefits and re-payments	2 755 801	2 040 422	-	129 763	-
Exhibit : Salaries and wages	17 015 872	13 139 177	-	5 195 787	32 637 445
Direct expenditure by function	50 493 127	47 629 880	-	25 100 073	57 084 907
Direct general expenditure	47 498 988	36 609 054	-	10 885 682	57 084 907
Capital outlay	2 549 464	8 572 302	-	834 803	7 342 435
Other direct general expenditure	44 949 524	28 036 752	-	10 050 879	49 742 472
Education services					
Education	3 039 207	93 168	-	1 693	56 404 384
Capital outlay	212 308	512	-	1 693	7 342 435
Higher education	-	-	-	-	6 506 379
Capital outlay	-	-	-	-	535 508
Elementary & secondary	3 039 207	93 168	-	1 693	49 898 005
Capital outlay	212 308	512	-	1 693	6 806 927
Other education	-	-	-	-	-
Libraries	323 647	612 489	-	64 803	-
Social services and income maintenance					
Public welfare	12 082 550	457 409	-	4 960	-

Description	California				
	County government amount 1	Municipal government amount 2	Township government amount 3	Special District government amount 4	School District government amount 5
Cash assistance payments	5 545 770	67 115	-	-	-
Vendor payments	177 893	-	-	-	-
Other public welfare	6 358 887	390 294	-	4 960	-
Hospitals	4 268 233	544 495	-	1 978 141	-
Capital outlay	85 980	30 565	-	11 345	-
Health	5 892 801	844 354	-	598 042	-
Social insurance administration	-	-	-	-	-
Veterans' services	-	-	-	-	-
Transportation					
Highways	1 879 264	3 816 082	-	75 523	-
Capital outlay	352 006	2 037 022	-	466	-
Air transportation (airports)	176 757	1 730 510	-	154 265	-
Parking facilities	13 438	161 409	-	-	-
Sea and inland port facilities	1 185	967 222	-	165 909	-
Transit subsidies	-	60 349	-	-	-
Public safety					
Police protection	3 194 207	5 820 638	-	-	-
Fire protection	967 697	2 544 196	-	658 160	-
Correction	3 549 532	128 359	-	-	-
Capital outlay	132 907	21 784	-	-	-
Protective inspection and regulation	213 947	812 312	-	-	-
Environment and housing					
Natural resources	647 979	26 688	-	773 869	-
Capital outlay	56 906	5 468	-	146 967	-
Parks and recreation	456 436	2 730 208	-	449 452	-
Capital outlay	58 698	604 474	-	122 260	-
Housing and community development	479 629	3 093 576	-	1 647 217	-
Sewerage	278 573	2 297 378	-	1 241 830	-
Capital outlay	21 889	936 781	-	226 984	-
Solid waste management	506 915	1 276 375	-	86 427	-
Capital outlay	74 556	50 493	-	942	-
Governmental administration					
Financial administration	964 624	1 128 488	-	-	-
Judicial and legal	3 802 127	465 064	-	-	-
General public buildings	313 408	181 719	-	-	-
Other governmental administration	686 646	1 282 024	-	-	-
Interest on general debt	1 221 675	2 844 375	-	531 109	680 523
General expenditure, n.e.c.					
Miscellaneous commercial activities	-	1 604	-	-	-
Other and unallocable	2 538 511	2 688 563	-	2 454 282	-

Description	California				
	County government amount	Municipal government amount	Township government amount	Special District government amount	School District government amount
	1	2	3	4	5
Utility expenditure	238 338	8 980 404	-	14 084 628	-
Capital outlay	15 708	1 811 410	-	2 396 260	-
Water supply	169 685	3 213 109	-	4 686 589	-
Electric power	1 996	4 732 136	-	3 787 013	-
Gas supply	-	94 033	-	-	-
Transit	66 657	941 126	-	5 611 026	-
Liquor store expenditure	-	-	-	-	-
Insurance trust expenditure	2 755 801	2 040 422	-	129 763	-
Unemployment compensation	-	-	-	-	-
Employee retirement	2 755 801	2 040 422	-	129 763	-
Workers' compensation	-	-	-	-	-
Other insurance trust	-	-	-	-	-
Debt outstanding	20 464 315	63 025 666	-	35 518 621	19 028 000
Short-term	517 000	138 000	-	1 894	-
Long-term	19 947 315	62 887 666	-	35 516 727	19 028 000
Full faith and credit	4 020 311	13 377 790	-	2 270 287	18 094 660
Nonguaranteed	15 927 004	49 509 876	-	33 246 440	933 340
Long-term debt by purpose					
Public debt for private purposes	3 711 557	7 326 480	-	113 179	-
Education	89 596	128 060	-	31 625	19 028 000
Utilities	248 289	7 206 240	-	24 970 323	-
Other	15 897 873	48 226 986	-	10 401 600	-
Long-term debt issued	1 610 670	9 583 977	-	3 492 714	5 057 297
Long-term debt retired	2 538 759	6 186 878	-	3 215 227	1 281 001
Cash and security holdings	78 870 513	90 676 456	-	31 195 645	24 581 420
Insurance trust funds	56 285 609	42 772 959	-	1 681 284	-
Unemployment compensation	-	-	-	-	-
Employee retirement	56 285 609	42 772 959	-	1 681 284	-
Workers' compensation	-	-	-	-	-
Miscellaneous	-	-	-	-	-
Other than insurance trust funds	22 584 904	47 903 497	-	29 514 361	24 581 420
By purpose					
Offsets to debt	6 567 757	11 169 110	-	1 945 901	1 427 628
Bond funds	1 987 506	9 110 756	-	1 254 409	6 080 388
Other	14 029 641	27 623 631	-	26 314 051	17 073 404

Abbreviations and symbols : - zero or rounds to zero; (NA) not available; (X) not applicable

Répartition des sources de revenus pour la Floride

Description	Florida				
	County government amount 1	Municipal government amount 2	Township government amount 3	Special District government amount 4	School District government amount 5
Revenue	19 393 370	12 698 440	-	8 088 023	20 337 159
General revenue	18 476 102	9 831 926	-	6 799 582	20 337 159
Intergovernmental revenue	3 236 202	1 595 283	-	1 288 650	11 471 658
From federal government	847 015	306 263	-	811 244	206 235
From state government	2 298 880	1 037 508	-	374 358	11 221 603
From local governments	90 307	251 512	-	103 048	43 820
General revenue from own sources	15 239 900	8 236 643	-	5 510 932	8 865 501
Taxes	7 348 278	4 216 519	-	1 168 571	6 754 844
Property	5 254 286	2 190 194	-	1 127 264	6 754 844
Sales and gross receipts	1 811 631	1 668 322	-	-	-
General sales	415 571	209 998	-	-	-
Selective sales	1 396 060	1 458 324	-	-	-
Motor fuel	437 161	132 563	-	-	-
Alcoholic beverage	-	-	-	-	-
Tobacco products	-	-	-	-	-
Public utilities	417 267	1 197 208	-	-	-
Other selective sales	541 632	128 553	-	-	-
Individual income	-	-	-	-	-
Corporate income	-	-	-	-	-
License taxes	16 354	492	-	-	-
Motor vehicle license	16 354	492	-	-	-
Other taxes	266 007	357 511	-	41 307	-
Charges and miscellaneous general revenue	7 891 622	4 020 124	-	4 342 361	2 110 657
Current charges	4 752 474	2 546 005	-	3 370 206	1 426 599
Education	305	-	-	-	1 426 599
Institutions of higher education	305	-	-	-	586 133
School lunch sales (gross)	-	-	-	-	303 563
Hospitals	794 892	-	-	2 684 497	-
Highways	45 306	1 716	-	2 284	-
Air transportation (air-ports)	917 531	96 005	-	313 962	-
Parking facilities	2 321	103 509	-	-	-
Sea and inland port facilities	178 105	46 160	-	39 948	-
Natural resources	-	-	-	130	-
Parks and recreation	127 304	217 091	-	17 181	-
Housing and community development	20 376	5 822	-	84 263	-
Sewerage	528 365	1 011 796	-	73 535	-
Solid waste manage-ment	894 214	580 317	-	29 392	-
Other charges	1 243 755	483 589	-	125 014	-
Miscellaneous general reve-	3 139 148	1 474 119	-	972 155	684 058

Description	Florida				
	County government amount 1	Municipal government amount 2	Township government amount 3	Special District government amount 4	School District government amount 5
nue					
Interest earnings	1 724 536	853 004	-	521 627	210 378
Special assessments	751 702	147 108	-	308 011	-
Sale of property	15 893	15 480	-	9 544	-
Other general revenue	647 017	458 527	-	132 973	473 680
Other than general revenue	917 268	2 866 514	-	1 288 441	-
Utility revenue	917 268	3 469 523	-	1 288 441	-
Water supply	800 787	1 139 837	-	227 196	-
Electric power	-	2 140 584	-	970 277	-
Gas supply	-	180 261	-	56 224	-
Transit	116 481	8 841	-	34 744	-
Liquor store revenue	-	-	-	-	-
Insurance trust revenue	-	-603 009	-	-	-
Unemployment compensation	-	-	-	-	-
Employee retirement	-	-603 009	-	-	-
Workers' compensation	-	-	-	-	-
Other insurance trust revenue	-	-	-	-	-
Expenditure	19 012 863	13 891 552	-	8 017 343	21 124 466
Intergovernmental expenditure	290 435	110 234	-	118 408	-
Direct expenditure	18 722 428	13 781 318	-	7 898 935	21 124 466
Current operations	13 507 040	9 806 831	-	5 400 544	17 459 730
Capital outlay	3 478 799	2 389 920	-	1 733 085	3 228 906
Construction	2 270 549	1 809 779	-	1 271 931	2 446 653
Other capital outlay	1 208 250	580 141	-	461 154	782 253
Assistance and subsidies	1 927	15 648	-	-	-
Interest on debt	1 734 662	993 823	-	765 306	435 830
Insurance benefits and re-payments	-	575 096	-	-	-
Exhibit : Salaries and wages	5 632 873	4 214 346	-	1 849 119	10 894 876
Direct expenditure by function	18 722 428	13 781 318	-	7 898 935	21 124 466
Direct general expenditure	17 097 984	9 672 875	-	5 953 390	21 124 466
Capital outlay	3 060 188	1 727 146	-	1 152 782	3 228 906
Other direct general expenditure	14 037 796	7 945 729	-	4 800 608	17 895 560
Education services					
Education	1 188	-	-	-	20 688 636
Capital outlay	792	-	-	-	3 228 906
Higher education	101	-	-	-	2 072 916
Capital outlay	11	-	-	-	228 992
Elementary & secondary	1 087	-	-	-	18 615 720
Capital outlay	781	-	-	-	2 999 914
Other education	-	-	-	-	-
Libraries	293 445	80 024	-	11 701	-
Social services and income maintenance					
Public welfare	443 624	77 019	-	105 731	-

Description	Florida				
	County government amount	Municipal government amount	Township government amount	Special District government amount	School District government amount
	1	2	3	4	5
Cash assistance payments	1 927	15 648	-	-	-
Vendor payments	52 242	3 201	-	-	-
Other public welfare	389 455	58 170	-	105 731	-
Hospitals	1 060 680	23 776	-	3 042 016	-
Capital outlay	94 993	-	-	325 869	-
Health	434 639	53 604	-	37 820	-
Social insurance administration	-	-	-	-	-
Veterans' services	-	-	-	-	-
Transportation					
Highways	1 319 101	671 092	-	23 039	-
Capital outlay	627 371	228 528	-	13 383	-
Air transportation (airports)	1 098 509	151 254	-	343 526	-
Parking facilities	525	85 505	-	-	-
Sea and inland port facilities	179 301	89 384	-	62 082	-
Transit subsidies	1 384	3 876	-	-	-
Public safety					
Police protection	2 091 716	1 876 734	-	-	-
Fire protection	781 334	925 083	-	149 671	-
Correction	1 116 821	48 512	-	-	-
Capital outlay	61 899	75	-	-	-
Protective inspection and regulation	176 894	149 817	-	-	-
Environment and housing					
Natural resources	354 779	26 993	-	625 124	-
Capital outlay	155 327	11 513	-	207 538	-
Parks and recreation	716 721	921 219	-	20 496	-
Capital outlay	245 428	211 718	-	3 085	-
Housing and community development	386 227	275 109	-	450 661	-
Sewerage	440 238	1 167 660	-	71 498	-
Capital outlay	158 936	469 800	-	13 652	-
Solid waste management	986 474	635 047	-	27 379	-
Capital outlay	74 940	58 263	-	4 363	-
Governmental administration					
Financial administration	690 493	344 903	-	-	-
Judicial and legal	770 117	87 938	-	-	-
General public buildings	134 281	167 130	-	-	-
Other governmental administration	418 479	358 309	-	-	-
Interest on general debt	1 545 935	588 498	-	554 063	435 830
General expenditure, n.e.c.					
Miscellaneous commercial activities	-	-	-	-	-
Other and unallocable	1 655 079	864 389	-	428 583	-

Description	Florida				
	County government amount 1	Municipal government amount 2	Township government amount 3	Special District government amount 4	School District government amount 5
Utility expenditure	1 624 444	3 533 347	-	1 945 545	-
Capital outlay	418 611	662 774	-	580 303	-
Water supply	1 090 459	1 211 762	-	500 825	-
Electric power	-	2 087 390	-	1 056 753	-
Gas supply	-	157 002	-	58 454	-
Transit	533 985	77 193	-	329 513	-
Liquor store expenditure	-	-	-	-	-
Insurance trust expenditure	-	575 096	-	-	-
Unemployment compensation	-	-	-	-	-
Employee retirement	-	575 096	-	-	-
Workers' compensation	-	-	-	-	-
Other insurance trust	-	-	-	-	-
Debt outstanding	28 173 149	19 162 603	-	13 674 063	9 000 430
Short-term	121 388	123 046	-	128 995	-
Long-term	28 051 761	19 039 557	-	13 545 068	9 000 430
Full faith and credit	3 109 038	2 521 384	-	1 798 814	8 903 382
Nonguaranteed	24 942 723	16 518 173	-	11 746 254	97 048
Long-term debt by purpose					
Public debt for private purposes	10 624 892	3 098 827	-	2 719 849	-
Education	-	77 760	-	32 970	9 000 430
Utilities	3 265 340	8 323 012	-	3 786 139	-
Other	14 161 529	7 539 958	-	7 006 110	-
Long-term debt issued	2 569 541	2 955 151	-	1 638 465	1 560 376
Long-term debt retired	2 479 976	1 648 359	-	1 215 869	486 901
Cash and security holdings	26 441 067	26 078 959	-	9 334 695	4 877 848
Insurance trust funds	-	11 762 076	-	-	-
Unemployment compensation	-	-	-	-	-
Employee retirement	-	11 762 076	-	-	-
Workers' compensation	-	-	-	-	-
Miscellaneous	-	-	-	-	-
Other than insurance trust funds	26 441 067	14 316 883	-	9 334 695	4 877 848
By purpose					
Offsets to debt	12 114 600	4 281 616	-	4 026 855	334 498
Bond funds	4 127 075	2 524 953	-	1 467 238	728 094
Other	10 199 392	7 510 314	-	3 840 602	3 815 256

Abbreviations and symbols : - zero or rounds to zero; (NA) not available; (X) not applicable

Répartition des sources de revenus pour le Massachusetts

Description	Massachusetts				
	County government amount 1	Municipal government amount 2	Township government amount 3	Special District government amount 4	School District government amount 5
Revenue	355 830	10 510 108	8 848 727	3 107 433	1 471 094
General revenue	227 474	9 620 433	7 944 402	2 515 246	1 471 290
Intergovernmental revenue	132 716	4 567 254	1 995 702	1 919 695	1 382 880
From federal government	11 010	345 185	67 805	690 143	776
From state government	121 706	4 206 729	1 924 562	1 045 615	718 554
From local governments	-	15 340	3 335	183 937	663 550
General revenue from own sources	94 758	5 053 179	5 948 700	595 551	88 410
Taxes	32 985	3 731 507	5 119 779	188 573	-
Property	13 162	3 570 187	4 978 690	156 909	-
Sales and gross receipts	14 343	77 774	60 310	-	-
General sales	-	-	-	-	-
Selective sales	14 343	77 774	60 310	-	-
Motor fuel	-	-	-	-	-
Alcoholic beverage	-	-	-	-	-
Tobacco products	-	-	-	-	-
Public utilities	-	-	-	-	-
Other selective sales	14 343	77 774	60 310	-	-
Individual income	-	-	-	-	-
Corporate income	-	-	-	-	-
License taxes	-	-	-	-	-
Motor vehicle license	-	-	-	-	-
Other taxes	5 480	83 546	80 779	31 664	-
Charges and miscellaneous general revenue	61 773	1 321 672	828 921	406 978	88 410
Current charges	55 101	1 000 448	606 892	262 790	36 510
Education	96	72 840	86 326	-	36 510
Institutions of higher education	-	-	-	-	1 228
School lunch sales (gross)	53	57 006	46 931	-	18 110
Hospitals	24 241	285 402	-	-	-
Highways	-	125	238	-	-
Air transportation (airports)	2 824	6 606	5 188	-	-
Parking facilities	218	27 143	5 442	-	-
Sea and inland port facilities	-	478	2 421	-	-
Natural resources	-	-	-	75	-
Parks and recreation	1 153	16 401	37 420	491	-
Housing and community development	-	15 541	87	240 160	-
Sewerage	49	405 581	266 656	9 354	-
Solid waste management	-	27 709	57 024	7 288	-
Other charges	26 520	142 622	146 090	5 422	-
Miscellaneous general revenue	6 672	321 224	222 029	144 188	51 900
Interest earnings	1 376	77 803	83 730	89 055	9 105
Special assessments	-	647	8 032	22 907	-

Description	Massachusetts				
	County government amount 1	Municipal government amount 2	Township government amount 3	Special District government amount 4	School District government amount 5
Sale of property	-	15	3 766	48	-
Other general revenue	5 296	242 759	126 501	32 178	42 795
Other than general revenue	128 356	889 675	904 325	592 187	-196
Utility revenue	-	624 314	841 328	709 853	-
Water supply	-	345 560	288 206	52 643	-
Electric power	-	235 351	546 497	258 711	-
Gas supply	-	43 403	6 625	-	-
Transit	-	-	-	398 499	-
Liquor store revenue	-	-	-	-	-
Insurance trust revenue	128 356	265 361	62 997	-117 666	-196
Unemployment compensation	-	-	-	-	-
Employee retirement	128 356	265 361	62 997	-117 666	-196
Workers' compensation	-	-	-	-	-
Other insurance trust revenue	-	-	-	-	-
Expenditure	343 117	11 103 772	9 647 820	3 029 765	1 528 015
Intergovernmental expenditure	670	571 031	668 255	11 052	-
Direct expenditure	342 447	10 532 741	8 979 565	3 018 713	1 528 015
Current operations	218 454	8 649 713	7 117 670	1 975 340	1 325 447
Capital outlay	4 027	918 238	1 470 106	620 527	153 489
Construction	3 476	611 612	958 164	570 311	103 585
Other capital outlay	551	306 626	511 942	50 216	49 904
Assistance and subsidies	-	1 919	-	-	-
Interest on debt	120	266 137	227 008	325 659	48 295
Insurance benefits and re-payments	119 846	696 734	164 781	97 187	784
Exhibit : Salaries and wages	105 966	4 691 890	3 747 679	605 493	889 132
Direct expenditure by function	342 447	10 532 741	8 979 565	3 018 713	1 528 015
Direct general expenditure	222 601	9 318 522	8 014 406	1 077 258	1 527 231
Capital outlay	4 027	855 438	1 347 621	174 202	153 489
Other direct general expenditure	218 574	8 463 084	6 666 785	903 056	1 373 742
Education services					
Education	12 512	4 463 961	4 300 057	-	1 478 936
Capital outlay	280	339 498	694 187	-	153 489
Higher education	-	-	-	-	1 857
Capital outlay	-	-	-	-	4
Elementary & secondary	12 512	4 463 961	4 300 057	-	1 477 079
Capital outlay	280	339 498	694 187	-	153 485
Other education	-	-	-	-	-
Libraries	-	101 416	111 140	-	-
Social services and income maintenance					
Public welfare	626	42 499	23 478	-	-
Cash assistance payments	-	1 919	-	-	-
Vendor payments	-	-	-	-	-
Other public welfare	626	40 580	23 478	-	-

Description	Massachusetts				
	County government amount	Municipal government amount	Township government amount	Special District government amount	School District government amount
	1	2	3	4	5
Hospitals	21 228	643 872	123	-	-
Capital outlay	-	46 621	123	-	-
Health	3 693	39 516	66 901	-	-
Social insurance administration	-	-	-	-	-
Veterans' services	-	-	-	-	-
Transportation					
Highways	623	249 160	379 749	9	-
Capital outlay	-	70 735	91 730	-	-
Air transportation (airports)	6 141	7 774	5 196	-	-
Parking facilities	202	12 201	976	-	-
Sea and inland port facilities	-	289	4 252	-	-
Transit subsidies	-	-	-	-	-
Public safety					
Police protection	3 642	686 814	464 052	-	-
Fire protection	348	499 426	330 515	17 967	-
Correction	115 252	109 291	-	-	-
Capital outlay	2	-	-	-	-
Protective inspection and regulation	-	45 830	63 695	-	-
Environment and housing					
Natural resources	1 656	2 733	10 997	908	-
Capital outlay	-	13	2 735	7	-
Parks and recreation	943	101 758	87 283	439	-
Capital outlay	97	20 051	9 819	100	-
Housing and community development	-	205 481	31 886	798 987	-
Sewerage	132	216 936	274 485	53 150	-
Capital outlay	-	70 575	151 231	21 407	-
Solid waste management	-	167 916	164 611	8 037	-
Capital outlay	-	6 719	10 607	3 449	-
Governmental administration					
Financial administration	3 964	112 298	133 467	-	-
Judicial and legal	1 312	29 345	23 053	-	-
General public buildings	8 201	102 587	211 910	-	-
Other governmental administration	12 337	50 022	96 398	-	-
Interest on general debt	120	240 153	206 759	53 837	48 295
General expenditure, n.e.c.					
Miscellaneous commercial activities	-	1 676	-	-	-
Other and unallocable	29 669	1 185 568	1 023 423	143 924	-
Utility expenditure	-	517 485	800 378	1 844 268	-
Capital outlay	-	62 800	122 485	446 325	-
Water supply	-	265 283	278 864	62 396	-
Electric power	-	218 183	515 274	219 602	-
Gas supply	-	34 019	6 240	-	-

Description	Massachusetts				
	County government amount 1	Municipal government amount 2	Township government amount 3	Special District government amount 4	School District government amount 5
Transit	-	-	-	1 562 270	-
Liquor store expenditure	-	-	-	-	-
Insurance trust expenditure	119 846	696 734	164 781	97 187	784
Unemployment compensation	-	-	-	-	-
Employee retirement	119 846	696 734	164 781	97 187	784
Workers' compensation	-	-	-	-	-
Other insurance trust	-	-	-	-	-
Debt outstanding	2 035	6 294 550	6 681 210	6 230 458	897 999
Short-term	-	838 390	1 905 957	125 322	-
Long-term	2 035	5 456 160	4 775 253	6 105 136	897 999
Full faith and credit	1 035	3 895 987	4 144 963	280 854	896 299
Nonguaranteed	1 000	1 560 173	630 290	5 824 282	1 700
Long-term debt by purpose					
Public debt for private purposes	-	2 214	36 000	554 019	-
Education	-	1 958 801	2 329 219	-	897 999
Utilities	-	486 312	436 285	5 069 499	-
Other	2 035	3 008 833	1 973 749	481 618	-
Long-term debt issued	4 525	992 643	1 003 679	1 268 387	200 124
Long-term debt retired	4 856	494 619	387 032	1 512 576	41 942
Cash and security holdings	1 393 544	9 842 525	5 031 348	3 819 089	405 335
Insurance trust funds	1 340 205	6 610 900	1 887 377	1 560 046	11 929
Unemployment compensation	-	-	-	-	-
Employee retirement	1 340 205	6 610 900	1 887 377	1 560 046	11 929
Workers' compensation	-	-	-	-	-
Miscellaneous	-	-	-	-	-
Other than insurance trust funds	53 339	3 231 625	3 143 971	2 259 043	393 406
By purpose					
Offsets to debt	206	32 243	45 585	700 475	2 816
Bond funds	82	496 027	835 613	189 562	145 250
Other	53 051	2 703 355	2 262 773	1 369 006	245 340

Abbreviations and symbols : - zero or rounds to zero; (NA) not available; (X) not applicable

Répartition des sources de revenus pour l'État de New York

Description	New York				
	County government amount 1	Municipal government amount 2	Township government amount 3	Special District government amount 4	School District government amount 5
Revenue	17 654 651	59 027 869	4 691 052	3 762 011	21 657 393
General revenue	5 097 185	25 547 692	971 054	104 040	10 884 494
Intergovernmental revenue	229 703	3 552 740	142 439	44 780	18 970
From federal government	4 677 519	21 224 900	238 261	31 487	10 682 533
From state government	189 963	770 052	590 354	27 773	182 991
From local governments	12 557 466	33 480 177	3 719 998	3 657 971	10 772 899
General revenue from own sources	8 064 557	24 421 699	2 647 465	647 219	9 835 035
Taxes	3 392 939	10 666 328	2 314 380	646 847	9 805 203
Property	4 516 342	4 779 156	44 493	-	29 832
Sales and gross receipts	4 466 406	3 555 369	-	-	715
General sales	49 936	1 223 787	44 493	-	29 117
Selective sales	-	-	-	-	-
Motor fuel	-	22 355	-	-	-
Alcoholic beverage	-	27 441	-	-	-
Tobacco products	-	541 872	44 335	-	29 117
Public utilities	49 936	632 119	158	-	-
Other selective sales	-	4 634 115	-	-	-
Individual income	-	2 817 476	-	-	-
Corporate income	34 360	112 149	-	-	-
License taxes	34 360	112 149	-	-	-
Motor vehicle license	120 916	1 412 475	288 592	372	-
Other taxes	4 492 909	9 058 478	1 072 533	3 010 752	937 864
Charges and miscellaneous general revenue	3 285 609	6 016 379	614 416	2 774 717	290 820
Current charges	445 540	261 810	-	-	290 820
Education	445 540	214 336	-	-	-
Institutions of higher education	-	29 289	-	-	239 610
School lunch sales (gross)	1 247 800	1 962 500	40 837	-	-
Hospitals	7 678	925 227	-	689 687	-
Highways	88 728	20 202	14 234	1 540 589	-
Air transportation (air-ports)	3 006	141 664	2 871	-	-
Parking facilities	-	5 492	-	119 812	-
Sea and inland port facilities	-	-	-	2 847	-
Natural resources	67 450	119 712	89 120	25	-
Parks and recreation	5 833	738 420	4 832	-	-
Housing and community development	133 824	1 246 092	72 753	-	-
Sewerage	118 536	97 497	196 345	29 869	-
Solid waste manage-ment	1 167 214	497 763	193 424	391 888	-
Other charges	1 207 300	3 042 099	458 117	236 035	647 044

Description	New York				
	County government amount 1	Municipal government amount 2	Township government amount 3	Special District government amount 4	School District government amount 5
Miscellaneous general revenue	510 746	855 708	192 319	206 864	181 158
Interest earnings	23 713	13 972	59 293	-	-
Special assessments	2 464	61 595	13 696	691	-
Sale of property	670 377	2 110 824	192 809	28 480	465 886
Other general revenue	282 576	3 185 961	198 550	136 796	-
Other than general revenue	282 576	3 463 320	198 549	136 796	-
Utility revenue	243 050	1 060 465	189 505	16 651	-
Water supply	15 198	175 037	8 485	-	-
Electric power	8 681	4 683	189	-	-
Gas supply	15 647	2 223 135	370	120 145	-
Transit	-	-	-	-	-
Liquor store revenue	-	-277 359	1	-	-
Insurance trust revenue	-	-	-	-	-
Unemployment compensation	-	-277 359	1	-	-
Employee retirement	-	-	-	-	-
Workers' compensation	-	-	-	-	-
Other insurance trust revenue	18 985 207	74 001 824	4 992 276	3 902 734	23 124 461
Expenditure	3 155 457	3 988 987	4 702	148 269	-
Intergovernmental expenditure	15 829 750	70 012 837	4 987 574	3 754 465	23 124 461
Direct expenditure	13 059 564	50 303 742	3 877 811	2 145 147	19 739 565
Current operations	1 289 250	8 736 567	803 593	1 103 387	2 860 040
Capital outlay	911 284	6 809 690	593 721	982 047	2 372 191
Construction	377 966	1 926 877	209 872	121 340	487 849
Other capital outlay	717 769	1 167 378	36 533	-	-
Assistance and subsidies	763 167	3 491 472	269 630	505 931	524 856
Interest on debt	-	6 313 678	7	-	-
Insurance benefits and repayments	4 926 720	25 843 073	1 556 788	731 252	13 286 003
Exhibit : Salaries and wages	15 829 750	70 012 837	4 987 574	3 754 465	23 124 461
Direct expenditure by function	15 257 473	57 045 039	4 618 955	3 537 115	23 124 461
Direct general expenditure	1 040 556	7 773 292	675 581	1 100 478	2 860 040
Capital outlay	14 216 917	49 271 747	3 943 374	2 436 637	20 264 421
Other direct general expenditure					
Education services	1 460 912	16 043 216	25	-	22 599 605
Education	44 622	1 957 685	-	-	2 860 040
Capital outlay	1 199 323	620 619	-	-	-
Higher education	44 613	1 961	-	-	-
Capital outlay	261 589	15 422 597	25	-	22 599 605
Elementary & secondary	9	1 955 724	-	-	2 860 040
Capital outlay	-	-	-	-	-
Other education	43 541	327 410	68 903	283 187	-
Libraries					
Social services and income maintenance	3 260 206	5 876 594	38 192	-	-

Description	New York				
	County government amount 1	Municipal government amount 2	Township government amount 3	Special District government amount 4	School District government amount 5
Public welfare	717 769	1 167 378	36 533	-	-
Cash assistance payments	361 835	173 370	-	-	-
Vendor payments	2 180 602	4 535 846	1 659	-	-
Other public welfare	1 285 373	4 472 286	38 223	-	-
Hospitals	1 806	515 414	19	-	-
Capital outlay	1 186 024	1 216 960	51 129	2 003	-
Health	-	-	-	-	-
Social insurance administration	-	-	-	-	-
Veterans' services					
Transportation	802 861	1 713 379	985 164	353 812	-
Highways	345 636	1 027 908	296 356	39 248	-
Capital outlay	76 535	15 105	14 805	1 685 304	-
Air transportation (airports)	1 234	48 028	5 332	-	-
Parking facilities	-	32 538	1 070	149 052	-
Sea and inland port facilities	-	206 354	-	-	-
Transit subsidies					
Public safety	1 272 206	4 553 036	326 182	-	-
Police protection	41 760	1 851 244	133 244	426 213	-
Fire protection	954 467	1 336 595	661	-	-
Correction	16 354	113 092	45	-	-
Capital outlay	4 015	198 581	49 188	-	-
Protective inspection and regulation					
Environment and housing	63 704	11 341	30 777	3 028	-
Natural resources	26 008	8 338	3 719	1 259	-
Capital outlay	261 913	924 743	389 759	134	-
Parks and recreation	53 426	271 744	70 482	35	-
Capital outlay	100 131	3 357 090	102 916	56	-
Housing and community development	404 682	1 603 378	203 473	1 068	-
Sewerage	92 033	1 143 386	64 596	-	-
Capital outlay	219 498	1 407 040	519 072	34 629	-
Solid waste management	55 906	203 441	35 340	597	-
Capital outlay					
Governmental administration	163 693	486 392	140 031	-	-
Financial administration	338 879	537 186	88 269	-	-
Judicial and legal	242 680	610 742	112 175	-	-
General public buildings	281 904	301 207	129 533	-	-
Other governmental administration	738 873	2 694 291	239 516	484 153	524 856
Interest on general debt					
General expenditure, n.e.c.	32	13 523	4	-	-
Miscellaneous commercial activities	2 052 350	7 206 780	951 312	114 476	-

Description	New York				
	County government amount	Municipal government amount	Township government amount	Special District government amount	School District government amount
	1	2	3	4	5
Other and unallocable	572 277	6 654 120	368 612	217 350	-
Utility expenditure	248 694	963 275	128 012	2 909	-
Capital outlay	273 038	1 237 468	353 885	13 853	-
Water supply	24 030	146 795	5 721	-	-
Electric power	11 444	6 338	215	-	-
Gas supply	263 765	5 263 519	8 791	203 497	-
Transit	-	-	-	-	-
Liquor store expenditure	-	6 313 678	7	-	-
Insurance trust expenditure	-	-	-	-	-
Unemployment compensation	-	6 313 678	7	-	-
Employee retirement	-	-	-	-	-
Workers' compensation	-	-	-	-	-
Other insurance trust	12 956 128	69 275 172	4 855 260	8 767 000	11 485 337
Debt outstanding	1 645 345	2 793 053	704 997	597 302	2 247 244
Short-term	11 310 783	66 482 119	4 150 263	8 169 698	9 238 093
Long-term	7 135 107	41 506 155	3 242 752	322 119	9 238 093
Full faith and credit	4 175 676	24 975 964	907 511	7 847 579	-
Nonguaranteed					
Long-term debt by purpose	3 431 346	6 078 538	907 131	1 457 705	-
Public debt for private purposes	188 299	8 328 923	-	-	9 238 093
Education	419 881	16 908 159	463 019	343 461	-
Utilities	7 271 257	35 166 499	2 780 113	6 368 532	-
Other	1 515 451	10 926 406	563 204	729 752	3 123 834
Long-term debt issued	1 334 950	5 541 863	446 869	495 180	1 904 872
Long-term debt retired	8 011 430	117 780 633	3 630 869	4 374 139	5 406 068
Cash and security holdings	-	98 524 771	-	-	-
Insurance trust funds	-	-	-	-	-
Unemployment compensation	-	98 524 771	-	-	-
Employee retirement	-	-	-	-	-
Workers' compensation	-	-	-	-	-
Miscellaneous	8 011 430	19 255 862	3 630 869	4 374 139	5 406 068
Other than insurance trust funds					
By purpose	3 651 210	8 530 386	954 96o	2 239 472	139 028
Offsets to debt	1 203 923	2 521 154	461 472	299 425	2 460 504
Bond funds	3 156 297	8 204 322	2 214 431	1 835 242	2 806 536

Abbreviations and symbols : - zero or rounds to zero; (NA) not available; (X) not applicable

Annexe 7

Government Units : 1952 to 2002

Type of government	2002	1997	1992	1987	1982	1977
Federal government	1	1	1	1	1	1
State governments	50	50	50	50	50	50
Local governments	87 849	87 453	86 692	83 186	81 780	79 862
General purpose						
County	3 034	3 043	3 043	3 042	3 041	3 042
Subcounty	35 937	36 001	35 962	35 891	35 810	35 684
Municipal	19 431	19 372	19 296	19 200	19 076	18 862
Township	16 506	16 629	16 666	16 691	16 734	16 822
Special purpose						
School district	13 522	13 726	14 556	14 721	14 851	15 174
Special district	13 522	13 726	14 556	14 721	14 851	15 174
Total	87 900	87 504	86 743	83 237	81 831	97 913

Government Units : 1952 to 1972

Type of government	1972	1967	1962	1957	1952
Federal government	1	1	1	1	1
State governments	50	50	50	48	48
Local governments	78 218	81 248	91 185	102 343	116 756
General purpose					
County	3 044	3 049	3 043	3 050	3 052
Subcounty	35 508	35 153	35 141	34 415	34 009
Municipal	18 517	18 048	17 997	17 217	16 807
Township	16 991	17 105	17 144	17 198	17 202
Special purpose					
School district	15 781	21 782	34 678	50 454	67 355
Special district	23 885	21 782	18 323	14 424	12 340
Total	78 269	81 299	91 236	102 392	116 805

School District Governments : 1942 to 2002

Year	Number of school district government
1942	108 579
1952	67 355
1957	50 454
1962	34 678
1967	21 782
1972	15 781
1977	15 174
1982	14 851
1987	14 721
1992	14 556
1997	13 726
2002	13 522

Special District Governments : 1952 to 2002

Year	Number of Special district government
1952	12 340
1957	14 424
1962	18 323
1967	21 264
1972	23 885
1977	25 962
1982	28 078
1987	29 532
1992	33 131
1997	34 683
2002	35 356

Special District Government by Function : 2002

Function	Number	Percent
Single function districts		
Total single function districts	32 157	19.0
Natural resources	7 026	19.9
Fire protection	5 743	16.2
Water supply	3 423	9.7
Housing and community development	3 413	9.7
Sewerage	2 020	5.7
Cemeteries	1 670	4.7
Libraries	1 582	4.4
Parks and recreation	1 314	3.7
Highways	767	2.2
Health	743	2.1
Hospitals	735	2.1
Education[40]	530	1.5
Airports	512	1.4
Utilities other than water supply[41]	485	1.4
Other	2 194	6.2
Multiple function districts	3 199	9.0
Total	**35 356**	**100.0**

[40] Primarily school building authorities.
[41] Includes electric power, gas supply and public transit.

L'OBSERVATOIRE DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE
E N A P

Décentralisation et processus de décentralisation vers les paliers locaux ou municipaux

(Californie, Floride, Irlande, Massachusetts et New York)

(Annexe 1 : Tableaux)

DANS LE CADRE DES TRAVAUX EFFECTUÉS POUR LE MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET RÉGIONS

21 MARS 2005

TABLE DES MATIÈRES

AMÉRIQUE DU NORD 1
CALIFORNIE 1
1 SERVICES PUBLICS GÉNÉRAUX 3
2 POLICE, INCENDIE ET PROTECTION CIVILE 6
3 SERVICES ET INFRASTRUCTURES D'UTILITÉ PUBLIQUE 10
4 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 13
5 ÉDUCATION ET GARDE D'ENFANTS 17
6 CULTURE, LOISIRS ET SPORTS 19
7 ENVIRONNEMENT ET PROTECTION DE LA NATURE 21
8 SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX 24
9 LOGEMENT ET AIDE SOCIALE 26
10 TRANSPORT 29
11 PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE 32
FLORIDE 35
1 SERVICES PUBLICS GÉNÉRAUX 37
2 POLICE, INCENDIE ET PROTECTION CIVILE 42
3 SERVICES ET INFRASTRUCTURES D'UTILITÉ PUBLIQUE 45
4 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 48
5 ÉDUCATION ET GARDE D'ENFANTS 53
6 CULTURE, LOISIRS ET SPORTS 55
7 ENVIRONNEMENT ET PROTECTION DE LA NATURE 57
8 SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX 60
9 LOGEMENT ET AIDE SOCIALE 63
10 TRANSPORT 65
11 PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE 68
MASSACHUSETTS 73
1 SERVICES PUBLICS GÉNÉRAUX 75
2 POLICE, INCENDIE ET PROTECTION CIVILE 77
3 SERVICES ET INFRASTRUCTURES D'UTILITÉ PUBLIQUE 80
4 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 82
5 ÉDUCATION ET GARDE D'ENFANTS 85
6 CULTURE, LOISIRS ET SPORTS 88
7 ENVIRONNEMENT ET PROTECTION DE LA NATURE 89
8 SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX 92
9 LOGEMENT ET AIDE SOCIALE 94
10 TRANSPORT 95
11 PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE 97
NEW YORK 99
1 SERVICES PUBLICS GÉNÉRAUX 101
2 POLICE, INCENDIE ET PROTECTION CIVILE 104
3 SERVICES ET INFRASTRUCTURES D'UTILITÉ PUBLIQUE 107
4 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 110
5 ÉDUCATION ET GARDE D'ENFANTS 115
6 CULTURE, LOISIRS ET SPORTS 117
7 ENVIRONNEMENT ET PROTECTION DE LA NATURE 119
8 SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX 122
9 LOGEMENT ET AIDE SOCIALE 124
10 TRANSPORT 125

11 PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE 127

EUROPE 129

BAVIÈRE 131

1 SERVICE PUBLICS GÉNÉRAUX 133
2 POLICE, INCENDIE ET PROTECTION CIVILE 134
3 SERVICE ET INFRASTRUCTURES D'UTILITÉ PUBLIQUE 135
4 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 136
5 ÉDUCATION ET GARDE D'ENFANTS 137
6 CULTURE, LOISIRS ET SPORTS 138
7 ENVIRONNEMENT ET PROTECTION DE LA NATURE 139
8 SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX 140
9 LOGEMENT ET AIDE SOCIAL 141
10 TRANSPORT 142
11 PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE 144

FINLANDE 145

1 SERVICES PUBLICS GÉNÉRAUX 147
2 POLICE, INCENDIE ET PROTECTION CIVILE 149
3 SERVICES ET INFRASTRUCTURES D'UTILITÉ PUBLIQUE 151
4 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 153
5 ÉDUCATION ET GARDE D'ENFANTS 154
6 CULTURE, LOISIRS ET SPORTS 157
7 ENVIRONNEMENT ET PROTECTION DE LA NATURE 158
8 SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX 160
9 LOGEMENT ET AIDE SOCIALE 162
10 TRANSPORT 163
11 PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE 165

IRLANDE 167

1 SERVICES PUBLICS ET GÉNÉRAUX 169
2 POLICE, INCENDIE ET PROTECTION CIVILE 170
3 SERVICE ET INFRASTRUCTURES D'UTILITÉ PUBLIQUE 171
4 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 172
5 ÉDUCATION ET GARDE D'ENFANTS 173
6 CULTURE, LOISIRS ET SPORTS 174
7 ENVIRONNEMENT ET PROTECTION DE LA NATURE 175
8 SANTÉ ET SERVICE SOCIAUX 177
9 LOGEMENT ET AIDE SOCIALE 178
10 TRANSPORT 179
11 PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE 181

Note au lecteur :

Afin d'éviter une lourdeur excessive, les tableaux du présent document ne contiennent pas d'italique pour les mots anglais.

AMÉRIQUE DU NORD

CALIFORNIE

CALIFORNIE

1 Services publics généraux

Compétence	Paliers locaux concernés (I, F, R, SM ou M)[1]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		(E ou P)	Description générale du partage de la compétence			
Services publics généraux						
Registre de l'état civil	I, R	P	I : Le State Registrar of Vital Statistics réglemente les procédures pour assurer la confidentialité et l'accès à l'information. Il a un pouvoir de supervision sur les local registrar et vérifie les certificats que ces derniers émettent (Health and Safety Code, sections 102100-102155). R : Dans chaque Registration District, les local registrar, nommés par le State Registrar, enregistrent les naissances et les décès (Health and Safety Code, section 102275). Le county recorder agit à titre de local registrar pour l'enregistrement des mariages (Health and Safety Code, section 102285).	R : Déléguée → Dévolue	R : Obligatoire → Obligatoire	
Cadastre	R, M	P	R : Lorsqu'une opération cadastrale a lieu sur un territoire non municipalisé, c'est le county surveyor qui est responsable d'émettre un certificat de conformité (selon les exigences du Subdivision Map Act). L'enregistrement de l'opération se fait par le county recorder. M : Lorsque l'opération cadastrale a lieu sur le territoire d'une municipalité, l'émission du certificat revient à l'officier responsable (il peut s'agir du city engineer ou du city surveyor).	Déléguée	Obligatoire	
Immatriculation des véhicules	I	E	I : Le Department of Motor Vehicles s'occupe de l'immatriculation des véhicules.		Obligatoire	
Évaluation des immeubles	R	E	R : L'Office of the Assessor du county a la responsabilité : - d'identifier la propriété; - d'établir ses valeurs; - de préparer les rôles d'évaluation (assessment rolls); - d'appliquer toutes les exemptions légales.	Dévolue	Obligatoire	

1 I : infranational (État); F : fédéral; R : régional (county), SM : supramunicipal (school district ou special district); M : municipal (ville ou municipalité).

Compétence	Paliers locaux concernés (I, F, R, SM ou M)[1]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Services publics généraux						
Registres électoraux	I, R	P	I : Le Secretary of State est l'officier en chef des élections dans l'État. Il doit prescrire les règles d'enregistrement des électeurs non inscrits à la liste électorale par les counties et exiger de ces derniers d'élaborer des programmes pour encourager les électeurs non enregistrés à s'inscrire. R : Le Registrar of Voters a la responsabilité d'inscrire les citoyens et de conserver les registres électoraux.	R : Déléguée	R : Obligatoire	
Services de perception et de recouvrement de taxes[2]	I, R, SM, M	P	I : Le State Department of taxation and finance perçoit les taxes (impôt sur le revenu et sur les sociétés, taxes de vente, taxes sur l'essence, sur les utilités publiques, sur le téléphone, sur l'alcool et le tabac). R : Les counties perçoivent aussi un impôt foncier et autres taxes. SM : Les school districts perçoivent les taxes scolaires et les special districts perçoivent leurs propres taxes. M : Les municipalités perçoivent aussi un impôt foncier et autres taxes.	R : Dévolue SM : Dévolue M : Dévolue	R : Facultative SM : Facultative M : Dévolue	Internal Revenue Service : - collecte les taxes fédérales. Les gouvernements locaux ne détiennent pas le pouvoir d'établir leur propre taux d'imposition sur les propriétés pour l'impôt foncier. Ce pouvoir revient à l'État.
Gestion des terres du domaine de l'État	F, I	P	F : Une partie des terres publiques en Californie est gérée par The Bureau of Land Management qui administre des terres dans 12 États de l'Ouest. Il s'agit d'une agence du U.S. Department of the Interior. I : La California State Land's Commission – gère 478 000 acres de terres scolaires et 4 millions d'acres de terres publiques. Ces terres incluent 1 100 milles de rivages, 120 rivières, 40 lacs et 330 000 acres de terres cédées.	I : Déléguée	I : Obligatoire	
Gestion des territoires non municipalisés	SM, R	E	SM : La gestion des services municipaux en territoire non municipalisé peut être déléguée à un ou plusieurs districts ayant chacun la responsabilité d'un service ou d'une combinaison de plusieurs services. R : Un county peut fournir aux territoires non municipalisés des services tels que la police, le protection contre les incendies, l'aqueduc, l'égout, etc.	SM : Déléguée R : Dévolue	SM : Facultative R : Facultative	

[2] Les détails sont présentés dans la section 4 - financement des instances locales.

Compétence	Paliers locaux concernés (I, F, R, SM ou M)[1]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Services publics généraux						
Recensement	I, F, R, M	P	I : Le State Census Data Center diffuse les statistiques à des agences gouvernementales et aux citoyens de la Californie. Le programme est géré en coopération avec le US Census Bureau. Le centre en Californie, comprend 5 bureaux régionaux et 36 unités affiliées qui fournissent des produits et des services aux counties. F : Le US Census Bureau est responsable : - du recensement de la population; - du traitement des données; - de la diffusion des statistiques pour le pays, par État et par région. R : Ces centres régionaux et affiliés sont gérés par des groupes de counties représentant une région par groupe. M : Un city peut faire son propre recensement de population sur son territoire. Les données doivent être approuvées par le Population Research Unit du Departement of Finance.	R : Déléguée M : Dévolue	R : Obligatoire M : Facultative	

2 Police, incendie et protection civile

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[3]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Police, incendie et protection civile						
Police	I, SM, R, M	P	I : Le procureur général de l'État a un pouvoir de supervision direct sur le travail des sheriffs des différents counties. À la demande du gouverneur ou dans l'intérêt du public, il peut diriger les interventions d'un sheriff et procéder lui-même directement aux arrestations. Le California Highway Patrol s'occupe de l'application de la Loi sur les autoroutes de l'État. SM : Les services de police d'un county et d'un city peuvent être regroupés sous la forme d'un district. R : Un county peut offrir un service de protection policière aux territoires non municipalisés[4]. Le sheriff du county doit veiller à la préservation de la paix publique, participe à la prévention du crime, à la réhabilitation des personnes victimes du crime et à l'élimination de la délinquance. Il assure aussi la protection de la police dans les territoires non municipalisés. Les cities peuvent contacter le département du sheriff pour des services relatifs à l'application de la loi, à la circulation, aux ambulances et aux incendies en cas d'urgence si demandé par le sheriff. M : Un city doit former un département de police. Ce dernier est responsable de lutter contre le crime et d'améliorer la qualité de vie dans la ville.	SM : Déléguée R : Déléguée M : Déléguée	SM : Facultative R : Facultative M : Obligatoire	Un service de la police d'un county ou d'une city, selon le cas, peut constituer plusieurs départements spéciaux (violence domestique, crimes financiers, circulation, etc.).

[3] I : infranational (État); R : régional (county); SM : supramunicipal (school district ou special district); M : municipal (ville ou municipalité).
[4] Government Code, section 25210.4.

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[3]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Police, incendie et protection civile						
Prisons	I, R, M	P	I : Les State Prison sont gérées par le Department of Corrections. R : Les counties peuvent acquérir et gérer des prisons pour l'exercice des fonctions du sheriff (county jail). Ils peuvent aussi former un Department of Corrections. Un county peut gérer une prison d'État par contrat. M : Les cities peuvent acquérir et gérer des prisons pour l'exercice des fonctions du chief of police (city jail).	R : Déléguée ou dévolue selon la compétence M : Dévolue	R : Facultative M : Facultative	
Administration de la justice	I, R, M	P	I : Le Department of Justice, sous la direction du procureur général. Le département mène des enquêtes contre la fraude et assiste les District Attorney des différents counties dans les poursuites judiciaires à ce sujet. Il recueille des renseignements sur le crime organisé et fait des investigations. Il fournit la formation aux unités locales et à celles de l'État. Il peut initier des poursuites judiciaires ou participer à celles initiées par d'autres autorités. Les différentes cours sont : California Supreme Court, Courts of Appeal, Superior Courts – sous la juridiction de l'État. R : L'Office of District Attorney initie des accusations et des poursuites au civil et au criminel et s'occupe des cas de délinquance juvénile. M : Le city Attorney a un rôle de conseiller et de procureur. Il fournit des conseils aux officiers et aux départements de la ville, représente la ville dans les procès civils initie des poursuites criminelles.	R : Déléguée M : Déléguée	R : Obligatoire M : Obligatoire	

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[3]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Police, incendie et protection civile						
Protection contre les incendies	I, R, SM, M	P	I : Le Department of Forestry and Fire Protection est responsable de la protection contre les incendies et de la prévention dans les forêts et les terres de l'État. Il coordonne les programmes de protection contre les incendies et de prévention, de contrôle des animaux ou insectes nuisibles et de l'entretien et la mise en valeur des forêts et des terres de l'État. Le Fire Marshal dirige les interventions contre les incendies et est le chef de l'Office of the State Fire Marshal. Il peut venir en aide aux services locaux lors d'un incendie sur le territoire d'un county ou d'une municipalité. Il élabore les réglements et les programmes en matière de prévention et de protection contre les incendies ainsi que les normes de sécurité dans les bâtiments. R : Le fire warden est le responsable de la protection contre les incendies. Les territoires non municipalisés sont desservis par le county. Par le biais d'une entente, un county peut offrir ses services à une municipalité ou à un district. Voir commentaires. SM : Districts contre les incendies. M : Lorsque le service n'est pas organisé sous la forme d'un district, une municipalité doit avoir un département de services contre les incendies, dirigé par le fire chief. La municipalité peut déléguer le service à un special district.	R : Déléguée SM : Déléguée M : Dévolue ou déléguée	R : Obligatoire SM : Facultative M : Facultative	Quelques villes ont leur département de lutte contre les incendies. Dans les autres cas, ce sont les districts ou les counties qui fournissent ce service. Toutes les villes participent au financement de ce service. R : La compétence en matière de protection des incendies en milieu forestier (non municipal) et des terres de l'État est déléguée au fire warden. Elle est dévolue dans le cas des territoires non municipaux dans le county.

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[3]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Police, incendie et protection civile						
Protection civile	I, R, M	P	I : L'Office of Emergency services est responsable de l'assistance en cas des désastres, tremblements de terre, etc. Emergency Response Team for State Operations California Emergency Council R : Local Disaster Council Local Emergency Les counties ont un département d'urgence en cas de désastres (tremblements de terre et autres désastres naturels, terrorisme). M : L'Office of Homeland Security et ses départements présents dans plusieurs municipalités veillent à la prévention, à l'assistance et interviennent en cas de désastre.			

3 Services et infrastructures d'utilité publique

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[5]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Services et infrastructures d'utilité publique						
Aqueduc	R, SM, M	E	R : Un county peut gérer des systèmes d'aqueduc (Government Code, section 25690-25692). ou SM : Un county ou un city peut déléguer cette compétence à un water municipal district. ou M : Les cities peuvent gérer leur propre système d'aqueduc.	R : Déléguée SM : Déléguée M : Dévolue	R : Facultative SM : Facultative M : Facultative	Les villes de San Diego et Los Angeles gèrent leur système d'approvisionnement en eau, les aqueducs, les réservoirs, les pompes, etc. Habituellement, cette compétence est confiée à un district.
Égout	R, SM, M	E	R : Un county peut gérer des systèmes d'égouts. ou SM : 130 special districts pour les égouts et 99 districts pour les égouts et l'approvisionnement en eau. ou M : Les cities peuvent gérer leur système d'égouts ou en confier la responsabilité à un district ou à un county.	R : Déléguée SM : Déléguée M : Dévolue	R : Facultative SM : Facultative M : Facultative	Los Angeles county et San Diego county sont parmi les quelques counties ayant leur propre système d'égout.s. Habituellement, cette compétence est confiée à un district.

[5] I : infranational (État); R : régional (county); SM : supramunicipal (school district ou special district); M : municipal (ville ou municipalité).

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[5]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Services et infrastructures d'utilité publique						
Équipement d'approvisionnement en eau	R, SM, M	E	R : Les counties peuvent gérer et entretenir des systèmes d'approvisionnement en eau, soit pour desservir une municipalité (entente contractuelle) ou un territoire non municipalisé. ou SM : Au total 344 special districts pour l'approvisionnement en eau, 14 districts pour la protection des ressources naturelles et l'approvisionnement en eau et 99 districts pour les égouts et l'approvisionnement en eau. ou M : Les villes peuvent gérer leur propre système d'approvisionnement en eau ou en confier la responsabilité à un district ou à un county.	R : Déléguée SM : Déléguée M : Dévolue	R : Facultative SM : Facultative M : Facultative	
Équipement d'assainissement des eaux usées	R, SM	E	R : Le Watershed management department prépare les études, élabore des partenariats, fournit l'assistance et offre des services d'assainissement. Un county peut aménager et gérer un système d'assainissement des eaux usées. Il peut également fournir les services de traitement, par le biais d'ententes, au fédéral, à l'État, à un district ou à une municipalité (Government code, sections 25701-25704). ou SM : Un county peut confier cette compétence à un district.	R : Déléguée → Dévolue → Déléguée SM : Déléguée	R : Facultative → Facultative → Facultative SM : Facultative	Les villes régies par une charte, comme San Diego, peuvent acquérir et gérer leur propre système d'assainissement.
Activités et équipements de télécommunications (incluant Internet)			ND			

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[5]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		(E ou P)	Description générale du partage de la compétence			
Services et infrastructures d'utilité publique						
Distribution du gaz	M	E	M : Un city peut implanter et gérer un réseau de distribution de gaz naturel. Le service peut être confié à une entreprise privée.	Dévolue	Facultative	Un county peut demander à l'État (avec l'approbation par référendum de la population) de lui conférer les pouvoirs et fonctions de gérer et distribuer du gaz pour desservir un territoire non municipalisé. Le service peut être confié à une entreprise privée.
Distribution de l'électricité	R, M	P	R : Un county peut produire et distribuer de l'électricité. Il peut aussi en confier la responsabilité à une agence publique. M : Un city peut produire et distribuer de l'électricité.	Dévolue	Facultative	
Barrages	I, R, M	P	I : Le Department of Water Ressources doit assurer la sécurité des barrages. R et M : Un county ou un city peut construire et entretenir des barrages pour la production de l'hydroélectricité.	R et M : Dévolue	R etM : Facultative	

4 Développement économique

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[6]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		(E ou P)	Description générale du partage de la compétence			
Développement économique[7]						
Promotion du développement économique	R, SM, M	P	R : La Community Development Commission Agence de county (le county élabore ses politiques) qui aide les communautés en : - promouvant le développement économique; - offrant des formations et plusieurs programmes de prête; - encourageant le développement des commerces; - attirant de nouveaux commerces; - encourageant la création d'emplois. SM : Il y a 10 special districts pour le développement industriel dans l'État de Californie. M : Voir commentaires.			M : La ville de San Diego : le département de Economic Development offre : - de l'assistance aux commerces (incitatifs de relocation, assistance administrative et financière); - des programmes de développement communautaire; - de l'assistance à la mise en place de projets commerciaux et de développement international.
Participation financière dans les entreprises			ND			

[6] I : infranational (État); R : régional (county); SM : supramunicipal (school district ou special district); M : municipal (ville ou municipalité).
[7] Il existe plusieurs agences qui s'occupent du développement économique, communautaire ou d'aide financière aux entreprises. Elles peuvent relever de la municipalité ou être créée en partenariat avec le county et d'autres organismes.

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[6]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Développement économique[7]						
Aide financière aux entreprises	R, M	P	R : La Community Development Commission offre : - des programmes de financement aux entreprises; - de l'assistance à l'exportation; - des garanties de prêts; - de l'assistance technique et financière; - de la formation aux PME. Un county peut aussi élaborer et mettre en œuvre un programme incitatif de développement industriel (Capital Investment Incentive Program) pour attirer les entreprises manufacturières sur son territoire en leur accordant des réductions de taxes (Government Code, section 51298). M : Un city peut également élaborer et mettre en œuvre un tel programme.	R : Déléguée → Dévolue M : Dévolue	R : Obligatoire → Facultative M : Facultative	L'État octroie des fonds et programmes de financement qui sont gérés par les gouvernements locaux.
Développement de l'emploi	I, R	P	I : The California Employment Development Department : - assiste les employeurs pour trouver de la main-d'œuvre; - assiste les chercheurs d'emplois; - administre des programmes d'investissement en matière de main-d'œuvre. R : La Community Development Commission ces commissions présentes dans les counties encouragent la création d'emplois par la mise en place de programmes de prêts d'aide à la création d'emplois.	R : Déléguée	R : Obligatoire	La ville de San Diego est responsable des programmes aux entreprises ayant pour mission de développer l'emploi.

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[6]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		(E ou P)	Description générale du partage de la compétence			
Développement économique[7]						
Développement communautaire	R, SM	P	R : La Community Development Commission présente dans les counties administre : - les programmes de logement et de développement communautaire; - les programmes de développement économique; - les programmes de revitalisation des commerces; - les fonds et subventions accordés; - les programmes de financement d'amélioration communautaire pour 48 villes et territoires non municipalisés; - les programmes de logements sociaux. SM : Au total 71 special districts pour le logement et le développement communautaire.	Déléguée	Obligatoire	

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[6]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		(E ou P)	Description générale du partage de la compétence			
Développement économique[7]						
Gestion, promotion et aide au développement d'activités touristiques	I, R, M	E	I : L'Office of California Tourism s'occupe de la promotion des activités touristiques et de l'administration des programmes de développement touristique. Des centres d'information touristique, répartis sur le territoire de l'État, offrent de l'information aux touristes sur les attraits et la planification de voyages. La California Travel and Tourism Commission est responsable de l'élaboration d'un plan marketing de promotion touristique et de sa mise en œuvre (Government Code, section 13995). R : Voir commentaires. M : Voir commentaires.			R : Exception : Le Los Angeles County Tourism Market Commission est responsable de l'élaboration d'un plan marketing de promotion touristique sur son territoire. La mise en œuvre du plan et les activités de promotion sont confiées au Los Angeles Convention and Visitors Bureau (Government Code, section 13995.100). M : La ville de San Diego a mis en place un programme de développement du tourisme afin de fournir des fonds pour les OSBL qui attirent des commerces, font la promotion du tourisme et créent des possibilités d'emplois.
Centres de foires, d'exposition ou de congrès	R, M	P	R : Un county peut construire un centre de foires et d'exposition pour promouvoir les produits du terroir et les spécialités de la région, incluant les produits manufacturés (Goverment Code, section 25351). M : Un city peut construire et gérer un centre des congrès.	Dévolue	Facultative	La ville de Los Angeles est responsable de la gestion et de l'entretien d'un Convention and Exhibition Center.

5 Éducation et garde d'enfants

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[8]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Éducation et garde d'enfants[9]						
Équipements de garderie et pouponnière	I, R	P	I : Le Department of Social Services est responsable de l'émission des licences des garderies. R : Le Department of Social Services peut, par le biais d'une entente, déléguer ses compétences en matière d'émission des permis d'opération, d'approbation et de consultation (Health and Safety Code, section 1596.82).	R : Déléguée	R : Obligatoire	
Équipements scolaires primaires	I, R, SM	P	I : Voir commentaires. R : Le County board of supervisors peut, par résolution, transférer au County board of education, ses pouvoirs en matière de financement et d'acquisition et de gestion d'immeubles pour l'exercice de ses fonctions (Education Code, section 1080). Le County board of education peut acquérir, louer et gérer des immeubles pour ses fonctions, celles du county superintendent of schools et pour les services d'éducation (écoles) (Education Code, section 1042). Il peut acheter, vendre ou louer du matériel scolaire et publier des livres scolaires (Education Code, section 1045). SM : Le Board of Education d'un school district peut acquérir, construire et gérer tout immeuble nécessaire à l'exercice de ses fonctions (Education Code, sections 35270.5 à 35272). Il peut aussi aménager les lieux extérieurs pour l'accès aux immeubles (tels que passages piétonniers, tunnels) et installer des équipements sanitaires (égout et aqueduc) (Education Code, section 17569).	R : Déléguée SM : Déléguée	R : Facultative SM : Facultative	I : Ce sont l'État et le school district qui partagent le coût de financement des installations. Office of Public Construction – étudie les dossiers des school districts éligibles au financement pour la construction des écoles.

[8] I : infranational (État); R : régional (county); SM : supramunicipal (school district ou special district); M : municipal (ville ou municipalité).
[9] Il existe 3 special districts dans l'État de Californie (SM) offrant l'éducation.

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[8]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Éducation et garde d'enfants[9]						
Équipements scolaires secondaires	R, SM	P	R, SM : Un county ou un school district peut implanter une école secondaire (junior high school) ou un réseau formé par plusieurs écoles secondaires (Education Code, 37060). Voir Équipements scolaires primaires pour les autres compétences.	Déléguée	Facultative	
Équipements d'enseignement supérieur ou postsecondaire	I, SM	P	I : Les autorités compétentes sont le California Community Colleges pour l'enseignement postsecondaire et le California State University et le University of California pour l'enseignement supérieur. SM : Les Community college districts sont les instances gouvernementales responsables de l'enseignement postsecondaire. L'autorité compétente d'un community college district est un board of trustees. Ce dernier est responsable de la gestion des équipements (matériel et bâtiments) (Education Code, sections 66700, 70902, 81600, 81601et 81606).	Déléguée	Obligatoire	
Personnel de garderie et pouponnière	I	E	I : Le Department of Social Services est responsable de la formation des éducateurs et de leur émettre un permis d'opération.			
Personnel primaire	R, SM	P	R, SM : La gestion des ressources humaines (personnel enseignant, administratif et de soutien) est la responsabilité soit du superintendant of school du county, siot du school district (Education Code, sections 7050 à 7058 et 44830 à 44929.1).	Déléguée	Obligatoire	
Personnel secondaire			Voir Personnel primaire.	Déléguée	Obligatoire	
Personnel d'enseignement supérieur ou postsecondaire	I, SM		I : Le California State University est administré par le Trustees of California State University. SM : Le board of trustees d'un community college district est responsable de la gestion des ressources humaines. Pour l'engagement du personnel enseignant, il doit respecter les normes minimales établies par le Board of Governors of the California Community Colleges (Education Code, sections 66700, 70902 et 87400).	Déléguée	Obligatoire	

6 Culture, loisirs et sports

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[10]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Culture, loisirs et sports[11, 12]						
Bibliothèques	R, SM, M	P	R : Un county peut acquérir, aménager et opérer une bibliothèque pouvant desservir le territoire de plus d'une municipalité (Government Code, section 25351). Un county peut aussi implanter les services d'une bibliothèque pour desservir un territoire non municipalisé (Government Code, section 25210.4). Le service de bibliothèque peut être confié à un district. SM : Il y a 37 special districts qui gèrent des bibliothèques. M : Un city peut acquérir, aménager et opérer une bibliothèque. Il peut choisir d'en confier la responsabilité à un district.	R : Dévolue Déléguée M : Dévolue	Facultative	
Musées	I, R, M	P	I : The California State History Museum est le fruit d'un partenariat public-privé. La gestion et l'aide financière sont sous la responsabilité d'un OSBL. R : Un county peut construire un musée d'histoire et un musée des arts (Government Code, section 25351). M : Un city peut construire un musée d'histoire et de la nature s'il n'y en a pas déjà un sur son territoire.	R : Dévolue M : Dévolue	R : Facultative M : Facultative	Il semble que la majorité des musées, théâtres et cinémas soient gérés par des OSBL (en partenariat avec des entreprises privées).

[10] I : infranational (État); R : régional (county); SM : supramunicipal (school district ou special district); M : municipal (ville ou municipalité).
[11] San Diego : la Commission des arts de la ville existe afin de promouvoir, d'encourager et d'augmenter le support pour les arts et les institutions culturelles de la ville.
[12] Los Angeles (ville) gère plusieurs centres d'art et galeries, mais aucun musée, théâtre ou cinéma.

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[10]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Culture, loisirs et sports[11] [12]						
Protection et mise en valeur du patrimoine	R	E	R : Un county peut imposer une réglementation à l'égard de la protection et la mise en valeur du patrimoine. Les pouvoirs sont similaires à ceux accordés par la Loi sur les biens culturels du Québec aux municipalités : désignation d'un site du patrimoine, classification d'une propriété (bâtiment ou site), contrôle sur la réparation, l'entretien et la construction des bâtiments et des sites protégés (Government Code, section 25373). Un county peut former un Historical Society (Government Code, section 25376).	Dévolue	Facultative	
Théâtres et cinémas	R	E	R : Un county peut construire un cinéma public et présenter des films dans la mesure où ceux-ci ont un caractère éducatif.	Dévolue	Facultative	Il semble que la majorité des musées, théâtres et cinémas publics soient gérés par des OSBL.
Activités et équipements de sports et loisirs, incluant les parcs et terrains de jeux	I, R, SM, M	P	I : La division des Parcs and Recreation est responsable de la gestion et de l'entretien des parcs de l'État. R : Un county peut convertir un terrain vacant en parc local. Il peut aussi convertir un parc municipal en parc régional (Government Code, section 25550). Il peut aussi aménager un parc local sur un territoire non municipalisé (Government Code, section 25210.4). SM : Au total 156 districts pour les parcs et les loisirs. M : Un city peut mettre en valeur les berges d'un plan d'eau en y aménageant une plage publique, une promenade ou toute autre installation de même nature à des fins de récréation. Il peut aussi exproprier pour aménager un parc public.	I : Dévolue R : Dévolue SM : Déléguée M : Dévolue	I : Obligatoire R : Facultative SM : Facultative M : Facultative	

7 Environnement et protection de la nature

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[13]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Environnement et protection de la nature[14 15]						
Matières résiduelles	R, SM, M	E	R : Un county peut acquérir, aménager et gérer un site d'enfouissement des déchets, un incinérateur ou tout autre équipement de traitement des déchets. Il peut autoriser une municipalité ou un organisme gouvernemental à utiliser les équipements du county. Le service de collecte des ordures peut être délégué à un organisme public ou privé (Government Code, section 25820). Un county peut desservir un territoire non municipalisé pour la collecte des ordures (Government Code, section 25210.4a). ou SM : Un total de 23 special districts sont dans l'État de Californie. ou M : Un city peut acquérir, aménager et faire la gestion d'un site d'enfouissement.	R : Dévolue SM : Déléguée M : Dévolue	R : Facultative SM : Facultative M : Facultative	
Contrôle des carrières, gravières et sablières	R, M	P	R,M : Les counties et les cities ont les mêmes pouvoirs : ils peuvent déclarer un site abandonné comme étant une nuisance publique et faire en sorte que le terrain soit réaménagé (Government Code, section 50231).	Dévolue	Facultative	
Contrôle et gestion des cours d'eau, des rives et du littoral			ND	ND	ND	

[13] I : infranational (État); R : régional (county); SM : supramunicipal (school district ou special district) ; M : municipal (ville ou municipalité).
[14] Parmi les villes de l'État de Californie, seulement Los Angeles et San Diego s'occupent de la protection des ressources naturelles, étant donné que la protection de l'environnement est la responsabilité du county et de l'État.
[15] En 2002, il y avait 15 030 personnes employées par l'État dans le domaine des ressources naturelles et 8 144 au niveau local. Ce domaine relève donc, comme dans le cas de New York, plutôt de l'État.

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[13]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Environnement et protection de la nature[14 15]						
Gestion des eaux souterraines	I, R, SM, M	P	I : Le State Water Ressources Control Board dirige une brigade intergouvernementale, composée de représentants de différents départements et gouvernements locaux et régionaux, qui gère un programme de contrôle de la qualité de l'eau, dont les eaux souterraines (Water Code, section 10781). R, SM, M : Toute instance locale ou régionale qui fournit un service d'approvisionnement en eau (city, county, district) peut adopter, par résolution ou par ordonnance, un plan de gestion des eaux souterraines (Water Code, section 10753). Cette instance est responsable de la mise en œuvre du plan et des relations avec les instances infranationales et fédérales de régulation (programmes et réglementations).	R, SM, M : Dévolue	R, SM, M : Facultative	
Contrôle et remise en état des sols contaminés	R, M	E	R : Le Department of Environmental Health d'un county est responsable du contrôle et de la remise en état des sols contaminés. M : Voir commentaires.	ND	ND	Exception : M : Environmental Protection Division de San Diego est responsable également sur son territoire du contrôle et de la remise en état des sols contaminés. Il est probable que d'autres city chartered aient cette compétence.
Protection et mise en valeur des sites d'intérêt écologique	I, R, SM, M	P	I : La Ressource Agency est responsable d'assurer la gestion des sites écologiques. R, SM, M : Les counties et les cities ont les mêmes pouvoirs : ils peuvent créer un district qui sera responsable de la mise en valeur et de l'entretien d'un site naturel (Goverment Code, section 50060.5).	→ Dévolue	→ Facultative	

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[13]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Environnement et protection de la nature[14 15]						
Protection de l'environnement et hygiène du milieu (lutte contre la pollution et les nuisances, conservation de l'énergie, contrôle de la salubrité, contrôle des pesticides, etc.)	I, R, SM	P	I : La Resource Agency a la responsabilité d'assurer la protection et la gestion des ressources naturelles en Californie, ce qui inclut l'eau, la terre, les animaux, les parcs, les minéraux et les sites écologiques. Ces objectifs sont réalisés grâce à 30 départements, commissions et conseils. The California Environmental Protection Agency s'occupe de la protection de la santé et de l'environnement en assurant sa qualité et leur protection. R : Les Environmental Services Departments présents dans les counties sont responsables de : - contrôler la qualité de l'eau; - gérer l'entreposage des matières résiduelles et des déchets dangereux; - élaborer des programmes de recyclage; - élaborer des programmes éducationnels; - vérifier les plans de construction par rapport aux questions environnementales. SM : Air Pollution Control Districts et autres districts. En tout, 14 districts pour la protection des ressources naturelles et l'approvisionnement en eau.	R : Déléguée SM : Déléguée	R : Obligatoire SM : Obligatoire	Exception : M : San Diego Environmental Protection Division est responsable : - des programmes de prévention de la pollution; - des programmes de recyclage; - de la lutte contre la pollution; - des programmes de conservation de l'énergie.
Contrôle et gestion d'activités de chasse et de pêche	I	E	I : Department of Fish & Game émet les permis et les licences et élabore des réglements.	Dévolue	Obligatoire	
Animaux	R, SM, M	P	R : Un county peut contrôler et intervenir pour l'élimination des animaux nuisibles à l'agriculture (Goverment Code, section 25842). SM, M : Un city, un county ou un district peut recourir à l'élimination des animaux errants et animaux nuisibles (Governement Code, section 25210.4a concernant les territoires non municipalisés).	R : Dévolue SM, M : Dévolue	R : Facultative SM, M : Facultative	

8 Santé et services sociaux

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[16]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Santé et services sociaux[17]						
Construction et gestion des hôpitaux	I, R, SM, M	P	I : Les hôpitaux psychiatriques sont de compétence infranationale : c'est le Department of Health Services qui en est responsable R : Cette compétence municipale peut être transférée à un county (Government Code, section 25351). SM : La gestion des hôpitaux peut être confiée à un district. M : Un city doit construire et gérer un hôpital soit par le conseil municipal, soit en délégant la responsabilité à un Board of Hospital Trustees.	R : Dévolue SM : Déléguée M : Dévolue ou déléguée	R : Facultative SM : Facultative M : Obligatoire	
Construction et gestion des centres de services sociaux	R, SM, M	P	R : ND. Voir commentaires. SM : Il existe 94 special districts concernant la santé. M : ND	ND	ND	R : Health and Human Services Agency est une division du gouvernement du county de San Diego. Elle offre plusieurs services sociaux et médicaux. Le county de Los Angeles gère plusieurs centres de santé.
Personnel et services hospitaliers			Voir Construction et gestion des hôpitaux.			
Services de santé communautaire (vaccination et lutte contre les épidémies)			Voir Construction et gestion des centres de services sociaux.	Probablement déléguée	Probablement obligatoire	

[16] I : infranational (Etat); R : régional (county); SM : supramunicipal (school district ou special district); M : municipal (ville ou municipalité).

[17] La plupart des services sociaux sont fournis par le county de San Diego et des agences sans but lucratif. La ville est responsable de superviser les contrats avec les OSBL, de les négocier, de contrôler et de fournir une assistance technique aux fournisseurs de ces services.

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[16]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Santé et services sociaux[17]						
Services ambulanciers	R, SM, M	P	R,SM, M : Un city, un county ou un district responsable de la gestion d'hôpitaux peut se doter d'un service ambulancier.	Dévolue	Facultative	Pour les cas d'interventions d'urgence, le chef pompier d'un city, d'un county ou d'un district peut se doter d'un service ambulancier.
Construction et gestion des centres d'hébergement (personnes âgées et en difficulté)	I, R	P	I : California Department of Aging – administre des programmes pour la livraison des repas, l'assistance aux aînés, les services à la maison, les centres d'hébergement et les centres de jours, etc. R : Un county peut construire et entretenir un centre d'hébergement pour personnes âgées (almhouse) (Government Code, section 25351).	R : Dévolue	R : Facultative	
Personnel et services d'hébergement (personnes âgées et en difficulté)			Voir Construction et gestion des centres d'hébergement.			
Inspection des aliments	I, R	P	I : L'État établit des règlements pour l'inspection des aliments. R : ND. Voir commentaires.	Probablement déléguée	Probablement obligatoire	R : Le Environmental Health Department (LA) – a une division de Food & Housing Inspection qui inspecte les restaurants.

9 Logement et aide sociale

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[18]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Logement et aide sociale[19]						
Aide sociale	I, R	P	I : Le California Department of Social Services fournit l'aide, les services, la protection aux adultes et aux enfants dans le besoin. Il gère et finance ses programmes par le biais de 4 200 employés localisés dans 51 bureaux de l'État, dans 58 départements d'aide sociale, bureaux et autres organisations localisés dans les counties. R : ND. Voir commentaires.			R : Public Social Services Department (LA) : fournit l'assistance financière, les services sociaux aux individus et familles rencontrant les critères de ces programmes. Community Development Commission : - gère un programme de financement d'aide sociale; - offre des logements aux personnes à faible revenu; - administre un programme de subventions des loyers pour des personnes à faible revenu dans les territoires non municipalisés ainsi que dans les villes.

[18] I : infranational (État); R : régional (county); SM : supramunicipal (school district ou special district); M : municipal (ville ou municipalité).

[19] L'Aide sociale et les services sociaux sont en général plutôt de la responsabilité de la Californie que de celle du county.

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[18]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Logement et aide sociale[19]						
Aide au logement des personnes	R, M	P	R : Le département de Housing and Community Development d'un county : - fournit des fonds pour le développement communautaire; - aide les familles à trouver des logements abordables; - fournit une assistance aux citoyens à faible revenu; - travaille pour augmenter la disponibilité des logements abordables sur le marché; - collabore avec d'autres agences de logement dans le county. M : ND. Voir commentaires.	Probablement déléguée	Probablement obligatoire	M : Le San Diego département de logement offre : -des programmes d'achat des logements et d'assistance en vue de trouver un loyer; - des programmes pour les sans-abri, comme de la nourriture, un refuge et autres services. Le Special Needs Housing Program offre des lits temporaires pour les toxicomanes et les malades mentaux. La ville a un centre pour les sans-abri (centre temporaire pour les enfants avec leurs parents).

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[18]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Logement et aide sociale[19]						
Logements sociaux	R, SM, M	P	R : La Community Development Commission (LA) : - possède, gère et développe des logements sociaux; - administre plusieurs programmes de subventions; - est responsable pour le développement des territoires non municipalisés dans le county; - identifie et analyse les besoins en matière de développement économique et urbain. SM : La Housing Authorities, San Diego Housing Commision regroupe 71 special districts pour la gestion des logements et le développement communautaire. M : L'agence de redéveloppement de la ville de San Diego finance la construction de logements sociaux. Le département du logement offre des logements en propriété publique. Des logements sociaux sont créés en partenariat public-privé. Plusieurs logements sont disponibles pour les malades mentaux.	R : Probablement déléguée SM : Probablement déléguée M : Probablement dévolue	Probablement obligatoire	

10 Transport

Compétences	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[20]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		(E ou P)	Description générale du partage de la compétence			
Transport[21]						
Gestion des systèmes de transport terrestre (routiers et ferroviaires)	I, SM	P	I : Le California Department of Transportation (Caltrans) : - gère les autoroutes et les grandes routes; - fournit des services de chemin de fer à l'intérieur des villes; - assiste environ 100 aéroports; - travaille avec les agences locales. SM : Les Metropolitan Transportation Authorities (sont reliées aux counties, mais sont des agences séparées) gèrent les services d'autobus et de chemin de fer dans le county. S'occupent de la planification, de la construction et de la gestion du transport. Le Metropolitan Transit Systems (créé par l'État) est responsable du transport en autobus, en trolleybus et du transport ferroviaire (distance courte) dans plusieurs villes de l'État.			
Gestion des systèmes de transport en commun (urbains ou ruraux)	SM, M	P	SM : Les Metropolitan Transportation Authorities (sont reliées aux counties, mais sont des agences séparées) gèrent les services d'autobus et de chemin de fer dans le county. S'occupent de la planification, de la construction et de la gestion du transport. Le Metropolitan Transit Systems (créé par l'État) est responsable du transport en autobus, en trolleybus et du transport ferroviaire (distance courte) dans plusieurs villes de l'État. M : Le LA Department of Transportation gère le système de transport en commun (autobus, trolley, shuttle, etc.). Certaines villes dans l'État gèrent des systèmes de transport dont elles sont propriétaires (par exemple : Long Beach, Oakland, Oceanside et San Francisco).			

[20] I : infranational (État); R : régional (county); SM : supramunicipal (school district ou special district); M : municipal (ville ou municipalité).

[21] Les gouvernements locaux assument l'entière responsabilité du transport en général. Ils créent souvent des special districts pour ce domaine. En 2002, le nombre d'employés au palier local était de 34 296.

Compétences	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[20]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		(E ou P)	Description générale du partage de la compétence			
Transport[21]						
Gestion du transport scolaire	SM	E	SM : Les divisions transport de chaque school district s'occupent du transport pour les enfants.			
Gestion du transport adapté	R	E	R : Il y a 60 school districts qui dépendent des counties qui s'occupent du transport pour les enfants qui sont en difficulté.			
Voirie (primaire, secondaire et tertiaire)	I, R, SM, M	P	I : Le California Department of Transportation (Caltrans) : - gère les autoroutes et les grandes routes; - fournit des services de chemin de fer à l'intérieur des villes; - travaille avec les agences locales. R : Le service des travaux publics est responsable de l'entretien, de la réparation et de la construction des routes de county et des ponts ainsi que d'apporter des améliorations en vue de diminuer le trafic. SM : Il existe 47 special districts qui s'occupent des autoroutes. M : Le service des travaux publics est responsable de l'entretien et de la réparation des rues et des routes dans la ville.	R : Dévolue SM : Déléguée M : Dévolue	R : Obligatoire SM : Facultative M : Obligatoire	
Équipement de transport ferroviaire	I, SM	P	I : Le California Department of Transportation (Caltrans) : - gère les autoroutes et les grandes routes; - fournit des services de chemin de fer à l'intérieur des villes; - assiste environ 100 aéroports; - travaille avec les agences locales. SM : Les Metropolitan Transportation Authorities (sont reliées au counties, mais sont des agences séparées) gèrent les services d'autobus et de chemin de fer dans le county. S'occupent de la planification, de la construction et de la gestion du transport.			
Équipement de transport fluvial ou maritime			ND			

Compétences	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[20]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		(E ou P)	Description générale du partage de la compétence			
Transport[21]						
Équipement de transport aérien	I, R, SM, M	P	I : Le San Diego County Regional Airport Authority (créé par l'État) gère San Diego International Airport. Le California Department of Transportation (Caltrans) fournit l'assistance à 100 aéroports. R : Le county de San Diego gère plusieurs aéroports. SM: En tout, 16 special districts fournissent le transport aérien. M : La ville de San Diego gère 2 aéroports. Parmi les municipalités qui ont leurs aéroports, ce sont les villes de San Francisco et de Los Angeles qui investissent le plus. Los Angeles gère 4 aéroports.			

11 Planification et aménagement du territoire

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[22]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		(E ou P)	Description générale du partage de la compétence			
Planification et aménagement du territoire						
Participation à la planification nationale			ND			
Participation à la planification régionale	R	E	R : Le Department of Regional Planning apporte son soutien lors de la planification. La Planning Commission : - étudie, planifie et recommande le développement des territoires non municipalisés; - assiste les villes dans le territoire du county en matière de planification. Le Planning and Land Use Departement : - fonctionne comme une agence de planification pour les territoires non municipalisés; - prépare les plans; - coordonne l'utilisation de terres.			
Planification locale	R, M	P	R, M : ND			
Réglementation d'urbanisme	R, M	P	R : Les counties sont responsables de la planification et de la réglementation en matière d'urbanisme. M : Le code du développement urbain de San Diego encadre le développement urbain dans la ville. L'utilisation du terrain dépend de la zone désignée.			
Maîtrise du sol, réserves foncières et achat de terrains			ND			

[22] I : infranational (État); R : régional (county); SM : supramunicipal (school district ou special district); M : municipal (ville ou municipalité).

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[22]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		(E ou P)	Description générale du partage de la compétence			
Planification et aménagement du territoire						
Programmes de développement urbain et de revitalisation	R, M	P	R : Le county : - administre des programmes de revitalisation; - offre des prêts à taux d'intérêt réduit; - offre des rabais et autre assistance pour les commerces dans certaines régions. La Community Development Commission (agence du county LA) offre plusieurs programmes de revitalisation urbaine et de développement économique. M : Le département de planification effectue des recommandations et des propositions du développement urbain (land development). Le département de développement est au service des citoyens en matière de permis de construction et de zonage. Le département de revitalisation s'occupe des projets qui vont améliorer le paysage et les endroits publics.			

FLORIDE

FLORIDE

1 Services publics généraux

Compétence	Paliers locaux concernés (I, F, R, SM ou M)[23]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		(E ou P)	Description générale du partage de la compétence			
Services publics généraux						
Registre de l'état civil	I, R	P	I : The Florida Department of Health peut constituer l'Office of Vital Statistics et en confier la direction au State Registrar. Ce dernier est responsable de l'émission des certificats et de leur conservation. Il doit nommer des local registrar pour chacun des districts (régions administratives) sous sa responsabilité. Il doit approuver les documents officiels émis par les local registrar et superviser leur travail. Les local registrar de chacun des districts sont responsables de l'émission et de l'attestation des certificats de naissance et de décès. R : Le Clerk of the Courts est responsable de l'émission des certificats de mariage. Il peut aussi émettre des copies certifiées et prononcer des divorces lorsque le mariage a été célébré dans son county. Les County Health Departments peuvent s'occuper du registre des certificats de naissance, de décès, de mariage et de divorce.	R : Déléguée	R : Facultative	
Cadastre	R, M	P	R : Si une subdivision cadastrale a lieu entièrement sur un territoire non municipalisé, le governing body du county est responsable d'approuver l'opération cadastrale. M : Le governing body du pallier municipal est responsable d'approuver les demandes d'opération cadastrale pour les territoires municipalisés (FS, sect. 177.071).	R : Dévolue M : Dévolue	R : Obligatoire M : Obligatoire	

[23] I : infranational (État); F : fédéral; R : régional (county); SM : supramunicipal (school district ou special district); M : municipal (ville ou municipalité).

Compétence	Paliers locaux concernés (I, F, R, SM ou M)[23]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Services publics généraux						
Immatriculation des véhicules	I, SM	E	I : Le Department of Highway Safety and Motor Vehicles est responsable de l'immatriculation des véhicules. SM : Le Department of Highway Safety and Motor Vehicles peut nommer des agents locaux tels que les employés d'un district school et leur confier la responsabilité d'enregistrer l'immatriculation des véhicules, avec l'accord du District school Board et le county tax collector (FS, sect. 320.58).	SM : Déléguée	SM : Facultative	
Évaluation des immeubles	I, R	E	I : Le Florida Department of Revenu a la responsabilité de superviser l'évaluation des immeubles et, pour ce faire, établit des directives (Florida Real Property Appraisal Guidelines). R : Property appraiser a la responsabilité de : - déterminer la valeur des propriétés et des immeubles dans le county; - conserver les registres des propriétés; - déterminer les taxes; - soumettre les rôles d'évaluation (assessment rolls) au Florida Department of Revenu pour une révision et approbation (FS, sect. 192.011, 193.023, 193.114, 193.1142).	R : Dévolue	R : Obligatoire	Le Property appraiser office du county détermine : - la valeur de l'immeuble; - le taux de l'impôt foncier. Le taux de l'impôt foncier est spécifique à chaque administration locale, municipalité ou special district. Par exemple, la propriété peut être sujette aux impôts pour County, School Board, City, Hospital District, Water Management District et autres. La somme de tous les taux d'impôt détermine le montant de l'impôt foncier à payer.

Compétence	Paliers locaux concernés (I, F, R, SM ou M)[23]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		(E ou P)	Description générale du partage de la compétence			
Services publics généraux						
Registres électoraux	I, R	P	I : Le Secretary of State est l'officier en chef des élections. Il doit établir les normes relatives à l'inscription des électeurs. La Division of Elections du Department of State doit nommer un Election Supervisor pour chaque county. Les registres sont conservés par le Bureau of Election Records de l'État (FS, sect. 97.012, 97.058, 98.0977). Le Department of Highway Safety and Motor Vehicles doit offrir aux électeurs la possibilité de s'incrire à la liste électorale ou de mettre à jour son dossier personnel (FS, sect. 97.057). R : Le Election Supervisor est responsable de l'inscription des électeurs, de la tenue de la liste électorale et de sa mise à jour. Il doit transmettre les registres au Department of State pour le maintien de la base de données de l'État (FS, 98.015, 98.065, 98.077).	R : Déléguée	R : Obligatoire	Les services d'enregistrement des électeurs sont disponibles soit dans les bureaux du Election Supervisor du County, soit dans les bureaux locaux du Department of Highway Safety and Motor Vehicles.
Services de perception et de recouvrement de taxes[24]	I, R, SM, M	P	I : Le State Department of taxation and finance perçoit les taxes de vente (taxes générales de vente et taxes sélectives, les taxes sur l'essence, les taxes sur l'alcool, les taxes sur le tabac, les taxes sur les utilités publiques et autres taxes), l'impôt sur les corporations, les taxes sur les licences de véhicules et autres taxes. R : Les counties perçoivent un impôt foncier. Ils imposent des taxes de vente et autres taxes. SM : Les school districts perçoivent les taxes scolaires et les special districts perçoivent leurs propres taxes. M : Les municipalités perçoivent aussi un impôt foncier et autres taxes.	Déléguée et dévolue	Obligatoire et facultative	L'Internal Revenue Service collecte les taxes fédérales. Le taux d'impôt foncier est décidé par diverses autorités de taxation, comme County Commission, School Board, les municipalities et autres.

[24] Les détails sont présentés dans la section 4 – financement des instances locales.

Compétence	Paliers locaux concernés (I, F, R, SM ou M)[23]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		(E ou P)	Description générale du partage de la compétence			
Services publics généraux						
Gestion des terres de domaine de l'État	I	E	I : Le Board of Trustees of the Internal Improvement Trust Fund est responsable de la gestion financière des terres publiques et de l'administration du Land Office (FS, sect. 253). Le Department of Environmental protection (Division of State Lands) administre les terres et les plans d'eau de l'État. La division contrôle le droit de propriété des terres du domaine public ainsi que les usages qui peuvent y être exercés (conservation, activités récréatives, protection et mise en valeur des biens historiques, production de matière ligneuse, extraction des ressources dont notamment le pétrole et le gaz naturel ainsi que les activités d'aquaculture. La division peut : - acquérir des terres et en disposer; - administrer les registres des terres; - établir des limites de possession des terres. La Florida Fish & Wild Conservation Commission (Division of Wildlife) est responsable de la gestion des terres du domaine public et des terres privées pour les fins de loisirs et de conservation. Certains pouvoirs du Board of Trustees sont délégués à un water management district et au Department of Agriculture and Consumer Services pour la gestion des terres publiques immergées (plans d'eau).			Le Department of Environmental protection peut déléguer, par entente contractuelle, certaines de ses compétences à des agences publiques locales ou régionales (FS, sect. 253.784).
Gestion des territoires non municipalisés	R	E	R : Les territoires non municipalisés relèvent des counties. Les counties fournissent les services municipaux sur ces territoires (FS, sect. 125.01(2)(n), 125.01(2)(q) et 125.01(5)(b) à 125.01(6)(b)).	Dévolue	Facultative	

Compétence	Paliers locaux concernés (I, F, R, SM ou M)[23]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		(E ou P)	Description générale du partage de la compétence			
Services publics généraux						
Recensement	I, F, R	P	I et F : Le US Census Bureau coopère avec l'État par le biais du State Data Center qui est responsable : - de rendre l'information disponible au public par le biais des agences, universités, bibliothèques, gouvernements régionaux ou locaux; - d'appliquer les normes édictées par le US Census Bureau. R : Gestion des centres de données relevant de l'État.			F : Le US Census Bureau est responsable : - du recensement de la population; - du traitement des données; - de l'affichage des statistiques pour le pays, par État et par région.

2 Police, incendie et protection civile

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[25]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Police, incendie et protection civile						
Police	I, R, M	P	I : Le Florida Crime Prevention Traing Institute du Department of Legal Affairs est responsable de mettre en œuvre et d'administrer des programmes de formation pour la prévention contre le crime. Les officiers de patrouille, sous l'autorité du Commander of the Florida Highway Patrol (Department of Highway Safety and Motor Vehicles), agissent à titre de policiers de l'État. Ils ont des pouvoirs similaires à ceux des corps policiers municipaux. Ils sont également responsables de la sécurité sur les autoroutes de l'État (FS, sect. 321.05). R : Le Sheriff d'un county est responsable d'assurer le service de police sur le territoire du county (FS, sect. 30.15). M : Le chef de police est responsable d'assurer le service de police sur le territoire municipal. Le municipal police department peut mettre en application un programme de surveillance communautaire contre le crime (neighborhood crime watch program) (FS, sect. 166.0485).	R : Dévolue M : Dévolue	R : Obligatoire M : Obligatoire	R : Il y a des départements de police dans presque chaque county. Le département de Miami-Dade comprend les divisions suivantes : service de police (divisions selon territoire), service de support (planification, formation, communication, administration, etc.), service d'enquête (division criminelle). M : Le département de la police de la ville de Miami a plusieurs divisions : patrouille (enquêtes sur les accidents, patrouilles marines, patrouilles bicyclettes, etc.), enquêtes criminelles, services techniques et de support, services spéciaux.

[25] I : infranational (État); R : régional (county); SM : supramunicipal (school district ou special district); M : municipal (ville ou municipalité).

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[25]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Police, incendie et protection civile						
Prisons	I, R, M	P	I : Le Florida Department of Corrections gère 121 prisons, soit 83,9 % des détenus de l'État. R : Deux counties ou plus peuvent établir mutuellement une prison régionale. Celle-ci est gérée par un comité formé par un county commissioner (désigné par le board of county commissioners du county) et le sherrif de chacun des counties participant (FS, sect. 950.01). M : Une municipality peut construire, entretenir et gérer une prison	R : Dévolue M : Dévolue	R : Facultative M : Facultative	Les prisons gérées par l'État comprennent uniquement les prisonniers condamnés à plus de 1 an. Exception : Parmi les villes de 200 000 habitants et plus, seule Jacksonville gère des prisons.
Administration de la justice	I, R	P	I : Les Supreme court et circuit courts entendent des cas criminels, litiges relatifs aux relations familiales, à la violence familiale, cas de délinquance juvénile, cas de santé mentale, litiges relatifs aux pensions alimentaires et cas civils où le litige dépasse 15 000 $ US. Le Marshall exécute les procès à la Supreme court et nomme les sheriff des county (FS, sect. 25.262). Les cours d'appel sont formées en 5 districts (FS, sect. 35.01). R : Les County courts entendent les petites créances (disputes entre propriétaires et locataires, violations des règlements des counties ou des municipalités et litiges civils ne dépassant pas 15 000 $ US. Les sheriffs exécutent les procès de la Supreme court, des circuits courts et des county courts lorsqu'ils ont lieu dans un county (FS, sect. 30.15). Le County Clerk office fournit une assistance aux juges.	R : Déléguée	R : Obligatoire	

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[25]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Police, incendie et protection civile						
Protection contre les incendies	I, R, M	P	I : Le Chief Financial Officer de l'État porte également le titre de State Fire Marshall. Il est responsable d'élaborer les politiques et règlements en matière de protection et de prévention contre les incendies, de l'entraînement des pompiers et des inspecteurs des équipements et des systèmes de protection contre les incendies. Le Division of State Fire Marshall, sous la direction du State Fire Marshall, est également responsable de la gestion du Florida State Fire College (FS, sect. 633.01 et 633.45). L'État peut créer un Independent Special Fire Control District qui offre, sur un territoire supramunicipal, le service de protection contre les incendies (FS, sect. 189.402 et 191). R : Un county peut offrir un service de protection contre les incendies et mettre en application sur son territoire le code de prévention des incendies de la Floride (FS, sect. 125.01(1)(d)). Les counties doivent assurer la protection contre les incendies sur les terres forestières et les territoires dits « sauvages » sous forme d'une entente avec le Department of Agriculture and Consumer Services (Division of Forestry) (FS, sect. 125.27). M : Une municipality peut construire une caserne et offrir un service de protection contre les incendies (FS, sect. 180.06(9)).	R : Dévolue → Déléguée M : Dévolue	R : Facultative → Obligatoire M : Facultative	
Protection civile	I, R, M	P	I : La Florida Division of Emergency Management : - administre plusieurs programmes fédéraux; - est responsable de la planification; - détermine les politiques en cas de désastre; - détermine le rôle et les responsabilités des agences locales. R : Un county peut réglementer soit par zonage, soit par une autre forme de règlement, et appliquer des règlements relatifs à la protection civile (FS, 125.01(1)(h)). L'Office of Emergency assistance fournit des conseils sur la façon de réagir en cas de désastre. M : Voir commentaires.	R : Dévolue	R : Facultative	M : Miami Beach fait partie de la Community Emergency Response Team (comité de l'État). Elle prépare la communauté et fournit son aide en cas de désastre.

3 Services et infrastructures d'utilité publique

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[26]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		(E ou P)	Description générale du partage de la compétence			
Services et infrastructures d'utilité publique						
Aqueduc	R, SM, M	E	R : Un county peut se doter d'un système d'aqueduc et appliquer des règlements relatifs à l'approvisionnement en eau pour le territoire sous sa juridiction (FS, sect. 125.01). ou SM : La gestion d'un système d'aqueduc, d'approvisionnement en eau, d'égout ou de traitement des eaux usées peut être confiée à un Water and Sewer District. Il peut couvrir le territoire de plusieurs counties ou un territoire non municipalisé (FS, sect. 153.03, 153.53 et 153.62). ou M : Une municipality peut implanter et fournir un service d'aqueduc (FS, sect. 180.06).	R : Dévolue SM : Déléguée M : Dévolue	R : Facultative SM : Facultative M: Facultative	
Égout	R, SM, M	E	R : Un county peut se doter d'un réseau d'égout et appliquer des règlements en matière de collecte des eaux usées (FS, sect. 125.01). ou SM : Voir Aqueduc. ou M : Une municipality peut implanter et fournir un service d'égout (FS, sect. 180.06).	R : Dévolue M : Dévolue	R : Facultative M : Facultative	M : Miami Beach a son propre système d'égout et Water & Sewer Division s'occupe de son entretien.

[26] I : infranational (État); R : régional (county); SM : supramunicipal (school district ou special district); M : municipal (ville ou municipalité).

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[26]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Services et infrastructures d'utilité publique						
Équipement d'approvisionnement en eau	R, SM, M	E	R : Un county peut se doter d'équipements d'approvisionnement en eau appliquer des règlements à ce sujet (FS, sect. 125.01). ou SM : Voir Aqueduc. ou M : Une municipality peut construire des équipements d'approvisionnement en eau (FS, sect. 180.06).	R : Dévolue M : Dévolue	R : Facultative M : Facultative	R : The Miami-Dade Water and Sewer Department (WASD) fournit des services directs à 356 000 clients. Le service de distribution d'eau est fourni à 14 municipalités et le service d'égout à 29 municipalités. M : Miami Beach ainsi que Fort Lauderdale ont leur propre système d'approvisionnement en eau. Water & Sewer Division s'occupe de leur entretien. La plupart des villes en Floride s'occupent de leur approvisionnement en eau.
Équipement d'assainissement des eaux usées	R, SM, M	E	R : Un county peut se doter d'un système d'assainissement des eaux usées et appliquer des règlements à ce sujet. ou SM : Voir Aqueduc. ou M : Une municipality peut construire des équipements d'assainissement des eaux usées (FS, sect. 180.06).	R : Dévolue M : Dévolue	R : Facultative M : Facultative	R: La Water management Division du county de Miami Dade collabore avec les special districts pour assurer l'approvisionnement, l'assainissement et la conservation des ressources en eau. La division est responsable du contrôle des inondations dans les territoires non municipalisés qui ne sont pas sous la responsabilité des districts.

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[26]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Services et infrastructures d'utilité publique						
Activités et équipements de télécommunication (incluant Internet)	I, M	P	I : La Florida Public Service Commission est responsable de l'émission des licences de diffusion des signaux de télécommunication (télévision, radio, téléphone, Internet, etc.) et de l'implantation des équipements (FS, sect. 364.33). M : Une municipality peut autoriser la diffusion de signaux de télévision par câble. Avant de délivrer la licence, elle doit tenir des audiences publiques (FS, sect. 166.046).	M : Dévolue	M : Facultative	
Distribution du gaz	R, SM, M	E	R : Un county peut fournir les équipements et les services de distribution du gaz domestique. ou SM : Un district peut s'occuper de la distribution du gaz domestique et des équipements. ou M : Une municipality peut implanter des équipements et fournir les services de distribution du gaz domestique (FS, sect. 180.06).	R : Dévolue SM : Déléguée M : Dévolue	R : Facultative SM : Facultative M : Facultative	
Distribution de l'électricité	R, SM, M	E	R : Un county peut fournir les équipements et distribuer de l'électricité. SM : Cette responsabilité peut être confiée à un district. Un school district peut aussi implanter des équipements et fournir de l'électricité pour les besoins de ses immeubles. M : Une municipality peut implanter des équipements et distribuer de l'électricité (FS, sect. 180.06(9)).	R : Dévolue SM : Dévolue M : Dévolue	R : Facultative SM : Facultative M : Facultative	
Barrages	M	E	M : Une municipality peut construire des barrages (FS, sect. 180.06(9)).	Dévolue	Facultative	

4 Développement économique

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[27]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		(E ou P)	Description générale du partage de la compétence			
Développement économique[28]						
Promotion du développement économique	I, R, SM	P	I : L'Entreprise Florida est un partenariat public-privé pour promouvoir le développement économique dans l'État. Il offre des incitatifs aux employeurs à l'intérieur de zones désignées, incluant des crédits d'impôt et les exemptions de taxes de vente ou taxes corporatives. R : Un county peut élaborer et mettre en œuvre un programme de développement économique. Un county peut organiser des activités de promotion économique pour attirer les investisseurs (FS, sect. 125.045). SM : Il y a 6 special districts pour le développement industriel dans l'État de Floride.	R : Dévolue SM : Dévolue	R : Facultative SM : Facultative	R : L'Economic Development Department (Broward) est responsable du développement économique dans les domaines suivants : - développement des entreprises (service aux entreprises, développement de la main-d'œuvre, partenariats économiques); - commerce international; - développement industriel et commercial (assistance aux municipalités et aux promoteurs); - développement de l'industrie des biotechnologies; - développement des PME.
Participation financière dans les entreprises	R	E	R : Un county peut émettre des obligations pour financer le coût en capital d'une industrie (FS, sect. 125.045).	Dévolue	Facultative	

[27] I : infranational (État); R : régional (county); SM : supramunicipal (school district ou special district); M : municipal (ville ou municipalité).
[28] En général, ce domaine est dirigé par l'État qui encourage la coopération public-privé. Les municipalités et les agences de développements ont un pouvoir assez large pour promouvoir la croissance; cependant, le pouvoir des counties est plus important.

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[27]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Développement économique[28]						
Aide financière aux entreprises	I, R, M	P	I : L'État offre plusieurs programmes d'aide financière par le biais des bureaux régionaux, des départements de l'État ou des gouvernements locaux (counties et municipalités). R : Un county peut subventionner une entreprise pour soutenir un projet d'expansion (FS, sect. 125.045). M : Une municipality peut accorder des crédits de taxes ou un congé de taxes à une entreprise.	R : Dévolue ou déléguée M : Dévolue ou déléguée	R : Facultative M : Facultative	R : Community and Economic Development Department du county de Miami-Dade fournit une aide financière aux commerces qui souhaitent s'établir dans la région. Il offre plusieurs programmes : - programmes de prêts; - programmes de crédits d'impôt; - subventions pour des rénovations extérieures; - exemptions de taxes pour ceux qui s'établissent dans certaines zones géographiques. M : Miami Beach offre : - des incitatifs financiers (crédits d'impôt) pour encourager le développement du commerce ou de sociétés; - l'annulation des taxes pour 10 années pour la réalisation de rénovations historiques.

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[27]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		(E ou P)	Description générale du partage de la compétence			
Développement économique[28]						
Développement de l'emploi	I, R	P	I : Le Department of Labor and Employment Security est responsable de l'administration des programmes de l'État. R : Ce département peut négocier une entente avec un county pour que le Tax collector agisse en tant qu'agent de l'État (FS, sect. 288.037 et 288.038).	R : Déléguée	R : Facultative	I : Workforce Florida, Inc. : Le conseil nommé par le gouverneur surveille et contrôle l'administration des politiques concernant la main-d'oeuvre, les programmes et les services fournis par 24 Regional Workforce Boards et Agency for Workforce Innovation. Les services directs sont disponibles dans les centres de l'État. Il existe 100 One-Stop Centers. R : Le South Florida Workforce administre les programmes de développement de l'emploi financés par le gouvernement fédéral ou étatique (counties Miami-Dade et de Monroe).

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[27]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		(E ou P)	Description générale du partage de la compétence			
Développement économique[28]						
Développement communautaire	R, SM, M	P	R : Le Housing Division fournit l'assistance pour la rénovation de logements et de propriétés pour le territoire sous sa juridiction. SM : Il y a105 special districts pour le logement et le développement communautaire. M : Voir commentaires.			R : Plusieurs programmes sont disponibles, par exemple : - Multi-Family Rehabilitation Program : - prêts à taux réduits pour des rénovations; - logements pour les personnes à faible ou moyen revenu. Le Capital Improvement Program Office du county de Miami-Dade s'occupe de l'amélioration des infrastructures dans la ville, des installations d'utilité publique, des parcs, des plages, des terrains de golf et des équipements de sécurité publique. M : La Housing and Community Development Division de la ville de Miami Beach s'occupe du développement communautaire. Par exemple, le Community Development Block Grant (CDBG) Program fournit les fonds pour l'amélioration des infrastructures dans la ville.

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[27]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Développement économique[28]						
Gestion, promotion et aide au développement d'activités touristiques	I, R, M	P	I : Le Department of Revenue redistribue mensuellement aux counties les taxes sur le tourisme qu'il ou les agences locales perçoivent. Un county peut transférer ses pouvoirs en matière de perception et d'administration de la taxe sur le tourisme à ce département. R : Un county peut percevoir une taxe sur le tourisme afin de financer les activités et programmes de promotion et de développement touristique. La gestion peut être confiée à une agence locale nommée County Tourism Promotion Agency. M : Un county peut transférer ses pouvoirs en matière de perception et d'administration de la taxe sur le tourisme à une muncipality.	R : Dévolue → Déléguée M : Dévolue	R : Facultative → Facultative M : Facultative	I : L'État de Floride gère un site Internet pour la promotion du tourisme et la planification des vacances. R : Le county de Miami-Dade administre des programmes de tourisme culturel. La promotion du tourisme est gérée par le Visitors Bureau. M : La Visitor and Convention Authority, composée de 7 membres, nommés par le City of Miami Beach Commission, a pour objectif d'envisager le développement et la promotion de la ville comme une destination de tourisme.
Centres de foire, d'exposition ou de congrès	R, M	P	R : Voir commentaires. M : Une municipality peut construire et gérer un centre de foire, d'exposition et de congrès (FS., sect. 180.06(9)).	Dévolue	Facultative	R : L'Office Depot Center (Broward County) est la propriété du county. Le centre est géré par Arena Operation Co. Miami Beach Convention Center, Greater Fort Lauderdale and Broward County Convention Center sont gérés par SMG, une compagnie de gestion privée.

5 Éducation et garde d'enfants

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[29]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		(E ou P)	Description générale du partage de la compétence			
Éducation et garde d'enfants						
Équipements de garderie et pouponnière	I, R	E	I : Le Florida Department of Children and Families administre les permis d'opération et forme le personnel des garderies. R : Voir commentaires.			R : Children's Services Administration Division du county de Miami Dade autorise la mise en activité de garderies par les organismes publics ou privés. Il s'agit de 500 garderies et de 250 garderies en milieu familial.
Équipements scolaires primaires	SM	E	SM : Les school districts fournissent l'équipement.	Dévolue	Obligatoire	Le State Board of Education approuve les plans des schools dstricts, élabore les politiques et les programmes, veille à leur application et subventionne les projets (FS, 1001.02).
Équipements scolaires secondaires	SM	E	SM : Les school districts fournissent l'équipement.	Dévolue	Obligatoire	
Équipements d'enseignement supérieur ou postsecondaire	I, SM	P	I : Il y a 52 universités dans l'État de Floride dont les universités d'État. SM : Parmi les 95 school districts, 28 ont pour objet les collèges.	SM : Dévolue	SM : Obligatoire	
Personnel de garderie et pouponnière			Voir Équipement de garderie de pouponnières.			
Personnel primaire	SM	E	SM : Les school districts gèrent leur personnel.	Dévolue	Obligatoire	
Personnel secondaire	SM	E	SM : Les school districts gèrent leur personnel.	Dévolue	Obligatoire	

[29] I : infranational (État); R : régional (county); SM : supramunicipal (school district ou special district); M : municipal (ville ou municipalité).

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[29]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		(E ou P)	Description générale du partage de la compétence			
Éducation et garde d'enfants						
Personnel d'enseignement supérieur ou postsecondaire	I, SM	P	I : Les universités de l'État gèrent leur personnel. SM : Les school districts pour les collèges gèrent leur personnel.	SM : Dévolue	SM : Obligatoire	

6 Culture, loisirs et sports

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[30]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Culture, loisirs et sports						
Bibliothèques	R, SM, M	E	R : Un county peut construire et offrir un service de bibliothèque (FS, sect. 125.01). ou SM : Il y a 5 special districts qui gèrent les bibliothèques. ou M : Une municipality peut construire et gérer une bibliothèque (FS, sect. 180.06(9)).	R : Dévolue SM : Déléguée M : Dévolue	R : Facultative SM : Facultative M : Facultative	
Musées	R, M	P	R : Un county peut construire et gérer un musée. M : Une municipality peut construire et gérer un musée (FS, sect. 180.06(9)).	R : Dévolue M : Dévolue	R : Facultative M : Facultative	R : Vizcaya Museum and Gardens est la propriété du county de Miami-Dade. M : The Bass Museum of Art est financé par l'État ainsi que plusieurs organismes sociaux et gouvernementaux. Miami Art Museum (OSBL) est financé par les instances publiques et privées.
Protection et mise en valeur du patrimoine	R	E	R : Un county peut se doter d'une Historical commission (FS, sect. 125.01(1)(f)).	Dévolue	Facultative	

[30] I : infranational (État); R : régional (county); SM : supramunicipal (school district ou special district); M : municipal (ville ou municipalité).

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[30]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		(E ou P)	Description générale du partage de la compétence			
Culture, loisirs et sports						
Théâtres et cinémas	M	E	M : Une municipality peut construire et gérer un théâtre et un cinéma (FS, sect. 180.06(9)).	Dévolue	Facultative	R : Performing Arts Center, le Miami-Dade County est propriétaire du bâtiment, nomme le Conseil et gère les opérations du Centre. M : Le théâtre de Miami Beach est géré par SMG, une compagnie de gestion privée.
Activités et équipements de sports et loisirs, incluant les parcs et terrains de jeux	R, SM, M	P	R : Un county peut aménager un parc public, un terrain de jeux, des aires de récréation et tout autre équipement ou service de loisir. Il peut aussi élaborer et gérer des programmes de services de loisirs (FS, sect. 125.01). SM : En tout, 16 districts gèrent les parcs et loisirs. M : Une municipality peut construire et gérer des équipements de loisirs tels qu'un aréna, un terrain de jeux ou un terrain de golf (FS, sect. 180.06(7) et 180.06(9)).	R : Dévolue SM : Déléguée M : Dévolue	R : Facultative SM : Facultative M : Facultative	R : Le Parks and Recreation Department du county de Miami Dade gère 12 000 acres, dont la moitié sont des zones protégées. Le département entretient 500 parcs et des installations de loisirs. Il sert une population de 2 millions de personnes.

7 Environnement et protection de la nature

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[31]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		(E ou P)	Description générale du partage de la compétence			
Environnement et protection de la nature[32] [33]						
Matières résiduelles	R	P	R : Un county peut offrir un service de collecte des déchets et se doter d'un équipement de traitement des matières résiduelles (FS, sect. 125.01).	Dévolue	Facultative	
Contrôle des carrières, gravières et sablières	I	E	I : Le Department of Environmental Protection établit les règlements et les lois.			
Contrôle et gestion des cours d'eau, des rives et du littoral	I, SM, R	P	I : La gestion et le contrôle du littoral sont effectués par l'État (Coastal and Aquatic Managed Areas). Regional Water Management Districts : L'État est divisé en 5 districts qui assistent les gouvernements locaux ou districts supramunicipaux (conservation de l'eau et du sol) : - assure les réserves adéquates en eau; - gère et contrôle les cours d'eau et les rives; - émet les permis environnementaux; - assure la protection contre les inondations; - gère la qualité de l'eau; - préserve les sites écologiques; - surveille l'environnement. SM : Les Beach and Shore Preservation Districts contrôlent les inondations et l'érosion des rives. R : Un county peut élaborer et administrer des programmes de contrôle des inondations, de l'érosion des berges et collaborer avec les agences gouvernementales pour la mise en œuvre de tels programmes (FS, sect. 125.01).	SM : Déléguée R : Dévolue	SM : Obligatoire R : Facultative	

[31] I : infranational (État); R : régional (county); SM : supramunicipal (school district ou special district); M : municipal (ville ou municipalité).
[32] On remarque que la protection de l'environnement est plutôt sous la responsabilité de l'État. Parmi les villes de 125 000 habitants et plus, seulement Jacksonville consacre un budget important à ce domaine.
[33] Il existe 60 districts pour la conservation de l'eau et du sol. On ne connaît pas leur mission et leurs responsabilités exactes.

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[31]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		(E ou P)	Description générale du partage de la compétence			
Environnement et protection de la nature[32] [33]						
Gestion des eaux souterraines	I	E	I : Responsabilité des Regional Water Management Districts. Voir Contrôle et gestion des cours d'eau, des rives et du littoral.			
Contrôle et remise en état des sols contaminés	R		R : Voir commentaires.			R : L'Environmental Assessment and Remediation Section du county de Miami Dade gère l'évaluation et la remise en état des sols contaminés (plus de 1 000 sites contaminés dans le county). Le département a pour mission d'identifier, d'évaluer et de remettre en état les sols contaminés.
Protection et mise en valeur des sites d'intérêt écologique	R, M	P	R : Un county peut élaborer et administrer un programme de conservation de l'environnement et collaborer avec les agences gouvernementales pour la mise en œuvre de tels programmes (FS, sect. 125.01). L'Environmental Protection Department : - contrôle la qualité de l'air; - protège les ressources naturelles (sites écologiques); - surveille l'environnement; - contrôle les terres et l'émission des permis; - veille à la prévention de la pollution; - protège les ressources en eau. M : L'Environmental Ressources Management protège et restaure les ressources naturelles.	R : Déléguée	R : Facultative	

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[31]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Environnement et protection de la nature[32] [33]						
Protection de l'environnement et hygiène du milieu (lutte contre la pollution et les nuisances, conservation de l'énergie, contrôle de la salubrité, contrôle des pesticides, etc.)	I, R, SM, M	P	I : Le Bureau of Pest Eradication and Control instaure des programmes de contrôle relatifs aux pesticides. Il y a plusieurs offices satellites dans l'État. R : Un county peut élaborer et administrer un programme de lutte contre la pollution de l'air et collaborer avec les agences gouvernementales pour la mise en œuvre de tels programmes (FS, sect. 125.01 et 125.275). Sur réception d'une pétition signée par les propriétaires riverains d'un plan d'eau, le Board of Commissioners doit aviser le Department of Environmental Protection et le Board of Trustees of The Internal Improvement Trust Fund d'une activité causant la pollution du milieu. Après réception d'un avis indiquant la présence d'une nuisance transmise par le département, le Board of Commissioners peut ordonner la remise en état des lieux (FS, sect. 125.563). SM : Voir commentaires. M : L'Environmental Ressources Management s'occupe de la protection de l'environnement : - respect des règlements, prévention de la pollution; - protection et restauration des ressources naturelles; - programmes de développement durable.	R : Déléguée → Dévolue	R : Facultative → Facultative	SM : L'Everglades Agricultural Area Environmental Protection District prévient, contrôle et résout les problèmes environnementaux dans les counties suivants : Glades, Hendry, Palm Beach. R : La Pollution Prevention & Remediation Division du county de Miami Dade est responsable de développer des programmes de prévention, d'assistance technique et de formation et d'effectuer des inspections et des recommandations.
Contrôle et gestion d'activités de chasse et de pêche	I, R	P	I : La Florida Fish & Wild Conservation Commission a des pouvoirs réglementaires et exécutoires pour les activités de chasse et de pêche. Les employés de l'État ont des responsabilités pour les 5 régions couvrant la totalité de l'État de Floride. R : Les permis de pêche et de chasse sont émis par le Tax collector du county ou par plusieurs détaillants.	R : Déléguée	R : Obligatoire	
Animaux			ND			

8 Santé et services sociaux

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[34]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Santé et services sociaux						
Construction et gestion des hôpitaux	R, M	P	R : Un county peut construire et gérer un hôpital et offrir des programmes sociaux de santé et de bien-être (FS, sect. 125.01). M : Une municipality peut construire et gérer un hôpital (FS, sect. 180.06).	R : Dévolue M : Dévolue	R : Facultative M : Facultative	
Construction et gestion des centres de services sociaux	R, SM	P	SM : Il y a 8 special districts qui s'occupent de l'aide sociale. R : Voir commentaires.	SM : Dévolue	SM : Facultative	R : Le Human Services Department du county de Miami Dade s'occupe du bien-être économique et social des citoyens. Le département gère 65 centres du county. Voir Services de santé communautaire.
Personnel et services hospitaliers			Voir Construction et gestion des hôpitaux.			

[34] I : infranational (État); R : régional (county); SM : supramunicipal (school district ou special district); M : municipal (ville ou municipalité).

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[34]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		(E ou P)	Description générale du partage de la compétence			
Santé et services sociaux						
Services de santé communautaire (vaccination et lutte contre les épidémies)	R, SM	P	R : Les County Health Departments présents dans la majorité des counties, fournissent la plupart des services de santé dans l'État de Floride. Ces services sont disponibles grâce à un partenariat entre l'État, le bureau du district et le county. La plupart des services sont disponibles sans frais ou avec frais réduits basés sur le revenu. Les services incluent : - le contrôle des maladies (SIDA, immunisation, maladies chroniques, épidémiologie, promotion de la santé, etc.); - les soins primaires et personnels (adultes, enfants, nutrition, soins dentaires pour les enfants, etc.); - la protection des citoyens (inspection, radiation, toxicologie, etc.); - d'autres services (octroi des licences aux techniciens en urgence, laboratoires, etc.). SM : Il y a 15 special districts concernant la santé.	R : Déléguée	R : Obligatoire	
Services ambulanciers	R	P	R : Un county peut offrir des services ambulanciers (FS, sect. 125.01). Il y a des Trauma Centers dans tous les counties. Ils offrent des services ambulanciers.	Dévolue	Facultative	

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[34]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		(E ou P)	Description générale du partage de la compétence			
Santé et services sociaux						
Construction et gestion des centres d'hébergement (personnes âgées et personnes en difficulté)	SM, R	P	SM : Les Housing Authorities fournissent les résidences aux personnes à faible revenu ou aux personnes âgées. Les soins à long terme en Floride : - Adult Day Care; - Adult Family-Care Homes; - Assisted Living Facilities; - Continuing Care Retirement; - Communities; - Home Health Care and Nurse; - Registries; - Hospice; - Nursing Homes. Ces services sont dispensés soit par le Health Department d'un county, soit par un district. R : Voir commentaires.	SM : Déléguée	SM : Obligatoire	R : Le Miami-Dade county gère le Helen Sawyer Plaza Assisted Living Facility, un centre d'hébergement pour les personnes âgées. Le centre offre 104 appartements. Dans d'autres counties, il existe des agences ou conseils qui construisent de tels centres.
Personnel et services d'hébergement (personnes âgées et en difficulté)			Voir Construction et gestion des centres d'hébergement.			
Inspection des aliments	I, R	P	I : Le Florida Department of Agriculture and Consumer Services (Division of Food Safety) assure au public une alimentation saine par l'octroi de permis et d'inspections dans les établissements alimentaires, inspection des aliments et analyses en laboratoire des aliments vendus et produits dans l'État. R : Les counties sont aussi responsables de l'inspection des établissements de restauration.			

9 Logement et aide sociale

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[35]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		(E ou P)	Description générale du partage de la compétence			
Logement et aide sociale						
Aide sociale	R, SM	P	R : Les Children and Family Services administrent l'aide sociale par le biais des districts multicounties. Les counties ont cependant une certaine discrétion dans l'administration de ces services. SM : Il y a 8 special districts qui s'occupent de l'aide sociale.			R : La Miami-Dade Community Action Agency fournit des services par le biais de plusieurs programmes (emplois, formation, aide aux enfants et aînés, transport et autres). Son objectif est d'aider les citoyens à faible revenu à devenir autonomes et indépendants économiquement.
Aide au logement des personnes	R, M	P	R : Un county peut élaborer et administrer des programmes d'habitation et collaborer avec les agences gouvernementales et les entreprises privées pour la mise en œuvre de tels programmes (FS, sect. 125.01(1)(j)). La Housing Division : - fournit une aide financière aux familles à faible revenu pour les rénovations; - offre des subventions pour certains logements; - administre des programmes d'aide financière pour les logements. M : La Housing and Community Development Division : - gère les fonds fédéraux et les fonds de l'État afin de développer des logements sociaux et revitaliser la communauté; - fournit des services pour les sans-abri (assistance temporaire, abri d'urgence, logement de transition et autres services d'assistance).	R : Dévolue	R : Facultative	

[35] I : infranational (État); R : régional (county); SM : supramunicipal (school district ou special district); M : municipal (ville ou municipalité).

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[35]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		(E ou P)	Description générale du partage de la compétence			
Logement et aide sociale						
Logements sociaux	R, SM	P	R : En plus des compétences décrites à la section Aide au logement des personnes, un county peut élaborer et administrer des programmes de suppression des taudis (slum clearance). La Housing Division : - s'occupe des logements pour les personnes à faible ou moyen revenu; - planifie des stratégies afin de fournir des logements sociaux d'urgence, de transition et de permanence dans le county. SM : Il y a 105 special districts (Housing Authorities) pour le logement et le développement communautaire.	R : Dévolue	R : Facultative	L'État peut fournir des fonds aux gouvernements locaux et aux promoteurs pour la mise en place de ces programmes.

10 Transport

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[36]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		(E ou P)	Description générale du partage de la compétence			
Transport[37, 38]						
Gestion des systèmes de transport terrestre (routiers et ferroviaires)	I, R, SM	P	I : La Florida High Speed Rail Authority (High Speed Ground Transportation system) : L'État subventionne le développement des systèmes de transport qui sont généralement gérés par le secteur privé. R : Un county peut se doter de routes, de chemins de fer, de gares ou d'autres systèmes et équipement de transport terrestre et en faire la gestion (FS, sect. 125.01). SM : Les Commuter Rail Authorities gèrent le système de transport ferroviaire pour plusieurs counties.	R : Dévolue SM : Déléguée	R : Facultative SM : Facultative	

[36] I : infranational (État); R : régional (county); SM : supramunicipal (school district ou special district); M : municipal (ville ou municipalité).
[37] La Florida Department of Transportation offre le financement aux gouvernements de county pour la gestion et l'opération de systèmes de transport (p. ex. Metro-Dade Transit Authority, Key West Transit Authority). Le département a 7 districts qui ont des divisions de l'administration, de la planification, de la production et des opérations.
[38] Il y a 553 employés pour l'État et 6 516 sur le plan local.

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[36]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Transport[37, 38]						
Gestion des systèmes de transport en commun (urbains ou ruraux)	R, SM, M	P	R : Un county peut construire, organiser, gérer et opérer un système de transport en commun tel qu'un service d'autobus, de tramway, de train de banlieue, de transport maritime ou aérien et négocier des ententes avec des organismes de transport pour l'organisation des différents services entre eux (FS, sect. 125.01, 125.011 et 125.012). Les pouvoirs du county en matière de transport en commun peuvent être confiés à un « port authority ». SM : Les Commuter Rail Authorities fournissent le transport ferroviaire en commun pour plusieurs counties. M : Voir commentaires.	R : Dévolue → Déléguée SM : Déléguée	R : Facultative → Facultative SM : Facultative	R : Miami-Dade, Broward et plusieurs autres gèrent un système de transit (metromover, autobus, metrorail, paratransit) : Broward County Transit, Miami-Dade Transit Authority. Les Metropolitan Planning Organisations planifient à court et à long terme du transport urbain dans le county et des programmes d'amélioration de transportation. M : Quelques villes ont leur système de transit, telles que Jacksonville, Orlando et St. Petersburg.
Gestion du transport scolaire	SM	E	SM : Le transport scolaire est géré par le school district du county.			
Gestion du transport adapté			ND			
Voirie (primaire, secondaire et tertiaire)	R, SM, M	P	R : Voir Gestion des systèmes de transport terrestre (routiers et ferroviaires). SM : En tout, 7 special districts s'occupent des autoroutes. M : Une municipality peut construire et entretenir les rues sur son territoire (FS, sect. 180.06).	SM : Déléguée M : Dévolue	SM : Facultative M : Facultative	Les autoroutes et les routes dans les villes sont sous la responsabilité du county, mais elles sont financées par l'État.
Équipement de transport ferroviaire	I, R, SM	P	I : Florida High Speed Rail Authority R : Le transport ferroviaire est géré par le county. Voir Gestion des systèmes de transport terrestre (routiers et ferroviaires). Voir aussi Gestion des systèmes de transport en commun. SM : Voir commentaires.			SM : Les Commuter Rail Authorities fournissent le transport ferroviaire en commun pour plusieurs counties.

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[36]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		(E ou P)	Description générale du partage de la compétence			
Transport[37] [38]						
Équipement de transport fluvial ou maritime	R, SM, M	P	R : Un county peut se doter d'équipement de transport fluvial ou maritime et en faire la gestion (FS, sect. 125.01). Voir aussi Gestion des systèmes de transport en commun. SM : Voir commentaires. M : Voir commentaires.	R : Dévolue	R : Facultative	R : Les Miami-Dade Board of County Commissioners gèrent le port de Miami-Dade (governing body of port). Parfois par le county (par exemple, Manatee County Port Authority). Les Broward County Board of County Commissioners gèrent le port des Everglades. Les autres ports sont gérés : SM : par les autorités (par exemple, Jacksonville Port Authority); M : parfois par la ville (par exemple, le port de St. Petersburg);
Équipement de transport aérien	R, SM, M	P	R : Un county peut se doter d'un aéroport et gérer un système de transport public (FS, sect. 125.01). Voir aussi Gestion des systèmes de transport en commun. SM : En tout, 8 special districts s'occupent du transport aérien. M : Une municipality peut construire et gérer un aéroport (FS, sect. 180.06).	R : Dévolue SM : Déléguée M : Dévolue	R : Facultative SM : Facultative M : Facultative	R : Plusieurs counties gèrent leur aéroport : Miami-Dade County gère Miami International Airport.

11 Planification et aménagement du territoire

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[39]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Planification et aménagement du territoire[40]						
Participation à la planification nationale	I, R, M	P	I, R, M : L'État (Executive office of Governor) établit un plan national et exige que tous les counties et toutes les municipalités développent des plans régionaux et locaux afin d'orienter leur croissance et leur développement. Ces plans doivent contenir des données sur l'aménagement du territoire, les logements, le transport, l'infrastructure, la conservation, les loisirs, l'amélioration et la coordination intergouvernementale. Le Department of Community Affairs, Division of Community Planning révise les plans et les modifie au besoin.	Déléguée	Obligatoire	

[39] I : infranational (État); R : régional (county); SM : supramunicipal (school district ou special district); M : municipal (ville ou municipalité).
[40] En général, ce domaine est dirigé par l'État qui encourage la coopération public-privé. Les municipalités et les agences de développements ont un pouvoir assez large pour promouvoir la croissance; cependant, le pouvoir des counties est plus important.

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[39]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		(E ou P)	Description générale du partage de la compétence			
Planification et aménagement du territoire[40]						
Participation à la planification régionale	I, R, SM	P	I : L'État révise les plans des gouvernements locaux. R : L'Office of Urban Planning and Development : - planifie les services du county en général; - évalue les demandes d'utilisation des terres et leur compatibilité; - développe des plans pour l'amélioration et la revitalisation des régions; - effectue la planification, la recherche et l'analyse démographique, économique et géographique; - met en place des programmes de revitalisation de la communauté. SM : Le South Florida Regional Planning Council collabore avec les Metropolitan Planning Organizations de la région, le Florida Department of Transportation, d'autres agences fédérales ou étatiques, les counties, les villes, le secteur privé ou les OSBL afin de s'assurer que les initiatives et les améliorations de transport s'accordent avec le Strategic Regional Policy Plan. Le Conseil : - coordonne le développement des projets d'envergure; - révise les plans locaux; - participe à l'élaboration du Strategic Regional Policy Plan; - participe au développement économique en assistant les gouvernements locaux; - participe à la planification de la santé, de l'éducation et des services sociaux; - développe des stratégies pour assurer les logements sociaux. Les Metropolitan Planning Organizations font la planification régionale et locale du transport.	R : Déléguée SM : Déléguée	R : Obligatoire SM : Obligatoire	Les Metropolitan Planning Organisations font la planification à court et à long terme du transport urbain dans le county, programmes d'amélioration du transport.

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[39]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		(E ou P)	Description générale du partage de la compétence			
Planification et aménagement du territoire[40]						
Planification locale	I, R, SM, M	P	I : L'État révise les plans des gouvernements locaux. R : Les counties peuvent développer, en partenariat avec les municipalités, des directives concernant les principes relatifs à l'utilisation du sol, au design des bâtiments, à l'aménagement des rues, etc. SM : Les Regional Planning Councils et les Metropolitan Planning Organisations planifient le transport. M : Le Planning Department prépare les plans d'urbanisme de la ville. Ce département comprend 4 divisions : planification, zonage, design et préservation historique.	I : Déléguée SM : Déléguée	I : Obligatoire SM : Obligatoire	
Réglementation d'urbanisme	R, M	E	R, M : Un county et une municipality peuvent adopter des règlements d'urbanisme.	Dévolue	Facultative	
Maîtrise du sol, réserves foncières et achat de terrains			ND			

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[39]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Compétence exclusive ou partagée — Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Planification et aménagement du territoire[40]						
Programmes de développement urbain et de revitalisation	I, R, M	P	I : Le Florida Department of Community Affairs assiste financièrement les instances locales grâce à plusieurs programmes de développement communautaire R : Un county peut élaborer et administrer un programme de développement urbain et de revitalisation urbaine (community redevelopment program) (FS, sect. 125.01). Le Community and Economic Development Department s'occupe de la revitalisation de certaines propriétés. À cet effet, il prépare les plans et les présente à la communauté pour approbation. Ces plans concernent l'acquisition de propriétés, vacantes ou abandonnées, ou de logements de qualité réduite. De plus, la Housing Division offre plusieurs programmes de revitalisation (Home ownership, Self sufficiency). M : Le Capital Improvement Program Office s'occupe de l'amélioration des infrastructures dans la ville, des installations d'utilité publique, des parcs, des plages, des terrains de golf et des équipements de sécurité publique.	Probablement dévolue	Probablement facultative	

MASSACHUSETTS

MASSACHUSETTS

1 Services publics généraux

Compétence	Paliers Paliers locaux concernés (I, F, R, SM ou M)[41]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Services publics généraux						
Registre de l'état civil	I, M	P	I : Le Registry of Vital Records and Statistics (Department of Public Health) conserve le registre de l'état civil, des naissances et des décès (GL, chap. 17, sect. 4). M : Voir commentaires.	Dévolue	Obligatoire	M : Le Registry Division (Boston) peut émettre les copies certifiées des mariages. Norfolk Town – Le Clerk's Office administre et gère les registres (mariage, naissance, décès, adoption).
Cadastre	R	E	R : Le Registry of Deeds maintient des dossiers sur les propriétés dans le county (GL, chap. 35).	Dévolue	Obligatoire	
Immatriculation des véhicules	I	E	I : Le Registry of Motor Vehicles établit et maintient les registres des véhicules motorisés et des détenteurs de permis de conduire. Il recueille aussi les taxes sur la vente des véhicules motorisés (GL, chap. 16, sect. 9).	Dévolue	Obligatoire	
Évaluation des immeubles	M	E	M : Les cities ou towns évaluent les propriétés situées sur son territoire.	Dévolue		
Registres électoraux	I, M	P	I : Le Secretary of State est responsable du registre central des électeurs (GL, chap. 51, sect. 47C). Les différents bureaux de service du division of motors vehicles servent de lieu pour l'inscription des électeurs à la liste électorale. M : Les registrars of voters doivent à tous les ans tenir à jour la liste électorale (GL, chap. 51, sect. 55).	Dévolue	Obligatoire	

[41] I : infranational (État); F : Fédéral; R : régional (county); SM : supramunicipal (school district ou special district); M : municipal (ville ou municipalité).

Compétence	Paliers Paliers locaux concernés (I, F, R, SM ou M)[41]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Services publics généraux						
Services de perception et de recouvrement de taxes	I, R, SM, M	P	I : Le Department of Revenue perçoit les taxes de vente (taxes générales de vente et taxes sélectives : taxe sur l'essence, taxe sur l'alcool, taxe sur le tabac et autres taxes), l'impôt sur le revenu des particuliers, l'impôt sur les corporations, taxe sur l'immatriculation de véhicules et autres taxes. R : Les counties perçoivent une partie de l'impôt foncier et imposent des taxes de vente et autres taxes. SM : Les school districts perçoivent les taxes scolaires et les special districts perçoivent leurs propres taxes. M : Les municipalités imposent et collectent une partie de l'impôt foncier et autres taxes.	Dévolue	Obligatoire	
Gestion des terres de domaine de l'État	I	P	I : Le Department of Environmental Management est responsable de la gestion et du contrôle des ressources naturelles de l'État, incluant les terres, forêts, parcs, etc.			
Gestion des territoires non municipalisés						Tout le territoire du Massachusetts est occupé par les municipalités.
Recensement						

2 Police, incendie et protection civile

Compétence	Paliers locaux concernés (I, F, R, SM ou M)[42]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Police, incendie et protection civile						
Police	I, R, SM, M	P	I : Le Departement of State Police assure la patrouille du système autoroutier de l'État, des propriétés de l'État et des régions rurales où ces services ne peuvent pas être fournis par le palier local. La police de l'État, en collaboration avec la Massachusetts Emergency Management Agency, peut intervenir en cas de catastrophes naturelles ou d'accidents graves. R : Les counties doivent se doter de bâtiments publics pour l'exercice des fonctions des sheriffs. Ces derniers sont responsables du maintien de la paix, des cas criminels et du transport des prisonniers (GL, chap. 34 et 37). SM : Les Improvement Districts fournissent, entre autres, les services de police. M : Le chief of police d'un city ou d'un town est responsable du maintien de la paix et de la sécurité publique (GL, chap. 31, sect. 51 et 52).	I : Dévolue R : Dévolue	I : Obligatoire R : Obligatoire	R : Le Barnstable county est le seul à fournir un service de police dans un county.
Prisons	I, R, M	P	I : Le Department of Corrections gère plusieurs prisons et maisons de correction. R : Les counties doivent se doter de prisons et de maisons de correction (GL, chap. 34, sect. 3). M : Voir commentaires.	I : Dévolue M : Dévolue	I : Obligatoire M : Obligatoire	M : Seule la ville de Boston gère des prisons.

[42] I : infranational (État); F : Fédéral; R : régional (county); SM : supramunicipal (school district ou special district); M : municipal (ville ou municipalité).

Compétence	Paliers locaux concernés (I, F, R, SM ou M)[42]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Police, incendie et protection civile						
Administration de la justice	I, R	P	I : Les Massachusetts Trial Courts font partie de la branche judiciaire du gouvernement de l'État. L'État s'occupe de l'administration de la justice. R : Voir commentaires.			R : Norfolk County : La majorité des palais de justice (Cour supérieure, cours régionales) sont la propriété du county. Ils sont entretenus par le county. Ce county est le seul à avoir la propriété de cour de justice. Cependant, le county n'a aucun employé dans ce domaine.
Protection contre les incendies	R, SM, M	P	R : Les counties doivent se doter de fireproof offices (GL, chap. 34, sect. 3). SM : Les Fire and/or Water Districts protègent contre les incendies et fournissent l'eau. Ils déterminent eux-mêmes leurs besoins fiscaux. Il existe 16 special districts contre les incendies et 65 special districts pour l'approvisionnement en eau. M : Les chiefs of fire department sont responsables de la protection contre les incendies dans les cities et towns (GL, chap. 31, sect. 51 et 52).	SM : Dévolue M : Dévolue	SM : Obligatoire M : Obligatoire	

Compétence	Paliers locaux concernés (I, F, R, SM ou M)[42]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Police, incendie et protection civile						
Protection civile	I, R, M	P	I : La Massachusetts Emergency Management Agency peut intervenir en cas de catastrophes naturelles ou d'accidents graves. R : Voir commentaires. M : Voir commentaires.			R : Le Norfolk county collabore avec les towns en matière de : - préparation en cas d'urgence dans la région; - gestion des eaux pluviales; - gestion du transport et de la circulation. M : L'Emergency Storm Center (Boston) est un centre d'urgence en cas de catastrophe naturelle.

3 Services et infrastructures d'utilité publique

Compétence	Paliers locaux concernés (I, F, R, SM ou M)[43]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Services et infrastructures d'utilité publique						
Aqueduc	SM	E	SM : Les Water Districts s'occupent de l'alimentation en eau.	Dévolue		
Égout	SM, M	P	SM : Les Sewer Districts fournissent les infrastructures d'égout. Il existe 10 special districts pour la gestion des égouts et 1 special district pour l'approvisionnement en eau et les égouts. M : La city ou le town peut s'occuper de l'approvisionnement en eau et de la gestion du système d'égout.	Dévolue		
Équipement d'approvisionnement en eau	SM, M	P	SM : Il existe 65 special districts pour l'approvisionnement en eau, 1 district pour la protection des ressources naturelles et l'approvisionnement en eau et 1 district pour les égouts et l'approvisionnement en eau. M : La ville peut s'occuper de l'approvisionnement en eau et de la gestion du système d'égout.	Dévolue		
Équipement d'assainissement des eaux usées	I	E	I : La Massachusetts Water Resources Authority est une entité dépendante de l'État qui est responsable des égouts et des systèmes de purification de l'eau. Cette agence est aussi responsable du nettoyage du port de Boston.	Déléguée	Obligatoire	

[43] I : infranational (État); F : Fédéral; R : régional (county); SM : supramunicipal (school district ou special district); M : municipal (ville ou municipalité).

Compétence	Paliers locaux concernés (I, F, R, SM ou M)[43]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Services et infrastructures d'utilité publique						
Activités et équipements de télécommunication (incluant Internet)	I, M	P	I : La Telecommunications Division régit les taux et les pratiques de toutes les compagnies de téléphonie intra-étatique, l'utilisation des téléphones cellulaires, des téléavertisseurs et de la télévision par câble. La division réglemente aussi certains services de télécommunication non traditionnels lorsqu'ils sont offerts pour usage public, tels les téléphones publics. La Cable Television Division surveille l'industrie de la télévision de l'État. La Division établit un registre des permis accordés par les municipalités. Elle a l'autorité d'établir des normes pour les câblodiffuseurs en promulguant des règlements. Elle gère les franchises, leur renouvellement et les transferts. Elle assume aussi un rôle de conseil auprès des municipalités quant aux questions des câbles. M : Voir commentaires.			M : Le Boston Cable Communications Department : - contrôle les opérations de franchise de la télévision et du câble; - produit et programme plusieurs chaînes de télévision; - émet les permis aux compagnies de câble.
Distribution du gaz	M	E	M : Les cities ou les towns peuvent s'occuper de la distribution du gaz ou de l'électricité.	Dévolue	Facultative	La Gas Division est responsable de 10 services privés et de 4 services municipaux de gaz naturel dans l'État.
Distribution de l'électricité	SM, M	P	SM : La Massachusetts Municipal Wholesale Electric Company est une corporation publique organisée pour fournir et gérer les installations pour la distribution de l'électricité. M : Les cities ou towns peuvent s'occuper de la distribution du gaz ou de l'électricité.			
Barrages			ND			

4 Développement économique

Compétence	Paliers locaux concernés (I, F, R, SM ou M)[44]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Développement économique						
Promotion du développement économique	I, R, SM, M	P	L'État autorise les municipalités à créer des entités de promotion du développement économique. I : Le Massachusetts Office of Business Development est la principale agence de développement de l'État. Elle contribue à l'expansion des affaires au Massachusetts et elle est aussi responsable de la promotion de l'État comme endroit propice au commerce. Elle procure aussi de l'aide aux entreprises. Le Massachusetts Department of Business and Technology est responsable de la promotion du développement économique. R : Les counties peuvent participer à la promotion du développement économique (par exemple : Barnstable). SM : On compte 2 special districts pour le développement industriel dans l'État du Massachusetts. M : Les municipalités développent des programmes afin de : - stimuler l'économie; - revitaliser les communautés; - créer des emplois; - créer des occasions favorables pour les PME. La Boston Redevelopment Authority dispose du pouvoir d'accorder des crédits d'impôt et d'encourager le développement commercial et résidentiel. Elle administre et alloue des subventions pour le développement de l'emploi. Elle planifie et coordonne des activités de zonage.			
Participation financière dans les entreprises			ND			

[44] I : infranational (État); F : Fédéral; R : régional (county); SM : supramunicipal (school district ou special district); M : municipal (ville ou municipalité).

Compétence	Paliers locaux concernés (I, F, R, SM ou M)[44]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Développement économique						
Aide financière aux entreprises	I, R, M	P	I : Le Massachusetts Department of Business and Technology fournit des programmes de financement, de prédéveloppement, d'exportation, de recherche d'investisseurs, de prêts aux PME, etc. R : Les counties peuvent offrir des programmes de prêts aux entreprises (par exemple : Barnstable). M : Assistance, aide financière, prêts aux entreprises (Boston). La Boston Redevelopment Authority administre et alloue des subventions aux entreprises.			
Développement de l'emploi	I, R, M	P	I : Le State Workforce Investment Board est le principal conseiller du gouverneur quant au développement de l'emploi. Le Bureau établit des liens entre le développement de l'emploi et le développement économique et mobilise le secteur privé. R : Le county peut encourager le développement de l'emploi grâce à des projets de développement économique (Barnstable). M : Les municipalités développent des programmes afin de favoriser la création d'emplois.			M : La Boston Redevelopment Authority administre et alloue des subventions pour le développement de l'emploi. Elle planifie et coordonne les activités de zonage.
Développement communautaire	I, SM, M	P	I : Le Department of Housing and Community Development fournit des fonds et de l'assistance technique aux communautés afin de stimuler le développement économique, de revitaliser les régions, de bâtir des logements sociaux, etc. SM : Il existe 250 special districts pour les logements et le développement communautaire. M : Les cities et les towns participent au développement communautaire.	M : Déléguée		

Compétence	Paliers locaux concernés (I, F, R, SM ou M)[44]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Développement économique						
Gestion, promotion et aide au développement d'activités touristiques	I	E	I : L'Office of Travel and Tourism fait la promotion du Massachusetts comme destination touristique et pour l'organisation de congrès. Il travaille en coopération avec le secteur privé. Il distribue des publications promotionnelles, fournit de l'information, fait de la publicité et assure une assistance technique aux organisations à but non lucratif qui poursuivent les mêmes objectifs. L'État est couvert par 13 conseils touristiques régionaux (OSBL) qui sont responsables de développer des programmes afin de promouvoir leur région.			
Centres de foire, d'exposition ou de congrès	I	E	I : Le Massachusetts Convention Center Authority a comme principal mandat de gérer et de développer plusieurs centres de congrès (Hynes Convention Center, Boston Convention & Exhibition Center, Springfield Civic Center).			

5 Éducation et garde d'enfants

Compétence	Paliers locaux concernés (I, F, R, SM ou M)[45]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Éducation et garde d'enfants						
Équipements de garderie et de pouponnière	M	E	M : Voir commentaires.			M : Certains organismes locaux offrent des services de garde. Par exemple, les Boston Public Schools administrent et gèrent des garderies.
Équipements scolaires primaires	I, SM, M	P	I : Le programme School Building Assistance existe depuis plus de 50 ans. Il permet de rembourser partiellement les municipalités pour le coût de la construction des écoles. Le programme fournit une assistance professionnelle, offre des conseils et des fonds pour la construction, l'agrandissement, la rénovation, l'acquisition, la réfection des toits et des systèmes de chauffage pour les écoles municipales, de county ou régionales. SM : Concernant les Regional school districts dans certaines régions, les districts s'occupent de l'éducation aux niveaux primaire et secondaire. M : Voir commentaires.			M : Les Boston Public Schools : La ville finance et gère des écoles primaires et secondaires. La plupart des cities et des towns financent et gèrent des institutions d'enseignement primaire et secondaire.

[45] I : infranational (État); F : Fédéral; R : régional (county); SM : supramunicipal (school district ou special district); M : municipal (ville ou municipalité).

Compétence	Paliers locaux concernés (I, F, R, SM ou M)[45]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Éducation et garde d'enfants						
Équipement scolaire secondaire	I, SM, R, M	P	I : Le State Board of Education est composé de citoyens réunis par le gouverneur. Il établit les politiques et les normes d'État pour les programmes éducatifs des écoles primaires et secondaires, pour certains programmes d'écoles postsecondaires et pour l'enseignement aux adultes. Le Department of Education est le bras administratif du SBE. Il offre des consultations techniques et des conseils à toutes les écoles primaires et secondaires de l'État. L'Essex Agricultural and Technical High School est gérée par l'État. SM : Les school districts, les districts régionaux des écoles à vocation technique et les écoles à vocation indépendante. R : L'Agricultural High School est gérée par Nortfolk. Seuls Bristol et Nortfolk county s'occupent de l'éducation agricole au niveau secondaire. M : Concernant les Boston Public Schools la ville finance et gère des écoles primaires et secondaires. La plupart des cities et des towns financent et gèrent des institutions d'enseignement primaire et secondaire.			
Équipements d'enseignement supérieur ou postsecondaire	I	E	I : Le Board of Higher Education coordonne 29 institutions publiques d'enseignement supérieur : l'Université du Massachusetts, 7 liberal arts colleges, le Collège d'art du Massachusetts, l'Académie maritime du Massachusetts et 15 collèges communautaires. Le bureau est responsable de définir la mission du système d'éducation supérieure et de ses 3 segments : l'université, les collèges d'État et les collèges communautaires.			
Personnel de garderie et pouponnière						

Compétence	Paliers locaux concernés (I, F, R, SM ou M)[45]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Éducation et garde d'enfants						
Personnel d'enseignement primaire	SM, M	P	SM : Concernant les Regional school districts dans certaines régions, des districts s'occupent de l'éducation aux niveaux primaire et secondaire. M : La plupart des cities et des towns financent et gèrent des institutions d'enseignement primaire et secondaire. En ce qui concerne les Boston Public Schools, la ville finance et gère des écoles primaires et secondaires.			
Personnel d'enseignement secondaire	I, R, SM, M	P	I : En 2002, l'État employait 88 personnes pour l'éducation élémentaire et secondaire et les gouvernements locaux en employaient 145 140. Pour ce qui a trait à l'État, ces personnes sont employées par l'Essex Agricultural and Technical High School, gérée par l'État. R : Les Agricultural High Schools (Nortfolk, Bristol). SM : Les districts régionaux des écoles à vocation technique et les écoles à vocation indépendante. M : La plupart des cities et des towns financent et gèrent des institutions d'enseignement primaire et secondaire.			
Personnel d'enseignement supérieur ou postsecondaire						

6 Culture, loisirs et sports

Compétence	Paliers locaux concernés (I, F, R, SM ou M)[46]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Culture, loisirs et sports						
Bibliothèques	I, SM, M	P	I: Le Massachusetts Board of Library Commissioners est une agence de l'État qui est responsable du développement des services de bibliothèques publiques et du partage des ressources informatiques par son réseau Massachusetts Library Information Network. Le bureau administre à la fois les subventions fédérales et de l'État pour les bibliothèques et offre un service d'assistance technique. SM : Il existe des special districts qui construisent, entretiennent et gèrent des bibliothèques publiques. M : Les cities et les towns gèrent leur bibliothèque.	Dévolue		
Musées			Ceci semble privé ou OSBL.			
Protection et mise en valeur du patrimoine			ND			
Théâtres et cinémas			Ceci semble privé ou OSBL.			
Activités et équipement de sports et loisirs, incluant les parcs et terrains de jeux	I, SM, M	P	I : En 2002, l'État employait 975 personnes pour les parcs et les loisirs et 2 147l pour es gouvernements locaux. La Division of State Parks and Recreation est responsable des forêts, des montagnes, des plages, des rives, des sentiers et des parcs à l'extérieur des zones urbanisées. SM : Il existe 1 special district pour les parcs et les loisirs. M : Offrent des services récréatifs et s'occupent des parcs.	Dévolue	Facultative	

[46] I : infranational (État); F : Fédéral; R : régional (county); SM : supramunicipal (school district ou special district); M : municipal (ville ou municipalité).

7 Environnement et protection de la nature

Compétence	Paliers locaux concernés (I, F, R, SM ou M)[47]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Environnement et protection de la nature (En 2002, l'État employait 1 286 personnes pour les ressources naturelles et les gouvernements locaux en employaient 395).						
Matières résiduelles	SM, M	P	SM : Il y a 6 special districts dans l'État du Massachusetts. M : Plusieurs cities ou towns s'occupent de la disposition des matières résiduelles sur leur territoire.	Dévolue		
Contrôle des carrières, gravières et sablières	I	E	I : Le State Geologist fournit aux agences de l'État et aux citoyens des conseils professionnels sur les problèmes reliés aux eaux souterraines, à la géologie, au sol et aux ressources minérales.			
Contrôle et gestion des cours d'eau, des rives et du littoral	I, SM	P	I : La Division of Wetlands and Waterways Program assure la protection des terres humides, côtières et continentales, des étangs et des terres inondables. Elle contrôle les activités dans les régions côtières et humides et contribue à la protection du sol, à la prévention des inondations et à la protection des milieux naturels. La Division of State Parks and Recreation s'occupe de la gestion des rives. SM : Il y a 13 districts pour la conservation de l'eau et du sol.			
Gestion des eaux souterraines	I, SM	P	I : Le Department of Environmental Protection s'occupe du contrôle et de la gestion des eaux souterraines. SM : Il y a 13 districts pour la conservation de l'eau et du sol.			
Contrôle et remise en état des sols contaminés	I, SM	P	I : Le Department of Environmental Protection s'occupe du nettoyage des sites contaminés. SM : La Central Massachusetts Economic Development Authority a été créée par un acte spécial afin d'acquérir des propriétés contaminées.			

[47] I : infranational (État); F : Fédéral; R : régional (county); SM : supramunicipal (school district ou special district); M : municipal (ville ou municipalité).

Compétence	Paliers locaux concernés (I, F, R, SM ou M)[47]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Environnement et protection de la nature (En 2002, l'État employait 1 286 personnes pour les ressources naturelles et les gouvernements locaux en employaient 395).						
Protection et mise en valeur des sites d'intérêt écologique	I, SM	P	I : Le Department of Environmental Management administre le programme des parcs de l'État, les forêts publiques et est responsable de l'acquisition des terres, de la construction sur les terres de l'État et de la planification pour les loisirs extérieurs et l'utilisation du territoire. Il compte plusieurs bureaux : foresterie, contrôle des incendies de forêts, loisirs, parcs urbains et loisirs, rangers et services d'interprétation. SM : Les Restoration/Preservation Districts ont été créés pour la réhabilitation, la préservation et l'entretien des lacs ainsi que les projets de loisirs.			

Compétence	Paliers locaux concernés (I, F, R, SM ou M)[47]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Environnement et protection de la nature (En 2002, l'État employait 1 286 personnes pour les ressources naturelles et les gouvernements locaux en employaient 395).						
Protection de l'environnement et hygiène du milieu (lutte contre la pollution et les nuisances, conservation de l'énergie, contrôle de la salubrité, contrôle des pesticides, etc.)	I, R, SM, M	P	I : Le Department of Environmental Protection administre les programmes de l'État pour l'air, l'eau, les déchets solides et l'utilisation du territoire. Il compte 4 bureaux : déchets, protection des ressources, nettoyage des sites contaminés et technologies stratégiques. À travers ces bureaux, le département a l'autorité et la responsabilité de gérer et de contrôler la qualité de l'air, la régulation des activités affectant les terres humides, la surveillance et la régulation de l'eau potable, le contrôle de la pollution des eaux incluant les eaux souterraines, le contrôle de la végétation aquatique, la réglementation quant à l'élimination des déchets solides, l'entreposage et le transport des déchets dangereux, la protection des ressources riveraines, etc. R : Le Barnstable County Department of Health & Environment fournit des services à 15 towns dans le county. Les services comprennent : - l'administration de la santé publique; - les examens de la qualité de l'eau; - la santé environnementale. Les counties peuvent parfois offrir le service d'arrosage contre les insectes. SM : Les Conservation Districts sont créés par le Comité d'État pour la conservation des sols, de l'eau et des ressources afférentes à la demande des riverains afin d'assurer la conservation des sols. Les Water Pollution Abatement Districts sont créés par les cities ou les towns afin de contrôler la pollution de l'eau. M : La Conservation Commission (Norfolk) a juridiction pour la protection des ressources naturelles et la conservation du sol.		Facultative	
Contrôle et gestion d'activités de chasse et de pêche	I	E	I : La Massachusetts Division of Fisheries and Wildlife est responsable de la protection des poissons d'eau douce de l'État, de la faune et de la flore. Elle conduit une multitude de programmes qui visent à acquérir des terres, à accomplir de la recherche et à réguler l'utilisation des ressources comme les poissons ou les animaux. Elle inventorie, cartographie et protège les espèces en danger.			
Animaux	I	E	I : La Massachusetts Division of Fisheries and Wildlife est responsable de la protection des espèces en danger et des animaux de l'État.			

8 Santé et services sociaux

Compétence	Paliers locaux concernés (I, F, R, SM ou M)[48]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Santé et services sociaux						
Construction et gestion des hôpitaux	I, R, SM, M	P	I : En 2002, l'État employait 7 624 personnes et les gouvernements locaux en employaient 2 679. La Massachusetts Health and Higher Educational Facilities Authority finance la construction des hôpitaux et des institutions d'enseignement supérieur. L'État gère plusieurs hôpitaux, par exemple, le Western Massachusetts Hospital, le Lemuel Shattuck Hospital et autres. R : Barnstable, Norfolk et Plymouth gèrent et financent des hôpitaux. SM : Il y a 1 special district qui gère des hôpitaux. M : Boston, Cambridge, Haverhill et Quincy gèrent leurs hôpitaux.			
Construction et gestion des centres de services sociaux	I	E	I : En 2002, l'État employait 7 356 personnes dans le domaine de l'aide sociale et les gouvernements locaux en employaient 2 306. Ni les counties, ni les municipalités ne semblent avoir de centre de services sociaux sous leur responsabilité.			
Personnel et services hospitaliers			Voir Construction et gestion des hôpitaux.			
Services de santé communautaire (vaccination et lutte contre les épidémies)	I, R, SM, M	P	I : En 2002, l'État employait 8 376 personnes dans le domaine de la santé et les gouvernements locaux en employaient 3 045. Les Health Districts sont sous la responsabilité de l'État. R : Seul Barnstable s'implique dans le domaine de la santé. SM : Il existe des systèmes de santé publics régionaux tel le Cambridge Public Health Alliance qui collabore étroitement avec le Département de santé publique de Cambridge et d'autres organismes. M : Les Regional Health Districts relèvent des towns ou des cities.			Il existe des Community Health Centers (OSBL), qui fournissent toutes sortes de services de santé à des personnes couvertes par les régimes Medicaid et Medicare, soit les aînés et les personnes à faible revenu.

[48] I : infranational (État); F : Fédéral; R : régional (county); SM : supramunicipal (school district ou special district); M : municipal (ville ou municipalité).

Compétence	Paliers locaux concernés (I, F, R, SM ou M)[48]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Santé et services sociaux						
Services ambulanciers	M	E	M : Les Emergency Medical Services (Boston) gèrent un réseau d'ambulances.			
Construction et gestion des centres d'hébergement (personnes âgées et personnes en difficulté)	I, SM	P	I : La Massachusetts Extended Care Federation est une organisation de soins pour les aînés qui représente 550 centres d'hébergement (nursing homes, assisted living residences and continuing care retirement homes). L'État peut financer les centres. SM : Les Housing Authorities construisent les centres d'hébergement pour les aînés.			
Personnel et services d'hébergement (personnes âgées et en difficulté)			ND			
Inspection des aliments	I, M	P	I : Le Department of Public Health est responsable de la régulation, des politiques, des enquêtes, des tests et de la conduite des inspections des aliments. M : Les municipalités réglementent la préparation et la vente de la nourriture. Elles sont responsables des inspections dans les restaurants.	Dévolue		

9 Logement et aide sociale

Compétence	Paliers locaux concernés (I, F, R, SM ou M)[49]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Logement et aide sociale						
Aide sociale	I, M	P	I : En 2002, l'État employait 7 356 personnes dans le domaine de l'aide sociale et les gouvernements locaux en employaient 2 306. M : La Boston Public Health Commission s'occupe des programmes sociaux afin de protéger, de promouvoir et de préserver la santé et le bien-être des citoyens de Boston.			
Aide au logement des personnes	I, F, SM, M	P	I : Le Department of Housing and Community Development est directement responsable de plus de 70 programmes de développement communautaire et de logement. Son objectif est de fournir un logis décent et abordable, de revitaliser les zones résidentielles, commerciales et industrielles et de promouvoir le développement économique des quartiers et des municipalités. F : La Federal Rental Assistance. SM : Les Housing Authorities peuvent fixer les tarifs pour l'utilisation de logements et entreprendre des projets de développement. M : La ville de Boston finance plusieurs programmes pour les sans-abri (logements d'urgence, temporaires et permanents).			
Logements sociaux	I, SM	P	I : Le Department of Housing and Community Development fournit des fonds et de l'assistance technique aux communautés afin de stimuler le développement économique, de revitaliser les régions, de bâtir des logements sociaux, etc. SM : Il existe 250 districts spéciaux pour le logement et le développement communautaire. Les Housing Authorities fournissent des logements sociaux et mettent en place des projets de développement.			

[49] I : infranational (État); F : Fédéral; R : régional (county); SM : supramunicipal (school district ou special district); M : municipal (ville ou municipalité).

10 Transport

Compétence	Paliers locaux concernés (I, F, R, SM ou M)[50]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Transport (Concernant l'État, on ne compte aucun employé dans le domaine du transit. Il n'en est de même que pour les cities et les towns).						
Gestion des systèmes de transport terrestre (routiers et ferroviaires)	SM	E	SM : La Massachusetts Bay Transportation Authority gère le transit par autobus et le transit ferroviaire. Deux villes ou plus peuvent établir une Regional Transportation Authority afin de fournir, d'exploiter et d'entretenir des services de transit.	Dévolue		
Gestion des systèmes de transport en commun (urbains ou ruraux)	SM	E	SM : La Massachusetts Bay Transportation Authority gère, exploite et coordonne le transit par autobus et le transit ferroviaire dans la région métropolitaine de Boston. Deux villes ou plus peuvent établir une Regional Transportation Authority afin de fournir, d'exploiter et d'entretenir des services de transit. Transportation Areas : Une city ou une town (ou plusieurs) peut établir les zones d'opération d'un système de transit.			
Gestion du transport scolaire	SM, M	P	SM : Les Regional school districts gèrent le transport scolaire. M : Les Boston Public Schools fournissent le transport pour leurs étudiants. On peut en déduire que chaque city ou town gérant les écoles fait de même.			
Gestion du transport adapté	SM, M	P	SM : Les Regional school districts qui acceptent les special needs children doivent aussi fournir le transport. M : Les Boston Public Schools gèrent également ce type de transport.			

[50] I : infranational (État); F : Fédéral; R : régional (county); SM : supramunicipal (school district ou special district); M : municipal (ville ou municipalité).

Compétence	Paliers locaux concernés (I, F, R, SM ou M)[58]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Transport (Concernant l'État, on ne compte aucun employé dans le domaine du transit. Il n'en est de même que pour les cities et les towns).						
Voirie (primaire, secondaire et tertiaire)	I, R, SM, M	P	I : En 2002, l'État employait 4 085 personnes et les gouvernements locaux en employaient 6 249. Le MassHighway Department est responsable de la construction, du développement de projets, de la planification et de l'entretien des autoroutes et des ponts. R : Seuls Norfolk et Bristol entretiennent des routes. SM : Il existe un special district pour l'entretien des autoroutes. M : Les municipalités entretiennent des routes.	Dévolue		
Équipement de transport ferroviaire	SM	E	SM : Le Boston Metropolitan District s'occupe de la planification et du financement des améliorations du transit dans la région métropolitaine de Boston.			
Équipement de transport fluvial ou maritime	SM	E	SM : La Massachusetts Port Authority est une agence subordonnée à l'État qui a acquis le pont de Mystic River, le port de Boston et les aéroports de l'État (Logan et Hanscom Field) et qui les administre.			
Équipement de transport aérien	I, SM	E	I : En 2002, l'État employait 1 180 personnes et les gouvernements locaux en employaient 142. SM : La Massachusetts Port Authority administre le pont de Mystic River, le port de Boston et les aéroports de l'État (Logan et Hanscom Field).			

11 Planification et aménagement du territoire

Compétence	Paliers locaux concernés (I, F, R, SM ou M)[51]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Planification et aménagement du territoire						
Participation à la planification nationale	SM		SM : Le Metropolitan Area Planning Council planifie les besoins en matière d'environnement, de développement économique, de transport, de logement et d'aménagement du territoire. Ce conseil est composé de 101 représentants des municipalités, 10 officiers d'État, 3 représentants de la ville de Boston et 21 officiers élus. Il est membre de la Metropolitan Planning Organisation.			
Participation à la planification régionale	R, SM	P	R : Le Norfolk County Engineering Department détient des responsabilités dans les matières suivantes : - l'aménagement et la relocalisation des autoroutes; - l'aménagement du système ferroviaire qui traverse les routes; - l'aménagement des routes qui traversent le système ferroviaire; - la préparation et la révision de la carte du county; - les études et les plans d'assainissement des autoroutes; - l'entretien des monuments; - l'inspection et la planification des droits de passage. La Cape Cod Commission est une agence de planification et de réglementation régionale de l'urbanisme qui dessert le county de Barnstable et 15 towns. SM : Le Metropolitan Area Planning Council			
Planification locale	M	E	M : Régissent l'usage local du territoire.	Dévolue		

[51] I : infranational (État); F : Fédéral; R : régional (county); SM : supramunicipal (school district ou special district); M : municipal (ville ou municipalité).

Compétence	Paliers locaux concernés (I, F, R, SM ou M)[51]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		(E ou P)	Description générale du partage de la compétence			
Réglementation d'urbanisme	R, M	P	R : La Cape Cod Commission est une agence de planification et de réglementation régionale de l'urbanisme qui dessert le county Barnstable et 15 towns. M : La Boston Redevelopment Authority planifie et coordonne les activités de zonage.			
Maîtrise du sol, réserves foncières et achats de terrains	M		M: La Boston Redevelopment Authority est responsable de l'achat et de la vente de terrains.			
Programmes de développement urbain et de revitalisation	I, M	P	I : Émet des normes. Le Department of Housing and Community Development fournit des fonds et de l'assistance technique aux communautés afin de stimuler le développement économique, de revitaliser les régions, de bâtir des logements sociaux, etc. M : Contrôle le développement par le biais de son pouvoir de zonage et de plusieurs programmes de développement urbain.			

NEW YORK

NEW YORK

1 Services publics généraux

Compétence	Paliers locaux concernés (I, F, R, SM ou M)[52]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		(E ou P)	Description générale du partage de la compétence			
Services publics généraux						
Registre de l'état civil	I, R, SM, M	P	I : Le commissioner du New York State Department of Health (division de Vital Records) supervise le travail des registrars. Il est responsable de conserver les copies des certificats émis (CL, sect. 4100 et 4101). R : Voir commentaires. SM : Les registrars et les employés des Registration districts sous leur responsabilité émettent les certificats de naissance et de décès (CL, sect. 4120). M : Émission du contrat de mariage original par le clerk.	I : Dévolue SM : Déléguée M : Déléguée	Obligatoire	R et M : La ville de New York (NY) est responsable de tout.
Cadastre	R	E	R : L'enregistrement se fait auprès du County Clerk's Office.			
Immatriculation des véhicules	I, R	P	I : Le Department of Motor Vehicles (DMV) gère l'immatriculation des véhicules. R : Le DMV délègue la responsabilité à la plupart des counties.	s.o.		

[52] I : infranational (État); F : fédéral; R : régional (county); SM : supramunicipal (school district ou special district); M : municipal (ville ou municipalité).

Compétence	Paliers locaux concernés (I, F, R, SM ou M)[52]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Services publics généraux						
Évaluation des immeubles	M, I, R	P	M : Évaluation des immeubles à un taux unique selon la valeur de marché, sauf celle de NY City et de Nassau county. I : L'Office of Real Property Services of NY State : - fourni des services dans les cas complexes (complexes industriels, terrains agricoles, terres du domaine de l'État); - forme et certifie des évaluateurs; - fourni des outils technologiques pour évaluation; - fourni de l'assistance pour le programme School Tax Relief. R : Voir commentaires.		Obligatoire	R : Certains counties ont pour responsabilité : - d'assister les évaluateurs dans la préparation et le maintien des rolls d'évaluation (assessment rolls); - d'élaborer des cartes de l'imposition foncière (exception pour le county de Westchester où ces cartes sont préparées par les villes et les municipalités).
Registres électoraux	I, R	P	I : Le Sate Board of Elections dirige les opérations du personnel et des agences impliquées. Il établit également les règles de fonctionnement pour l'enregistrement des électeurs et le déroulement des élections. Différentes agences de l'État telles que le Department of Social Service et le Department of Health, lorsqu'elles sont désignées par le state board, s'occupent de l'enregistrement des électeurs (dont entre autres les handicapés) (CL, sect. 5-211). Le Department of Motor Vehicles s'occupe de l'enregistrement des électeurs (CL, sect. 5-212). R : Le Local Board of Elections est responsable du respect des procédures et contrôle les activités sur le plan local. Le Local Board of Inspectors coordonne les opérations des inspecteurs de tous les districts électoraux (CL, 5-202).	I : Déléguée	I : Obligatoire	Le citoyen a le choix de s'inscrire soit au niveau local, soit au sein d'une agence de l'État.

Compétence	Paliers locaux concernés (I, F, R, SM ou M)[52]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Services publics généraux						
Services de perception et de recouvrement de taxes[53]	I, R, SM, M	P	I : Le State Department of taxation and finance perçoit les taxes (impôt sur le revenu et sur les sociétés, taxes de vente, taxes sur l'essence, sur les utilités publiques, sur le téléphone, sur l'alcool et le tabac). R : Les counties perçoivent une partie de l'impôt foncier et autres taxes. SM : Les school districts perçoivent les taxes scolaires et les special districts perçoivent leurs propres taxes. M : Les municipalités perçoivent une partie de l'impôt foncier et autres taxes.			L'Internal Revenue Service collecte des taxes fédérales.
Gestion des terres du domaine de l'État	I	E	I : L'Office of general services, sous l'autorité du commissioner, est responsable de la gestion et de l'entretien des terres du domaine de l'État. Agences de l'État : le commissioner peut déléguer ses fonctions à n'importe quelle agence de l'État (CL, sect. 2 et 3).	I : Dévolue → Déléguée	Obligatoire	
Gestion des territoires non municipalisés			ND			Il ne semble pas y avoir de tel territoire dans cet État.
Recensement	I, F, R	P	I : Le US Census Bureau coopère avec l'État par le biais du State Data Center qui est responsable de : - rendre l'information disponible au public par le biais des agences, universités, bibliothèques, gouvernement régional ou local; - appliquer les normes édictées par le US Census Bureau. F : Voir commentaires. R : Gestion des centres de données relevant de l'État.			F : Le US Census Bureau est responsable : - du recensement de la population; - du traitement des données; - de l'affichage des statistiques pour le pays, par État et par région.

[53] Les détails sont présentés dans la section 4 – financement des instances locales.

2 Police, incendie et protection civile

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[54]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		(E ou P)	Description générale du partage de la compétence			
Police, incendie et protection civile						
Police	I, R, M	P	I : La NYSP (NY State Police) assume la responsabilité de contrôler les autoroutes de l'État et offre des programmes de formation ou de sensibilisation du personnel des écoles. Le Bureau of Criminal Investigation (division de NYSP) résout les crimes nécessitant l'aide des agences locales (county ou municipalité). Le Pistol Permit Bureau (division du BCI) exerce un contrôle sur l'enregistrement des armes à feu. La Commission of Investigation conduit des enquêtes relatives à la fraude, la corruption, etc., parmi les officiers et les employés du gouvernement de l'État et des gouvernements locaux. R : La police de comté (County Police) offre de la formation, patrouille les grandes routes et aide les instances locales dans plusieurs domaines tels que les enquêtes criminelles et la protection des citoyens. M : Le département de police d'un city, d'un town ou d'un village s'occupe du maintien de la paix et de la circulation.			Le nombre d'employés sur le plan local est plus que 10 fois plus élevé que sur le plan de l'État.

[54] I : infranational (État); R : régional (county); SM : supramunicipal (school district ou special district); M : municipal (ville ou municipalité).

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[54]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		(E ou P)	Description générale du partage de la compétence			
Police, incendie et protection civile						
Prisons	I, R	P	I : Le Department of Correctional Services, sous l'autorité du commissioner ,est responsable des prisons et des détenus. La State commission of correction du exculive department, dont les membres sont nommés par le gouverneur, joue le rôle de conseiller auprès du gouverneur pour l'élaboration des politiques, des plans et des programmes. De plus, la commission veille au respect des règles et des normes en matière de gestion des installations et du bien-être des prisonniers (CL, sect. 41 et 47). R : Chaque county doit se doter d'un county jail. Le county jail est administré par un chief administrative officer. Ce dernier est responsable de la gestion de la prison et doit adopter des règles de fonctionnement conformes à celles émises par la State commission of correction (CL, sect. 217-a). Le sheriff d'un county jail est responsable de la garde et du transport des prisonniers (CL, sect. 500-c).	I : Dévolue → Dévolue R : Dévolue	Obligatoire	Le nombre d'employés d'État dépasse nettement celui du gouvernement local. R : Les counties de Erie et de Suffolk gèrent leurs prisons.
Administration de la justice	I, R, M	P	I : La Cour supérieure s'occupe des litiges individuels des citoyens (vols, conflits familiaux, contrats brisés, etc.). R : Le County District Attorney examine et établit la preuve pour les délits criminels. M : Les champs de juridiction des local criminal courts (city court, town court ou village court) sont les : litiges impliquant des véhicules; litiges relatifs à la circulation; petites créances; matières civiles et criminelles (CL, sect. 10.30). Un juge de la Cour supérieure peut, dans certains cas et à sa discrétion, siéger à la local criminal court (CL, 10.20).	I : Dévolue R : ND M : Dévolue	I : Obligatoire R : ND M : ND	

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[54]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Police, incendie et protection civile						
Protection contre les incendies	I, R, SM, M	P	I : Le Bureau de prévention et de contrôle contre les incendies est responsable de : la formation (Academy of Fire Science); la certification des pompiers; l'assistance dans les cas extraordinaires (assistance technique, aide à l'investigation des cas suspects, aide d'assistance dans le cas des urgences ou désastres). R : Rôle d'assistance (communication, formation, expertise, planification des programmes et coordination) par l'Office of county fire coordinator (CL, sect. 225-a). M et SM : La responsabilité primaire en matière d'incendie revient à la municipalité ou aux special districts (911 districts).	R : Dévolue	R : Facultative	
Protection civile	I, R, M	P	I : Emergency Management Office (État de NY) : offre son aide aux gouvernements locaux et aux counties afin de protéger les vies, les propriétés et l'environnement; offre son support administratif; offre son assistance en cas de désastres. R : Emergency Management Office (County) est responsable de : fournir une assistance en cas de catastrophe naturelle; coopérer avec les différentes instances locales, étatiques et fédérales (ressources, planification, aide matérielle) (CL, sect. 223-b). M : La ville offre des services d'aide en cas d'urgence.	R : Déléguée	R : Facultative	

3 Services et infrastructures d'utilité publique

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[55]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Services et infrastructures d'utilité publique						
Aqueduc	R, SM, M	P	R : Le Board of Supervisors d'un county peut créer un county water district et lui confier la responsabilité de l'approvisionnement en eau, la distribution et l'assainissement des eaux usées. Il peut ainsi desservir des territoires non municipalisés (CL, sect. 250 et 251). SM : Le Board of Supervisors d'un county peut élargir les limites du district pour desservir des territoires à l'extérieur des limites du county de façon à former un pallier supramunicipal (CL, sect. 274). M : Un city, un town ou un village peut avoir son propre aqueduc et système d'approvisionnement en eau. Il y a plusieurs autorités ou commissions s'occupant de l'aqueduc (NY City Water Board, Albany Water Board, Buffalo Water Board, Elmira Water Board, etc.).	R : Déléguée SM : Déléguée M : Dévolue	R : Facultative SM : Facultative	SM : Dans l'État de NY, il y a 3 districts spéciaux à fonction unique, 1 district à fonctions multiples, soit aqueduc et ressources naturelles.
Égout	I, R, SM, M	P	I : Réglementation par : le NY State Department of Environmental Conservation, le Département de santé du county et d'autres organisations fédérales et organismes de protection. R : Un county peut créer un Sewer district, lequel est administré par un board dont les membres sont nommés par le Board of Supervisors du county (CL, sect. 250 et 251). SM : Voir Aqueduc. M : Voir commentaires.	R : Déléguée SM : Déléguée	R : Facultative SM : Facultative	Lorsque les municipalités ont leur propre système d'égout, il y a souvent une coopération entre R & M. M : Certaines municipalités fournissent leur propre système d'égout (ex. : Buffalo Sewer Authority).
Équipement d'approvisionnement en eau	R, SM, M	P	R et SM : Voir Aqueduc. M : Certaines municipalités fournissent leur propre système d'approvisionnement en eau (NY City Water Board, Hyde Park Fire and Water District, Water Authorities in Nassau County, Sherrill Kenwood Water District, etc.).	R, SM : Déléguée M : Déléguée	R, SM : Facultative M : Facultative	

[55] I : infranational (État); R : régional (county); SM : supramunicipal (school district ou special district); M : municipal (ville ou municipalité).

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[55]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Services et infrastructures d'utilité publique						
Équipement d'assainissement des eaux usées	R, SM, M		SM et R : Voir Aqueduc. M : Certaines municipalités peuvent former des improvement districts.			Données insuffisantes pour conclure.
Activités et équipements de télécommunication (incluant Internet)	R, M	E	R : Par entente de services avec un organisme à but non lucratif, un county peut s'occuper de l'entretien d'une station de télévision à vocation éducationnelle et de son opération (CL, sect. 224(14)). M : Voir commentaires.	R : Déléguée	R : Facultative	M : Buffalo opère un centre de télécommunications (canal de gouvernement local (ville), canal d'éducation, canal public (pour les individus et OSBL de la communauté). Données insuffisantes pour conclure si partagé ou non, mais il semble que ce domaine relève du privé.
Distribution du gaz	SM		SM : Voir Commentaires.			SM : La Long Island Power Authority gère la distribution du gaz et de l'électricité pour les comtés de Nassau et de Suffolk. Il semble que ce domaine relève du privé car les dépenses en 2000 au niveau de l'État ou des gouvernements locaux sont nulles.

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[55]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		(E ou P)	Description générale du partage de la compétence			
Services et infrastructures d'utilité publique						
Distribution de l'électricité	I, R, SM, M	P	I : Réglementation : NY State Public Service Commission Construction, opération et entretien des projets hydroélectriques : Power Authority of the State of NY. R : ND, il semble que les counties ne s'occupent pas de la distribution de l'électricité. SM : Voir commentaires. M : Les municipalités peuvent mettre en place leur propre service d'électricité.			SM : Long Island Power Authority – gère la distribution du gaz et de l'électricité pour les counties de Nassau et Suffolk. Dans ce domaine, les gouvernements locaux dépensent un peu plus que l'État, mais c'est l'État qui emploie 3 fois plus de personnes.
Barrages			ND			

4 Développement économique

Compétence	Paliers locaux concernés (I, F, R, SM ou M)[56]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		(E ou P)	Description générale du partage de la compétence			
Développement économique						
Promotion du développement économique	I, R, M	P	I : Le Department of Economic Development, sous l'autorité du commissioner, est responsable, entre autres de la promotion du développement économique et de l'élaboration et la mise en œuvre de programmes incitatifs pour l'implantation de nouvelles entreprises et l'expansion de celles existantes. Pour cela, le département collabore avec des organismes infranationaux ou locaux dans l'État de New York et à l'étranger (CL, sect. 100). R : Encourage le développement économique à travers différents programmes (zones de développement offrant un rabais sur les taxes, aucun impôt foncier pour quelques années, prêts préférentiels, etc.). M : La municipalité a pour responsabilité de : - préparer les plans de développement; - déterminer les projets et programmes; - communiquer avec les différents paliers (F, I, R).			
Participation financière dans les entreprises			ND			

[56] I : infranational (État); F : fédéral; R : régional (county); SM : supramunicipal (school district ou special district); M : municipal (ville ou municipalité).

Compétence	Paliers locaux concernés (I, F, R, SM ou M)[56]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		(E ou P)	Description générale du partage de la compétence			
Développement économique						
Aide financière aux entreprises	I, F, R, M	P	I : L'Empire State Development (2 sièges sociaux : Albany et NY City, 11 bureaux régionaux) est responsable de : - l'assistance; - la formation; - l'aide financière aux entreprises. Le Department of Economic Development offre aux entreprises manufacturières un programme d'assistance technique et financière (Industrial effectiveness program) (CL, sect. 191 et 192). Le NY State Banking Department fournit l'assistance financière aux PME. F : Voir commentaires. R : Encourage l'implantation d'entreprises par : - l'offre des crédits d'impôt; - la réduction sur la taxe de vente; - l'annulation de l'impôt foncier au début des premières années d'activités de l'entreprise; - l'offre d'un taux de financement réduit. M : Gestion des projets et programmes de financement.			F : US Small Business Administration.

Compétence	Paliers locaux concernés (I, F, R, SM ou M)[56]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		(E ou P)	Description générale du partage de la compétence			
Développement économique						
Développement de l'emploi	I, R, M	P	I : Mise en place : de mesures incitatives afin de créer de nouveaux emplois; d'une autorité de développement de l'emploi (New York Job Development Authority). Les Entrepreneurship support centers (chambres de commerce, organismes à but non lucratif, corporations locales de développement), offrent de la formation et autres services de soutien au développement de l'entreprenariat. Ces services, qui s'ajoutent à ceux offerts par les différents organismes, relèvent du Department of Economic Development (CL, sect. 212). R : Voir commentaires. M : Département de développement économique (organisation publique-privée) assiste le secteur privé dans la création et le développement des emplois. Le Centre de l'emploi assiste les citoyens et les employeurs.	→ Déléguée	→ Obligatoire	R : Le County Department of Labour (Suffolk) : offre des programmes de formation et d'emploi; offre des services de médiation; collecte et analyse de l'information sur les tendances et besoins en matière de marché du travail. Erie n'a pas d'équivalent, mais collabore avec les municipalités et les centres d'emploi. Nassau et Suffolk : Long Island Job Development Authority.

Compétence	Paliers locaux concernés (I, F, R, SM ou M)[56]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Développement économique						
Développement communautaire	I, F, R, M	P	I : Les Development centers, répartis sur le territoire de l'État offrent aux entreprises dont la majorité des employés appartiennent à des groupes minoritaires, sont des femmes ou sont atteintes d'une incapacité physique ou mentale, un programme de soutien financier (subventions). Ces centres de services relèvent du Department of economic development (CL, sect. 211). L'État offre aussi une assistance technique et financière aux communautés de l'État pour le développement des sites de construction et une assistance par d'autres programmes tels que logements pour les agriculteurs, logements ruraux, sociaux, etc. F : Voir commentaires. R : Les counties ont pour rôle d'assister le développement des installations pour les personnes à faible revenu et autres projets de développement communautaire (parcs, rues, trottoirs, accès aux personnes handicapées, etc.). M : Le Community Development Funding finance les projets du développement communautaire. Le Bureau de planification stratégique s'occupe du développement communautaire. Les communes s'occupent des districts d'amélioration. Les Community Development Authorities peuvent être établies par les municipalités (par exemple, NY City Housing Development Corporation).	I : Déléguée	I : Obligatoire	F : La Community Development Financial Institutions Fund aide les communautés urbaines et rurales en difficulté. Les dépenses pour le développement communautaire et les logements étaient de 2,8 milliards de dollars sur el plan local et seulement de 175 millions de dollars sur le plan de l'État.

Compétence	Paliers locaux concernés (I, F, R, SM ou M)[56]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Développement économique						
Gestion, promotion et aide au développement d'activités touristiques	I, R, M	P	I : Le Department of Economic Development a, parmi ses mandats, celui de faire la promotion du tourisme (dans l'État de New York et à l'étranger). Il doit élaborer et mettre en œuvre un plan et un programme de développement touristique et de marketing. Ce programme permet de subventionner les différents organismes, publics ou privés, impliqués dans la promotion du tourisme (CL, sect. 10 et 100). L'inter-agency task force, composé d'un représentant des department of transportation, parks, recreation and historic preservation; environmental conservation; agriculture and markets; et health, agit comme comité interministériel dont le rôle est de conseiller le gouverneur en matière de politique de promotion touristique et de programmes (CL, sect. 168). R : Deux counties ou plus peuvent désigner une tourist promotion agency (organisme à but non lucratif) pour les représenter et représenter leur région d'appartenance (CL, sect. 100, 161 et 163). M : Voir commentaires.	Dévolue	I : Obligatoire → Obligatoire R : Facultative	M : Le Buffalo Niagara Convention and Visitors Bureau fait de la promotion touristique.
Centres de foire, d'exposition ou de congrès	I, M	P	I : Voir commentaires. M : Voir commentaires.			I : Empire Expo Center : centre de foire, expositions, conventions, événements sportifs, spectacles, campagnes de financement, etc., et le Convention Center. M : Il existe à Buffalo un centre des congrès municipal.

5 Éducation et garde d'enfants

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[57]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Éducation et garde d'enfants						
Équipements de garderie et pouponnière	I	E	I : Le Department of Health est responsable d'accorder les licences aux personnes et organismes désirant offrir des services de garderies (CL, sect. 431).	Dévolue	Obligatoire	
Équipements scolaires primaires	SM, R, M		SM : Ce niveau d'éducation est fourni par les school districts indépendants partout dans l'État. R : La plupart des counties ont des employés et engendrent des dépenses sur le plan de l'éducation primaire, secondaire et supérieure. M : Voir commentaires.			Le système scolaire est financé par des fonds publics et la taxe scolaire. M : L'exception : 5 villes de l'État avec une population de 125 000 habitants et plus (Buffalo, New York, Rochester, Syracuse et Yonkers).
Équipements scolaires secondaires	SM, R, M		Voir Équipements scolaires primaires. Financé par des fonds publics et la taxe scolaire.			
Équipements d'enseignement supérieur ou postsecondaire	I, R, M		I : Partagé entre l'État et les gouvernements locaux avec la majorité de l'instruction fournie par l'État (par exemple : New York State University Construction Fund, New York State Higher Education Services Corporation). R, M : Sur le plan local, les collèges peuvent être gérés individuellement ou en commun par le county, ville ou le school district. En effet, parmi les systèmes dépendants, il y en a 25 qui sont gérés par le county et 7 par les municipalités.			M : Le City University of NY est l'agence dépendante de la ville de NY; la ville de Syracuse engendre des dépenses sur ce plan également.
Personnel de garderie et pouponnière			ND			
Personnel primaire	SM, R, M		Voir Équipement scolaire primaire.			
Personnel secondaire	SM, R, M		Voir Équipement scolaire primaire.			

[57] I : infranational (État); R : régional (county); SM : supramunicipal (school district ou special district); M : municipal (ville ou municipalité).

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[57]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		(E ou P)	Description générale du partage de la compétence			
Éducation et garde d'enfants						
Personnel d'enseignement supérieur ou postsecondaire	I, R, M		Voir Équipement scolaire primaire.			

6 Culture, loisirs et sports

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[58]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Culture, loisir et sports						
Bibliothèques	R, SM, M		R : La plupart des counties ont des bibliothèques publiques financées par une portion de l'impôt foncier. SM : En tout, 146 districts spéciaux gèrent les bibliothèques. M : Les villes comme New York et Rochester ont leurs propres bibliothèques.			Dans l'État de NY, on trouve 2 bibliothèques de l'État, mais elles sont gérées par d'autres entités, car il n'y a aucun employé de l'État dans les bibliothèques.
Musées	I, R, M		I : Concernant le New York State Museum l'État peut fournir des fonds aux gouvernements locaux ou aux OSBL. L'Institute for the Hudson River Collection, sous la juridiction du New York State Museum, est une institution muséale d'interprétation de la nature, de recherche et d'éducation (patrimoine de la rivière) (CL, sect. 10.07). L'Empire State Plaza Commission, dont les membres sont nommés par le gouverneur et la législature, s'occupe de la gestion des œuvres d'art du musée Empire State Plaza et joue un rôle conseil auprès de l'État (CL, sect. 4.05). Le planétarium, sous la direction du American Museum of Natural History Planetarium Authority, est présidé par l'American Museum of Natural History (CL, sect. 59.05). R : Le county peut fournir des fonds pour le fonctionnement des musées (CL, sect. 224(12)). M : Voir commentaires.	→ Déléguée → Déléguée → Déléguée R : Dévolue	→ Obligatoire → Obligatoire → Obligatoire R : Facultative	M : Les Conseils des arts de Buffalo et du county Erie (les fondateurs sont le NY State Council of Arts, la ville de Buffalo, le county d'Erie et autres) collaborent à l'enrichissement intellectuel, au tourisme, offrent des programmes de financement. Les membres proviennent tous des organismes culturels de la région. Le Trust for Cultural Resources of the City of New York a été créé pour financer des installations culturelles.
Protection et mise en valeur du patrimoine	I		I : L'Office of parks, recreation and historic preservation est responsable de la protection du patrimoine (CL, 13.01 à 14.09).	Dévolue	Obligatoire	

[58] I : infranational (État); R : régional (county); SM : supramunicipal (school district ou special district); M : municipal (ville ou municipalité).

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[58]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Compétence exclusive ou partagée — Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Culture, loisir et sports						
Théâtres et cinémas	I, R, M		I : Concernant la New York State Theater Institute Corporation, l'État peut fournir des fonds aux gouvernements locaux ou aux OSBL (CL, sect.9.01). R : Un county peut soutenir un organisme à but non lucratif (théâtre ou cinéma à vocation éducationnelle). M : Voir commentaires.	I : Dévolue R : Dévolue	I : Obligatoire R : Facultative	R, M : Les Conseils des arts de Buffalo et du county Erie collaborent à l'enrichissement intellectuel, au tourisme, offrent des programmes de financement. Les membres proviennent tous des organismes culturels de la région. M : Le Trust for Cultural Resources of the City of New York a été créé pour financer des installations culturelles.
Activités et équipements de sports et loisirs, incluant les parcs et terrains de jeux	I, R, SM, M		I : Concernant l'Office of parks, recreation and historic preservation, l'État gère 168 parcs, plusieurs sites historiques, les plages, terrains de golf et de jeux (CL, sect. 3.01 à 20.03). R : Les county park commissions sont responsables de la gestion des parcs. Les membres sont nommés par le board of supervisors du county (CL, sect. 221). SM : Il y a 2 districts pour les parcs et loisirs. M : Responsable de l'entretien des parcs et terrains de jeux dans la ville et de l'organisation des activités.	I : Dévolue R : Déléguée	ND	

7 Environnement et protection de la nature

Compétence	Paliers locaux concernés (I, F, R, SM ou M)[59]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		(E ou P)	Description générale du partage de la compétence			
Environnement et protection de la nature						
Matières résiduelles	I, R, SM, M	P	I : NY State Department of Environmental Conservation et ses 9 bureaux régionaux. R : Un county peut construire et opérer des installations pour le traitement des matières résiduelles, en faire la collecte, le recyclage et mettre en oeuvre un plan de gestion (CL, sect. 226-b). Un county peut former un County Refuse District (CL, sect. 250 et 251). SM : Voir Aqueduc. M : Les villes et municipalités ont la responsabilité d'éliminer les matières résiduelles.	R : Dévolue → Déléguée	R : Facultative	
Contrôle des carrières, gravières et sablières	I	E	I : NY State Department of Environmental Conservation et ses 9 bureaux régionaux.			

[59] I : infranational (État); F : fédéral; R : régional (county); SM : supramunicipal (school district ou special district); M : municipal (ville ou municipalité).

Compétence	Paliers locaux concernés (I, F, R, SM ou M)[59]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Environnement et protection de la nature						
Contrôle et gestion des cours d'eau, des rives et du littoral[60]	I, R, SM	P	I : NY State Department of Environmental Conservation et ses 9 bureaux régionaux. R : Un county peut former un County Hurricane protection, flood and shoreline erosion control district. Le rôle du district est de fournir les moyens techniques et financiers pour prévenir les dommages causés par les ouragans aux propriétés et à l'environnement et pour contrôler l'érosion des rives et du littoral par l'aménagement d'ouvrages ou par la naturalisation des berges (CL, sect. 280-b et 280-g). Un county peut former un County small watershed protection district. Le rôle du district s'apparente à celui d'un programme québécois de gestion par bassins versants. Le district est responsable de la gestion des rives et des cours d'eau et est impliqué dans l'approvisionnement en eau et l'irrigation des terres agricoles. Il peut aussi adopter des règlements relatifs à la pratique des activités récréatives (navigation de plaisance, baignade, pêche) (CL, 299-l à 299-y). SM : Voir Aqueduc concernant le County Hurricane protection, flood and shoreline erosion control district et le County small watershed protection district.	R : Déléguée → Déléguée	R : Facultative → Facultative	
Gestion des eaux souterraines	I, R, SM	P	I : NY State Department of Environmental Conservation et ses 9 bureaux régionaux. R et SM : ND			
Contrôle et remise en état des sols contaminés	I, M	P	I : NY State Department of Environmental Conservation et ses 9 bureaux régionaux. M : Les municipalités peuvent demander à l'État d'enquêter sur les sources de contamination et les solutions à apporter pour leurs propriétés contaminées.			

[60] Selon US Census Bureau, il y a un seul district pour la conservation de l'eau et du sol; cependant, l'association de l'État en réclame 58 sur son site http://www.nysnrcd.org/districts/index.html.

Compétence	Paliers locaux concernés (I, F, R, SM ou M)[59]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		(E ou P)	Description générale du partage de la compétence			
Environnement et protection de la nature						
Protection et mise en valeur des sites d'intérêt écologique	I	E	I : Le NY Natural Heritage Program a été mis en place par le Département de l'environnement et : - permet la conservation des écosystèmes, rares plantes et animaux; - s'occupe de la planification, gestion et protection des ressources naturelles.			
Protection de l'environnement et hygiène du milieu (lutte contre la pollution et les nuisances, conservation de l'énergie, contrôle de la salubrité, contrôle des pesticides, etc.)	I, F, R	P	I : NY State Department of Environmental Conservation et ses 9 bureaux régionaux : - contrôle les pesticides; - porte assistance aux citoyens contre la lutte à la pollution et autres. F : Voir commentaires. R : Un county peut fournir les sommes nécessaires à quiconque chargé de l'élimination des pneus usés (CL, 224-a). Les counties mettent en œuvre des programmes de conservation de l'énergie, de prévention de la pollution, de contrôle de l'air, des déchets solides et des déchets dangereux tout en respectant les réglements et les principes environnementaux dictés par l'État.	Dévolue	Facultative	F : US Office of Environmental Management
Contrôle et gestion d'activités de chasse et de pêche	I	E	I : NY State Department of Environmental Conservation et ses 9 bureaux régionaux; les permis sont disponibles dans le Bureau de county.			
Animaux	I	E	ND			

8 Santé et services sociaux

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[61]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		(E ou P)	Description générale du partage de la compétence			
Santé et services sociaux						
Construction et gestion des hôpitaux	I, R, SM, M	P	I : Il existe des hôpitaux spécialisés qui sont de juridiction exclusive de l'état. R : Les Public welfare districts de chacun des counties sont responsables des soins de santé et relèvent du department of social welfare. Ils gèrent les hôpitaux locaux, les centres locaux de santé et les services de santé (CL, sect. 65 à 73). SM : Voir Aqueduc. M : Les towns et les cities sont également responsables des soins de santé sur le plan local (town ou city social welfare disctrict).	R : Déléguée M : Déléguée	R : Obligatoire M : Obligatoire	I : Les dépenses de l'État en gestion s'élèvent à 3,2 G$ US tandis que les gouvernements locaux dépensent 4,9 G$ US. Cependant, c'est l'État qui dépense légèrement plus en matière d'investissement dans la construction des hôpitaux (186 M$ US comparativement à 142 M$ US pour les gouvernements locaux). M : Il semble que ce soit seulement New York City qui gère ses hôpitaux.
Construction et gestion des centres de services sociaux	I, R, SM, M	P	I : Voir commentaires. R : Tous les counties sont impliqués dans le domaine des services sociaux. Chaque county doit former un Social Service District de la santé. Les services sont dispensés dans les County Medical Center) (CL, sect. 61 à 64). SM : Voir Aqueduc. M : La plupart des municipalités ont leurs centres de santé.	R : ND SM : Déléguée	R : ND SM : Obligatoire	I : Pour ce qui est des gouvernements locaux, on trouve deux fois plus d'employés en matière de santé qu'on en compte pour ce qui est de l'État.
Personnel et services hospitaliers	I, R, M, SM	P	I, R, SM ou M : Selon le type d'équipement hospitalier et la forme administrative choisie par les gouvernements locaux (les districts).			
Services de santé communautaire (vaccination et lutte contre les épidémies)	R, SM, M	P	R, SM, M : Les centres de santé régionaux ou municipaux offrent une panoplie de services incluant la vaccination.	Déléguée	Obligatoire	

[61] I : infranational (État); R : régional (county); SM : supramunicipal (school district ou special district); M : municipal (ville ou municipalité).

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[61]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		(E ou P)	Description générale du partage de la compétence			
Santé et services sociaux						
Services ambulanciers	R, M	P	R : Le county peut coopérer avec les hôpitaux (I, R, M) pour ce service. M : Voir commentaires.	Dévolue	Facultative	M : Riverhead a un département d'urgence pour les services ambulanciers bénévoles.
Construction et gestion des centres d'hébergement (personnes âgées et personnes en difficulté)	R, M	P	R : Voir commentaires. M : Voir commentaires.			R : Erie county opère un grand centre d'hébergement; Suffolk a une agence qui administre divers programmes fédéraux, d'État ou de county pour les personnes de 60 ans et plus. M : (Buffalo) construction, réhabilitation et modernisation de ces centres.
Personnel et services d'hébergement (personnes âgées et en difficulté)	R, M	P	R : Fourni par les counties qui détiennent ces centres. M : Voir commentaires.			M : (Buffalo) Management et opération de ces centres.
Inspection des aliments	R	E	R : L'Office of Environmental Health gère un programme d'inspection des aliments.			Données difficiles à trouver.

9 Logement et aide sociale

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[62]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		(E ou P)	Description générale du partage de la compétence			
Logement et aide sociale						
Aide sociale	I, R	P	I : L'État offre son aide financière en matière d'aide sociale. R : Service de garderie, adoption, parents adoptifs, conseils, etc.			
Aide au logement des personnes	I, R	P	I : Affordable Housing Corporation, Homeless Housing and Assistance Corporation. R : Le county vise à promouvoir l'autosuffisance et à fournir un support aux familles.			
Logements sociaux	I, R, M	P	I : L'État peut financer la construction. R : Vise à augmenter l'offre des logements sociaux. M : Voir commentaires.			M : (Buffalo) construction, réhabilitation et modernisation des logements sociaux ainsi que gestion et entretien de ces logements.

[62] I : infranational (État); R : régional (county); SM : supramunicipal (school district ou special district); M : municipal (ville ou municipalité).

10 Transport

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[63]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Transport[64]						
Gestion des systèmes de transport terrestre (routiers et ferroviaires)	I, SM, M	P	I : MTA[65] : La Metropolitan Transportation Authority (créée par l'État) gère le système des autobus, le métro et les chemins de fer. SM : Il y a un special district pour les autoroutes. M : Voir commentaires.			M : La New York City Transit Authority gère le système d'autobus local et de chemin de fer à l'intérieur de la ville.
Gestion des systèmes de transport en commun (urbains ou ruraux)	I, R, M	P	I : La Metropolitan Transportation Authority gère le système des autobus, le métro et les chemins de fer. R : Le county entretient les routes et gère un système de transit des autobus (financé par le gouvernement fédéral et étatique). M : Plusieurs villes et certaines municipalités ont leur propre système de transport en commun.			
Gestion du transport scolaire	SM, R, M		SM, R, M : On ne trouve pas d'information précise sur la gestion du transport scolaire. Cependant, on peut déduire que les school districts ou la municipalité ou le county responsable de la gestion de l'école gère aussi le transport scolaire.			
Gestion du transport adapté	R, M	E	R : Le county gère le transit adapté (financé par le gouvernement fédéral et étatique). M : ND.			
Voirie (primaire, secondaire et tertiaire)	I, R, M	P	I, R, M : ND.			Le système des routes est partagé entre les trois secteurs, mais la majorité des routes est gérée sur le plan local.

[63] I : infranational (État); R : régional (county); SM : supramunicipal (school district ou special district); M : municipal (ville ou municipalité).
[64] NY State Department of Transportation comprend 11 Bureaux régionaux (chaque région englobe plusieurs counties) et 68 agences de maintien des counties. Concernant le transit en général, il y a 49 649 employés au niveau local et 15 455 au niveau de l'État en 2002. Cependant, les dépenses dans le domaine du transport sont partagées également entre l'État et les gouvernements locaux.
[65] MTA : Metropolitan Transportation Authority est une organisation créée par l'État, c'est une corporation au bénéfice public. Ses projets de restructuration sont financés par le gouvernement fédéral, étatique et local.

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[63]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		(E ou P)	Description générale du partage de la compétence			
Transport[64]						
Équipement de transport ferroviaire	I, M	P	I : Metropolitan Transportation Authority. M : New York City Transit Authority.			
Équipement de transport fluvial ou maritime			ND			
Équipement de transport aérien	I, R, M	P	I : Voir commentaires. R : Voir commentaires. M : Voir commentaires.			I : Les dépenses de l'État sont moindres que celles des gouvernements locaux. R : Les aéroports locaux peuvent être gérés et financés par le county (par exemple Albany County Airport Authority). M : Seulement quelques municipalités ont leur aéroport.

11 Planification et aménagement du territoire

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[66]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		(E ou P)	Description générale du partage de la compétence			
Planification et aménagement du territoire[67]						
Participation à la planification nationale	I	E	I : L'Empire State Development, le NY State Department of Economic Development et la Community Clearing House veillent à la planification globale. La New York Planning Federation est composée de planificateurs représentant 9 régions dans l'État de NY. Sa mission est de comprendre les besoins des communautés et de fournir la formation et l'assistance dont la communauté de zonage et de planification a besoin.			
Participation à la planification régionale	I, R, M	P	I : L'État aide les communautés en ce qui concerne la planification stratégique et identifie les programmes qui les aideront à obtenir une vision élargie. R : La division de planification supporte les municipalités en coordonnant la planification locale et le zonage. M : Les municipalités travaillent en collaboration avec d'autres organismes sur le développement régional.			

[66] I : infranational (État); R : régional (county); SM : supramunicipal (school district ou special district); M : municipal (ville ou municipalité).

[67] Dans certaines régions d'État, il existe des commissions régionales de planification qui s'occupent de la planification concernant le développement économique, le transport, les divers projets et programmes, les réseaux intermunicipaux et intercounties, l'analyse des statistiques, etc. Les counties (Erie et Niagara, par exemple) peuvent aussi collaborer en matière de développement économique et planification territoriale. Selon son statut fédéral, NY State Metropolitan Planning Organizations (MPOs) ont la responsabilité du financement des systèmes de transportation dans les régions urbaines comptant au moins 50 000 habitants.

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[56]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Planification et aménagement du territoire[67]						
Planification locale	I, R, M	P	I : L'État : aide les communautés dans leur planification stratégique; identifie les programmes qui les aideront à obtenir une vision élargie. La Quality Community Clearinghouse collabore avec les gouvernements locaux afin de les aider à trouver des solutions innovatrices, à améliorer l'économie, l'environnement et la communauté; elle offre un support en ce qui concerne l'élaboration de stratégies ainsi qu'un support technique, financier, de partenariats technologiques, etc. R : La division de planification supporte les municipalités en coordonnant la planification locale et le zonage. M : Le Bureau de planification stratégique gère la planification du : - développement résidentiel; - développement économique présent et futur dans la ville (collaboration avec I et R). Il existe des Community planning districts dans la ville de NY.			
Réglementation d'urbanisme			ND			
Maîtrise du sol, réserves foncières et achats de terrains			ND			
Programmes de développement urbain et de revitalisation	I, R, M		I : Metropolitan Planning Organisation, New York State Urban Development Corporation. R : Participe au développement communautaire par divers projets (assistance technique et financement pour le redéveloppement de certains sites). M : Développement résidentiel, planification et programmes de revitalisation. Les Urban renewal Authorities peuvent être établies par les municipalités.			

EUROPE

BAVIÈRE

BAVIÈRE

1 Service publics généraux

Compétence	Paliers locaux concernés (F, E, I, M)[68]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		E ou P	Description générale du partage de la compétence			
Services publics généraux						
Registre de l'état civil	M	E	M : Bureau de l'état civil	Déléguée	Obligatoire	
Cadastre						
Immatriculation des véhicules						
Évaluation des immeubles						
Registres électoraux	M	P	M : Apportent leur concours	Déléguée	Obligatoire	
Services de perception et de recouvrement de taxes	M					
Gestion des terres de domaine de l'État						
Gestion des territoires non municipalisés						
Recensement						

[68] F : fédéral (Bund); E : état, les Länder; I : intermédiaires, les districts ruraux et les comtés (*Landkreise* et *Bezirke*); M : villes et communes (Gemeinden)

2 Police, incendie et protection civile

Compétence	Paliers locaux concernés (F, E, I, M)[69]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		E ou P	Description générale du partage de la compétence			
Police, incendie et protection civile						
Police	E, I, M	P	E : Le ministère de l'Intérieur est l'autorité suprême de la police bavaroise.	Dévolue	Obligatoire	Rondes de sécurité dans les villes assumées par des citoyens bénévoles.
Prisons			ND			
Administration de la justice	E	E		Dévolue		
Protection contre les incendies	M	E		Dévolue	Obligatoire	
Protection civile	E		E : Service de protection de la Constitution et Service de secours : gère les catastrophes.	Déléguée	Obligatoire	Les pompiers sont bénévoles. Il existe aussi des corps de sapeurs-pompiers professionnels.

[69] F : fédéral (Bund); E : état, les Länder; I : intermédiaires, les districts ruraux et les comtés (*Landkreise* et *Bezirke*); M : villes et communes (*Gemeinden*)

3 Service et infrastructures d'utilité publique

Compétence	Paliers locaux concernés (F, E, I, M)[70]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		E ou P	Description générale du partage de la compétence			
Services et infrastructures d'utilité publique						
Aqueduc	M	E		Direct/Indirect, pour son compte	Obligatoire	
Égout	M	E				
Équipement d'approvisionnement en eau						
Équipement d'assainissement des eaux usées	M	E		Direct/Indirect	Obligatoire	
Activités et équipements de télécommunications (incluant Internet)			ND			
Distribution du gaz	M	E		Direct/Indirect	Facultative	
Distribution de l'électricité	F, I, M	E et P	F : Responsable de l'énergie nucléaire. E : Émet des licences pour les centrales électriques.		Obligatoire	
Barrages			ND			

[70] F : fédéral (Bund); E : état, les Länder; I : intermédiaires, les districts ruraux et les comtés (*Landkreise* et *Bezirke*); M : villes et communes (*Gemeinden*)

4 Développement économique

Compétence	Paliers locaux concernés (F, E, I, M)[71]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		E ou P	Description générale du partage de la compétence			
Développement économique						
Promotion du développement économique	E, M	P	Invest in Bavaria : service du ministre bavarois de l'Économie qui assure la promotion et le suivi des investissements. R : Chaque gouvernement régional des sept départements bavarois a mis en place un département spécialisé dans les questions économiques. Au niveau régional, ce département aide les entrepreneurs pour tous les aspects liés aux aides étatiques et au droit commercial.	Direct/Indirect, pour son compte	Facultative	
Participation financière dans les entreprises						
Aide financière aux entreprises			Bayern Kapital : aide les entreprises du secteur technologique à avoir accès au capital de risque.			
Développement de l'emploi						
Développement communautaire						
Gestion, promotion et aide au développement d'activités touristiques	M	E	Bayern Tourismus est la société spécialisée dans le marketing touristique de la Bavière. Elle tient le site Web officiel du tourisme en Bavière.	Direct/Indirect, pour son compte	Facultative	
Centres de foires, d'exposition ou de congrès			ND			

[71] F : fédéral (Bund); E : état, les Länder; I : intermédiaires, les districts ruraux et les comtés (*Landkreise* et *Bezirke*); M : villes et communes (*Gemeinden*)

5 Éducation et garde d'enfants

Compétence	Paliers locaux concernés (F, E, I, M)[72]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		E ou P	Description générale du partage de la compétence			
Éducation et garde d'enfants						
Équipements de garderie et pouponnière	M	E		Déléguée et dévolue	Obligatoire	
Équipements scolaires primaires	E, M	P	M : Fournissent les installations. E : Fournit le personnel. E : Offre ses conseils pour la construction des bâtiments.	Déléguée et dévolue	Obligatoire	
Équipements scolaires secondaires	E, I, M	P		Déléguée et dévolue	Obligatoire	
Équipements d'enseignement supérieur ou postsecondaire	E	E				
Personnel de garderie et pouponnière						
Personnel primaire	E	P			Obligatoire	
Personnel secondaire						
Personnel d'enseignement supérieur ou post secondaire						

[72] F : fédéral (Bund); E : état, les Länder; I : intermédiaires, les districts ruraux et les comtés (*Landkreise* et *Bezirke*); M : villes et communes (*Gemeinden*)

6 Culture, loisirs et sports

Compétence	Paliers locaux concernés (F, E, I, M)[73]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		E ou P	Description générale du partage de la compétence			
Culture, loisirs et sports						
Bibliothèques	E, I, M	E		Direct/Indirect, pour son compte	Facultative	
Musées	E, I, M	E		Direct/Indirect, pour son compte	Facultative	
Protection et mise en valeur du patrimoine	E		E : Restauration et conservation.			
Théâtres et cinémas	E, I, M	E		Direct/Pour son compte	Facultative	
Activités et équipements de sports et loisirs, incluant les parcs et terrains de jeux	E, I, M	E		Direct/Pour son compte	Facultative	

[73] F : fédéral (Bund); E : état, les Länder; I : intermédiaires, les districts ruraux et les comtés (*Landkreise* et *Bezirke*), M : villes et communes (*Gemeinden*)

7 Environnement et protection de la nature

Compétence	Paliers locaux concernés (F, E, I, M)[74]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		E ou P	Description générale du partage de la compétence			
Environnement et protection de la nature						
Matières résiduelles	M	E	M : Transport des déchets spéciaux. Émet les licences pour les décharges et les déchets.	Direct/Indirect	Obligatoire	
Contrôle des carrières, gravières et sablières			ND			
Contrôle et gestion des cours d'eaux, des rives et du littoral	E	E				
Gestion des eaux souterraines	E	E				
Contrôle et remise en état des sols contaminés						
Protection et mise en valeur des sites d'intérêt écologique						
Protection de l'environnement et hygiène du milieu (lutte contre la pollution et les nuisances, conservation de l'énergie, contrôle de la salubrité, contrôle des pesticides, etc.)	F, E, M	E	F : Législation	Direct	Facultative	
Contrôle et gestion d'activités de chasse et de pêche	E, I, M	E et P		Direct/Pour son compte	Facultative	
Animaux	M		M : Abattoirs.		Facultative	

[74] F : fédéral (Bund); E : état, les Länder; I : intermédiaires, les districts ruraux et les comtés (*Landkreise* et *Bezirke*); M : villes et communes (*Gemeinden*)

8 Santé et services sociaux

Compétence	Paliers locaux concernés (F, E, I, M)[75]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		E ou P	Description générale du partage de la compétence			
Santé et services sociaux						
Construction et gestion des hôpitaux	E, I, M	P		Direct/Indirect	Obligatoire et Facultative	
Construction et gestion des centres de services sociaux	M					
Personnel et services hospitaliers						
Services de santé communautaire (vaccination et lutte contre les épidémies)	E, M	P		Direct/Pour son compte	Obligatoire et Facultative	
Services ambulanciers						
Construction et gestion des centres d'hébergement (personnes âgées et personnes en difficulté)	I, M	P		Direct/Indirect	Obligatoire et Facultative	
Personnel et services d'hébergement (personnes âgées et en difficulté)						
Inspection des aliments						

[75] F : fédéral (Bund); E : état, les Länder; I : intermédiaires, les districts ruraux et les comtés (*Landkreise* et *Bezirke*); M : villes et communes (*Gemeinden*)

9 Logement et aide sociale

Compétence	Paliers locaux concernés (F, E, I, M)[76]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		E ou P	Description générale du partage de la compétence			
Logement et aide sociale						
Aide sociale	I, M	E		Direct	Obligatoire	
Aide au logement des personnes	E, M	P	M : Apportent leur concours	Déléguée	Obligatoire	
Logements sociaux	M	E		Direct/Indirect	Facultative	

[76] F : fédéral (Bund); E : état, les Länder; I : intermédiaires, les districts ruraux et les comtés (*Landkreise* et *Bezirke*); M : villes et communes (*Gemeinden*)

10 Transport

Compétence	Paliers locaux concernés (F, E, I, M)[77]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		E ou P	Description générale du partage de la compétence			
Transport						
Gestion des systèmes de transport terrestre (routiers et ferroviaires)	F, E, M	E	F : Législation cadre. E : Routes régionales. M : Routes locales.	Direct/Indirect, pour son compte	Obligatoire	
Gestion des systèmes de transport en commun (urbains ou ruraux)	M	E				
Gestion du transport scolaire						
Gestion du transport adapté						
Voirie (primaire, secondaire et tertiaire)	E, I, M	E et P		Direct, pour son compte ou pour une autre autorité		
Équipement de transport ferroviaire	F, E	E	F : Légifère pour les chemins de fer fédéraux. E : Chemins de fers régionaux. E : La Bayerische Eisenbahngesellschaft est la société responsable de la planification et de l'organisation du réseau ferroviaire de proximité en collaboration avec les entreprises de transport public.			
Équipement de transport fluvial ou maritime	F, E, M	E et P	F : Légifère par rapport aux voies navigables. E : La Bayerische Landeshafenverwaltung est l'autorité de régulation pour tous les ports intérieurs bavarois des villes d'Aschaffenbourg, Bamberg, Nuremberg, Passau, Ratisbonne et Roth.		Facultative	

[77] F : fédéral (Bund); E : état, les Länder; I : intermédiaires, les districts ruraux et les comtés (*Landkreise* et *Bezirke*); M : villes et communes (*Gemeinden*)

Compétence	Paliers locaux concernés (F, E, I, M)[77]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		E ou P	Description générale du partage de la compétence			
Transport						
Équipement de transport aérien	F, E, M	P	F : Légifère.	Direct/Indirect, pour son compte	Facultative	

11 Planification et aménagement du territoire

Compétence	Paliers locaux concernés (F, E, I, M)[78]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		E ou P	Description générale du partage de la compétence			
Planification et aménagement du territoire						
Participation à la planification nationale	E, M	P	M : Les collectivités locales doivent être autorisées à participer à l'aménagement du territoire.			
Participation à la planification régionale						
Planification locale	M					
Réglementation d'urbanisme	M	E		Direct/Pour son compte	Obligatoire et Facultative	
Maîtrise du sol, réserves foncières et achat de terrains						
Programmes de développement urbain et de revitalisation			E : Construction expérimentale d'habitations écologiques.			

[78] F : fédéral (Bund); E : état, les Länder; I : intermédiaires, les districts ruraux et les comtés (*Landkreise* et *Bezirke*); M : villes et communes (*Gemeinden*)

FINLANDE

FINLANDE

1 Services publics généraux

Compétence	Paliers locaux concernés (F, E, I, M)[79]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		E ou P	Description générale du partage de la compétence			
Services publics généraux						
Registre de l'état civil	I	E	I : Local Register Offices.	Dévolue		Les Local Register Offices sont des autorités administratives d'État qui offrent les services de notariat public, de données sur la population et les immeubles et de mariage.
Cadastre	I	E	I : Responsabilité du National Land Survey of Finland, 13 District Survey Offices sont répartis dans le pays.	Déléguée		
Immatriculation des véhicules	I	E	I : La police finlandaise est sous la responsabilité du ministère de l'Intérieur.	Déléguée		Le permis de conduire doit être demandé au Police Department.
Évaluation des immeubles	I			Dévolue		Les données sur les résidences et les édifices à logements sont recueillies par les Local Register Offices dans le National Population Information System.

[79] F : fédéral (Bund); E : état, les Länder; I : intermédiaires, les districts ruraux et les comtés (*Landkreise* et *Bezirke*); M : villes et communes (*Gemeinden*)

Compétence	Paliers locaux concernés (F, E, I, M)[79]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		E ou P	Description générale du partage de la compétence			
Services publics généraux						
Registres électoraux	I	E	I : Local register offices.	Dévolue		Le Population Register Centre établit la liste des personnes aptes à voter à partir de la base de données National Population Information System compilée par les Local Register Offices. Révision possible dans les Local Register Offices.
Services de perception et de recouvrement de taxes	M	P	M : Les communes perçoivent les impôts, les taxes immobilières et les prélèvements fiscaux destinés à financer leurs dépenses.	Dévolue		
Gestion des terres de domaine de l'État	I		I: Législation.			
Gestion des territoires non municipalisés			Peuvent être privées ou publiques.			
Recensement	I	E	I : Statistics Finland compile les données issues d'une trentaine de bases de données.			Les bases de données utilisées pour le recensement proviennent, entre autres, du Population Information System du Population Register Centre, du registre des pensions, administration des taxes, du registre des chercheurs d'emploi, des registres étudiants.

2 Police, incendie et protection civile

Compétence	Paliers locaux concernés (F, E, I, SM, M)[60]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		E ou P	Description générale du partage de la compétence			
Police, incendie et protection civile						
Police	I, SM et M	P	I : La direction de la police du ministère de l'Intérieur est l'autorité supérieure de la police. Les directions départementales de la police, les unités nationales de la police, les établissements de formation des policiers, le centre technique de la police, le centre de gestion de l'information de la police ainsi que la police du district judiciaire de Helsinki sur le plan opérationnel sont sous l'autorité de la direction de la police. SM : Les polices des districts judiciaires sont placées sous l'autorité des directions départementales de la police. M : Les polices locales sont réparties administrativement selon les districts judiciaires.	Dévolue		
Prisons	I	E	I : Les pouvoirs de la Criminal Sanctions Agency (Agence des sanctions criminelles) lui sont conférés par la Loi sur l'administration de l'exécution des sentences (135/2001).	Dévolue		Le système carcéral est administré par l'Agence des sanctions criminelles, responsable des incarcérations, des probations et des peines communautaires.
Administration de la justice (cours)	I	E	I : Ministère de la Justice. I : L'administration locale d'État effectue des fonctions de recherche, de poursuite des auteurs d'infractions et applique les décisions de justice.	Dévolue		
Protection contre les incendies	M, SM			Dévolue		

[60] F : fédéral (Bund); E : état, les Länder; I : intermédiaires, les districts ruraux et les comtés (*Landkreise* et *Bezirke*); SM : supramunicipal; M : villes et communes (*Gemeinden*)

Compétence	Paliers locaux concernés (F, E, I, SM, M)[80]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		E ou P	Description générale du partage de la compétence			
Protection civile	I		I : Bureau provincial d'État	Déléguée		Maintien de l'ordre et de la sécurité.

3 Services et infrastructures d'utilité publique

Compétence	Paliers locaux concernés (F, E, I, M)[81]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		E ou P	Description générale du partage de la compétence			
Services et infrastructures d'utilité publique						
Aqueduc	M		M : Assurent la distribution.	Dévolue		
Égout	M		M : Gestion des eaux usées.	Dévolue		
Équipement d'approvisionnement en eau	M		M : Responsables de la mise en place d'équipement d'approvisionnement en eau.	Dévolue		
Équipement d'assainissement des eaux usées	M	E	M : Les établissements appartiennent aux communes et plus rarement à des coopératives privées.	Dévolue		Les redevances payées par les utilisateurs (près de 90 % des Finlandais) permettent de couvrir les dépenses.
Activités et équipements de télécommunications (incluant Internet)	I		I: Responsable de la planification et de la législation pour les télécommunications.			
Distribution du gaz	Pas précisé		M : Assurent la distribution de l'énergie.			
Distribution de l'électricité	M	E	M : Distribuent l'électricité et le chauffage urbain.	Dévolue		Les consommateurs peuvent faire mettre en concurrence leurs fournisseurs d'électricité. Dans les plus grandes villes, le chauffage urbain couvre jusqu'à 90 % des constructions.

[81] F : fédéral (Bund); E : état, les Länder; I : intermédiaires, les districts ruraux et les comtés (*Landkreise* et *Bezirke*); M : villes et communes (*Gemeinden*)

Compétence	Paliers locaux concernés (F, E, I, M)[01]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		E ou P	Description générale du partage de la compétence			
Barrages	M	P				Quelques communes - les plus grandes - produisent également de l'énergie.

4 Développement économique

Compétence	Paliers locaux concernés (F, E, I, R, M)[82]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		E ou P	Description générale du partage de la compétence			
Développement économique						
Promotion du développement économique	I, R	P	I : Il y a 15 centres pour l'emploi et le développement économique qui relèvent de 3 ministères. R : Les fédérations régionales, formées par les communes, font office d'autorités en charge du développement régional.	Déléguée		
Participation financière dans les entreprises			ND			
Aide financière aux entreprises	M		M : Mention de parrainages et non de subventions.			
Développement de l'emploi	I, R, M	P	I : Élabore les lois relatives aux services de l'emploi, aux allocations de chômage, aux autorités responsables de l'emploi, au droit du travail, à la santé et à la sécurité au travail et enfin à l'éducation des adultes dans le cadre de la politique de l'emploi : 15 centres pour l'emploi et le développement économique qui relèvent de 3 ministères. R : Les conseils régionaux gèrent les fonds structurels. M : Les offices locaux enregistrent les demandeurs d'emploi.	Dévolue		Guichets uniques. M : Les communes sont des employeurs importants. En 2001 : renforcement de l'obligation statutaire des communes d'engager des chômeurs de longue durée.
Développement communautaire	M					
Gestion, promotion et aide au développement d'activités touristiques	R					
Centres de foires, d'exposition ou de congrès			ND			

[82] F : fédéral (Bund); E : état, les Länder; I : intermédiaires, les districts ruraux et les comtés (*Landkreise* et *Bezirke*); R : régional; M : villes et communes (*Gemeinden*)

5 Éducation et garde d'enfants

Compétence	Paliers locaux concernés (F, E, I, R, SM, M)[83]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		E ou P	Description générale du partage de la compétence			
Éducation et garde d'enfants						
Équipements de garderie et pouponnière	M	E	M : Les communes sont responsables de l'action sociale en faveur de l'enfance.	Dévolue		Tous les enfants ont droit à une place. Deux tiers en garderie et un tiers en milieu familial. Le montant à payer est défini en fonction du revenu des parents. L'enseignement préscolaire peut être offert en garderie ou à l'école.
Équipements scolaires primaires	M	E	M : La commune offre l'enseignement de base qui est de neuf ans. Elle offre aussi l'enseignement préscolaire aux enfants de 6 ans et une 10e année à l'école de base.	Dévolue		La qualité de l'enseignement est évaluée par la commune, de concert avec l'école, les parents et les élèves. L'enseignement de base et les manuels scolaires sont gratuits, de même que le repas quotidien, la santé scolaire et l'hygiène dentaire.

[83] F : fédéral (Bund); E : état, les Länder; I : intermédiaires, les districts ruraux et les comtés (*Landkreise* et *Bezirke*); R : régional; SM : supramunicipal; M : villes et communes (*Gemeinden*)

Compétence	Paliers locaux concernés (F, E, I, R, SM, M)[83]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		E ou P	Description générale du partage de la compétence			
Éducation et garde d'enfants						
Équipements scolaires secondaires	M et SM	P	M : Dirigent les écoles d'enseignement secondaire et les écoles professionnelles. SM : Lorsqu'elles sont trop petites, les municipalités peuvent se regrouper pour offrir l'enseignement secondaire et professionnel.	Dévolue		La formation au lycée est gratuite, de même que le repas, la santé et l'hygiène dentaire; les manuels et le transport sont à la charge des ménages. 85 % de la formation professionnelle est mise en œuvre par les communes ou les groupements intercommunaux. La FP est gratuite et inclut un repas quotidien. Elle dure 3 ans. La formation aux adultes est aussi assurée par les Communes.
Équipements d'enseignement supérieur ou post-secondaire	I, R, SM, M	P	I : Universités. R : Les écoles supérieures professionnelles sont des établissements d'enseignement supérieur, pluridisciplinaires, régionaux et étroitement liés à la vie économique de leur région. M : Les communes sont propriétaires de plus de la moitié des écoles supérieures professionnelles, les autres sont constituées en sociétés anonymes ou en fondations auxquelles les communes sont souvent associées. SM : Groupements intercommunaux.			L'enseignement y est gratuit.
Personnel de garderie et pouponnière	M	E		Dévolue		

Compétence	Paliers locaux concernés (F, E, I, R, SM, M)[83]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		E ou P	Description générale du partage de la compétence			
Éducation et garde d'enfants						
Personnel primaire	M	E		Dévolue		
Personnel secondaire	M	E				
Personnel d'enseignement supérieur ou postsecondaire	I, SM, M	P				

6 Culture, loisirs et sports

Compétence	Paliers locaux concernés (F, E, I, M)[84]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		E ou P	Description générale du partage de la compétence			
Culture, loisirs et sports						
Bibliothèques	M	E		Dévolue		Réseau le plus dense du monde. Le prêt est gratuit.
Musées	M		M: Gestion et financement.			
Protection et mise en valeur du patrimoine	I, M	P				
Théâtres et cinémas	M	E	M: Gestion et financement.			…de même que les orchestres, les centres culturels et les « instituts populaires » où sont offerts des cours de langues, de sports et d'art.
Activités et équipements de sports et loisirs, incluant les parcs et terrains de jeux	M	E	M : Construction, gestion et subvention des clubs sportifs.			Gèrent aussi les locaux de jeunes.

[84] F : fédéral (Bund); E : état, les Länder; I : intermédiaires, les districts ruraux et les comtés (*Landkreise* et *Bezirke*); M : villes et communes (*Gemeinden*)

7 Environnement et protection de la nature

Compétence	Paliers locaux concernés (F, E, I, R, M)[85]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		E ou P	Description générale du partage de la compétence			
Environnement et protection de la nature						
Matières résiduelles	M		M : Collecte des ordures ménagères			Le traitement des déchets dangereux est également à la charge des communes.
Contrôle des carrières, gravières et sablières			ND			
Contrôle et gestion des cours d'eaux, des rives et du littoral			ND			
Gestion des eaux souterraines	R		R : Les agences régionales de l'environnement réglementent l'utilisation et la gestion des ressources aquifères.			
Contrôle et remise en état des sols contaminés			ND			
Protection et mise en valeur des sites d'intérêt écologique	I		I : Élabore des lois relatives à la conservation de la nature.			
Protection de l'environnement et hygiène du milieu (lutte contre la pollution et les nuisances, conservation de l'énergie, contrôle de la salubrité, contrôle des pesticides, etc.)	M, R	P	M : Centre de santé R : Les questions environnementales sont sous la responsabilité des agences régionales de l'environnement.			

[85] F : fédéral (Bund); E : état, les Länder; I : intermédiaires, les districts ruraux et les comtés (*Landkreise* et *Bezirke*); R : régional; M : villes et communes (*Gemeinden*).

Compétence	Paliers locaux concernés (F, E, I, R, M)[85]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		E ou P	Description générale du partage de la compétence			
Environnement et protection de la nature						
Contrôle et gestion d'activités de chasse et de pêche			ND			
Animaux	M	P	M : Les centres de santé s'occupent des services vétérinaires pour les animaux utiles.			

8 Santé et services sociaux

Compétence	Paliers locaux concernés (F, E, I, SM, M)[86]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		E ou P	Description générale du partage de la compétence			
Santé et services sociaux						
Construction et gestion des hôpitaux	M, SM	P	M : Les communes sont responsables des soins. Elles peuvent se regrouper entre elles. SM: Groupement intercommunal du district de soin pour les soins spécialisés et les examens.			
Construction et gestion des centres de services sociaux	M, SM	P				
Personnel et services hospitaliers	M, SM	P				
Services de santé communautaire (vaccination et lutte contre les épidémies)	I, M	P	I : Élaboration des lois relatives aux soins de santé, aux médicaments, aux narcotiques et à l'alcool; établissement des lignes directrices; contrôle et surveillance des soins; santé publique; soins infirmiers spécialisés. (Ce sont les bureaux provinciaux de l'État qui contrôlent et supervisent la fourniture des soins de santé.) M : Les centres de santé assurent les soins de santé primaires, secondaires et dentaires. Coopération entre les municipalités pour fournir les services.			Les soins de santé primaires sont confiés aux centres de santé : examens médicaux, soins dentaires, santé scolaire et universitaire, conseils de maternité, dispensaire de pédiatrie, examens de masse (ex: mammographie). Les soins sont gratuits.
Services ambulanciers	M	E	M : Centre de santé.			

[86] F : fédéral (Bund); E : état, les Länder; I : intermédiaires, les districts ruraux et les comtés (*Landkreise* et *Bezirke*); SM : supramunicipal; M : villes et communes (*Gemeinden*)

Compétence	Paliers locaux concernés (F, E, I, SM, M)[86]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		E ou P	Description générale du partage de la compétence			
Santé et services sociaux						
Construction et gestion des centres d'hébergement (personnes âgées et en difficulté)	M, SM	P	M : Les communes sont responsables de l'action sociale pour les personnes âgées ou handicapées et de l'aide aux personnes dans le besoin. Les principales fonctions des municipalités sont les soins à domicile, les services de soutien, l'aide au soin donné par les proches, les services de logement et le soin en établissement. Ces services sont offerts, en partie, par des organisations dont l'activité est supportée par des ressources publiques.			
Personnel et services d'hébergement (personnes âgées et en difficulté)	M					
Inspection des aliments			ND			

9 Logement et aide sociale

Compétence	Paliers locaux concernés (F, E, I, M)[87]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		E ou P	Description générale du partage de la compétence			
Logement et aide sociale						
Aide sociale	I, M	P	I : Fixe les lignes directrices (législation sur les services sociaux et les allocations sociales). I : Les bureaux provinciaux de l'État contrôlent et supervisent la fourniture des services sociaux dans les provinces. M : Fourniture des services sociaux.	Dévolue		
Aide au logement des personnes	M					
Logements sociaux	M					Les communes font la promotion du développement d'un cadre de vie de qualité et s'occupent du logement des diverses catégories de la population.

[87] F : fédéral (Bund); E : état, les Länder; I : intermédiaires, les districts ruraux et les comtés (*Landkreise* et *Bezirke*); M : villes et communes (*Gemeinden*)

10 Transport

Compétence	Paliers locaux concernés (F, E, I, R, M)[88]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		E ou P	Description générale du partage de la compétence			
Transport						
Gestion des systèmes de transport terrestre (routiers et ferroviaires)	I, R, M	P et E	I : Finnish Rail Administration.			
Gestion des systèmes de transport en commun (urbains ou ruraux)	M, R		M : Transports publics au niveau local. R : Transports publics au niveau régional.			
Gestion du transport scolaire	M	E				La commune organise le transport gratuit pour les enfants de l'école de base qui habitent loin de leur école. Le transport des lycéens est à la charge des familles.
Gestion du transport adapté	M	E	M : Les communes sont responsables des services destinés aux personnes handicapées.	Dévolue		
Voirie (primaire, secondaire et tertiaire)	I, R, M	P	I: Responsable de la planification et de la législation du transport routier et des véhicules à moteur : - The Finnish National Road Administration. R : Réseaux de transport, autoroutes publiques, routes. M : Municipalités et autorités locales : rues, entretien et construction.			

[88] F : fédéral (Bund); E : état, les Länder; I : intermédiaires, les districts ruraux et les comtés (*Landkreise* et *Bezirke*); R : régional; M : villes et communes (*Gemeinden*)

Compétence	Paliers locaux concernés (F, E, I, R, M)[88]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		E ou P	Description générale du partage de la compétence			
Transport						
Équipement de transport ferroviaire	I	E	I : Responsable de la planification et de la législation du transport ferroviaire : - Finnish Rail Administration.			
Équipement de transport fluvial ou maritime	I, M	P	I: Responsable de la planification et de la législation du trafic par voie maritime et des navires. M : Responsable des ports.	Dévolue		Les deux tiers du commerce international se font par bateau.
Équipement de transport aérien	I	E	I : Responsable de la planification et de la législation sur les aéroports et les aéronefs : Civil Aviation Administration.			

11 Planification et aménagement du territoire

Compétence	Paliers locaux concernés (F, E, I, R, M)[89]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		E ou P	Description générale du partage de la compétence			
Planification et aménagement du territoire						
Participation à la planification nationale	I, R	P	R : Participent à l'élaboration de la loi nationale ou de directives européennes.			
Participation à la planification régionale	R		R : Compétence statutaire. Collaboration avec les municipalités concernées, l'État, l'industrie et le commerce ainsi que les ONG.	Dévolue		
Planification locale	M, R	P	R : Responsables de la planification et de l'utilisation du sol.	Dévolue		Agenda 21.
Réglementation d'urbanisme	M	E	M : Planifient l'utilisation du sol et contrôlent la construction.	Dévolue		
Maîtrise du sol, réserves foncières et achats de terrains	I, M	P	I : Élabore les lois relatives à l'affectation des sols et la construction.			
Programmes de développement urbain et de revitalisation	M	E	M : Doivent construire les locaux qui servent à la production des services publics.	Dévolue		

[89] F : fédéral (Bund); E : état, les Länder; I : intermédiaires, les districts ruraux et les comtés (*Landkreise* et *Bezirke*); R : régional; M : villes et communes (*Gemeinden*)

IRLANDE

IRLANDE

1 Services publics et généraux

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[90]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		(E ou P)	Description générale du partage de la compétence			
Services publics généraux						
Registre de l'état civil	I	E	I : Le Minister for Health and Children nomme un tArd-Chláraitheoir. Ce dernier est responsable de la gestion et du contrôle de l'enregistrement des naissances, adoptions, décès, mariages, divorces et annulations de mariages. Le service est déconcentré sur le plan local sous l'autorité du Superintendent Registrar, responsable du service d'enregistrement civil. (Civil Registration Act 2004, sect. 7 à 17).			Le General Register Office enregistre les naissances, les décès et les mariages.
Cadastre	I	E	I : Ordnance Survey Ireland.			
Immatriculation des véhicules	I	E	I : Dans un Vehicle Registration Office (VRO).			
Évaluation des immeubles	I	E	I : Commission of evaluation, agence centrale.			
Registres électoraux	M	E	M : Registre des votants et des jurés.			
Services de perception et de recouvrement de taxes						
Gestion des terres du domaine de l'État						
Gestion des territoires non municipalisés						Il semble que ce soit les counties qui sont responsables de fournir les services locaux aux territoires non municipalisés (towns).
Recensement	I	E	I : Central Statistics Office Ireland.			

[90] I : infranational (État); R : régional (county); SM : supramunicipal (school district ou special district); M : municipal (ville ou municipalité).

2 Police, incendie et protection civile

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[91]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		(E ou P)	Description générale du partage de la compétence			
Police, incendie et protection civile						
Police	I		I : An Garda Síochána - Ireland's National Police Service.			
Prisons	I	E	I : Irish Prison Service.			Les prisons sont consacrées à une clientèle provenant de counties spécifiques ou dédiées à une clientèle particulière.
Administration de la justice	I, M	P	I : Courts Service. M : Mettent à la disposition de la justice des cours, entretiennent les tribunaux.			
Protection contre les incendies	R	E	R : Les counties, les counties borough et les concils of urban district agissent en tant que fire authority pour offrir les services de protection contre les incendies. (Fire Services Act 1981, sect. 10 à 12).	Dévolue	Obligatoire	
Protection civile	I, M	P	I : Ministère de la Défense. M : Défense civile.			

[91] I : infranational (État); R : régional (county); SM : supramunicipal (school district ou special district); M : municipal (ville ou municipalité).

3 Service et infrastructures d'utilité publique

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[92]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		(E ou P)	Description générale du partage de la compétence			
Services et infrastructures d'utilité publique						
Aqueduc	I, M	P	I : Coordination centrale des services du ministère de l'Environnement. M : Responsables de l'approvisionnement en eau, des égouts, du drainage et de toutes les activités qui s'y rapportent.			
Égout	M	P	ND			
Équipement d'approvisionnement en eau	R, M	P	R et M : Les Sanitary Authorities s'occupent des équipements d'approvisionnement en eau (Local Government (Water Pollution) Act 1990).	Dévolue	Obligatoire	
Équipement d'assainissement des eaux usées	R, M	P	R et M : Les Sanitary Authorities s'occupent des équipements d'assainnissement des eaux usées (Local Government (Water Pollution) Act 1990).	Dévolue	Obligatoire	
Activités et équipements de télécommunication (incluant Internet)	I		I : Commission for Communications Regulation (ComReg).			
Distribution du gaz	I	P	I : Commission for Energy Regulation.			Le marché de l'énergie a été libéralisé depuis quelques années.
Distribution de l'électricité	I	P	I : Commission for Energy Regulation.			
Barrages						

[92] I : infranational (État); R : régional (county); SM : supramunicipal (school district ou special district); M : municipal (ville ou municipalité).

4 Développement économique

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[93]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Développement économique						
Promotion du développement économique	R, M	P	R, M : Un county ou un city peut soutenir les activités de promotion du développement économique de son territoire (Local Government Act 2001, sect. 64 à 66).	Dévolue	Facultative	Il existe 35 Cities and County Enterprise Boards à travers le monde.
Participation financière dans les entreprises			ND			
Aide financière aux entreprises			R : Un county peut réduire le taux de taxation pour favoriser le développement des entreprises manufacturières (Industrial Development Act 1986, sect. 5).	Dévolue	Facultative	
Développement de l'emploi	I	E	I : FÁS — Training and Employment Authority.			
Développement communautaire	I, R, M		I : Combat Poverty Agency. R, M : Un county ou un city peut subventionner des organismes locaux, leur accorder des prêts ou des garanties, leur fournir un terrain, des infrastructures et des équipements ainsi que le prêt de personnel et l'aide professionnelle ou technique (Local Government Act 2001, sect. 128).	Dévolue	Facultative	
Gestion, promotion et aide au développement d'activités touristiques	I					
Centres de foire, d'exposition ou de congrès	R, M	P	R, M : Un county ou un city peut construire et gérer ce genre d'équipement ou aider financièrement un organisme local (Local Government Act 2001, sect. 66).	Dévolue	Facultative	

[93] I : infranational (État); R : régional (county); SM : supramunicipal (school district ou special district); M : municipal (ville ou municipalité).

5 Éducation et garde d'enfants

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[94]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		(E ou P)	Description générale du partage de la compétence			
Éducation et garde d'enfants						
Équipements de garderie et pouponnière			ND			
Équipements scolaires primaires			Voir commentaires.			La loi principale de 1898 n'est pas disponible dans le site Internet du gouvernement de la Finlande. On suppose cependant que les écoles primaires et secondaires relèvent des administrations locales et que les écoles postsecondaires relèvent de l'État.
Équipements scolaires secondaires			Voir Équipement scolaires primaires.			
Équipements d'enseignement supérieur ou postsecondaire	M		M : Bourses pour l'enseignement postsecondaire.			
Personnel de garderie et pouponnière			ND			
Personnel primaire			Voir Équipement scolaires primaires.			
Personnel secondaire			Voir Équipement scolaires primaires.			
Personnel d'enseignement supérieur ou postsecondaire			Voir Équipement scolaires primaires.			

[94] I : infranational (État); R : régional (county); SM : supramunicipal (school district ou special district); M : municipal (ville ou municipalité).

6 Culture, loisirs et sports

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[95]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		(E ou P)	Description générale du partage de la compétence			
Culture, loisirs et sports						
Bibliothèques	I, R, M	P	I : An Chomhairle Leabharlanna (The Library Council) : aide et conseille les responsables des bibliothèques, encourage leur collaboration. R, M : Les services de bibliothèque d'un county ou d'un city sont fournis par les library authorities (Local Government Act 2001, sect. 77 à 79).	R, M : Déléguée	R, M : Facultative	
Musées	I, R, M	P	I : Il existe des musées nationnaux dont l'État est responsable. R, M : Un county ou un city peut construire et gérer les activités d'un musée ou aider financièrement un organisme communautaire (Local Government Act 2001, sect. 67).	R, M : Dévolue	R, M : Facultative	
Protection et mise en valeur du patrimoine	I, R, M	P	I : The Heritage Council propose les politiques et les priorités pour l'identification, la protection, la préservation et la mise en valeur du patrimoine national. R, M: Les counties et les cities ont des compétences en matière de protection et de mise en valeur du patrimoine. Ils peuvent soutenir financièrement les organismes communautaires impliqués en cette matière (Local Government Act 2001, sect. 67)			
Théâtres et cinémas						
Activités et équipements de sports et loisirs, incluant les parcs et terrains de jeux	R, M	P	R, M : Un county ou un city peut construire des équipements et offrir des services de sports et loisirs tels que piscines, parcs, espaces ouverts, centres communautaires, sensibilisation aux beaux-arts, animation de la communauté locale, terrains de camping/caravaning, centres sportifs, gymnases. Ils peuvent aussi aider financièrement un organisme communautaire qui offre de tels services (Local Government Act 2001, sect. 67 et l'annexe 13).	Dévolue	Facultative	Les autorités locales peuvent mobiliser des fonds « communautaires » et prélever des impôts sur les nouveaux projets financés par le secteur privé.

[95] I : infranational (État); R : régional (county); SM : supramunicipal (school district ou special district); M : municipal (ville ou municipalité).

7 Environnement et protection de la nature

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[96]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		(E ou P)	Description générale du partage de la compétence			
Environnement et protection de la nature						
Matières résiduelles	R, M	P	R et M : Les counties et les municipalités comprenant des urban districts sont responsables de la collecte et de la disposition des ordures et de l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de gestion des matières résiduelles.	Dévolue	Obligatoire	
Contrôle des carrières, gravières et sablières	R	E	R : Un sanitary authority peut exiger la remise en état de bâtiments ou de sites dangereux tels que les carrières, gravières, sablières et réservoirs (Local Government (Sanitary Services) Act 1964).	Dévolue	Facultative	
Contrôle et gestion des cours d'eaux, des rives et du littoral	I, R	P	I : Le Minister for Industry and Commerce est l'organisme responsable de la protection des rives et des littoraux. Il émet les permis pour l'implantation de constructions ou d'activités en bordure des cours d'eaux. R : Les counties, les counties borough et les councils of urban district sont responsables de l'application de la Loi sur la protection des terres côtières contre l'érosion (Coast Protection Act 1963).	R : Dévolue	R : Obligatoire	
Gestion des eaux souterraines						Ce sont probablement des counties et les counties borough qui ont des compétences en cette matière.
Contrôle et remise en état des sols contaminés			ND			
Protection et mise en valeur des sites d'intérêt écologique	R, M	P	R, M : Les counties et les municipalités ont des pouvoirs en matière de protection de sites d'intérêt écologique.	Dévolue	Facultative	

[96] I : infranational (État); R : régional (county); SM : supramunicipal (school district ou special district); M : municipal (ville ou municipalité).

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[96]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		(E ou P)	Description générale du partage de la compétence			
Environnement et protection de la nature						
Protection de l'environnement et hygiène du milieu (lutte contre la pollution et les nuisances, conservation de l'énergie, contrôle de la salubrité, contrôle des pesticides, etc.)	I, R, M	P	I : Prise en charge par l'Agence de protection de l'environnement du contrôle de la pollution de l'air, de la surveillance du traitement des déchets, etc. Le gouvernement peut offrir à un county du personnel pour la délivrance des permis en matière de contrôle de la qualité de l'air (déconcentration). R : Les counties sont responsables, entre autres, du contrôle de la pollution de l'air (émission des permis de contruction d'usines, programmes de sensibilisation), des terrains abandonnés sur lesquels il y a présence de nuisances ou de contructions dangereuses, de la qualité de l'eau potable (Air pollution Act 1987, Derelict Sites Act 1990, Local Government (Water Pollution) Act 1977). M : Les municipalités s'occupent du nettoyage des rues, qualité de l'eau potable, contrôle de la pollution, lutte contre les incendies et promotion de la qualité de l'environnement.	R : Déléguée	R : Obligatoire	Les contrôles de l'État semblent si forts qu'ils ont pour effet de diminuer considérablement le pouvoir de décision des administrations locales. C'est pourquoi nous indiquons que cette compétence est déléguée.
Contrôle et gestion d'activités de chasse et de pêche						
Animaux	R	E	R : Les County Health Districts s'occupent de l'élimination des animaux nuisibles (dératisation).			

8 Santé et service sociaux

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[97]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Santé et services sociaux						
Construction et gestion des hôpitaux	I, R	P	I, R : La Local Government (Amendement n° 2) Act 1934 prévoit une réorganisation territoriale en matière de prestation des services de santé et services sociaux. Chacun des counties est divisé en deux Counties Health Districts ou plus. Les counties semblent n'avoir que peu de compétences, elles agissent surtout par délégation.	Déléguée	Obligatoire	La gestion des institutions de santé et leurs équipements semblent être déléguée sur le plan local aux Counties Health Districts (Health Act 1947 et 1970).
Construction et gestion des centres de services sociaux	I, R		I, R : Voir Construction et gestion des hôpitaux.			
Personnel et services hospitaliers	I, R		I, R : Voir Construction et gestion des hôpitaux.			
Services de santé communautaires (vaccination et lutte contre les épidémies)	I, R		I, R : Voir Construction et gestion des hôpitaux.			
Services ambulanciers			Voir Construction et gestion des hôpitaux.			
Construction et gestion des centres d'hébergement (personnes âgées et personnes en difficulté)	I, R		I, R : Voir Construction et gestion des hôpitaux.			
Personnel et services d'hébergement (personnes âgées et en difficulté)	I, R		I, R : Voir Construction et gestion des hôpitaux.			
Inspection des aliments	I	E	I : Le Food Safety Authority of Ireland est responsable de l'inspection des aliments. Un county peut servir d'agence nationale (déconcentration) (Food Safety Authority of Ireland Act 1998).			

[97] I : infranational (État); R : régional (county); SM : supramunicipal (school district ou special district); M : municipal (ville ou municipalité).

9 Logement et aide sociale

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[99]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		(E ou P)	Description générale du partage de la compétence			
Logement et aide sociale						
Aide sociale	I		I : ND			
Aide au logement des personnes	R, M	P	R et M : Les Housing authorities, comprenant les counties et certains organismes municipaux (les towns qui ont des commissioners et les conseils d'urban district), sont responsables d'offrir des services d'assistance pour trouver logement ou payer un loyer pour ceux qui ne peuvent en assumer un eux-mêmes (ex. : personnes sans domicile fixe, personnes âgées) (Housing Act 1966 et 1988).	Dévolue	Obligatoire	
Logements sociaux	R, M	P	R et M : Les Housing Authorities sont responsables de la construction et de la programmation des logements publics. Ils déterminent les conditions d'accès au logement public ainsi que les critères minimaux.	Dévolue	Obligatoire	Le pourcentage de propriétaires (81 %) est le plus élevé de l'Union Européenne. Résulte de la capacité des locataires à acheter des propriétés louées à des prix largement subventionnés.

[99] I : infranational (État); R : régional (county); SM : supramunicipal (school district ou special district); M : municipal (ville ou municipalité).

10 Transport

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[99]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		(E ou P)	Description générale du partage de la compétence			
Transport						
Gestion des systèmes de transport terrestre routiers et ferroviaires)	I		I : Entreprises de l'État. Voir commentaires.			I : Ces compagnies appartiennent au Groupe CIÉ dont l'unique propriétaire est le gouvernement irlandais. Ces compagnies de transport bénéficient de l'aide européenne et des subventions de l'État par le biais du National Development Plan.
Gestion des systèmes de transport en commun (urbains ou ruraux)	I		I : Entreprises de l'État. Voir commentaires.			I : Le gouvernement irlandais est l'unique propriétaire du groupe Córas Iompair Éireann (C I É). Dublin Bus fournit les services d'autobus pour la ville, le comté de Dublin et d'autres régions attenantes. Bus Éireann fournit le transport d'autobus dans toute l'Irlande, sauf pour la ville de Dublin.
Gestion du transport scolaire						
Gestion du transport adapté						

[99] I : infranational (État); R : régional (county); SM : supramunicipal (school district ou special district); M : municipal (ville ou municipalité).

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[99]	Compétence exclusive ou partagée (E ou P)	Description générale du partage de la compétence	Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
Transport						
Voirie (primaire, secondaire et tertiaire)	I, R, M	P	I : Voir commentaires. R et M : Construction, amélioration et maintenance des routes et de tout ce qui relève de la circulation. Responsables des routes : conseils de comté, de bourg-comté, de bourg et de district urbain. Depuis 1974, les autorités locales peuvent construire des autoroutes.	Dévolue	Facultative	Les routes nationales représentent moins de 6 % du réseau routier et supportent 37 % de la circulation. Le Roads Act de 1993 prévoit que la National Roads Authority supervise la mise en œuvre par les autorités locales d'un plan national de développement routier. La réglementation de la circulation incombe aux autorités nationales.
Équipement de transport ferroviaire	I	E	I : Entreprises de l'État. Voir commentaires.			Le gouvernent irlandais est l'unique propriétaire du groupe Córas Iompair Éireann (C I É), donc de Irish Rail.
Équipement de transport fluvial ou maritime	R	E	R : Les counties peuvent agir en tant que Harbour authority pour gérer les équipements et activités dans les ports (Harbours Act 1996).	Dévolue	Facultative	
Équipement de transport aérien			Voir commentaires.			La compagnie Aer Rianta est propriétaire et gestionnaire des trois principaux aéroports du pays.

11 Planification et aménagement du territoire

Compétence	Paliers locaux concernés (I, R, SM ou M)[100]	Compétence exclusive ou partagée		Compétence locale dévolue ou déléguée	Compétence obligatoire ou facultative	Commentaires
		(E ou P)	Description générale du partage de la compétence			
Planification et aménagement du territoire						
Participation à la planification nationale						
Participation à la planification régionale	M		M : Préparer et mettre en œuvre des plans quinquennaux de développement pour leur région (areas), contrôler le développement et préserver et améliorer les équipements.			
Planification locale	M		M : ND			
Réglementation d'urbanisme						
Maîtrise du sol, réserves foncières et achats de terrains						
Programmes de développement urbain et de revitalisation			Les counties et les municipalités ayant un urban district ont des compétences en ces matières (Urban Renewal Act 1986).	Dévolue	Facultative	

[100] I : infranational (État); R : régional (county); SM : supramunicipal (school district ou special district); M : municipal (ville ou municipalité).